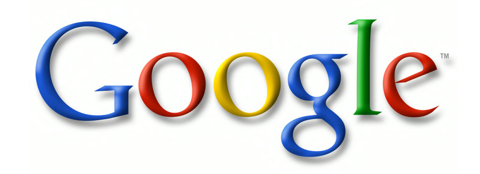
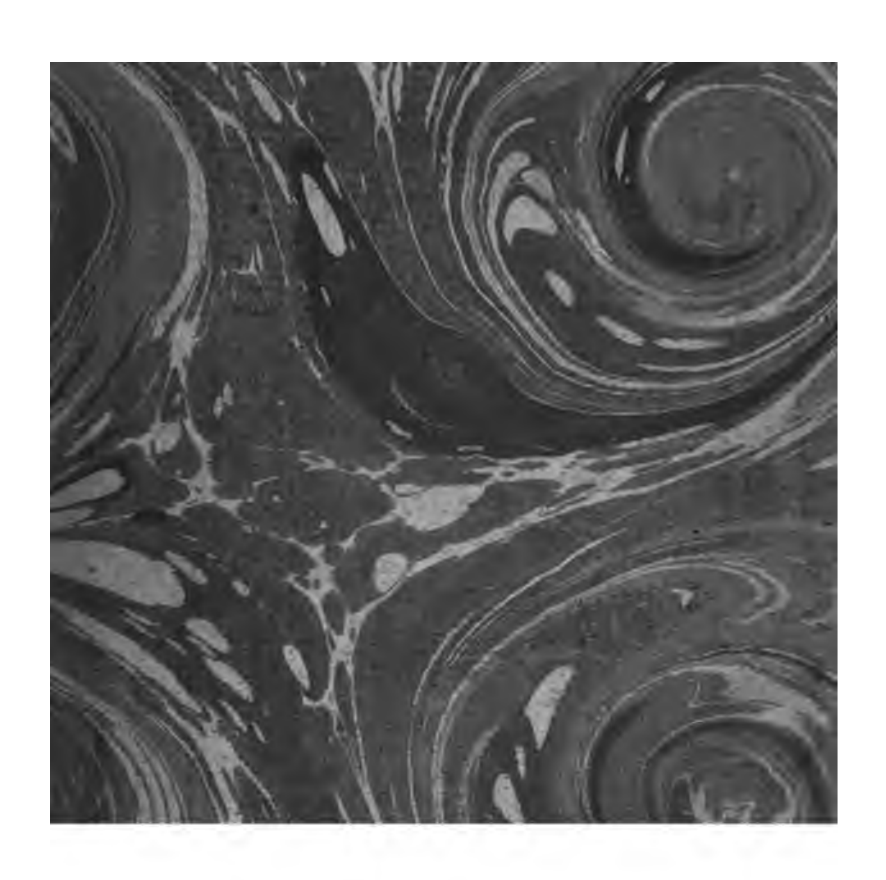

Google







HISTOIRE
DES PROGRÈS
DE L'ESPRIT HUMAIN
DANS
LES SCIENCES INTELLECTUELLES.

HISTOIRE

DES PROGRÈS

DE L'ESPRIT HUMAIN

DANS LES SCIENCES

ET

DANS LES ARTS QUI EN DÉPENDENT:



SCIENCES INTELLECTUELLES,

SAVOIR:

LA DIALECTIQUE.
LA LOGIQUE.
L'ONTOLOGIE.
LA COSMOLOGIE.
LA PSYCOLOGIE.
LA THÉOLOGIE NATURELLE.
LA RELIGION NATURELLE.
LA MORALE.
LA LÉGISLATION ET LA JURISPRUDENCE.
LA POLITIQUE.
LA GRAMMAIRE.
LA RHÉTORIQUE ET L'ELOQUENCE.
LA POÉSIE.

Avec un Abrégé de la Vie des plus célèbres Auteurs dans ces Sciences.

PAR M. SAVÉRIEN



A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue de Tournon, près le Luxembourg.

M. DCC. LXXVII.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

PRÉFACE.

IL n'eſt point de plus beau ſpectacle que celui d'une aſſemblée compoſée de perſonnes que le ſavoir & les talens réuniſſent, & dont le mérite ſeul régle les rangs, ſans égard ni à la naiſſance, ni aux dignités, ni à la fortune. Semblables aux bienheureux par l'égalité qui régne entre-elles, elles ne font cas que des qualités de l'eſprit & de ſes productions. Inſtruire le monde & l'éclairer, voilà l'unique objet de leurs vœux. Et telle eſt la République des Lettres, qui étend ſa domination ſur tous les peuples civiliſés, & ſa durée dans la ſuite de tous les âges. Rien ne doit ſans doute nous intéreſſer davantage, que de connoître les travaux de cette République, & les prodiges qui en ſont les fruits ; de voir comment

les idées les plus ſimples, que l'homme doit à la nature, ont acquis cette élévation & cette ſublimité, qui les laiſſent bien loin d'elle; de ſavoir de quelle manière des notions les plus communes, ſont ſorties les découvertes les plus hardies; enfin de s'aſſurer par quelle ſorte de miracle une main mortelle a pu meſurer l'infini, ſoumettre à des calculs la marche irrégulière, quoique majeſtueuſe, des aſtres qui nous éclairent, & dévoiler à la fois & le ſecret du Créateur dans la formation de la foudre, & ſes opérations myſtérieuſes dans le centre de la terre pour la génération des métaux.

J'ai déjà mis au jour ces dernières découvertes (*). Il s'agit dans l'Ouvrage que je publie aujourd'hui, de rendre compte de celles qu'on a faites dans les Sciences intellectuelles: j'appelle ainſi les

(*) Voyez *l'Hiſtoire des Sciences exactes*, & celle *des Sciences Naturelles*.

Sciences qui ont l'entendement humain pour objet : de ſorte que j'expoſe ici l'origine & les progrès de l'art de penſer, de raiſonner & de diriger les opérations de l'eſprit à la connoiſſance de la vérité, à celle de l'être en général, & en particulier de la nature de l'ame & des attributs de la Divinité. C'eſt-là cette grande partie des Sciences intellectuelles qu'on appelle *Métaphyſique*.

Mais l'ame, étant unie au corps, eſt ſouvent trompée par ſes paſſions; & pour ſoutenir avec fermeté toutes les tempêtes qu'elles élèvent dans le cœur, & même pour les diſſiper, ceux d'entre les membres de la République des Lettres, qui ſe ſont dévoués à l'étude des principes qui peuvent conduire à ce but, (c'eſt ce qui forme la *Morale*) ont fait connoître ce qui eſt eſſentiellement bon & abſolument néceſſaire, afin de tirer l'ame de la preſſe, & de con-

ſerver ce calme bienfaiſant, cette douce tranquillité, qui ſont le bonheur de la vie. De-là les Réglemens & les Loix pour maintenir la paix dans une ſociété; l'uſage des Langues, pour communiquer les idées, & le talent de la parole, afin de les embellir & de les faire valoir.

Ce ſont les opinions qu'on a eues, les conjectures qu'on a formées, & les ſyſtêmes qu'on a imaginés ſur ces objets importans, & encore les découvertes qu'on y a faites, qui compoſent l'Hiſtoire des Sciences intellectuelles. On y verra beaucoup d'écarts; car, en ſuivant pas à pas toutes les démarches de l'eſprit humain, dans l'invention des Sciences & des Arts, on rencontre ſouvent des nuages qui les couvrent, des ténèbres qui les dérobent à la recherche, & de fauſſes lueurs qui égarent. Tout cela forme cependant l'Hiſ-

toire des Sciences que je viens de nommer ; parce que les erreurs, en Métaphysique & en Morale, servent souvent de marche-pied aux vérités les plus sensibles.

Ainsi donc j'enregistre dans cette composition ces vérités d'autant plus belles, qu'elles sont les lumières de l'esprit, comme j'ai consigné dans l'Histoire des Sciences exactes & des Sciences naturelles, celles qui en font l'ornement & la gloire.

Pour completter cette entreprise ; peut-être faudroit-il joindre à ces productions, l'Histoire des progrès de l'esprit-humain dans la Science de la nature (ou l'Histoire naturelle) ; mais c'est au Public à décider s'il suffit de mon zèle pour le satisfaire sur un sujet si digne de sa curiosité. J'observerai seulement qu'on ne sauroit trop se hâter de mettre à l'abri des tems & des

révolutions, nos richesses Philosophiques, & de prévenir la corruption du goût, qui fait tous les jours des progrès réels.

On l'a dit : il y a une Philosophie qui corrompt l'esprit, tandis qu'elle prétend l'élever & le satisfaire : c'est celle qui régne depuis plusieurs années. Après avoir brillé avec le plus grand éclat dans le siècle de *Louis-le-Grand*, les Sciences ont dégénéré dans celui de *Louis le Bien-Aimé*. Comme si l'esprit s'étoit épuisé par de trop grands efforts, on l'a vu tomber dans l'affoiblissement. Le mauvais goût a trouvé des approbateurs, & le faux Savant a été protégé. D'abord on a donné dans le précieux & le Néologisme. On a ensuite abandonné les principes de cette invention ingénieuse, par laquelle on savoit, il y a peu de tems, nous instruire en nous amusant ; & nos plaisirs froids & lan-

goureux n'ont aujourd'hui ni agrément ni utilité. Dans les Sciences on a méprisé la clarté & l'évidence, & l'art du Calcul a pris la place de celui de penser & de raisonner : méthode défectueuse, qui n'a pas peu contribué à retrécir le génie, & à obscurcir les idées.

A cet esprit d'aveuglement, s'est joint celui de vertige. Un homme inquiet & caustique, cinique & Sophiste, tour-à-tour, est monté dans la tribune aux harangues, pour sonner le tocsin contre les Savans, & pour les peindre avec les couleurs les plus noires.

Nouveau *Gorgias*, il a emprunté les armes de l'éloquence, afin de soutenir l'empire de l'ignorance & de l'erreur ; & ce détracteur du savoir, a eu des partisans & des admirateurs.

Enfin, dans le dessein, sans doute, de frapper le dernier coup, un Écrivain, quoique moins présomptueux que ce

Sophiſte, s'eſt imaginé que *nos plus célèbres Philoſophes ont puiſé la plupart de nos connoiſſances dans les ouvrages des Anciens ; que les plus grandes vérités de ſyſtéme, reçues avec tant d'applaudiſſement depuis deux ſiècles, avoient déjà été connues, &c.*

Il eſt bien permis à tout particulier d'écrire ce qu'il penſe, ſauf les égards qu'on doit à la Religion & aux mœurs : on rit de ſes opinions, on s'en amuſe ou on les mépriſe, comme on ſe moqua, il y a vingt ans, de celles d'un Chanoine de Sainte-Opportune, à Paris, où il eſt mort en 1740, nommé *Mallemans*, quand il publia que *Saint Auguſtin* étoit un *médiocre Théologien*, & *Deſcartes* un *pauvre Philoſophe*. Les rêveries ou le délire d'un mauvais Écrivain, s'en vont en fumée, pourvu qu'on ne leur donne point de la valeur en les accueillant : c'eſt à quoi on doit

ſur-tout prendre garde ; & cependant on vient de décorer du titre de Savant, l'ennemi de la gloire des *Deſcartes*, des *Paſcal*, des *Bacon*, des *Newton*, des *Bernoulli*, des *Hallès*, & en général des plus grands Philoſophes modernes, & des plus beaux Génies du monde.

Tout nous annonce donc une révolution générale, une confuſion univerſelle, un déſordre dans toutes nos connoiſſances. Il eſt tems de ſauver du naufrage ces tréſors de l'eſprit, qui ſeront un monument éternel de ſa grandeur ; & de tranſmettre en même-tems à nos derniers neveux, la réclamation des droits de la vérité, des talens & du bon goût.



APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage intitulé : *l'Histoire des Progrès de l'Esprit-Humain dans les Sciences & dans les Arts qui en dépendent ; Sciences intellectuelles, &c. Par M. Saverien.* Cette suite du travail de l'Auteur sur ces grands objets, se présente toujours avec la même sagesse & la même érudition : je n'y ai rien trouvé qui ne doive en favoriser l'impression. A Paris, ce 20 Décembre 1776.

De Sancy.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Conseil-Supérieur, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : Salut. Notre amé le sieur Lacombe, Libraire, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public, un Ouvrage qui a pour titre, *l'Histoire des Progrès de l'Esprit-humain dans les Sciences intellectuelles, & dans les Arts qui en dépendent, &c. Par M. Saverien* : s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Priviléges pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & in-

rêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMESNIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU; & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMESNIL; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris, le cinquième jour du mois de Juillet, l'an de grâce mil sept cent soixante-quinze, & de notre Règne le deuxième. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 2650, fol. 452, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 7 Juillet 1775.

Signé SAILLANT, *Syndic.*

TABLE

DES DIVISIONS

DE CET OUVRAGE.

Fin de la Table des Divisions.



HISTOIRE DES SCIENCES INTELLECTUELLES.

HISTOIRE DE LA DIALECTIQUE.

On confond, dans les Ecoles & dans presque tous les Traités de Philosophie, la Dialectique avec la Logique : ce sont pourtant deux arts bien différens. On définit le premier l'art de raisonner par demandes & par réponses, c'est-à-dire en dialogue, d'où vient le mot Dialectique. La Logique, au contraire,

eſt l'art de régler & de diriger par principes les actions de l'eſprit ; ou, ſelon le célèbre Auteur de l'art de penſer, l'art de conduire ſa raiſon dans la connoiſſance des choſes. Le premier eſt beaucoup plus ancien que celui-ci ; car la raiſon de l'homme a eu ſon enfance. On a commencé par diſputer avant que de raiſonner ; & les premiers Philoſophes ne s'exerçoient qu'en ſe défiant de répondre à des queſtions abſurdes, ou de réſoudre des problêmes également captieux & ridicules. C'eſt ce qui forma les ſectes des différentes Académies, & particulièrement celle des Sophiſtes, qui jouèrent un ſi grand rôle dans cet âge de la Philoſophie, où l'on voulut faire un véritable uſage de ſa raiſon pour étendre la ſphère des connoiſſances humaines.

Après s'être long-temps amuſés de la Poéſie, les Grecs réconnurent que ſi les fictions plaiſoient à l'imagination, elles ne ſatisfaiſoient pas toujours le jugement. Les premiers d'entr'eux, qui firentcette obſervation, comprirent qu'un plus noble objet devoit former l'étude de l'homme : c'étoit de découvrir l'art de régler les paſſions, pour connoître le prix de la vertu. Ils s'appliquèrent à en établir les principes, & méritèrent, par leur doctrine, d'être ſurnommés Sages. On verra dans l'Hiſtoire de la Morale le fruit de leurs travaux.

Mais tandis qu'on commençoit à retirer les plus grands avantages de ces premiers rayons de lumière, on vit paroître des hommes vains & faſtueux, qui ne cherchoient qu'à mettre la raiſon en défaut, & par leur conduite, & par

leurs discours. Ils s'appeloient *Sophistes*, nom plus modeste que celui de Sages, mais qui n'en étoit pas moins le masque de leur ignorance & de leur présomption.

Ils se vantoient de tout savoir, & se piquoient sur-tout d'être de grands raisonneurs. Ils alloient de ville en ville, où ils se faisoient annoncer comme des Oracles. Le ton avantageux avec lequel ils se produisoient, en imposa aux esprits foibles, & leur éloquence leur procura une foule de disciples, qui par une espèce d'enchantement, abandonnoient leur patrie pour les suivre, & payer bien chèrement leurs instructions.

D'abord, un Philosophe Grec, nommé *Xénophane*, qui vivoit 532 ans avant J. C. ennuyé d'écrire en vers sur des matières philosophiques, suivant l'usage du temps, voulut se signaler d'une autre manière. Il s'érigea en Critique; &, non content de censurer les écrits des deux plus grands Poëtes de l'antiquité, *Homère* & *Hésiode*, il se moqua hardiment des Dieux. Il trouvoit ridicule de croire que les Dieux sont nés : il avoit bien raison; mais cette opinion étoit celle que soutenoient les Ministres de ces Dieux; & il y avoit plus que de l'imprudence de la contredire : aussi sa témérité lui suscita des persécutions si violentes, qu'il fut obligé de s'éloigner de son pays.

532 ans avant J. C.

Il se retira en Sicile, où il se livra à l'étude de la Philosophie. Il compara premièrement le bien & le mal que nous éprouvons, & estima qu'il y avoit plus d'amertume que de

douceur dans cette vie. Il jeta ensuite les yeux sur les phénomènes de la nature. Sans chercher à les connoître, par les observations & par les expériences, il s'en rapporta à ses raisonnemens; vrai moyen de donner dans les plus grandes erreurs : aussi avança-t-il les plus étranges paradoxes. Il soutint qu'il n'y a point de mouvement, que rien ne vit, rien ne croît, rien ne meurt; que si nous croyons voir le contraire, c'est une erreur de nos sens. Il ajouta à cela que la raison même est trompeuse, & qu'il n'y a rien de réel, de constant, ni de véritable.

Quoique *Xénophane* raisonnât assez bien, comme on pourra juger par ses argumens sur la nature de Dieu, dans l'Histoire de la Théologie naturelle, cependant il ne se mit point en peine de soutenir ses paradoxes par quelques preuves. Et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que sa doctrine forma une secte connue sous le nom de *Secte Eléatique*, parce qu'elle prit naissance à Elée.

Un de ses disciples, nommé *Zénon*, né en ce pays, voulut répandre cette doctrine. Il falloit pour cela l'étayer de quelques raisonnemens : c'est aussi ce que ce Philosophe se proposa de faire. Dans cette vue, il imagina l'art de disputer, c'est-à-dire la Dialectique; & avec ce nouvel art, il embarrassa les hommes les plus intelligens par ses subtilités.

Tout le monde connoît ses sophismes pour prouver qu'il n'y a point de mouvement. Il disoit encore que les mêmes choses son possibles & impossibles; & enfin, il prétendoit

qu'il n'y a rien dans le monde. J'ai rapporté son argument à cet effet dans le second volume de l'*Histoire des anciens Philosophes ;* mais comme il importe à la suite de cette Histoire de la Dialectique de le rappeler, je vais le répéter ici.

S'il y a un Être, dit *Zénon*, il est indivisible, car l'unité ne sauroit être divisée : or, ce qui est indivisible n'est rien ; puisqu'il ne faut point compter entre les êtres ce qui est de telle nature qu'étant ajouté à un autre il ne produit point d'augmentation, & qu'étant retranché d'un autre il ne cause point de diminution : donc il n'y a point un Être : donc il n'y a rien.

Le fameux *Démocrite* adopta la doctrine de *Xénophane* & de *Zénon* sur l'ignorance de l'homme : il croyoit comme eux que notre esprit ne connoît pas la vérité ; qu'il ne juge & ne raisonne que selon qu'il est affecté ; que de ses idées les unes sont fort enveloppées & les autres fort douteuses. Il reconnoissoit néanmoins qu'il n'étoit pas impossible de découvrir un moyen qui nous rendît certains que nous avons véritablement découvert la vérité.

C'étoit déjà quelque chose que de ne pas désespérer de voir un jour la lumière de la Science ; & c'étoit inviter ses successeurs à l'étude de la Philosophie, à s'appliquer à découvrir les règles du raisonnement dans la recherche de la vérité : mais *Démocrite* eut un disciple, qui, doué d'une imagination vive & féconde, d'une mémoire heureuse & du talent de la parole, préféra le plaisir de surprendre

l'admiration des hommes par des discours éloquens & des sophismes à la satisfaction de captiver leur estime par des instructions solides.

Il se nommoit *Protagoras*. Cet homme également vain & présomptueux fit consister l'art de la Dialectique à réfuter indistinctement tout ce qu'on disoit vrai ou faux. Il disoit qu'il n'y a point de différence, par exemple, entre la vérité & l'erreur, entre le bon & le mauvais, entre le blanc & le noir; que tout étoit arbitraire, & qu'on pouvoit disputer pour & contre sur quelque matière que ce fût, & se faire un jeu des vérités les plus sacrées & les plus respectables. Quelques Savans tâchèrent de le faire revenir de son erreur en combattant une si étrange doctrine; mais *Protagoras*, par des questions insidieuses & des réponses ambiguës, terrassa toujours ses adversaires.

Pour faire respecter ses dogmes, il leur donnoit une forme obscure & énigmatique. Un autre moyen de s'attirer de la considération, ce fut de vendre ses instructions. Tous les Philosophes enseignoient alors gratuitement, & cela devoit leur doubler l'estime du public : mais telle est la foiblesse humaine, que les choses, qui coûtent peu ou qui ne coûtent rien, sont moins prisées que celles qu'on paye bien cher. Aussi jugea-t-on que les documens de *Protagoras* valoient mieux que ceux des autres Philosophes; &, dans cette persuasion, on lui donnoit jusqu'à cent mines, qui valent cinq mille livres de notre monnoie.

Il exigeoit encore de ses écoliers qu'ils

quittassent leurs parens & leurs amis, & qu'ils s'attachassent uniquement à lui pour devenir plus habiles & plus vertueux. Ecoutez-moi, leur disoit-il avec ce ton imposant qui subjugue les esprits foibles ; le premier jour de mes leçons vous serez déjà savans, le lendemain vous le serez encore davantage, & enfin vous parviendrez à connoître toutes choses, & à savoir tout ce que l'homme peut & doit savoir. Mais, le savoit-il lui même ? lui qui enseignoit que tout est arbitraire & soumis à l'empire de la fantaisie & du caprice, & qu'on pouvoit soutenir le pour & le contre sur quelque sujet que ce fût ?

C'est pourtant ce que faisoit *Protagoras*. *Diogène de Laërte* lui attribue l'invention des sophismes. On appelle *sophisme* un raisonnement faux, qui paroît concluant sans l'être. Son art consistoit à laisser le sens, à disputer du mot, & à former des argumens sur les choses mises en question. Il divisoit ses argumens en quatre parties, en prière, demande, réponse & ordre. C'étoit la chaîne avec laquelle il embarrassoit l'esprit de ses auditeurs ; & lorsqu'il ne pouvoit y réussir, il les éblouissoit par les charmes de son éloquence, laquelle leur faisoit bientôt perdre de vue le but de la question.

Protagoras eut un disciple qui le seconda parfaitement dans le projet qu'il avoit formé d'étendre la secte des Sophistes, & de la faire respecter. Il se nommoit *Prodicus*. Ce n'étoit point un véritable Dialecticien. Son talent consistoit à envelopper ses sophismes dans de

belles harangues. La ſubtilité de ſes penſées & le coloris de ſon ſtyle accréditoient les paradoxes les plus étranges. Il détruiſoit les notions les plus claires ſur le bien & le mal, ſur le juſte & l'injuſte; tellement qu'il donna lieu à cette défenſe que les Athéniens firent aux Sophiſtes de plaider des cauſes.

Ce qui rendoit encore cet homme dangereux, c'eſt le ſecret qu'il avoit de réveiller l'attention de ſes auditeurs, quand il s'appercevoit qu'ils ne l'écoutoient point avec plaiſir. C'eſt *Ariſtote* qui nous apprend cette anecdote; mais comme il ne s'explique pas clairement ſur la nature de ce ſecret, *Bayle* a tâché de le deviner. Je ne ſai point s'il a réuſſi, mais il convient à cette hiſtoire de la Dialectique de mettre ſon explication ſous les yeux du Lecteur.

« Le paſſage d'*Ariſtote*, dit ce célèbre Cri» tique, paroît ſuſceptible de deux ſens : un, » que *Prodicus* avoit une certaine harangue » toute remplie de traits ſi vifs, qu'on n'avoit » qu'à en propoſer quelqu'un aux Auditeurs » pour chaſſer l'aſſoupiſſement qui les faiſoit » bâiller : l'autre, qu'il avoit un Traité de Rhé» thorique, où étoient contenus pluſieurs ſe» crets particuliers, propres à réveiller l'atten» tion des auditeurs, quelque diſtraits ou quel» que las qu'ils puſſent être. Selon le premier » ſens, il avoit une harangue qu'il gardoit pour » les grandes fêtes, c'eſt-à-dire pour les au» diteurs qui en payoient cinquante drachmes; » &, ſelon l'autre, il avoit un recueil de bons

» remèdes, qu'il ne communiquoit qu'à ceux » qui lui en payoient ce prix (*a*) ».

Tout cela n'eſt pas trop ſatisfaiſant, & les mots de *ſecrets* & de *remèdes* ne nous apprennent point l'art de *Prodicus* pour ſe faire écouter, à moins qu'on n'érige ce Sophiſte en véritable charlatan, qui débitoit des drogues pour les maladies du corps, que les Athéniens redoutoient ſans doute davantage que les maladies de l'eſprit, je veux dire l'ignorance & la ſtupidité.

Un Ecrivain fort connu, comme *Naudé*, a écrit que *Prodicus* a été le premier Sophiſte, qui, ſans s'être préparé, haranguoit ſur quelque matière qu'on lui proposât; mais *Philoſtrate*, dans ſes vies des Sophiſtes, prétend que *Gorgias*, autre diſciple de *Protagoras*, eſt non-ſeulement le premier qui s'expoſa à cette épreuve; mais encore qu'il le fit pour effacer la gloire que *Prodicus* acquéroit en allant de ville en ville réciter des harangues bien travaillées.

C'étoit un terrible homme que ce *Gorgias*. Quoique *Protagoras* paſsât pour le plus grand des Sophiſtes (*Protagoras Sophiſtes illis temporibus maximus*), *Gorgias* l'emportoit ſur lui par une préſomption & un orgueil inſultants. Etant à Athènes, pendant les fêtes de *Bacchus*, il oſa déclarer publiquement, ſur un théâtre, qu'il étoit prêt à parler ſur tel ſujet qu'on voudroit.

(*a*) *Dictionnaire de Bayle*, article *Prodicus*, note *C*.

Il se vantoit de tout savoir, & il le faisoit accroire à ceux qui se laissoient éblouir par son éloquence & par ses sophismes. Il soutenoit trois propositions extravagantes, qui étoient la base de sa doctrine. La première, c'est que rien n'existe; la seconde, que si quelque chose existe, on ne peut le comprendre; & la dernière, qu'en supposant qu'on puisse le comprendre, on ne peut l'expliquer.

On ne connoît point la Dialectique de *Gorgias*. Seulement, on sait qu'il se félicitoit lui-même de ses succès; & que, fier de ses victoires, réelles ou apparentes, il osa faire ériger sa statue d'or massif au temple de Delphes, c'est-à-dire dans le lieu du monde le plus fréquenté.

Je sais, disoit-il avec arrogance, l'art de conduire les esprits où je veux; j'ai tout pouvoir sur nos Concitoyens; je puis faire condamner celui-ci, & absoudre celui-là; & s'il faut me venger d'un ennemi, une satyre m'en fait raison. Je puis noircir le plus innocent de tous les hommes, & élever jusqu'au Ciel le plus grand de tous les scélérats: enfin, je ferai entreprendre la guerre ou la paix, si mon intérêt le demande.

On conçoit combien étoit dangereux un homme de cette trempe; & ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'on l'eût chargé d'une négociation importante; car *Gorgias* étoit Ambassadeur, & cette sorte de dignité le rendoit encore plus vain & plus insolent. Il traitoit les hommes avec hauteur, & affectoit même du mépris pour les Sophistes ses confrères.

L'un d'eux cependant auroit pu rabattre son orgueil, & lui disputer la prééminence; il étoit comme lui Ambassadeur, & avoit beaucoup d'esprit & de connoissances. Il étoit Calculateur, Géomètre, Astronome, Grammairien, Poëte, Musicien, Antiquaire, & rehaussoit encore le lustre de ses talens par les prodiges de sa mémoire. Il se nommoit *Hippias*. Plus magnifique & plus fastueux que *Gorgias* dans l'assemblée des jeux olympiques, il attiroit sur lui les yeux de tout le monde; il faisoit partie du spectacle, tant par la richesse de ses habits, que par l'étalage de son savoir.

Mais, par quel moyen ces Sophistes se rendoient-ils ainsi maîtres des volontés des Athéniens? Quel étoit le ressort qu'ils faisoient mouvoir pour renverser toutes les têtes? On ne les sait point précisément. *Protagoras* a bien composé un *Art de disputer*; mais cet ouvrage n'est point parvenu jusqu'à nous. Et les autres Sophistes n'ont point écrit. Voici cependant en quoi consistoit leur art, suivant la conjecture de quelques personnes éclairées.

Le Sophiste pratiquoit cinq règles, lorsqu'il répondoit aux questions qu'on lui faisoit. 1°. Ses réponses étoient obscures & pleines d'équivoques. 2°. Il faisoit plusieurs distinctions qui ne regardoient point le fond de la question. 3°. Il tâchoit de mettre en colère celui qui l'interrogeoit par des disparates & des écarts. 4°. Il interrompoit celui qui lui parloit pour l'interroger lui-même. 5°. Enfin, il feignoit d'avoir dit quelque chose contraire à la vérité. Voilà pour ses réponses aux interrogations.

Mais, quand il interrogeoit lui-même, il pratiquoit encore cinq règles bien capables de mettre le répondant en défaut. Premièrement, il cherchoit un ſujet qui lui étoit familier, & que ſon antagoniſte connoiſſoit à peine. En ſecond lieu, il interrogeoit ſans ordre & avec beaucoup de précipitation. Troiſièmement, il ſe ſervoit d'inductions qui n'étoient point achevées. Quatrièmement, il tâchoit de troubler l'eſprit du répondant en le mettant en colère. Et cinquièmement, lorſque le répondant nioit ce qu'il avançoit, il l'interrogeoit ſur la contradiction même.

Enfin, la contradiction, la fauſſeté & l'incroyable étoient les fins de l'art ſophiſtique; car le Sophiſte veut obliger ſon adverſaire de ſe contredire ou d'accorder ce qui eſt faux ou incroyable. Ajoutez à cela que les Sophiſtes manioient aiſément la parole, & que le torrent de leur diſcours éblouiſſoit les auditeurs. *Protagoras* étoit ſubtil & éclairé. *Prodicus* brilloit par la délicateſſe de ſes expreſſions. *Gorgias* étoit hardi & éloquent. Et *Hippias* ſe faiſoit admirer par ſon faſte & par la variété de ſes connoiſſances. Tout conſpiroit à pervertir la République d'Athènes, ſoit en renverſant le jugement des Citoyens, ſoit en apprenant à flatter les paſſions, & à dominer dans ces aſſemblées tumultueuſes où la raiſon & les règles d'un ſage gouvernement ne ſont jamais écoutées (*a*), lorſque la Providence ſuſcita un

(*a*) Voyez la *Diſſertation ſur l'ironie de Socrate*, par M. l'Abbé *Fraguier*, tome VI.

homme de génie, qui trouva le moyen de détruire les prestiges de l'illusion, & de prévenir les suites de ses malheureux effets.

Cet homme de génie est *Socrate*. La difficulté étoit d'entrer en lice avec eux ; car les Sophistes évitoient avec soin les gens exacts & méthodiques, qui suivent les matières pied à pied, & qui veulent des réponses claires & précises. Il n'y avoit que les détours & les souplesses de l'ironie qui pussent engager la dispute ; & c'est le parti que prit *Socrate*. 450 ans J. C.

Il parut d'abord admirer ceux qu'il méprisoit, & qu'il vouloit confondre, & cacha sous une rusticité apparente, & sous une ignorance affectée, toutes les ressources de son esprit. Il arrivoit comme par hasard dans les endroits où les Sophistes étaloient leur orgueil & leur savoir, & demandoit un peu niaisement qu'on lui définît certains mots dont il ne comprenoit pas la signification. Qu'est-ce que la vertu, leur disoit-il ? Qu'est-ce que le beau ? Qu'est-ce que la Rhétorique ? Rien n'est plus difficile que de donner des définitions des choses intellectuelles. *Socrate* le savoit sans doute ; mais les Sophistes, qui n'en connoissoient pas la difficulté, au lieu de satisfaire aux questions de ce grand Philosophe, & de donner une réponse précise, se jetoient dans des lieux communs ; &, prenant l'espèce pour le genre, parloient beaucoup sans rien dire.

Socrate les attendoit là, &, reprenant le sujet de la question, il les réduisoit à répondre oui ou non. C'est alors qu'il pressoit vivement ses adversaires ; il les battoit avec leurs propres

armes, & les réduisoit à dire des choses si ridicules, qu'il rangea bientôt les rieurs de son côté. Les Sophistes eurent beau se replier & faire diversion à leurs défaites, les auditeurs reconnurent enfin leur foible; & l'admiration qu'ils avoient eu pour eux se tourna insensiblement en dérision. Le nom de Sophiste devint odieux & ridicule; car dès qu'une fois un nom respecté tombe dans le mépris, il demeure avili pour toujours.

Les esprits trop vifs & trop subtils ne sont pas toujours les plus propres à la Philosophie, dit un homme d'esprit du dernier siècle (*a*). Il vaudroit mieux s'épaissir l'imagination par quelque chose de grossier, que de la laisser évaporer en des spéculations trop fines. Le bon sens tout simple de *Socrate* triompha de tout l'art & de toute la finesse des Sophistes. Il y avoit lieu d'espérer que cette victoire contribueroit aux progrès de la Dialectique; mais parmi les disciples de ce grand homme, il s'en trouva un qui apporta en naissant un goût naturel pour la dispute, qu'il ne put surmonter.

428 ans avant J.C.

C'est *Euclide* de Mégare. *Socrate* lui conseilla de vaincre ce dangereux penchant : le disciple se contint pendant sa vie; mais il ne garda plus aucune mesure lorsque son maître fut mort. Il se retira dans sa patrie, où il fonda une nouvelle école de Philosophie : il y reçut les disciples de *Socrate*; & au lieu de

(*a*) Le P. *Rapin* dans ses *Réflexions sur la Philosophie*.

leur enseigner cette belle morale qu'il avoit apprise à Athènes, il s'attacha avec eux à rafiner sur les subtilités de la Dialectique. Il n'employoit que des conclusions dans ses disputes; manière de raisonner qui étoit vive & impétueuse. Aussi le feu prit à l'imagination de ses écoliers, qui ne pouvoient guère parler ensemble, sans se mettre en colère. A peine *Euclide* avoit établi une proposition ou un principe, qu'il en déduisoit une foule de conséquences; de sorte que les *ergo* ne finissoient point. Il n'y a rien sans doute (suivant la juste remarque de *Bayle* (*a*)) qui soit plus capable d'embarrasser & d'étourdir ceux qui soutiennent une thèse, que la véhémence avec laquelle un disputant entasse les conclusions l'une sur l'autre : *donc*, *donc*, *donc*, &c.

Eubulide, l'un des Disciples d'*Euclide*, prit tant de goût pour ces subtilités, qu'il en fit une étude particulière. Il inventa plusieurs sophismes également captieux & embarrassans, auquel il donnoit différens noms. J'ai rendu compte des plus fameux dans l'histoire d'*Euclide*, tome II de l'*Histoire des Philosophe anciens*. Je m'arrêterai seulement à celui-ci qu'il nommoit *Menteur*, & qui suffira pour donner une idée des autres.

Epimenide, qui étoit de Crète, assure que tous les Crétois sont menteurs. Il a donc menti en disant cela, concluoit-on : donc les Crétois ne sont pas menteurs; donc ils sont dignes de

(*a*) *Dictionnaire de Bayle*, art. *Euclide de Mégare*, note *C*.

créance ; donc il faut ajouter foi à l'affirmation d'*Epimenide* ; donc tous les Crétois ſont menteurs.

Pour embarraſſer davantage le répondant, *Eubulide* faiſoit remarquer que dans les raiſonnemens ſemblables à celui-là, la concluſion étoit vraie : comment donc oſerez-vous rejeter la concluſion de celui-ci, diſoit-on, pendant que vous admettez celle des autres (*a*) ?

Ariſtote a reconnu que ſes ſophiſmes étoient preſque inexplicables. On en trouve un ſemblable dans l'*Eſſai ſur la foibleſſe de l'eſprit humain*, par M. *Huet*, Evêque d'Avranche, & dont il donne cependant une ſolution ſatiſfaiſante, qui pourra ſervir à l'éclairciſſement de celui d'*Eubulide*.

Lorſque je dis qu'il n'y a rien de vrai ni de faux, en diſant cela ou je dis le vrai ou je dis le faux. Si je dis le vrai, j'ai donc dit le faux, quand j'ai dit qu'il n'y a rien de vrai ni de faux. Cette propoſition que j'ai avancée eſt donc fauſſe, ſavoir qu'il n'y a rien de vrai ni de faux. D'où il s'enſuit que ſoit que j'aie dit le vrai, ſoit que j'aie dit le faux, en avançant cette propoſition, qu'il n'y a rien de vrai ni de faux, cette propoſition eſt fauſſe.

Pour répondre à ce raiſonnement, il faut nier la première propoſition dont il eſt compoſé ; ce qu'on appelle la *majeure* en terme de l'école. Ainſi lorſqu'on dit qu'il n'y a rien de vrai ni de faux, en diſant cela ou vous dites le vrai ou vous dites le faux ; ce qui eſt une

(*a*) *Bayle, ubi ſuprà.*

pétition

pétition de principe, puisque vous prenez ce qui est en question pour une chose constante. Votre raisonnement étant donc fondé sur cette proposition, qui est incertaine & douteuse, la conclusion que vous en tirez est nulle.

On rapporte dans les Ecoles l'exemple d'un argument semblable, qu'on appelle *Assistate*, c'est-à-dire qui ne peut subsister, & que M. *Huet* expose aussi dans son Livre. On suppose qu'un homme a songé en dormant qu'il ne faut pas croire aux songes; & sur cela, voici comme on raisonne.

Si cet homme croit à ce songe, il croira en même temps & ne croira pas aux songes : il croira aux songes, puisqu'il croit à ce songe : il ne croira point aux songes, puisqu'il croit à ce songe, qui défend de croire aux songes. Que si cet homme ne croit point à ce songe, il croira en même temps & ne croira point aux songes, puisqu'il obéira au précepte de ce songe, qui défend qu'on croie aux songes : il ne croira point aux songes, puisqu'il ne croit point à ce songe, qui défend de croire aux songes.

Tout cela paroît se contredire : mais pour ramener la question au point de la difficulté, il n'y a qu'à faire remarquer que ce songe, en dérobant la créance aux autres songes, se la dérobe à lui-même (*a*) : & dès-lors tout le sophisme tombe en ruine. Parmi les Disciples d'*Eubulide*, deux se distinguèrent dans cette

(*a*) Voyez *l'Essai sur la foiblesse de l'esprit humain*, par M. *Huet*, page 265 & *suiv*.

carrière tortueuse de la Dialectique, que leur maître avoit ouverte. Le premier, nommé *Alexinus*, disputa avec tant d'ardeur, qu'il acquit le surnom de Grand Disputeur. *Diodore*, qui étoit le second, s'entêta si fort dans ces sortes de combats, qu'il mourut de déplaisir de n'avoir pû résoudre sur le champ des questions que *Stilpon*, l'un de ses Confrères dans l'Ecole de Mégare, lui avoit faites.

Cependant ce *Stilpon* n'étoit point un querelleur. C'étoit un assez bon esprit, qui avoit les meilleures intentions. Il bannit tous les argumens frauduleux, supprima les propositions générales, comme trop vagues, & les propositions conditionnelles, comme une source féconde d'erreurs. Ses raisonnemens n'en étoient pas pour cela meilleurs : j'en ai rapporté un échantillon dans le second volume de l'*Histoire des Philosophes anciens*; c'est une chose si pitoyable, que je ne crois pas devoir m'y arrêter.

Bayle a eu bien raison de dire que les inventions d'*Eubulide* étoient propres à tuer les gens. La mort de *Diodore* auroit dû guérir de la manie de disputer : mais tout ce qui sert à flatter l'amour-propre, ne s'éteint point aisément. On trouvoit si beau de faire briller son esprit & de triompher des objections, qu'on s'embarrassoit peu du reste : c'est aussi ce que firent ceux qui succédèrent à *Eubulide* & à *Stilpon* dans l'étude de la Dialectique.

o ans avant C.

Chrysippe, doué d'un génie extrêmement subtil, s'attacha à perfectionner l'art de déraisonner. D'abord il inventa des argumens qui

sont si pitoyables, qu'on auroit de la peine à croire qu'un homme sensé les ait proposés sérieusement, si *Diogène de Laërce* ne nous l'assuroit. En voici un échantillon. S'il y a quelque part une tête, vous ne l'avez point; or, il y a quelque part une tête que vous n'avez point; donc vous n'avez point de tête. Et cet autre bien digne de celui-là : si vous dites quelque chose, cela vous passe par la bouche; or, vous parlez d'un charriot; donc un charriot vous passe par la bouche, &c.

Ce Dialecticien s'attacha ensuite à résoudre un argument inventé par *Eubulide*, qu'il appeloit *sorite*. Le but de cet argument étoit de faire voir que l'esprit de l'homme ne parvient jamais à la connoissance du point fixe qui sépare les qualités opposées, ou qui détermine précisément la nature de chaque chose.

J'ai exposé, dans l'histoire de *Chrysippe*, tome III de l'*Histoire des Philosophes anciens*, un exemple du sorite, & j'ai fait voir comment on peut y répondre. Il s'agit de vous faire avouer qu'un seul grain de blé forme un monceau de blé, en vous interrogeant sans cesse de grain à grain, jusques à ce que vous conveniez que le dernier grain forme un monceau de blé. Un homme du monde se moqueroit justement, dit *Bayle*, de pareilles ergoteries: il en appelleroit au sens commun & à ce degré de lumière, qui, dans l'usage de la vie civile, suffit à nous faire discerner en gros le peu, le beaucoup, &c. : mais un Dialecticien de profession, ajoute ce savant Critique, ne pouvoit pas recourir à ce Tribunal. Il étoit obligé de

répondre en forme ; & à moins qu'il ne trouvât une solution selon les règles de l'art, il passoit pour un ignorant. Un Hibernois, qui harceleroit aujourd'hui, par des chicanes de la Dialectique, un Professeur de Logique, & qui seroit payé par cette réponse : *le sens commun, la notoriété publique nous montrent assez que vos conséquences sont fausses*, chanteroit bien haut sa victoire, puisqu'on ne lui auroit répondu pas dans la même forme & avec la même rubrique, avec lesquelles il attaquoit la thèse (*a*).

Chrysippe, qui savoit disputer, crut que le sorite demandoit une solution catégorique. Embarrassé par cette multitude d'interrogations, qui composent cet argument, il se contenta de répondre à un certain nombre d'interrogations, & se tut. On nomma cette invention *la méthode du repos*, & il faudroit l'appeler couper le nœud & non le délier, ou autrement trancher la difficulté & non la résoudre.

On trouve dans *Horace* un sorite trop piquant pour n'en pas faire mention ici. Ce Poëte vouloit se moquer des Admirateurs des anciens ; & voici comment il raisonne. Je me sers de la traduction de M. *de Martignac* : « Que si la » Poésie, ainsi que le vin, devient meilleure » avec le temps, je voudrois bien savoir quel » nombre d'années peut faire valoir un Ou- » vrage. Un Auteur, qui sera mort depuis » un siècle, doit-il être mis au rang des bons » & des anciens Ecrivains, ou bien entre les

(*a*) Voyez le *Dictionnaire de Bayle*, art. *Chrysippe*, note *C*.

» méchans & les nouveaux ? Terminons le » différend par quelque temps limité. Quiconque est Auteur depuis cent années passe » pour ancien & pour excellent : mais celui » qui ne l'est pas à un mois ou à une année » près, à quel rang le mettrons-nous ? Sera-t-il » placé parmi les vieux Poëtes, ou bien parmi » les modernes que notre siècle & nos successeurs ne pourront pas supporter ? Il doit être » mis parmi les anciens, s'il ne lui manque » qu'un mois ou qu'un an. Je me sers de ce » que vous dites ; & comme j'arracherois poil » à poil la queue d'un cheval, j'ôterai un an » & puis un autre, jusqu'à ce que n'en trouvant plus de ce grand nombre, je renverse » votre faux raisonnement, vous qui remontez aux siècles passés, qui n'estimez la vertu » que par les années, & n'admirez rien au » monde que ce qui n'est déjà plus (*a*) ».

Si *Chrysippe* avoit toujours fait des raisonnemens pareils à ceux que je viens d'exposer, il n'eût pas mérité qu'on eût dit de lui que si les Dieux vouloient raisonner, ils se serviroient de sa Dialectique : mais ce Philosophe se distingua par une manière de disputer qui, quoique très-repréhensible, étoit trop ingénieuse & trop utile dans les mauvaises causes pour n'avoir point de partisans.

Elle consistoit à cacher tous les avantages de la cause qu'il combattoit, & tous les endroits foibles de celle qu'il soutenoit, sans oublier

250 ans avant J. C.

(*a*) *Horace, de la traduction de M. de Martignac, avec des remarques*, tome II, page 355.

néanmoins, pour la forme, de proposer quelques objections choisies entre les plus aisées à réfuter. Il y avoit là beaucoup de mauvaise foi & de supercherie ; mais *Chrysippe* prétendoit que le but de la Dialectique devoit être de remporter la victoire à quelque prix que ce fût. Cette méthode ressembloit beaucoup à celle des Sophistes, dont la fin étoit de transformer la moins bonne cause en la meilleure. Cependant ce Philosophe est digne de louange, pour avoir recommandé la tranquillité d'esprit & la paix dans la dispute. Il prêchoit lui-même d'exemple, car il raisonnoit toujours de sang froid, écoutoit paisiblement ce qu'on lui disoit, & répondoit avec beaucoup de douceur.

Chrysippe avoit étudié sous *Zenon* de Cittie : c'est le chef de la secte des Stoïciens, dont on verra la doctrine dans l'histoire de la morale. Ce *Zenon* avoit plus aimé la Dialectique qu'il ne l'avoit cultivée ; car on a écrit qu'il avoit payé deux cents drachmes un sophisme qu'on appeloit *mourant*, & que nous ne connoissons que de nom. Ce qui le dégoûta vraisemblement de l'étude de l'art de disputer, ce fut la crainte d'être exposé à répondre à une multitude de faux raisonnemens dont on accabloit dans ce temps-là ceux qui passoient pour Dialecticiens. Aussi un homme de beaucoup d'esprit, ayant voulu se mêler dans la foule, fut harcelé avec tant de fureur, qu'il crut que le sage ne pouvoit rien connoître ; & que le seul parti qu'il eût à prendre, c'étoit de n'affirmer rien : c'est *Arcesilas*.

Ce n'étoit pas assez de dire cela ; il falloit faire voir que l'homme doit rester dans l'incertitude de toutes choses. A cette fin, il soutint le pour & le contre, & prétendoit prouver que les raisons d'affirmer ne sont pas meilleures que les raisons de nier. Persuadé qu'il avoit fait là une belle découverte, il s'étudia à la développer. Il nia d'abord & affirma la même proposition, se jeta aveuglément à droite & à gauche, & se fit même gloire de ne pas distinguer la différence qu'il y a entre le bien & le mal. Il enseigna donc l'incompréhensibilité ou la catalypsie, & ce fut là le fruit de ses égaremens dans l'art de disputer.

Zenon avoit donné des définitions & des axiomes, qui pouvoient éclairer l'esprit dans la recherche de la vérité : mais *Arcésilas* se moqua de sa méthode, la combattit vigoureusement ; & afin d'y mieux réussir, il renversa les fondemens de toutes les Sciences, & ne voulut pas même assurer qu'il ne savoit rien.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner si cette doctrine étoit un jeu d'esprit d'*Arcésilas*, comme l'ont pensé quelques Historiens, & s'il reprenoit d'une main ce qu'il donnoit de l'autre, parce que cet examen est étranger à l'histoire de la Dialectique. Quelle que fût sa façon de penser, il n'en est pas moins vrai qu'il est l'inventeur de la doctrine de l'incompréhensibilité, & par conséquent du scepticisme, laquelle a été adoptée & soutenue avec tant de chaleur par un Philosophe très-célèbre.

Le premier qui s'appliqua à la faire valoir,

c'eſt *Pyrrhon.* Il trouvoit par-tout des raiſons d'affirmer & de nier ; de ſorte qu'après avoir expoſé le pour & le contre d'une propoſition, il ſe retranchoit à cette déciſion : cela n'eſt pas clair. En un mot, il inventa l'art de diſputer ſur toutes choſes ſans jamais prendre d'autre parti que de ſuſpendre ſon jugement ; de ſorte que ſes diſciples n'ont admis aucune règle de vérité, nul raiſonnement ; ils n'ont rien affirmé, rien défini, rien jugé ; ils ne croyoient point qu'une choſe fût plutôt ceci que cela. Quelques raiſons qu'on leur propoſât, ils en trouvoient de la même force pour ſoutenir le parti contraire. Enfin, ils ſoutenoient qu'il n'y a rien de vrai, & que tout ſe fait par habitude ; & lorſqu'ils avançoient toutes ces propoſitions, ils ne les aſſuroient pas, mais ils le faiſoient ſeulement par eſprit de contradiction.

Voilà les derniers égaremens où conduiſit la Dialectique, ou l'art de diſputer ſans règles & ſans principes. En faiſant uſage des unes & des autres, il eſt aiſé d'anéantir toutes ces ſubtilités. En effet, lorſqu'on dit qu'il n'y a rien de vrai ni de faux, ou cela eſt vrai, ou cela eſt faux. Si cela eſt vrai, il y a donc quelque choſe de vrai, & par conſéquent vous vous trompez quand vous dites qu'il n'y a rien de vrai ni de faux. Si cela eſt faux, vous vous trompez encore en avançant quelque choſe de faux.

Vous vous jetez dans un pareil embarras, quand vous dites qu'il n'y a point de démonſtration ; car, ou les argumens que vous

apportez pour le prouver le prouvent, ou ils ne le prouvent pas : s'ils le prouvent, puiſque prouver par argumens c'eſt démontrer, il faut que vous avouiez qu'il y a des démonſtrations : s'ils ne le prouvent pas, puiſque vous aurez entrepris vainement de prouver qu'il n'y a point de démonſtrations, vous ſerez forcé d'avouer qu'il y a des démonſtrations.

Ce raiſonnement eſt de M. *Huet*, & je ne crois pas qu'on puiſſé y répondre. Il a pourtant tâché de le faire pour ſoutenir le ſcepticiſme, qui fait le ſujet de ſon *Eſſai philoſophique de la foibleſſe de l'eſprit humain.* Il prétend que c'eſt une petition de principes, puiſqu'on prend ce qui eſt en queſtion pour une choſe conſtante ; ce qui revient, ſi on l'en croit, au ſophiſme du ſonge, dont j'ai expoſé ci-devant la ſolution. Mais on peut anéantir tous les ſubterfuges par ce dernier argument. Vous qui aſſurez qu'il n'y a abſolument aucune ſcience, ou vous ſavez ce que vous dites, ou vous ne ſavez pas ce que vous dites. Si vous ne ſavez pas ce que vous dites, pourquoi l'aſſurez-vous ? Si vous ſavez ce que vous dites, vous ſavez donc quelque choſe, qui eſt que vous ne ſavez rien.

En voilà aſſez ſur toutes ces ſubtilités. Terminons donc ici l'hiſtoire de la Dialectique, que la Logique d'*Ariſtote* fit diſparoître ; & contentons-nous de rapporter en finiſſant quelques réflexions du ſavant Auteur de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* (M. *Fleuri*), leſquelles pourront faire ſentir & la fauſſeté des raiſonnemens de la Dialectique, proprement dite, & le danger de s'en occuper.

« Celui qui ne sait que douter ne sait rien, » & n'est rien moins qu'un Philosophe. Les » opinions sont le partage des hommes vul- » gaires, & c'est ce qui les rend incertains & » légers dans leur croyance & dans leur con- » duite, se laissant éblouir par la moindre » lueur de vérité; ou bien ils demeurent opi- » niâtres dans une erreur, faute de sentir les » raisons contraires. La vraie Philosophie nous » apprend à faire attention aux principes évi- » dens, à tirer des conséquences légitimes, & » demeurer inébranlables dans ce que nous » avons reconnu vrai. L'étude, qui accoutume » à douter, est pire que la simple ignorance, » puisqu'elle fait croire, ou que l'on sait quel- » que chose, quoiqu'on ne sache rien, ou » que l'on ne peut rien savoir, qui est le » pirrhonisme, c'est-à-dire la pire de toutes, » puisqu'elle éloigne même de chercher la » vérité ». *Histoire Ecclésiastique*, tome XVII, Disc. V.



HISTOIRE
DE LA
LOGIQUE.

UN Auteur célèbre du dernier siècle a fort bien remarqué qu'il ne parut rien de réglé & d'établi sur la Logique avant *Aristote* (*a*). Ce grand homme, peu satisfait de la méthode dont *Socrate* s'étoit servi pour confondre les Sophistes, pensa qu'il devoit y avoir un art de raisonner par règles & par principes. Dans cette vue, il fonda le vaste fond des pensées de l'homme, pour en connoître la profondeur, & fut assez heureux de découvrir une nouvelle voie par laquelle il parvint à la connoissance de la vérité par l'infaillibilité du *syllogisme*, c'est-à-dire d'un raisonnement composé de trois propositions, telles que les deux premières étant véritables, la troisième qui en découle est nécessairement convaincante, & forme une démonstration. A l'exemple des Géomètres, il voulut que dans les disputes on commençât par définir les termes; qu'on n'en admît aucun qui ne fût défini; qu'on n'employât aucun axiome, aucun principe qui ne fût adopté; & enfin, qu'on ne raisonnât qu'en forme concluante. Par cette méthode, il serroit ses

350 ans avant J. C.

(*a*) Le P. *Rapin*, dans ses *Réflexions sur la Logique*.

adverſaires de près, & les rendoit attentifs & raiſonnables.

Cela n'étoit point du goût des diſciples de *Platon*, qui avoit été auſſi le maître d'*Ariſtote*. Ils aimèrent mieux la manière ordinaire de diſputer ; je veux dire la Dialectique des Sophiſtes, qui, à l'aide des agrémens répandus dans le diſcours, flattoit davantage & l'eſprit & le cœur. Auſſi, bien loin d'approuver l'art de raiſonner, ou la Logique d'*Ariſtote*, ils la décrièrent, comme étant plus propre à perpétuer les diſputes qu'à faire connoître la vérité. Ajoutons à cela que l'ouvrage qu'il compoſa ſur cet art étoit écrit obſcurément. Il ſemble qu'*Ariſtote* a voulu qu'on le devinât, & qu'on produiſît avec lui ſes penſées. C'étoit un travail, & l'eſprit de l'homme eſt naturellement pareſſeux quand il eſt obligé d'arracher beaucoup d'épines ſans appercevoir le fruit qu'elles couvrent. Voilà pourquoi la Logique fut pendant long-temps un problême que peu de gens cherchèrent à réſoudre.

Des ſiècles s'écoulèrent ſans qu'on ſongeât à en faire une étude. Les hommes apprennent de la nature à tirer des conſéquences d'un principe établi, comme le dit fort bien l'Auteur de l'*Hiſtoire critique de la Philoſophie*, tome II. Il ne leur faut point d'étude pour cela. Il eſt vrai que le plus ſouvent ils poſent mal leurs principes, & c'eſt delà que naiſſent tous leurs faux raiſonnemens, & toutes leurs erreurs.

On ne conſulta donc que les lumières naturelles pour établir & prouver de nouvelles opinions, & avec ces armes les Stoïciens ſou-

tinrent hardiment leurs paradoxes & leurs absurdités, comme on l'a vu ci-devant. D'ailleurs, la chasse que les Prêtres de Cérès avoient fait donner à *Aristote*, si je puis m'exprimer ainsi, avoit mis ses ouvrages en discrédit; & ce qui acheva de ruiner les études, ce fut la loi que ces mêmes Prêtres obtinrent de *Sophocle*, pour empêcher que les Philosophes enseignassent publiquement sans une permission expresse du Sénat.

Les Philosophes, indignés de ce procédé, sortirent d'Athènes. Ils laissèrent leurs écrits à la discrétion de leurs adversaires, lesquels en firent un si pernicieux usage, que les livres furent extrêmement rares dans le troisième siècle. *Saint-Augustin*, qui vivoit au commencement du quatrième siècle, en gémissoit souvent, & voyoit avec un chagrin extrême que dans les écoles on n'enseignoit la doctrine des Philosophes que par tradition. Cependant il connoissoit la Logique d'*Aristote*, puisqu'il faisoit usage des dix *catégories* qui forment la partie essentielle de cette Logique. Ce sont diverses classes auxquelles ce Philosophe réduit tous les objets de nos pensées, en comprenant les substances sous la première, & tous les accidens sous les neuf autres : mais les Professeurs les ignoroient; & comme *Saint-Augustin* les leur expliqua, sans leur dire de qui il les tenoit, ils les enseignèrent à leurs écoliers comme une doctrine de ce savant Père de l'Eglise.

330 ans après J.C.

Cette erreur ne subsista pas long-temps. Vers le neuvième siècle, les ouvrages d'*Aristote* commencèrent à se répandre. Deux hommes

900 après J.C.

de lettres, savoir, *Mannon* & *Jean Erigène*, traduisirent & commentèrent quelques-uns de ses Traités. Dans le dixième siècle, plusieurs Professeurs enseignoient ce qu'ils entendoient de sa Logique : mais ce fut vers la fin du onzième siècle qu'on voulut absolument l'expliquer ; & cela donna lieu à l'examen des
1090. règles de l'art du raisonnement. Un Professeur à Tournai, & un autre Professeur à Lille, animés d'un zèle outré pour le progrès des connoissances humaines, formèrent deux partis dans cet examen. Le premier, nommé *Oudart*, prétendit que les choses & non les mots sont l'objet de la Logique. Le Professeur de Lille, qui s'appeloit *Rainbert*, vouloit au contraire qu'il n'y eût point de science des choses, mais seulement des noms. Cette division forma deux sectes qui firent grand bruit dans le monde littéraire. Ceux qui formèrent la secte de *Rainbert* furent appelés *Nominaux*, parce qu'ils ne connoissoient que les noms ; & on donna le nom de *Réalistes* aux sectaires d'*Oudart*, parce qu'il étoit partisan de la réalité, ou parce qu'il vouloit qu'on s'attachât à des choses, & non à des mots.

Voici comment les premiers soutenoient leur doctrine. Il n'y a point de science, disoient-ils, des objets singuliers dont l'existence n'est point nécessaire, & qui dans leurs modalités sont sujets à de perpétuels changemens : ainsi la science ne peut avoir que des idées universelles pour objet. Or ces idées universelles n'existent point ; car l'homme en général, le cercle en général n'existent point dans la nature, mais tel homme, tel cercle déterminés : les noms

feuls font quelque chofe d'univerfel & d'exiftant : ce font donc les noms feuls qui doivent former la fcience de la Logique.

A ces raifonnemens fpécieux, les Réaliftes répondirent que les vertus & les qualités des chofes étoient des réalités, indépendamment des noms & des mots dont on fe fervoit pour les défigner ; & que nos idées de la loi naturelle, de la diftinction du bien & du mal, du plaifir & de la douleur, ont tant de réalité, qu'elles fubjugent nos efprits.

Il étoit difficile de fe tirer de là : mais les Nominaux ne fe rendirent point. Rien n'eft plus dangereux pour les Philofophes, dit fort judicieufement l'Auteur de l'*Hiftoire de l'Univerfité de Paris*, M. *Crevier*, que d'avoir une fois admis un faux principe. Accoutumés à raifonner conféquemment, une première erreur les conduit à d'autres, & enfuite l'entêtement, le defir de triompher, la honte de reculer, les affermiffent dans leurs opinions, & les empêchent d'en appercevoir la fauffeté & le ridicule (*a*).

C'eft ce qui arriva à la fecte des Nominaux, qui, par leurs chicanes, leurs querelles, & on peut ajouter leur fureur, firent un fracas horrible dans les écoles.

Les Profeffeurs de Logique de ce temps cherchoient moins à inftruire leurs écoliers qu'à fe faire admirer & à embarraffer leurs adverfaires par des queftions captieufes, à-peu près femblables à celles des Sophiftes ; ce qui avoit

(*a*) *Hiftoire de l'Univerfité de Paris*, par M. *Crevier*, tome I, pag. 92 & 93.

tellement préoccupé les étudians, qu'ils passoient leur vie à étudier la Logique ; & quelle Logique ! Ceux-ci confondoient les catégories ; ils s'en tenoient à la première catégorie, & y faisoient entrer toutes les autres. Ceux-là faisoient consister toute la Logique dans la doctrine des Universaux. On appelle *Universaux* le genre & l'espèce ; de sorte que l'*universel* est une nature propre & commune ou à plusieurs espèces ou à plusieurs individus. Enfin, les uns & les autres chicanoient sans fin sur les mots & sur la valeur des négations multipliées ; ils ne parloient qu'en termes de l'art, & n'en croyoient que leur raisonnement, lorsqu'ils l'avoient nommé argument. Enfin, ils vouloient traiter toutes sortes de questions, & enchérir toujours sur ceux qui les avoient précédés : c'est du moins ce que nous apprend des études de son temps un Ecrivain également poli & judicieux (*Jean Sarisburi*), qui vivoit au douzième siècle (*a*).

Dans cette confusion générale de toutes les idées, les Nominaux & les Réalistes n'osoient renouveler leur querelle, lorsqu'un certain *Jean*, surnommé le Sophiste, qualification qui ne se prenoit point alors en mauvaise part, voulut ranimer la secte des Nominaux. Il fut secondé par *Rosselin*, Chanoine de Compiegne, & ensuite par le fameux *Abelard*, disciple de celui-ci.

Ce dernier, autant connu dans l'empire de la galanterie que dans celui des lettres,

(a) *Voyez* le cinquième discours de *l'Histoire Ecclésiastique* de M. *Fleuri*, tome XVII.

s'appliqua

s'appliqua entièrement à l'étude de la Logique. Il harceloit tout le monde, lançant ses syllogismes de toutes parts, & cherchant avec ardeur à se signaler contre une thèse. Jamais Chevalier errant ne chercha avec plus d'avidité les occasions de rompre une lance en l'honneur des Dames. Cette comparaison est de *Bayle*. Il disputa principalement avec & contre son Professeur *Champeaux*, sur la nature des Universaux, & cela avec tant d'avantages, qu'il l'obligea de renoncer à son système, qui, selon le célèbre Critique que je viens de citer, étoit celui de *Spinoza* non développé. Cette victoire fit tant d'honneur à *Abelard*, que celui qui avoit cédé sa chaire, lorsqu'il fut nommé Évêque de Châlons, voulut être l'écolier & non le maître d'*Abelard*.

Albert, surnommé le *Grand*, exalta beaucoup la Logique d'*Aristote*. Pour la faire goûter davantage, il fondit le travail obscur de ce Philosophe dans ses propres idées, qui étoient plus obscures encore, & avec cet alliage il forma un gros Traité de Logique que personne n'entendoit. On couroit cependant en foule à ses leçons; & le nombre de ses écoliers s'étant infiniment accru, il fut obligé de prendre une place publique pour le théâtre de sa gloire : c'est celle qu'on nomme *place Maubert*, ou *place de maître Albert*. 1350.

Ce Professeur échauffa tellement l'esprit des étudians en faveur de la Logique, qu'on renferma toute la Philosophie dans cette science; & ce qui est encore plus déplorable, c'est qu'on n'agitoit que des questions, non-seulement inutiles, mais encore puériles & ridicules.

« Ainsi, on examinoit sérieusement & longuement, si un porc, que l'on mène au » marché pour le vendre, est tenu par l'homme » ou par la corde qu'on lui a passé au col. Si » celui qui a acheté la chape entière a acheté » le capuce. Comme deux négations en latin » valent une affirmation, ils jouoient sur les » négations tellement multipliées dans les » phrases, que l'on n'y entendoit plus rien, » & que pour constater le nombre de ces né- » gations, & décider en conséquence si la » proposition étoit affirmative ou négative, il » falloit, dans les disputes, se servir de pois ou » ou de petites féves par le moyen desquels on » les comptoit (*a*) ».

1450. Ce fait est si singulier, que j'ai cru devoir le transcrire, dans la crainte qu'on ne crut que je l'ai altéré en l'abrégeant.

Depuis plusieurs années on n'avoit point entendu parler des Nominaux ; on se flattoit qu'ils n'avoient rien à répliquer aux argumens des Réalistes, & qu'ils s'étoient absolument convertis. On ne s'occupoit donc que des ergoteries de l'école, qui faisoient à la vérité beaucoup de tapage, mais qui ne formoient point un parti, lorsqu'on vit les Nominaux lever la tête, & devenir plus arrogans qu'auparavant.

Dans la nuit du silence, ils s'étoient occupés à adoucir & à mitiger sa doctrine : ils l'avoient réduite à ne reconnoître aucune distinction, si ce n'est quant au nom, entre les attributs

(*a*) *Histoire de l'université de Paris*, par M. *Crevier*, Tome I, page 97.

essentiels des choses, par exemple, entre la sagesse & la bonté de Dieu. Leurs adversaires admettoient au contraire, entre ces mêmes attributs, une distinction *réelle*, quoiqu'elle n'allât pas à diviser la substance.

La question réduite à ces termes étoit devenue si raisonnable & si tranquille, que deux hommes très-célèbres en Philosophie, *Jean d'Ailli & Jean Gerson*, ne firent aucune difficulté de prendre le parti des Nominaux : mais les chefs de cette secte, fiers de la conquête qu'ils venoient de faire, osèrent présenter un mémoire apologétique de leur sentiment; & bien loin de raccommoder leur affaire, ils se perdirent absolument. Dans cet écrit ils faisoient un grand éloge de l'un de leurs chefs, 1475. nommé *Guillaume Ockam*, sans penser que ce savant avoit été censuré en 1340 par l'Université de Paris, pour avoir soutenu qu'*on ne peut avoir de science proprement dite sur ce qui n'est point signe.*

Les Réalistes se prévalurent de cette imprudence; & quoique divisés en deux branches, ils se réunirent pour leur porter les plus rudes coups. Ils sollicitèrent M. *Bochard*, Evêque d'Avranches, & Confesseur du Roi, de faire intervenir l'autorité royale pour anéantir absolument les Nominaux. Ces deux branches étoient formidables : elles étoient formées par les Thomistes & par les Schotistes, deux sectes qui avoient beaucoup de crédit; aussi l'Evêque d'Avranches n'osa pas leur refuser leur demande, quelque ridicule qu'elle parût. Seulement, par décence, il mêla dans l'Ordonnance du Roi Louis XI, quelques

propos de réforme sur la discipline scholastique. Cette réforme consistoit à permettre aux Chanceliers de Notre Dame & de Sainte-Géneviève de continuer à leur volonté les Examinateurs pour la licence-ès-arts, au lieu qu'ils n'avoient ce pouvoir que pour un an.

Personne ne fut la dupe de ce détour. On vit clairement que c'étoit uniquement pour inquiéter les Nominaux que l'Ordonnance du Roi avoit été rendue. Elle approuve & autorise la doctrine d'*Aristote*, d'*Averroës*, d'*Albert-le-Grand*, de Saint *Thomas d'Aquin*, de *Gilles* de Rome, d'*Alexandre* de Halès, de *Schot* & de *Bonnaventure*, tous célèbres Réalistes; & défend au contraire celle de *Guillaume Ockam*, de *Buridan*, de *Pierre d'Ailli*, de *Marcille* & autres, leurs imitateurs & leurs semblables, c'est-à-dire tous les Nominaux.

Le Roi défend encore dans cette Ordonnance d'enseigner dans l'Université les opinions de ces derniers, imposant la peine de bannissement aux contrevenans. Enfin, S. M. entend que tous les Maîtres présens & à venir jurent l'observation de son Ordonnance, & charge le Premier Président du Parlement de Paris de se faire apporter tous les livres des Nominaux, & de les garder sous la main pour en empêcher la lecture.

L'Ordonnance du Roi fut exécutée en toute rigueur. Les Maîtres prêtèrent le serment prescrit : seulement quelques Docteurs mirent quelques restrictions à leur serment. Les livres des Nominaux furent ou remis entre les mains du Premier Président, ou fermés sous des

chaînes dans les bibliothéques, afin qu'on ne pût plus les ouvrir ni les lire.

M. *Crevier*, qui nous instruit de tous ces faits dans son *Histoire de l'Université* (tom. IV, pag. 363 & *suiv.*), rapporte l'extrait d'une lettre trop piquante pour n'en pas faire mention ici. C'est un bel esprit du temps, nommé *Robert Gaguin*, qui l'écrivoit à *Guillaume Trichet*, son ami. « Les Nominaux, dit-il, » comme s'ils étoient infectés de lèpres, sont » bannis & séquestrés de la société des hom- » mes. Leurs livres les plus célèbres sont mis » aux fers. On traite ces pauvres écrits comme » les lions & les ours indomptés, que l'on » assujettit par des chaînes, de peur qu'ils ne » fassent périr ceux qui en approcheroient sans » précaution. Tel est le zèle qu'ont pour l'hon- » neur de leur école les Schotistes & les Tho- » mistes, d'ailleurs divisés par une haine irré- » conciliable ».

Les Nominaux cédèrent à l'orage, & attendirent tout du temps & de la réflexion, bien résolus de faire naître des occasions favorables pour se relever. Après avoir fait diverses tentatives, ils parvinrent enfin à recouvrer leur liberté.

Cette secte avoit plusieurs partisans estimés dans l'Université, qui firent usage de leur crédit & de la considération dont ils jouissoient, pour obtenir dès l'année suivante, c'est-à-dire 1474, un adoucissement à la rigueur de l'Ordonnance, par la liberté qu'on leur accorda de se servir de quelques-uns de leurs livres : mais en 1481 les chaînes furent absolument brisées. *Louis* XI, mieux informé de 1481.

la nature du fait, reconnut que mal-à-propos il s'étoit mêlé d'une dispute scholastique. Pour rétablir les choses dans leur premier état, & laisser aux Réalistes le soin de se défendre eux-mêmes, sans qu'on se prévalût de son autorité, il enjoignit au Prévôt de Paris d'écrire à l'Université que l'intention de Sa Majesté étoit qu'on *décloüât & défermât* tous les livres des Nominaux, *& que chacun y étudiât qui voudroit.*

L'Université acquiesça avec empressement à l'ordre du Roi. La Nation d'Allemagne ne put même contenir le transport de sa joie, & le consigna dans le registre.

Il fut donc permis de nouveau de suivre la doctrine des Nominaux. On tira les livres de leurs chaînes, & tout le monde eut la permission de les consulter & de les lire. Ainsi finit cette grande affaire, qui ne devint telle que par la résistance. Dès que les Nominaux eurent la liberté de parler, les Réalistes se turent; de sorte que, faute de réaction ou de disputant, leur secte s'éteignit, & les Professeurs des Colléges s'occupèrent de questions plus importantes.

La paix fut ainsi rétablie dans les écoles. On ne songea plus ni aux Nominaux ni aux Réalistes; chacun pensa à cet égard comme il voulut. Cette tolérance produisit une intelligence parfaite entre les Professeurs: ils enseignoient la Logique d'*Aristote*, & ils s'accordoient tous en ce point, que cette production de ce grand homme étoit un chef-d'œuvre, un ouvrage divin. C'étoit outrer les choses, car la Logique d'*Aristote* étoit, de leur aveu même, si ténébreuse en plusieurs endroits,

qu'on la comparoit à un certain poiſſon qui jette un ſuc noir, dont il obſcurcit l'eau, afin de ſe ſauver des retz du pêcheur, & ne point laiſſer voir de quel côté il ſe retire. C'eſt ainſi, diſoit-on, que ce ſavant homme, voulant paſſer pour myſtérieux, s'étoit caché à ſes pourſuivans. Ainſi, quoiqu'on eût fait pluſieurs commentaires ſur ſes écrits, les Profeſſeurs, déſeſpérant de pouvoir les entendre, ne dictoient point ſon texte dans les claſſes; ils ſe bornoient à dicter les cahiers qu'ils avoient écrits ſur ſa doctrine.

Cette doctrine étoit établie ſur deux connoiſſances très-embrouillées. La première avoit les univerſaux pour objet, & la ſeconde, les catégories. Par *univerſaux*, *Ariſtote* entend toutes les choſes ſemblables; il donne le nom de *catégories* aux choſes différentes qui ſont dans un même ſujet, & rangées en certains ordres; & il prétend réduire par-là tous les objets de nos penſées, en comprenant toutes les ſubſtances ſous une claſſe, & tous les accidens ſous une autre. Or, la difficulté étoit de connoître toutes les choſes ſemblables : à cette fin, les Commentateurs d'*Ariſtote* s'étoient perdus dans des détails tortueux, qui avoient rendu inintelligibles ces deux parties de la Logique de ce grand Philoſophe. Voici un échantillon de leur galimatias, qu'un Profeſſeur du dernier ſiècle croyoit cependant avoir expliqué avec aſſez de clarté : c'eſt *Louis de Leſclache*, lequel paſſoit pour un homme très-ſavant, & que M. *Sorel* appelle célèbre dans ſa *Bibliothéque Françoiſe*, page 28. Il eſt queſtion de la

substance & de son essence, & là-dessus M. *de Lesclache* dit :

« Il n'y a rien dans la substance qui ait » moins d'essence que la substance, c'est-à-» dire qu'il n'y a rien dans la catégorie de la » substance qui ait moins d'essence que la » dernière chose qui s'y rencontre, qui est » exprimée par le mot de substance. Nous » pouvons dire aussi qu'il n'y a rien dans la » substance qui soit moins substance que la » substance ». Voyez la *Philosophie divisée en cinq parties, par Louis de Lesclache*, 1548, page 87.

L'Auteur sent bien que cela n'est pas clair. Pour le rendre tel, il fait les plus grands efforts de tête : il suppose que la substance première est plus substance que la seconde, parce que la substance première soutient les accidens par elle-même, & que la seconde ne les soutient que par le moyen de la première, &c.

Tout le reste de ses éclaircissemens est aussi lumineux ; & M. *de Lesclache* avoit profité des commentaires de plusieurs Professeurs sur la Logique d'*Aristote* : qu'on juge par-là du travail de ces Messieurs. Plusieurs d'entr'eux s'applaudissoient d'avoir trouvé des termes nouveaux, comme *entités mondales, distinction du lieu interne & externe*, &c. que personne n'entendoit, & qui cependant étoient, selon eux, très-significatifs. Fiers de leurs découvertes, ils s'arrogeoient des titres de *Docteur profond*, de *Docteur subtil*, de *Docteur merveilleux*, &c. suivant qu'ils s'imaginoient avoir plus ou moins approfondi ou éclairci la matière.

Ces titres tranquillisoient apparemment l'esprit de ces Maîtres des études ; & quoiqu'à genoux aux pieds de la statue d'*Aristote*, ils croyoient mériter des autels. Heureusement, pour le bonheur du genre humain, un homme de génie vint troubler ce triomphe & cette fausse gloire. C'étoit *Ramus*. L'étude qu'il fit de la Philosophie d'*Aristote* le conduisit à cette étrange proposition, qu'il n'y avoit rien de vrai dans toute sa doctrine. Dans son acte de réception pour le degré de Maître-ès-Arts, il s'engagea à soutenir le contre-pied d'*Aristote* sur tout ce qu'on voudroit lui objecter. Cette entreprise étoit trop téméraire pour ne rien dire de plus. Quelque repréhensible que fût la Logique de ce Philosophe, à laquelle il en vouloit particulièrement, il falloit du moins en excepter le syllogisme, qui est assurément une belle invention : cependant *Ramus* n'y eut point égard ; & en cela il eut grand tort. Mais les Aristoteliciens en eurent davantage de le citer devant le Lieutenant-Criminel, comme s'il eût commis quelque meurtre, au lieu de le combattre par des raisons. Le motif de leur plainte étoit qu'en condamnant *Aristote* il sappoit tous les fondemens de la Religion. Ce qui mit le feu dans cette querelle, ce furent deux livres que notre anti-Aristotelicien publia, l'un intitulé, *Animadversiones in Dialecticam Aristotelis*, c'est-à-dire, *Remarques sur la Logique d'Aristote*, & le second sous le titre *d'Institutiones Dialecticæ*, [*Institutions de Logique*]. Le premier contenoit une réfutation rigoureuse de la Logique d'*Aristote* ; & dans les Institutions de Logique, il donnoit une

nouvelle méthode, où il n'employoit ni les universaux, ni les catégories.

L'ordre eût voulu, dit *Bayle*, que les Profeſſeurs de Paris, qui admiroient *Ariſtote*, euſſent réfuté, par des écrits & par des leçons, les livres de *Ramus* ; mais la paſſion ne raiſonne pas : on trouva qu'il étoit plus aiſé de crier que de répondre. On vouloit d'abord que la cauſe fût portée au Châtelet ; mais on eſtima qu'une affaire d'une ſi grande importance devoit être jugée par le Parlement ; c'eſt ce qui pouvoit arriver de mieux à *Ramus*. En effet, ce Tribunal ſuprême commençoit à l'examiner ſelon les formes, & cet examen effraya les Profeſſeurs, qui vouloient qu'on condamnât *Ramus* ſans l'entendre : auſſi, par leurs intrigues, ils firent évoquer l'affaire au Conſeil du Roi, où ils ſe flattèrent d'être juges & parties.

43. Ce fut un Profeſſeur, nommé *Antoine Govea*, qui préſenta contre *Ramus* une requête au Conſeil : ſur cette requête le Roi ordonna : « que *Maître Antoine de Govea*, qui s'étoit » préſenté à impugner & débattre leſdits livres, » & ledit *Ramus*, qui les ſoutenoit & défendoit, éliroient & nommeroient de chacun » côté deux bons & ſemblables perſonnages, » connoiſſant les langues Grecque & Latine, » & expérimentés en Philoſophie ».

Enſuite de cette Ordonnance, *Govea* & *Ramus* choiſirent chacun deux perſonnes, & S. M. en nomma une cinquième pour balancer les deux partis. On diſputa beaucoup, on ne s'accorda point, & les deux partis ſe ſéparèrent ſans rien conclure. Cependant, malgré cette indéciſion, le Conſeil décida « que ledit *Ramus*

» avoit été téméraire, arrogant & impudent
» d'avoir réprouvé & condamné le train & art
» de Logique, reçu de toutes les Nations,
» que lui-même ignoroit, & que par ce qu'en
» son livre des animadversions il reprenoit
» *Aristote*, étoit évidemment connue, & ma-
» nifeste son ignorance : voire qu'il avoit
» mauvaise volonté de tant qu'il blâmoit plu-
» sieurs choses. Et en somme ne contenoit
» sondit livre des animadversions que tous
» mensonges, & une manière de médire tel-
» ment qu'il sembloit être le grand bien &
» profit des lettres & sciences, que ledit livre
» fût du tout supprimé : semblablement l'autre
» dessus dit, intitulé *Dialecticæ institutiones*,
» comme contenant plusieurs choses fausses &
» étrangères ».

En conséquence de ces qualifications, le Roi condamne & abolit les deux livres de *Ramus*, savoir, les Animadversions ou remarques sur la Logique d'*Aristote*, & les Institutions de Logique, & défend à *Ramus* « de
» de ne plus lire lesdits livres, ne les faire
» écrire, copier, publier, ne semer en aucune
» manière, ne lire en Dialectique (ou Logi-
» que) ne Philosophie, en quelque manière
» que ce soit, sans notre expresse permission :
» aussi de ne plus user de telles médisances &
» invectives contre *Aristote*, &c. ».

Quel étoit donc enfin le crime de *Ramus*, pour sévir contre lui avec tant de rigueur ? Ce Savant soutenoit que sa Logique étoit imparfaite, parce qu'elle ne contenoit ni division ni définition. Ses adversaires prétendoient

que la Logique pouvoit être parfaite ſans cela. Ce fut-là l'objet des débats entre les arbitres de cette grande affaire, leſquels ſe retirèrent ſans rien conclure : ſeulement les ennemis de *Ramus* prévinrent tellement l'eſprit du Roi, par de faux rapports, qu'ils obtinrent la condamnation qu'on vient de voir.

Les Ariſtoteliciens furent ſi contens de ce triomphe, qu'ils ne purent contenir leur joie. Ils firent plus de fracas, à proportion, dit *Bayle*, que les Princes les plus faſtueux n'en affectent après la priſe d'une grande ville, ou après le gain d'une bataille très-importante. Ils firent imprimer le jugement en Latin & en François, & le firent afficher dans toutes les rues de Paris, & dans tous les lieux de l'Europe où ils purent l'envoyer. Pour célèbrer leur victoire avec plus d'éclat encore, ils composèrent des pièces de théâtre avec un grand appareil de ſpectacle, dans leſquelles *Ramus* fut bafoué de toutes les manières, au milieu des acclamations & des applaudiſſemens des Ariſtoteliciens. Enfin la Sorbonne voulut le faire chaſſer du Collége de Preſle, dont il étoit Principal; mais le Parlement s'y oppoſa, & par un Arrêt que cette Cour rendit à cet effet, elle le maintint dans ſa principalité.

Cependant, pour obéir aux ordres du Roi, *Ramus* fut obligé de ſe taire ſur la Philoſophie d'*Ariſtote*; il ne répondit pas même aux écrits qu'on publioit contre lui, & ſe mit au-déſſus des inſultes & des railleries dont on ne ceſſoit de l'accabler dans ſon Collége.

Cette contrainte dura quatre ans. Au bout

de ce temps il recouvra la liberté de sa plume & celle de sa langue, mais il n'en fit point usage impunément.

La première fois qu'il expliqua sa Logique, ses ennemis n'oublièrent rien pour lui faire perdre patience; & pour le contraindre à abandonner sa leçon, ils le sifflèrent, le huèrent, & battirent des mains & des pieds. Cela ne le déconcerta point. Il s'arrêtoit de temps en temps jusqu'à ce que les cris eussent cessé, & achevoit ainsi sa leçon à plusieurs reprises. Cette fermeté étonna fort ses adversaires, qui le laissèrent enfin tranquille. On lui fit les mêmes insultes à Heildeberg, & avec aussi peu de succès, lorsqu'avec la permission du Roi il alla en cette ville pour laisser éteindre le feu de la guerre civile qui désoloit alors la capitale du royaume. C'étoit en l'année 1568.

Ce qui choquoit sur-tout les Logiciens dans la doctrine de *Ramus*, c'est qu'il censuroit vivement *Aristote* pour avoir traité des *lieux*, c'est-à-dire certains chefs généraux auxquels on peut rapporter toutes les preuves dont on se sert dans les raisonnemens, après avoir donné les règles des syllogismes ou argumens, parce que, disoit *Ramus*, on doit trouver la matière avant que de penser à la disposer; mais tout cela ne valoit pas la peine de se mettre tant en colère.

Ni la Logique d'*Aristote*, ni celle de *Ramus*, ni celle des Scholastiques, n'étoient pas propres à conduire l'esprit dans la recherche de la vérité. Le Philosophe d'Athènes, avec ses universaux & ses catégories, avoit embrouillé cette

partie de la Philosophie qu'on appelle la *clef des Sciences* : *Ramus* s'étoit perdu dans le nombre des divisions & sous-divisions de ses Institutions de Logique : & les Scholastiques, par l'usage qu'ils faisoient des mots mal choisis, ou, si j'ose le dire, pédantesques, pour faciliter la pratique de la combinaison des argumens, ou la disposition des propositions qui les forment, savoir, la majeure, la mineure, la conséquence, employoient ces mots, dont chacun désignoit une combinaison : *Barbara celarent Darii*, *Ferio*, *Baralipton celantes*, *Dabitis*, *Fatesmo*, *Frisesemorum*, *Bocardo*, *Ferison*, &c. &c. De sorte que, suivant la disposition des trois propositions du syllogisme, on disoit : cet argument est *in Barbara*, tel autre *in Bocardo*, celui-ci *in Baralipton*, celui-là *in Frisesemorum*, &c.

Pour justifier la barbarie de ce langage, on disoit que ces mots ont cela de commode, qu'on marque clairement par un seul mot une espèce de syllogisme qu'on ne pourroit faire entendre autrement que par un long discours. Cela peut être ; mais ne pouvoit-on point choisir des mots plus doux à l'oreille ? & n'y a-t-il pas du ridicule à avoir assemblé des termes aussi mal sonnans que ceux que je viens de transcrire ? Aussi plusieurs personnes s'en moquèrent ; & le fameux *Molière*, dans la vue sans doute d'engager les Professeurs à les réformer, les a raillés, ce semble, avec autant d'agrément que de justice.

Dans le Bourgeois Gentilhomme, M. Jourdain (c'est le Bourgeois), veut apprendre la Logique, & il demande ce qu'on entend par

ce mot, à quoi son maître de Philosophie répond, que la Logique enseigne les trois opérations de l'esprit : « La première, la seconde » & la troisième. La première est de bien concevoir par le moyen des universaux : la seconde de bien juger par le moyen des catégories, & la troisième de bien tirer des » conséquences par le moyen des figures *Barbara*, *Celarent*, *Darii*, *Ferio*, *Baralipton*, » &c. ». Ces mots effrayent M. Jourdain ; il les trouve trop rébarbaratifs, & cette Logique ne lui revient point.

L'Auteur de *l'Art de penser* a voulu justifier l'usage de ces mots : il n'y a rien de ridicule, dit-il, dans ces termes, pourvu qu'on n'en fasse pas un trop grand mystère, & il trouve très mauvais qu'on fasse des railleries à cet égard. On peut répondre à M. *Nicole* que le ridicule n'est point dans les mots, mais dans leurs consonnances, qui semblent annoncer un mystère, quoiqu'il n'y en ait point effectivement.

Par exemple, on ne peut disconvenir que le même *Molière* n'ait reprit, avec justice, dans la comédie de la Comtesse d'Escarbagnas, l'assemblage des mots, qui forment la première règle de *Jean Despautère*; savoir, *omne viro soli, quod convenit esto virile, omne vi....* & Madame d'Escarbagnas avoit quelque raison de dire au Précepteur de son fils, fi, M. Bobinet, quelles sotises est-ce que vous lui apprenez-là ? C'est qu'en effet, cette règle de *Jean Despautère* pouvoit être mieux énoncée.

Bien loin de s'offenser de ces plaisanteries, les Aristotéliciens ne faisoient qu'en rire : ils se regardoient même invulnérables ; mais l'il-

lustre *Gassendi* ayant examiné la Philosophie d'*Aristote*, & particuliérement sa Logique, publia un ouvrage qui les détrompa. Il parut sous le titre d'Exercices paradoxals contre la
1610. Philosophie d'*Aristote*, dans lesquels on réfute les fondemens de sa Logique. Ni les universaux, ni les catégoriques, ni les règles, ni la méthode d'*Aristote* ne sont épargnés dans cet ouvrage. *Gassendi* blâme tout sans aucun ménagement. A peine eût-il paru, que les Aristotéliciens n'eurent plus envie de rire : ils sentirent combien étoient terribles les coups qu'on leur portoit. L'allarme fut générale dans toutes les écoles. On y sonna en quelque sorte le tocsin, pour crier bien fort au visionnaire, à l'impie. *Gassendi* n'aimoit pas le bruit : il préféroit la tranquillité & la paix à la réputation & à la gloire. Il se souvenoit aussi de ce que *Ramus* avoit souffert pour avoir soutenu son dire contre *Aristote* : il aima donc mieux abandonner son ouvrage, en le renfermant dans le silence, que de s'exposer à de fâcheuses persécutions.

Les Scolastiques fiers de ce silence, le prirent pour une défaite. Comme ils avoient sonné la charge, ils sonnèrent leur victoire. Leur joie ne fut pas cependant de longue durée. Au défaut de *Gassendi*, le grand *Descartes* se présenta au combat, & ce fut avec des armes si terribles, qu'il fit plier la phalange Aristotélicienne.

Étant au collége, âgé seulement de 14 ans, il reconnut que les syllogismes, & en général que toute la Logique des Scholastiques, servoient bien moins à apprendre les choses qu'on veut savoir, qu'à expliquer aux autres celles

que

que l'on sait, ou même à parler sans jugement de celles qu'on ignore. L'Auteur de l'Art de penser convient, que de mille jeunes gens qui apprennent la Logique, il n'y en a pas dix qui en sachent quelque chose après avoir achevé leur cours. La cause de cet oubli ou de cette négligence, est, selon cet Auteur, que toutes les matières de la Logique, étant d'elles mêmes très-abstraites & très-éloignées de l'usage, on les joint encore à des exemples peu agréables, & dont on ne parle jamais ailleurs (1).

Mais le plus grand défaut de la Logique scholastique, c'est qu'elle ne fournit pas de moyens assez convaincans pour découvrir une erreur, ou pour affirmer une vérité. Un homme de génie se mocque des meilleurs syllogismes, lorsqu'il veut soutenir une mauvaise cause, & il trouve des raisonnemens qui les mettent en défaut.

Peu de personnes ignorent ce qui arriva au Cardinal *du Perron.* Ce Savant fit un jour, en présence d'*Henri III*, un beau discours contre les Athées. Ce Prince, qui l'avoit écouté avec plaisir, le loua d'avoir prouvé l'existence de Dieu par des raisons si solides. *Du Perron* lui répondit sur le champ, que si Sa Majesté vouloit lui donner audience le lendemain, il prouveroit le contraire par d'aussi forts raisonnemens. On a écrit qu'*Henri III* fut indigné de cette proposition, qui n'étant qu'un jeu d'esprit, ne méritoit pas d'être traitée si rigou-

(1) *La Logique ou l'Art de penser*, troisième édition, page 36.

reusement. Aussi, sans s'y arrêter, le Pape *Paul V* disoit quelquefois à ceux qui lui en parloient : « Prions Dieu qu'il inspire le Car-» dinal *du Perron*, car il nous persuadera tout » ce qu'il voudra ».

C'est ce qu'on pouvoit dire encore avec plus de vérité du grand *Descartes*. Ce Philosophe s'étant trouvé à une nombreuse assemblée, composée de ce qu'il y avoit de plus distingué à Paris, soit en Savans d'état, soit en personnes qualifiées, un homme d'esprit, nommé M. *de Chandoux*, exposa dans un beau discours des sentimens nouveaux sur la Philosophie, & les fit valoir avec tant d'art, qu'on les jugea très-solides, & que le discours fut universellement applaudi. *Descartes* fut peut-être le seul qui ne donna pas de marques éclatantes de son approbation. Le Cardinal *de Perusse*, l'un des auditeurs, s'en apperçut, & fut curieux de savoir ce qu'il pensoit de ce qu'il venoit d'entendre. *Descartes* se défendit d'abord de ne pouvoir répondre après les éloges qu'on lui avoit donné ; mais, étant pressé de s'expliquer librement, il avoua qu'il croyoit que dans le discours de M. *de Chandoux* la vraisemblance occupoit la place de la vérité. Il ajouta qu'il n'étoit pas difficile de faire passer le faux pour le vrai & le vrai pour le faux à la faveur d'un long raisonnement.

Pour prouver ce qu'il avançoit, il demanda à l'assemblée que quelqu'un de la compagnie lui proposât telle vérité qu'il lui plairoit, & qui fut du nombre de celles qui paroissent le plus incontestables : on le fit, & avec douze argumens tous plus vraisemblables l'un que

l'autre, il prouva à la compagnie qu'elle étoit fausse. Il pria ensuite qu'on lui proposât une fausseté ; & par le moyen d'une douzaine d'autres argumens, il la fit reconnoître pour une vérité plausible (1).

Etonnée de cette manière de se jouer de la vérité, toute l'assemblée demanda à *Descartes* s'il n'y avoit pas de moyen propre à conduire l'esprit, par la force du raisonnement, à la connoissance réelle de la vérité ; & *Descartes* répondit qu'il n'en connoissoit point d'autre que celle qu'on tire des Mathématiques ; & qu'il avoit composé une méthode par laquelle il éprouvoit la vérité ou la fausseté d'une proposition ; de façon qu'il connoissoit d'abord si la proposition étoit possible ou non, & qu'ensuite il résolvoit infailliblement la difficulté de cette proposition. 1610.

Quatre principes forment le fondement de cette méthode. 1°. Ne tenez pour vrai que ce qui est évident. 2°. Divisez les choses pour les connoître. 3°. N'omettez rien dans ce que vous divisez. 4°. Conduisez vos pensées par ordre, en commençant par les objets les plus simples.

Un Métaphysicien très-célèbre, le P. *Mallebranche*, a développé ces principes pour en rendre la pratique plus aisée & plus sûre. Il veut que l'on conserve toujours l'évidence dans les raisonnemens ; qu'on ne raisonne que sur des sujets dont on a des idées claires ; qu'on commence par les choses les plus simples & 1670.

(1) Voyez *l'Histoire de Descartes*, dans le tome 3 de *l'Histoire des Philosophes modernes*.

les plus faciles, & qu'on s'y arrête longtemps avant que d'entreprendre la recherche des plus composées & des plus difficiles ; que l'on conçoive clairement l'état de la question qu'on veut résoudre, & qu'on découvre par quelque effort d'esprit une ou plusieurs idées moyennes qui puissent servir comme de mesure commune pour reconnoître, par leur moyen, les rapports qui sont entr'elles (1).

Tout cela est merveilleux pour se conduire sûrement dans la recherche de la vérité : mais on n'apprend pas par-là à faire de bons raisonnemens, & à démêler les faux des mauvais. Afin de raisonner, il faut donc avoir recours à un autre moyen ; & ce moyen le voici, suivant un grand Philosophe de ce siècle (M. *Wolf*).

Une proposition est vraie lorsqu'elle peut
1720. être démontrée, c'est-à-dire, lorsqu'on peut en prouver la vérité par une chaîne de raisonnemens dont les deux premières parties, savoir, la majeure & la mineure, sont ou des définitions, ou des axiomes, ou des expériences incontestables : ce qui ramène la Logique à la méthode des Géomètres, à leur démonstration, qui sont des raisonnemens convaincans & invincible. Car une démonstration est une preuve déduite de principes certains & évidens, par laquelle la vérité d'une proposition est établie d'une manière incontestable. Une proposition démontrée est si immédiatement déduite des principes ou des axiomes

(1) Voyez l'Histoire de *Mallebranche*, dans le t. I. de *l'Histoire des Philosophes modernes*.

qui en sont les fondemens, qu'elle devient principe ou axiome elle-même (1). Et voilà quelle doit être la forme du vrai syllogisme, & par conséquent de la Logique.

(1) *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, art. *Démonstration*.



HISTOIRE DE L'ONTOLOGIE.

On appelle *être* ce qui peut exiſter, ce à quoi l'exiſtence ne répugne point; il eſt oppoſé au *rien*, qui eſt l'impoſſible, ou ce qui ne peut pas exiſter, ou ce qui implique contradiction. Les Chaldéens admettoient trois ſortes d'êtres, celui qui n'a point commencé, qui ne finira point: c'eſt Dieu. Les êtres qui ont commencé & qui ne doivent point finir, tels que les Anges, les Démons, & les êtres qui ont commencé & qui finiront, ce ſont les hommes, les animaux, les plantes, &c.

Quoique les Sages de la Grèce connuſſent la Philoſophie des Chaldéens, il ne s'en occupèrent pas: ils ne s'attachèrent qu'à la morale. *Zénon* d'Elée fut le premier Philoſophe Grec qui étudia la nature de l'Être, & ſes études le conduiſirent à n'en point reconnoître. S'il y a un Être, dit-il, il eſt indiviſible; car l'unité ne ſauroit être diviſée: or ce qui eſt indiviſible n'eſt rien; car il ne faut point compter entre les êtres ce qui eſt de telle nature qu'étant ajouté à un autre il ne produit point d'augmentation, & qu'étant retranché d'un autre il ne cauſe point de diminution; donc, conclud *Zénon*, il n'y a point un Être.

Ce raisonnement est très-ridicule. *Zénon* met en fait ce qui est en question. C'est le sentiment d'*Aristote*. Ce Philosophe pensoit bien différemment : il reconnoissoit plusieurs sortes d'êtres, qu'il réduisoit à une seule *substance*, c'est-à-dire, à tout ce qui peut exister en soi-même & par soi. Selon lui la substance est susceptible de neuf modifications ou modes : le *mode* est une manière d'exister de la substance.

Les Scholastiques reconnurént encore l'accident dans l'être ; & ils appellèrent *accident* ce qui peut être ou ne pas être dans un sujet sans en détruire la nature. Plusieurs d'entr'eux admirent une distinction réelle entre la substance & ses accidens. D'autres soutinrent qu'il y avoit des accidens dont la distinction n'étoit pas réelle, & qui ne pouvoit pas subsister hors de la substance : ils donnèrent même le nom de *modes* à ces accidens : mais *Gassendi* & *Descartes* nièrent absolument que l'accident fût séparable de telle manière du sujet qu'il pût subsister depuis sa séparation, & confondirent les accidens avec les modes ou modifications. C'étoit le sentiment de *Spinosa*, qui a voulu qu'il n'y eut qu'une substance dans le monde susceptible de modifications, laquelle en se modifiant forme tous les êtres particuliers.

Pour se former l'idée d'un Être, il faut y concevoir des qualités qui ne se répugnent point l'une à l'autre. On donne le nom d'*attribut* à ces qualités essentielles, dont les principales sont la *nécessité* & la *contingence*. Un être *contingent* est celui qui existe tellement qu'il pourroit ne pas exister, & il est *nécessaire*

quand son existence est dans son essence même. Cette essence est très-différente des attributs : ceux-ci sont déterminés par les qualités de l'être, au lieu que l'essence n'est déterminée par aucune propriété : c'est elle qui constitue la possibilité de l'être ; de sorte que l'essence étant ce qu'on conçoit de primitif dans un être, cet être est possible par son essence. Ainsi la possibilité intrinsèque d'un être constitue toute son essence : connoître cette possibilité intrinsèque, c'est dont connoître son essence (1).

La possibilité ne constitue pas cependant l'existence d'un être ; il faut encore un supplément à cette possibilité. *Leibnitz* l'appelle la *raison suffisante* de l'être. Pour donner l'explication de ce mot, ce Philosophe définit le possible & l'impossible. L'impossible est, dit-il, ce qui implique contradiction, & le possible est ce qui ne l'implique point. Il appelle *contradiction* l'affirmation & la négation d'une même chose en même-temps.

De cette définition de la contradiction, *Leibnitz* en forme un principe, un axiome, qu'il regarde comme le fondement de toute certitude dans les connoissances humaines ; car si on pouvoit accorder une fois que quelque chose peut exister & ne pas exister en même-temps, il n'y auroit plus aucune vérité.

C'est par lui que tous les êtres nécessaires existent, c'est-à-dire, que ce principe suffit pour tous les êtres dont l'existence est dans leur essence même, comme je l'ai dit ci-devant :

(1) Voyez l'histoire de *Wolf*, dans le quatrième vol. de l'*Histoire des Philosophes modernes*.

mais lorſqu'il s'agit des êtres contingens, il faut un autre principe de leur exiſtence, & ce principe eſt la *raiſon ſuffiſante ;* c'eſt la raiſon de ſon exiſtence. Sans ce principe, on ne pourroit pas ſavoir comment les êtres ont pu être produits ou par haſard ou par rien. Il n'y a point d'effets ſans raiſon ſuffiſante, & cette raiſon eſt dans leur cauſe ; & la raiſon ſuffiſante des cauſes, celle de l'exiſtence du monde, eſt dans Dieu. Tous les hommes ſuivent naturellement ce principe ; car il n'y a perſonne qui ſe détermine à une cauſe plutôt qu'à une autre, ſans une raiſon ſuffiſante, qui lui faſſe voir que cette choſe eſt préférable à l'autre.

Ainſi, il faut qu'il y ait dans tout ce qui exiſte quelque choſe par où l'on puiſſe comprendre pourquoi ce qui eſt a pu exiſter. L'état dans lequel un être ſe trouve doit avoir ſa raiſon ſuffiſante pourquoi il ſe trouve dans cet état plutôt que dans tout autre.

Mais ſi les hommes ne font rien ſans une raiſon ſuffiſante, & ſi tous les êtres ont la raiſon ſuffiſante de leur état actuel, l'Être des êtres (Dieu), étant le plus parfait de tous les êtres, n'a rien fait & ne fait rien ſans une raiſon ſuffiſante qui détermine ſes actions. Il a donc eu une raiſon pour créer le monde ; & comme parmi tous les mondes poſſibles, le meilleur eſt le plus parfait, cette raiſon a dû le déterminer dans la création de celui-ci ; car ſa perfection eſt la raiſon ſuffiſante de ſon exiſtence. En un mot rien ne ſe fait ſans cauſe ; & Dieu a fait en tout le meilleur, parce que s'il ne l'avoit pas fait comme meilleur, il n'eût pas eu raiſon de le faire.

Avant que d'analyser les autres propositions ou principes, comme les Leibnitiens les appellent, je dois rendre compte de l'accueil que les Philosophes firent à cette idée singulière de déterminer la volonté de Dieu.

Suivant *Newton*, Dieu étant infiniment libre & infiniment puissant, n'a d'autre raison de ses actions que sa seule volonté. Si les planettes tournent d'Occident en Orient, plutôt que dans le sens contraire; si les êtres sont en telle quantité & en telle situation plutôt qu'en telle autre; enfin, si ce monde-ci est tel qu'il est, sa volonté en est la seule raison.

Clarke, zélé disciple de *Newton*, & grand Métaphysicien, venoit confirmer la doctrine de son maître par des raisonnemens fort pressans. Dieu étant libre, toutes choses lui sont indifférentes, & il n'y a point de meilleur dans les choses indifférentes. Et sur ce que les Leibnitiens répondoient qu'il n'y a point de choses indifférentes, *Clarke* formoit d'autres objections. Vous faites de Dieu, leur disoit-il, un être qui agit par nécessité, & par conséquent un être qui n'est plus Dieu. Votre Dieu, répliquoit *Leibnitz* à *Clarke*, est un ouvrier capricieux, qui se détermine sans cause, sans motif, sans raison suffisante. La volonté de Dieu est la raison, s'écrioit le disciple de *Newton*; & *Leibnitz* disoit que cette raison étoit précisément la raison suffisante.

Cette dernière réponse lui parut si victorieuse, qu'il ne songea plus qu'à satisfaire aux objections qu'on pourroit lui faire pour combattre son systême ou sa doctrine de l'optimisme; je veux dire de la bonté, de la per-

fection de l'univers. Ses objections étoient fondées sur les maux infinis qu'il y a dans ce monde. Comment est-il possible que le mérite soit persécuté & le vice récompensé dans le meilleur monde ? Comment dans ce monde tant d'honnêtes gens sont-ils accablés de maux, tandis que tant de coquins jouissent de toutes les sortes de prospérités ? Pourquoi ? Parce qu'ils entrent, disoit *Leibnitz*, dans la meilleure suite des choses possibles, & dont ils ne pourroient être détachés, sans ôter quelques perfections au tout ; car tout l'univers est tellement lié, que le moindre événement tient à une infinité d'autres. La volonté générale de Dieu va sans doute au bien & à la perfection de chaque être en particulier ; mais sa volonté conséquente, qui est le résultat de toutes ses volontés antécédentes, & qui peut seule s'exécuter, va au bien & à la grande perfection du tout, à laquelle la perfection de chaque partie doit céder (1).

Ainsi, si on trouve qu'il y a du mal dans ce monde, c'est que le mal entre dans la composition du meilleur des mondes, qu'il y est nécessaire pour procurer le bien. C'est ce qu'a rendu avec autant de force que d'agrément le célèbre *Pope* dans son *Essai sur l'homme.* Il fait voir dans la première épître de cet *Essai*, que l'union, le bonheur, la conservation de tous les êtres, & même de l'univers, dépendent de l'ordre, de la gradation & de la subordination qui règnent entre eux & entre

(1) Voyez les *Institutions de Physique*, pages 49, 50 & 51.

toutes les parties qui forment l'univers ; que le moindre dérangement dans une de ses parties entraîneroit la destruction du tout ; que tout ce qui est, est bien, & que l'homme est aussi heureux, aussi parfait qu'il peut l'être : ainsi il conclut & finit son épître par ces beaux vers :

La Nature n'est pas une aveugle puissance ;
C'est un art qui se cache à l'humaine ignorance.
Ce qui paroît hasard est l'effet d'un dessein,
Qui dérobe à tes yeux son principe & sa fin.
Ce qui dans l'univers te révolte & te blesse
Forme un parfait accord qui passe ta sagesse.
Tout désordre apparent est un ordre réel ;
Tout mal particulier un bien universel :
Ainsi, malgré tes sens, malgré leur imposture,
Conclus que TOUT EST BIEN dans toute la Nature. (1).

Cet éloge de l'optimisme, ou du principe de la raison suffisante, n'est pas suspect. Il est d'un savant Anglois, grand admirateur de *Newton*, & justement estimé de ses compatriotes. C'est assurément le triomphe de *Leibnitz*. Il est vrai que l'illustre Auteur de *Candide* croit avoir de bonnes raisons pour croire que *tout n'est pas au mieux ;* mais ses preuves sont plus ingénieuses que solides ; & comme l'optimisme n'a été que le canevas de son roman, il faut prendre ce livre tel qu'il est, le lire, s'en amuser, & s'en tenir là. Je reprends donc la suite du principe de la raison suffisante.

J'ai dit ci-devant que la raison suffisante de l'état d'un être se trouve dans son état an-

(1) *Essai sur l'homme*, par *Pope*, & traduit en vers François par M. l'Abbé *Duresnel*.

técédent : or cet état antécédent contenoit donc quelque chose qui a fait naître l'état actuel, qui l'a suivi ; en sorte que ces deux états sont tellement liés ensemble, qu'il est impossible de mettre un autre état entre deux ; car s'il y avoit un état possible entre l'état actuel & celui qui l'a précédé immédiatement, la nature auroit quitté le premier état sans être encore déterminée par le second à abandonner le premier : il n'y auroit donc point de raison suffisante pourquoi elle passeroit plutôt à cet état qu'à tout autre possible. Ainsi aucun être ne passe d'un état à un autre, sans passer par les états intermédiaires ; de même que l'on ne va point d'une ville à une autre sans parcourir le chemin qui est entre deux. Cette règle s'observe exactement dans la nature, & on l'appelle *loi de continuité*.

A ce raisonnement, qui est de l'Auteur des *Institutions de Physique*, j'en ajouterai un autre qui est plus lumineux : il est du célèbre *Jean Bernoulli*, père, un des plus grands Philosophes qui ait illustré l'humanité. Un ordre éternel & immuable est établi, dit-il, depuis la création de l'univers, qu'on peut appeler *loi de continuité*, en vertu de laquelle tout ce qui s'exécute s'exécute par des degrés infiniment petits. Aucun changement ne peut se faire par sault [*natura non operatur per saltum*]. « Rien ne » peut passer d'une extrémité à l'autre sans » passer par tous les degrés du milieu. Et quelle » connexion concevroit-on entre deux extré- » mités opposées, indépendamment de toute » communication de ce qui est entre deux, si » la nature pouvoit passer d'une extrémité à

» l'autre ; par exemple, du repos au mouve» ment, du mouvement au repos, ou d'un » mouvement en un ſens, à un mouvement en » un ſens contraire, ſans paſſer par tous les » mouvemens inſenſibles qui conduiſent de » l'un à l'autre ? Il faudroit que le premier état » fût détruit ſans que la nature sût à quel nou» vel état elle doit ſe déterminer ; car enfin, par » quelle raiſon en choiſiroit-elle un par pré» férence, & dont on ne pût demander pour» quoi celui-ci plutôt que celui-là ? puiſque » n'y ayant aucune liaiſon néceſſaire entre ces » deux états, point de paſſage du mouvement » au repos, du repos au mouvement, ou d'un » mouvement à un mouvement oppoſé, au» cune raiſon ne la détermineroit à produire » une choſe plutôt que toute autre (1) ».

De cette loi de continuité, *Bernoulli* conclut qu'il n'y a point de corps parfaitement durs dans la nature ; car dans le choc des corps parfaitement durs cette gradation ne ſauroit avoir lieu, parce que les corps durs paſſeroient tout d'un coup du repos au mouvement & du mouvement dans un ſens au mouvement en ſens contraire.

M. *Leibnitz* déduit encore du principe de la raiſon ſuffiſante un autre principe, c'eſt qu'il ne peut y avoir dans l'univers deux êtres parfaitement ſemblables. Il entend par *êtres parfaitement ſemblables* deux êtres tels qu'on ne pourroit mettre l'un à la place de l'autre ſans qu'il arrivât le moindre changement. Cela poſé, s'il y avoit des êtres parfaitement ſem-

(1) *Joh. Bernoulli, opera omnia*, tom. III, p. 9.

blables, il n'y auroit point de raiſon ſuffiſante qui déterminât la ſituation d'un de ſes êtres plutôt en un endroit qu'en un autre, plutôt ſur la terre, par exemple, que ſur la lune, puiſqu'en les changeant de place, en mettant l'être qui eſt ſur la lune ſur la terre, & celui qui eſt ſur la terre ſur la lune, toutes choſes demeureroient égales; mais chaque être eſt déterminé à faire l'effet qu'il produit : donc il doit être néceſſairement où il eſt : donc il n'y a point des êtres ſimilaires dans la nature. C'eſt la dernière conſéquence de *Leibnitz*.

Elle n'eſt pas ſi concluante qu'on ne puiſſe former de grandes difficultés contre cette doctrine des indiſcernables, c'eſt-à-dire contre ce principe qui bannit de l'univers toute matière ſimilaire. En effet, s'il n'y a point d'êtres parfaitement ſemblables, les élémens de la matière doivent être différens entr'eux; & ſi cela eſt, ils ne ſont plus élémens; car on entend par ce mot des principes ſimples, qui ne ſont point réſolubles en d'autres mixtes. Il y a donc des êtres ſimilaires, à moins qu'on ne veuille que les élémens des êtres ne forment qu'un ſeul être : ce qui ne ſauroit avoir lieu, ſelon un grand Phyſicien du dernier ſiècle, ſi connu ſous le nom de *Rohault*. S'il n'y avoit qu'un ſeul élément tout ſeroit, dit-il, d'une ſimplicité uniforme, & il n'y auroit point d'êtres compoſés : mais le ſentiment de *Rohault* ne fait pas une déciſion; & pour ſavoir à quoi s'en tenir, il faut remonter plus haut avant que d'expoſer les raiſons de *Leibnitz*.

Les anciens Philoſophes, tels que *Thalès*, *Anaxagore*, *Héraclite*, *Démocrite*, &c. vou-

loient que la matière même fût les élémens des corps.. Les uns disoient que c'étoit l'eau, d'autres l'air, ceux-ci le feu & ceux-là la terre ; & *Aristote*, réunissant ces divers sentimens, admettoit quatre élémens, l'eau, l'air, le feu & la terre. Ce sont, selon lui, quatre principes simples, dont les êtres mixtes sont composés.

Des disciples d'*Aristote*, plus subtils que leur maître, & sans doute moins raisonnables, admettoient pour élémens, le lumineux, l'obscur, ou le transparent & l'opaque. C'étoit convertir en être les accidens de la substance ; ce qui est peut-être l'idée la plus ridicule qui soit venue dans la tête d'un homme. Aussi, *Descartes*, peu content de toutes ces définitions des élémens, a substitué aux quatre principes d'*Aristote* trois sortes de petits corps de différente grosseur, & différemment figurés, résultants des divisions primitives de la matière. Ce sont des espèces d'atomes, semblables à ceux d'*Épicure*, qui forment, selon lui, & suivant son grand partisan, le célèbre *Gassendi*, tous les êtres mixtes. En effet, quoique les élémens de *Descartes* soient distingués les uns des autres par leur figure & leur grandeur, ils ne diffèrent des atomes d'*Epicure* que par le nom.

Aussi *Leibnitz* estima que tous ces êtres ne pouvoient être les élémens de la matière, parce qu'ils ne lui donnent point la raison de l'étendue de la matière ; & cherchant à découvrir cette raison, il crut qu'elle ne pouvoit être que dans les parties nonétendues. Voici les raisons de cette nouvelle façon de penser.

Tous

Tous les corps ſont étendus en longueur, largeur & profondeur, qui forment leurs trois dimenſions. Pourquoi & comment cela? C'eſt, diſoit-on avant *Leibnitz*, que les corps ſont compoſés de petites parties étendues; mais cette raiſon ne dit autre choſe, ſi ce n'eſt qu'un grand corps eſt compoſé d'autres petits corps. La queſtion revient toujours, & réellement la réponſe eſt ridicule. Quelle eſt donc la raiſon ſuffiſante d'un corps?

C'eſt, ſi l'on en croit *Leibnitz*, un être non étendu, un être ſimple, qu'il appelle *monade*. Cet être n'eſt point étendu, & par conſéquent il eſt indiviſible: il n'a point de figure, car la figure eſt la limite de l'étendue. Les êtres ſimples n'ont auſſi point de grandeur: ils ne rempliſſent point d'eſpace, & n'ont point de mouvement intime, parce que toutes ces propriétés conviennent à l'être compoſé, au corps, à ce qui a de l'étendue. Enfin, un être ſimple ou, pour parler le langage de *Leibnitz*, une monade ne peut être produite par un être compoſé. Où eſt donc la raiſon ſuffiſante des monades? Dans Dieu, répond *Leibnitz*. Le Tout-Puiſſant n'a pu créer les êtres compoſés ſans créer auparavant les êtres ſimples; car il faut que les parties compoſantes exiſtent avant le compoſé; & comme ces parties ne ſont plus réſolubles dans d'autres, leur raiſon première doit ſe trouver dans le Créateur.

C'eſt fort bien conclure: mais on demande ce que c'eſt qu'un être non étendu, qui n'a ni grandeur, ni figure, & dont on ne peut ſe former aucune idée. Eſt-ce un eſprit? Mais un eſprit & pluſieurs eſprits joints enſemble

ne formeront jamais un corps. Telle est la réponse de *Leibnitz* :

Chaque être simple est sujet au changement, & la source de ses changemens est en lui-même, à l'occation des objets extérieurs : il a donc des idées ? Oui, sans doute, & des idées relatives à tout l'univers. Pour rendre cela intelligible, ce Philosophe reconnoît quatre espèces de monades. 1°. Les êtres simples ou les monades de la matière, qui n'ont aucune sorte d'idées claires. 2°. Les monades des bêtes qui ont quelques idées claires & aucunes distinctes. 3°. Les monades des esprits finis ou des hommes qui ont & des idées claires & des idées distinctes & des idées confuses : 4°. La monade de Dieu, qui n'a que des idées *adéquates*.

Cela étant, les raisons primitives de tout ce qui arrive dans les êtres doivent se trouver dans les élémens dont ils sont composés ; de sorte que la raison primitive des êtres entr'eux, en tant qu'ils co-existent & qu'ils se succèdent, se trouve dans les êtres simples. Donc la liaison des êtres qui composent le monde dépend de la liaison des élémens, qui en est le fondement & la première origine. Ainsi, l'état de chaque élément renferme une relation à l'état présent de l'univers, & à tous les états qui résulteront de l'état présent. « Et comme la même raison » continue pour tous les états des élémens, » tous les états futurs des élémens auront aussi » une relation à l'état présent, qui doit co- » exister avec eux aux états passés dont cet état » présent découle, & aux états qui le suivront, » & dont il est la cause (1) ».

(1) *Institutions de Physique*, page 142.

C'est donc un grand problême dans le systême des monades de *determiner l'état passé, present & futur de tout l'univers, l'état d'un élément étant donné.* Mais voici quelque chose de plus extraordinaire. *Leibnitz*, en prenant un jour du café, dit à ceux qui étoient avec lui, qu'il y avoit dans cette liqueur une foule de monades, qui seroient un jour des ames humaines (1).

Un systême aussi singulier trouva d'abord fort peu de partisans : les Anglois sur-tout sans moquèrent, & quelques François le combattirent. Il faut voir comment l'illustre M. *de Voltaire* présente ces objections. Est-il bien suffisamment raisonnable qu'un composé n'ait rien de semblable à ce qui le compose ? Que dis-je, rien de semblable : il y a l'infini entre un être simple & un être étendu, & vous voulez que l'un soit fait de l'autre ? Celui qui diroit que plusieurs élémens de fer forment de l'or, que les parties constituantes du sucre font de la coloquinte, diroit-il quelque chose de plus révoltant ?

Pouvez-vous bien avancer qu'une goutte d'urine soit une infinité de monades, & que chacune d'elles ait des idées, quoiqu'obscures, de l'univers entier ? & cela parce que, selon vous, tout est plein, parce que dans le *plein* tout est lié, parce que tout étant lié ensemble, & une monade ayant nécessairement des idées, elle ne peut avoir une perception qui ne tienne à tout ce qui est dans le monde (2).

(1) *Leibnitz*, *Princip. philos. more Geometrico demonst.* sch. 3.

(2) *La Méthaphysique de Newton, ou parallèle des sentimens de Newton & de Leibnitz, par M. de Voltaire*, pag. 62.

Voilà le ſyſtême des monades ruiné : mais
1747. ſi les êtres ſimples ne ſont point les élémens des êtres compoſés, quels ſont donc ces élémens ? On eſt preſque muet à cette queſtion ; ce qui fait voir qu'il eſt plus aiſé de détruire que d'établir. Cependant, pour dire quelque choſe, M. *Euler*, un des grands Mathématiciens de l'Europe, eſt d'avis que la force d'inertie forme les élemens de la matière (1). Ceci eſt encore bien métaphyſique ; car, qu'eſt-ce que la force d'inertie ? Ce n'eſt point un être : les Philoſophes diſent que c'eſt la propriété qu'ont les êtres compoſés de reſter dans l'état où ils ſont. Mais une propriété, qui eſt l'attribut de l'être, ne peut pas être un être lui-même. Quels ſont donc, encore une fois, les élémens des corps ? Comme perſonne n'a pleinement ſatisfait à cette queſtion, j'ai oſé, il y a près de vingt-cinq ans, propoſer une conjecture à cet égard, que je vais expoſer ici ſuccintement, comme une très-foible partie de l'hiſtoire de l'Ontologie.

Suivant *Leibnitz*, les élémens ſont des êtres
1753. ſimples ou non étendus, & il ne peut pas y en avoir d'autres. Pourquoi ? Un corps ne peut-il pas être formé d'une matière tellement déliée, que ſon étendue, c'eſt-à-dire, ſa longueur, ſa largeur & ſa profondeur coincident, & ne forment plus qu'une ſeule étendue, compoſée de trois autres ? Cet être ſera indiviſible, parce qu'il n'aura point de milieu, étant tout-à-la-fois & lui-même & ſes extrémités. Au reſte, ce ne ſont point

(1) *Recherches ſur les élémens de la matière.*

ici des atomes, car les atomes ont trois dimentions, & les élémens n'en ont qu'une, &c. Voyez le *Dictionnaire universel de Mathématique & de Physique*, tome II, art. *Monade*.

M. *Wolf*, qui a analysé avec tant de supériorité toute la Métaphysique qu'il se l'est rendue propre, M. *Wolf*, dis-je, quoique grand fauteur de la doctrine des monades, a avancé, dans son Ontologie, un sentiment sur la nature des élémens, qui ne diffère pas beaucoup de celui dont je viens de rendre compte. Il prétend que les élémens ne doivent point avoir de parties, & il veut que ces êtres soient la substance des êtres composés. Ainsi, il n'y a rien de substantiel dans l'être composé que les êtres simples. Donc il n'y a d'autres substances que les êtres simples, & les êtres composés ne sont que des assemblages de substances. C'est la dernière conséquence de M. *Wolf*, & la dernière vérité ou connoissance qu'on a acquise dans l'Ontologie.



HISTOIRE
DE LA
COSMOLOGIE.

C'EST une entreprise des plus fortes qu'ait jamais fait l'esprit humain, que celle de découvrir le principe de la construction de l'univers. L'idée seule de cette entreprise est toute divine; & il faut presque oublier qu'on est mortel pour oser la former. Aussi l'histoire du monde ne présente que deux hommes qui n'en ait point été accablés. *Descartes* & *Newton*, doués des connoissances les plus étendues & les plus variées, jouissent particulièrement de la gloire d'avoir donné atteinte aux décrets impénétrables du Créateur. On admirera sans doute, dans les siècles les plus reculés, le fruit de leurs travaux; & le tribut même qu'ils payent à l'humanité par l'erreur ne diminuera jamais un étonnement que la beauté & la hardiesse de l'exécution ont porté à l'extrême. Ce qu'on pourroit presque en conclure, c'est que, si l'élite des grands génies n'a pu dévoiler le ressort qui anime la machine du monde, il est à présumer que cette connoissance est absolument dévolue à son Auteur.

Cependant, par leur systême, *Descartes* & *Newton* sont parvenus à lier ensemble plusieurs

phénomènes, à les déduire de quelque phénomène antérieur, & à les soumettre au calcul. Ceci forme bien une partie de la science du monde; mais ce n'est pas encore là le véritable objet de la Cosmologie. Par *Cosmologie* les Philosophes entendent la science de l'application de l'être à l'univers, c'est-à-dire, la connoissance de l'enchaînement des êtres, & la manière dont l'univers en résulte; celle de la nature des corps dont le monde est composé, de leur mouvement & de la cause de ce mouvement, de l'ordre du monde & de sa perfection; enfin, la connoissance des premières loix de la nature, qui sont constamment observées dans tous les phénomènes.

Les premiers Philosophes qui ont étudié cette science ont voulu soumettre la nature à un ordre purement méchanique, & en exclure tout principe intelligent. On a prétendu ensuite qu'on devoit faire usage des causes finales dans cette étude, c'est-à-dire, admettre sans cesse le concours du Créateur dans toute la nature, & pénétrer ses desseins dans le moindre des phénomènes. Ainsi, suivant ceux-là, les plus grandes merveilles qu'on observe dans le monde ne prouvent pas la nécessité du concours de l'Être-Suprême; &, si l'on en croit les derniers, les plus petites parties de l'univers sont autant de démonstrations de son existence & de son action sur tout ce qui s'opère dans la nature. Enfin, les Scholastiques, sans prendre parti en faveur de l'une ou de l'autre de ces opinions, se contentoient de dire qu'il ne faut pas recourir à Dieu en Phi-

losophie ; & ç'a été cependant un de leurs axiomes.

1600. Ce fut sur-tout le sentiment de *Descartes.* Ce grand Philosophe pensoit que Dieu a commandé une fois, & que tout s'exécute selon ce commandement. *Semel jussit, semper paret.* Cela lui paroissoit plus convenable à la sagesse du Créateur, que d'être obligé de renouveler sans cesse le mouvement qu'il avoit imprimé à toute la machine du monde.

En conséquence de ces principes, *Descartes* assura que la quantité du mouvement ou de force se conserve toujours la même dans la nature. Cette idée si belle, si vraisemblable, si digne de la grandeur & de la sagesse de l'Être-Suprême, comme l'observe fort bien l'Auteur des *Institutions de Physique*, se trouve fausse, si la force des corps est égale à leur quantité de mouvement. En effet, *Hughens* & *Wren*, deux Mathématiciens célèbres, démontrèrent qu'on peut augmenter ou diminuer le mouvement à l'infini dans le choc des corps, en plaçant les corps qui se choquent d'une certaine manière, & en leur donnant de certaines masses.

Mais est-il bien démontré aussi que la force des corps est égale à leur quantité de mouvement ? *Leibnitz*, & après lui son illustre ami *Jean Bernoulli*, croient fermement que cette force est proportionnelle au produit de la masse par le quarré de la vîtesse. Si cela est, quoique le mouvement varie à chaque instant dans l'univers, la même quantité de force, qu'on appelle *force vive*, s'y conserve cependant toujours.

Car, ſuivant ces grands hommes que je viens de nommer, ce n'eſt point le produit de la maſſe par la vîteſſe qui ſe trouve, quand on ſuit la force dans ſes effets, mais le produit de la maſſe par le quarré de la vîteſſe.

Un fait ſert à démontrer ce raiſonnement. Dans le choc des corps à reſſort la même quantité de force ſe conſerve inaltérable, ſi la force eſt exprimée par le produit de la maſſe du corps par le quarré de la vîteſſe; au lieu que ſi l'on multiplie la maſſe par la ſeule vîteſſe, la conſervation des forces vives n'a plus lieu, & la quantité du mouvement diminue journellement dans l'univers (1).

C'étoit auſſi le ſentiment de *Newton*. Le mouvement, diſoit-il, ſe produit & ſe perd; mais, à cauſe de la tenacité des fluides & du peu d'élaſticité des ſolides, il ſe perd beaucoup plus de mouvement qu'il n'en renaît dans la nature. De-là il ſuit que la force diminue auſſi, car la force dépend de la quantité de mouvement. Il ne ſe conſerve donc point la même quantité de force dans l'univers; &, ſi cela eſt, l'univers dépérit, & tend inſenſiblement à ſa ruine, à moins que Dieu n'y mette la main, comme un Horloger la met à une pendule pour la remonter. *Newton* en convenoit; & pour la conſervation du monde, il demandoit une main réparatrice, *manum reparatricem*.

(1) Voyez l'Hiſtoire des forces vives dans *l'Hiſtoire des progrès de l'eſprit humain dans les ſciences naturelles*, page 53 & ſuiv.

Cependant, comment concilier cette opinion avec la démonſtration que les Mathématiciens donnent de la conſervation des forces vives ? Il eſt vrai que cette démonſtration n'a lieu qu'en ſuppoſant que tous les corps qui compoſent l'univers ſont élaſtiques. Eſt-ce qu'il n'y en a pas d'autres dans la nature ? On doit le croire, & pluſieurs Philoſophes penſent même qu'il y a des corps parfaitement durs, quoique le grand *Bernoulli* ait voulu prouver le contraire, comme je l'ai dit ci-deſſus. Un Mathématicien de nos jours va encore plus loin ; il a écrit que les corps durs ſont peut-être les ſeuls corps qui ſoient dans la nature : c'eſt M. *de Maupertuis*.

1750. Quelle eſt donc la loi qui régit l'univers ? La voici, dit cet homme célèbre. Lorſqu'il arrive quelque changement dans la nature, la quantité d'action employée pour ce changement eſt toujours la plus petite qu'il ſoit poſſible. De ce principe, M. *de Maupertuis* déduit les loix du mouvement, tant dans le choc des corps durs, que dans celui des corps élaſtiques, & cela en déterminant la quantité d'action qui eſt alors néceſſaire pour le changement qui doit arriver dans leur vîteſſe ; & en ſuppoſant cette quantité la plus petite qu'il eſt poſſible, il découvre ces loix générales, ſelon leſquelles le mouvement ſe diſtribue, ſe produit ou s'éteint (1). Écoutons l'Auteur expliquer lui-même ſon principe.

(1) Voyez *l'Eſſai de Coſmologie*, dans le tome I des *Œuvres de M. de Maupertuis*.

« Lorsqu'un corps est porté d'un point à un » autre, il faut pour cela une certaine quantité » d'action : cette action dépend de la vîtesse » qu'a le corps, & de l'espace qu'il parcourt; » mais elle n'est ni la vîtesse ni l'espace pris » séparément. La quantité d'action est d'autant » plus grande, que la vîtesse du corps est plus » grande, & que le chemin qu'il parcourt est » plus long : elle est proportionnelle à la somme » des espaces multipliés, chacun par la vîtesse » avec laquelle les corps les parcourt (1) ».

Ainsi, lorsque la lumière se brise en approchant de la perpendiculaire, lorsqu'elle passe d'un milieu rare dans un milieu dense, elle ne va ni par le chemin le plus court, ni par celui du temps le plus prompt, comme *Fermat* & *Leibnitz* l'avoient cru; elle prend une route qui a un avantage plus réel : le chemin qu'elle tient est celui par lequel la quantité d'action est la moindre.

C'est cette quantité d'action qui est ici la vraie dépense de la nature, & ce qu'elle ménage le plus qu'il est possible dans le mouvement de la lumière. Mais ce fond, cette quantité d'action que la nature épargne dans le mouvement de la lumière, à travers différens milieux, le ménage-t-elle également lorsqu'elle est réfléchie par des corps opaques, & dans sa simple propagation ? Oui, répond M. *de Maupertuis*, cette quantité est toujours la plus petite qu'il est possible; & il le démontre

(1) *Œuvres de M. de Maupertuis*, tome IV, pag. 17.

par la méthode de *maximis & minimis*, si connue des Géomètres (1).

Tout ceci revient à ce grand principe ; c'est que la nature, dans la production de ses effets, agit toujours par les voies les plus simples.

Lorsque cette belle doctrine sur la Cosmologie parut, elle fixa l'attention de tous les Philosophes. L'un d'eux, nommé *Kœnig*, l'ayant examinée de près, revendiqua la nouvelle découverte de la moindre quantité d'action en faveur de *Leibnitz*, laquelle étoit, dit-il, déposée dans une lettre de ce grand homme, dont il cita un fragment. Ce fut dans les Actes de Leipsick, de l'année 1751, qu'il publia ce plagiat de M. *de Maupertuis*. Le reproche étoit grave & mortifiant. Aussi, ce Savant se hâta de se justifier.

Comme Président de l'Académie de Berlin, il intéressa cette Compagnie dans sa cause, parce qu'il pensa que sa vengeance seroit plus éclatante. Il fit donc sommer *Kœnig*, par cette Compagnie, de produire la lettre originale dont il avoit tiré le fragment. Le Roi même, comme Protecteur de l'Académie, par l'intérêt seul qu'il prenoit à la vérité, écrivit lui-même à MM. les Magistrats de Berne, pour les prier de faire la recherche de cette lettre dans les sources que M. *Kœnig* avoit indiquées. Après les perquisitions les plus exactes, les Magistrats de Berne répondirent à S. M. qu'il ne s'étoit trouvé aucun vestige des lettres de *Leibnitz*.

L'Académie en donna avis à M. *Kœnig*, &

(1) Voyez l'histoire de la Géométrie dans l'*Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences exactes*.

le fit sommer, par un exploit académique, de comparoître dans un mois. Ce Savant fut très-scandalisé de cette sommation, & la trouva si ridicule, qu'il ne jugea pas à propos de s'y soumettre. En conséquence de son refus, l'Académie le jugea par contumace comme forgeur de lettres, comme faussaire, & comme ayant méchamment attenté à la gloire de M. le Président.

M. *Kœnig* appela de ce jugement à celui du public, dans un écrit intitulé : *Appel au public d'un jugement de l'Académie Royale de Berlin, sur un fragment de lettre de Leibnitz, cité par M. Kœnig.* Dans cet ouvrage, M. *Kœnig* déclina la jurisdiction de cette Compagnie en cette matière, qu'il regarda comme incompétente. Il produisit d'autres défenses assez fortes. D'abord, il soumit au jugement des Gens-de-Lettres le style de *Leibnitz* sur le fragment qu'il citoit. En second lieu, il assura qu'il tenoit ce fragment d'une lettre de *Leibnitz*, qu'avoit eu entre ses mains un homme qui étoit mort. Enfin, M. *Kœnig* assura que ce principe n'avoit rien de merveilleux, & qu'*Aristote* en avoit soutenu un qui lui étoit fort ressemblant; c'est que la nature, dans ses opérations, ne fait rien en vain, & cherche toujours le meilleur.

Plusieurs Membres distingués de l'Académie de Berlin, prirent ouvertement parti pour M. *de Maupertuis.*

Le très-célèbre M. *Euler*, un des plus grands Mathématiciens de l'Europe, fit imprimer un écrit contre *Kœnig*, dans le tome VII des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, où il s'attacha à prouver

que le fragment des lettres de *Leibnitz*, cité par ce Savant, étoit une pièce absolument controuvée. Si *Leibnitz* avoit écrit la lettre dont ce fragment est tiré, il seroit en contradiction avec lui-même; car ce nouveau principe de la moindre quantité d'action ne s'accorde point avec celui du *chemin facile*, qu'il avoit donné ci-devant pour une loi universelle de la nature; c'est ce qu'il démontre avec cette grande sagacité qui caractérise toutes ses productions.

Cela étant, il conclut avec assurance que le principe de la moindre quantité d'action a été inconnu à *Leibnitz*, mais encore qu'il a employé un principe fort différent.

Un coup si terrible, porté par une main aussi respectable que celle de M. *Euler*, étoit accablant pour *Kœnig*; mais celui-ci opposoit un fait, &, sans s'arrêter à la contradiction apparente, il soutenoit que le fragment de la lettre étoit véritablement de *Leibnitz*, & donnoit à son assertion toute la force d'une probabilité complette. Il se proposoit même de pousser la chose plus loin, lorsque M. *de Maupertuis*, scandalisé de cette résistance, écrivit deux lettres consécutives à Madame la Princesse d'Orange, dont M. *Kœnig* étoit Bibliothécaire, pour la supplier d'imposer silence à son adversaire. C'étoit le prendre sur le ton fort haut, que de vouloir interdire à *Kœnig* la liberté d'une juste défense. Aussi cette hauteur gâta beaucoup la cause du Président de l'Académie de Berlin.

M. *de Voltaire* connoissoit depuis long-temps M. *Kœnig*: ils s'étoient vus souvent

ensemble chez la Marquise *du Châtelet*, lorsque cette Dame composoit ses *Institutions de Physique*. L'estime que M. *de Voltaire* faisoit de ce Savant, l'engagea à s'intéresser en sa faveur. Il se porta donc pour médiateur dans cette affaire, & voulut calmer M. *de Maupertuis*; mais il ne fut pas écouté. Les gens d'esprit ont la visière tendre; & tout le monde sait avec quelle sévérité l'illustre Poëte François sait se faire justice lorsqu'on ne veut point la lui rendre. Aussi fit-il bientôt repentir l'adversaire de *Kœnig* de son entêtement & de son opiniâtreté.

Il publia la *Diatribe du Docteur Akakia*, *Médecin du Pape*, suivie du *Décret de l'Inquisition de Rome*, & du *Jugement des Professeurs du Collége de la Sapience*, qui mirent les rieurs du côté du Bibliothécaire de la Princesse d'Orange. Ce sont trois écrits burlesques, où le *ridiculum acri* d'*Horace* n'est pas épargné. Il se moque, avec autant de finesse que d'enjouement, de plusieurs idées singulières de M. *de Maupertuis*; &, sous le nom de Candidat, il lui dit, sur la question qui nous occupe, des choses fort plaisantes. Ces pièces sont assez connues; mais je pense qu'on verra ici avec plaisir les conseils que l'Auteur de la Diatribe donne au Président de l'Académie. C'est un morceau curieux, qui ne doit pas être oublié dans une histoire de la Cosmologie.

« Si quelque compagnon d'étude (M. *Kœnig*) » vient lui proposer (à M. *de Maupertuis*) avec » amitié un avis différent du sien; s'il lui fait » confidence qu'il s'appuie sur l'autorité de » *Leibnitz*, & de plusieurs autres Philosophes;

» s'il lui montre, en particulier, une lettre de
» *Leibnitz*, qui contredise formellement notre
» Candidat, que ledit Candidat n'aille pas
» s'imaginer sans réflexion, & crier par-tout,
» qu'on a forgé une lettre de *Leibnitz*, pour
» lui ravir la gloire d'être un original.

» Qu'il ne prenne pas l'erreur où il est tombé
» sur un point de Dynamique, absolument
» inutile dans l'usage, pour une découverte
» admirable.

» Si ce camarade, après lui avoir commu-
» niqué plusieurs fois son ouvrage, dans lequel
» il le combat avec la discrétion la plus polie,
» & avec éloge, l'imprime de son consente-
» ment, qu'il se garde bien de vouloir faire
» passer cet ouvrage de son adversaire pour un
» crime de lèze-majesté académique.

» Si ce camarade lui a avoué plusieurs fois
» qu'il tient la lettre de *Leibnitz*, ainsi que
» plusieurs autres, d'un homme mort il y a
» quelques années, que le Candidat n'en tire
» pas avantage avec malignité....... qu'il
» n'exige jamais, dans une dispute frivole,
» qu'un mort ressuscite pour rapporter la mi-
» nute inutile d'une lettre de *Leibnitz*, & qu'il
» réserve ce miracle pour le temps où il pro-
» phétisera; qu'il ne compromette personne
» dans une querelle de néant, que la vanité
» veut rendre importante; & qu'il ne fasse
» point intervenir les Dieux dans la guerre des
» rats & des grenouilles; qu'il n'écrive point
» lettres sur lettres à une grande Princesse pour
» forcer au silence son adversaire, & pour
» lui lier les mains, afin de l'assassiner à
» loisir.

» Que

» Que dans une misérable dispute sur la » Dynamique, il ne fasse point sommer, par » un exploit académique, un Professeur de » comparoître dans un mois ; qu'il ne le fasse » point condamner par contumace, comme » ayant attenté à sa gloire, comme forgeur » de lettres, & faussaire, sur-tout quand il » est évident que les lettres sont de *Leibnitz*, » & qu'il est prouvé que les lettres, sous le » nom d'un Président, n'ont pas été plus » reçues de ses correspondans, que lues du » public ». *Collection complette des Œuvres de M. de Voltaire*, tome V, pag. 255 & suiv. de l'édition de 1770.

M. *de Maupertuis* ne répondit point à cet écrit, qu'il appelle un *libelle* ; mais il eut assez de crédit pour obtenir qu'il seroit brûlé par la main du bourreau : ce qui fut exécuté le 24 Décembre 1752, dans toutes les places publiques de Berlin.

Voilà les pièces de ce grand procès sur le bureau du public : c'est à lui à le juger, & à décider en même-temps si la force que l'Auteur de la nature a donné à la machine du monde y subsiste toujours en même quantité. La solution de ce problême est assurément très-difficile.

A cet égard, M. *Wolf* observe fort bien que la grande propriété des corps est de résister au mouvement. On nomme force passive le principe de cette résistance : mais si la matière étoit absolument passive, qu'elle résistât au mouvement, il ne se feroit aucun changement dans le monde. Or, le contraire arrive à tout instant : donc il faut qu'il y ait un autre

principe de ce changement, & c'est la force motrice. Ces deux forces, la force passive & la force motrice, produisent tous les changemens qui arrivent dans le monde.

Suivant le même M. *Wolf*, la puissance active des corps résulte de leur essence. Cela n'est pas aisé à concevoir ; car l'essence d'un corps ou d'un être composé ne consiste que dans la manière dont ses parties sont assemblées. C'est encore le sentiment de ce docte Métaphysicien, puisqu'il n'admet rien de substantiel dans l'être composé que les êtres simples.

Cependant, il veut aussi que les corps, en vertu de leur essence, aient de la disposition à certaines actions, & en soient capables. Cette disposition est le fondement de la force active : d'où il faut conclure, avec M. *Wolf*, que ce qu'on appelle *nature* n'est autre chose que la force active des corps jointe à leur puissance active & passive.

Toute la matière est donc, suivant ce Savant, dans un mouvement continuel ; & toutes les mutations des corps, qui peuvent être expliquées par la manière dont leurs parties sont jointes ensemble, par leurs qualités & par les loix du mouvement, sont naturelles : mais toute mutation qui ne peut être expliquée ni par la manière dont leurs parties sont assemblées, ni par les loix du mouvement, est un miracle : car un *miracle* n'est autre chose que la destruction des causes naturelles, qui déterminent l'actualité de ce qui n'étoit que possible. L'effet d'un miracle doit déranger tout l'ordre de la nature, ou, si après le miracle il n'arrive

aucune altération, il faut nécessairement qu'un nouveau miracle rétablisse les effets qui auroient lieu naturellement s'ils n'avoient été arrêtés par le premier miracle (1).

Par exemple, lorsque Dieu fit rétrograder de dix lignes l'ombre du soleil au cadran d'*Achaz*, comme il est dit dans Isaïe, chap. XXXVIII, verset 8, il fallut qu'il fît tout-de-suite un autre miracle, pour rétablir le cours du soleil (ou de la terre) autour de l'écliptique, afin de ne point déranger l'ordre des phénomènes astronomiques, supposé qu'on n'ait point reconnu de changement dans cet ordre après ce miracle. Sans cela l'année solaire auroit été plus longue de la quantité de ce retard, & dès-lors les lunaisons n'auroient plus été les mêmes, parce que les nouvelles & pleines lunes auroient été retardées, le soleil ne se trouvant plus en conjonction & en opposition aux temps marqués : par la même raison, l'ordre des éclipses auroit été perverti, & enfin le soleil ne seroit plus arrivé au méridien les autres jours à la même heure, mais plus ou moins tard, suivant la valeur de la rétrogradation : donc, si dans ces temps reculés on n'a reconnu aucun changement après ce miracle, Dieu en a fait nécessairement un second, en hâtant le cours du soleil pour le remettre en l'état où il auroit dû être, si son mouvement n'avoit pas été dérangé.

(1) Cette doctrine sur la Cosmologie est analysée dans le tome IV de l'*Histoire des Philosophes modernes*, pag. 291, de la seconde édition.

Concluons donc que l'effet d'un miracle qui ne seroit pas détruit par un autre miracle, dérangeroit absolument la marche de la nature, & donneroit atteinte par conséquent à la perfection de l'univers ; car cette perfection dépend de la parfaite correspondance de l'action des êtres à une seule raison générale.



HISTOIRE
DE LA
PSYCHOLOGIE.

LA Psychologie est la science ou la connoissance de l'ame. Les premiers Philosophes qui s'en sont occupés, ont eu beaucoup de peine à définir cette partie essentielle de l'homme. Les uns ont dit que l'ame étoit un soufle : d'autres ont soutenu que c'étoit une harmonie ; des troisièmes, qu'elle étoit une force divine, ou une portion de la Divinité : ceux-ci prétendoient que l'ame est une puissance incorporelle ; enfin, on a encore écrit qu'elle existoit dans le sang.

600 ans avant J. C.

Voilà les sentimens généraux des anciens Philosophes sur la nature de l'ame. Si du général nous descendons au particulier, nous trouvons que *Thalès* disoit que l'ame n'est autre chose qu'une nature se mouvant toujours en soi-même. Cela n'est pas clair. *Pythagore* crut sans doute rendre cette pensée plus intelligible, en définissant l'ame un nombre qui a le mouvement en soi. *Xénophane* approchoit davantage du but, en enseignant que l'ame est un esprit, & que les biens sont au-dessous de l'entendement. On a fait les plus grands efforts de tête pour entendre ce que *Xénophane* veut

dire par *les biens sont au-dessous de l'entendement*; mais on n'a pu en venir à bout.

Si l'on en croit *Héraclite*, l'ame est un feu qui, selon son degré de chaleur, rend les hommes plus ou moins éclairés. Son caractère, ajoute ce Philosophe, est d'être raisonnable: par la raison, elle juge de toutes choses, & ce jugement est même plus sûr que celui qu'elle peut porter d'après les témoignages des sens. *Démocrite* étoit presque de ce sentiment: il croyoit que l'ame est un feu qui s'éteint & meurt avec le corps. *Socrate*, sans vouloir s'expliquer sur la nature de l'ame, assuroit qu'elle est immortelle. C'étoit une assertion hasardée, quoique vraie, parce qu'elle étoit sans preuves, & même sans motifs. Seulement il disoit qu'il ne pouvoit croire que l'ame vécût dans un corps périssable, & qu'elle cessoit d'entendre & de raisonner, quand elle est séparée du corps, qui de lui-même est incapable de raison; d'où il concluoit que quand l'ame est séparée de la matière, ses idées sont plus nettes, & ses connoissances plus parfaites.

Plus hardi que *Socrate*, dans la recherche de la connoissance de l'ame, *Platon* définissoit l'ame une substance se mouvant soi-même & par un nombre harmonique. Elle crée ses pensées, forme ses vouloirs, & fait en un mot tout ce qu'il y a de réel dans ses déterminations. Comme cette définition est assez obscure, on espéroit que le grand *Aristote* en donneroit une plus claire; mais on fut bien trompé dans son attente; car ce Philosophe dit que l'ame

humaine est l'acte premier d'un corps organique, ayant vie en puissance (*potentialiter*).

Tous ceux qui se sont donnés bien de la peine à commenter les écrits d'*Aristote* n'ont pu nous dire ce que c'est que le premier acte d'un corps organique. Le sens que ces mots présentent, est que l'ame est matérielle ; que c'est l'action d'un corps organisé. *Aristote* croyoit donc que l'ame périssoit avec le corps : c'est la conséquence naturelle de sa définition.

D'un autre côté, on sait que ce Philosophe admettoit une ame universelle dans toute la nature, qui donne la vie à tout ce qui respire : ainsi l'ame humaine n'est qu'une portion de cette ame universelle. C'est apparemment elle qui fait agir le corps organique. Mais qu'est-ce que c'est que cette ame universelle ? est-ce une substance spirituelle ? est-ce une substance matérielle ? Voilà le point de la difficulté, & sur laquelle ni *Aristote* ni ses disciples ne se sont point expliqués.

Ne pouvant résoudre ce problême par le raisonnement, on en a cherché la solution dans les faits. L'histoire sainte en présente d'abord un bien respectable ; c'est l'ombre de *Samuel* évoquée par la Magicienne d'Endor. *Pline* le jeune parle d'une apparition extraordinaire, qu'il avoit bien de la peine à révoquer en doute, tant elle lui paroissoit constatée. Une maison étoit décriée à Athènes par le bruit qu'on disoit que des ames y faisoient toutes les nuits. Sans s'arrêter à ce bruit populaire, un Philosophe, nommé *Artemidore*, attiré par la modicité du prix, l'acheta & s'y établit. « La » nuit, étant occupé à l'étude, il entend un

» grand bruit de chaînes, & voit un vieillard
» affreux, chargé de fers, qui s'approche de
» lui : il se lève, le spectre s'éloigne, lui fai-
» sant signe de la main de le suivre : il le suit
» jusques dans la cour, où la vision disparut.
» Il remarqua le lieu, & avertit le lendemain
» les Magistrats, qui firent fouir la terre en
» cet endroit, où l'on trouva un cadavre en-
» chaîné. On lui fit des funérailles solemnelles,
» après quoi la maison fut tranquille, & le
» Philosophe profita du bon marché (1) ».

Suétone raconte un autre fait qui passoit pour constant. Il dit qu'après la mort de *Caligula*, les concierges du palais où il avoit été massacré furent inquiétés par des spectres, jusqu'à ce que ses sœurs, revenues d'exil, lui eussent fait faire une pompe funèbre.

Enfin, on étoit persuadé que les ames persécutoient impitoyablement ceux qui étoient la cause de leur mort, & qu'elles venoient déchirer leurs assassins avec leurs ongles ; en quoi consistoit, suivant *Horace*, la force des Dieux-mânes.

Telles sont les preuves dont on se servoit pour établir l'immortalité de l'ame. Elles n'étoient pas goûtées de tout le monde. Des gens peu crédules ne pouvoient comprendre comment des ames privées des organes des sens, étoient capables de parler, d'agir & de se faire entendre ; mais on levoit cette objection par la supposition de membres équivalens

(1) *Dissertation sur les Lémures, ou les ames des morts*, par M. *Simon*, dans le tome I des *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions*.

qu'avoit le corps délié, dont on supposoit l'ame revêtue, & qui lui servoit de première enveloppe, lorsqu'elle étoit unie au corps mortel.

C'étoit-là, à-peu-près, la doctrine de *Pythagore* sur la Psychologie. En effet, ce Philosophe enseigna que les ames circulent éternellement dans différens corps, comme il l'avoit appris des Prêtres d'Egypte, où il demeura long-temps pour s'instruire de leurs mystères. C'est ce qu'on appeloit la *Métempsycose*. Le but de cette doctrine étoit de servir en premier lieu de fondement au dogme de l'immortalité de l'ame, ensuite de rendre le vice odieux & la vertu aimable, par la croyance que l'ame passoit en d'autres corps nobles ou méprisables, suivant le mérite des actions.

Les Romains trouvèrent ce systême si beau, qu'ils voulurent le perfectionner. Ils publièrent que les ames des hommes justes s'envoloient après la mort au séjour des bienheureux, où elles jouissoient d'un repos & d'une félicité parfaits en la compagnie des Dieux, étant transformées en leur nature, & pouvant même s'élever ensuite, par une vertu très-épurée, jusqu'à la perfection des Dieux mêmes : au lieu que les ames coupables de grands crimes, demeuroient toujours attachées à la terre, vers laquelle elles étoient entraînées par le poids de leurs vices ; jusqu'à ce qu'après diverses révolutions, elles eussent expié les fautes qu'elles avoient commises.

Les anciens assignoient ainsi les lieux où les ames passoient après leur séparation des corps. Mais quelle place occupoient-elles dans ces

corps lorſqu'elles y étoient unies ? Quelques diſciples de *Platon* & de *Pythagore* diviſoient l'ame en trois parties ; l'une, qu'ils plaçoient dans le cerveau, produit toutes les penſées & toutes les volontés de l'homme ; la ſeconde, qui occupe l'eſpace entre le cou & le diaphragme, eſt deſtinée à exécuter les mouvemens de l'autre ; & la troiſième, deſtinée à donner le mouvement & la vie aux autres parties du corps, s'étend depuis le diaphragme juſqu'aux extrémités.

Cette doctrine ne fut pas goûtée. Les ſucceſſeurs des diſciples de *Platon* & de *Pythagore*, dans l'étude de la Pſychologie, n'en empruntèrent que la diviſion de l'ame en trois. Selon eux, l'une de ces parties étoit une émanation de la Divinité, & alloit après la mort ſe réunir au ſoleil, où ils plaçoient le trône du Très-Haut : la ſeconde étoit l'ombre ou l'image de l'ame : enfin, la troiſième reſtoit dans les tombeaux. Les Prêtres de ce temps enſeignoient que celle-ci avoit beſoin de nourriture, & profitoit ainſi des mets que le peuple crédule alloit expoſer ſur les tombeaux.

Tout ceci étoit plutôt l'ouvrage de la ſuperſtition que le fruit du raiſonnement. Auſſi les véritables Philoſophes y firent peu d'attention. Ils cherchèrent dans quelle partie du corps l'ame avoit été placée. Les uns la mettoient dans le cerveau, d'autres croyoient qu'elle étoit au haut de la trachée-artère, & *Chryſippe* ne doutoit point qu'elle ne fût dans le cœur ; car c'eſt le ſiége, diſoit-il, du ſentiment intérieur de la conſcience.

Ce Philoſophe avoit étudié ſous *Zénon* de

Cittie, mais il n'en suivoit point les opinions; car les disciples de ce chef des Stoïciens pensoient bien différemment sur le siége de l'ame. Ils prétendoient que l'ame ne pouvoit être fixée à une partie du corps; car la sensibilité y étant générale, l'ame y devoit être aussi répandue. Ils éparpillèrent donc l'âme dans le corps, & admirent une ame appropriée à tous les sens; de sorte qu'ils disoient l'ame des yeux ou l'ame voyante, l'ame de l'odorat ou odorante, l'ame de l'oreille, &c.

L'Auteur de l'*Histoire critique de la Philosophie* tient cette opinion pour ridicule; elle ne l'est peut-être pas tant qu'il le croit; car il est difficile d'expliquer autrement la sensibilité de toutes les parties du corps: aussi les Scholastiques n'en eurent guère d'autres jusqu'aux premiers siècles du Christianisme. Cependant la difficulté sur la nature de l'ame subsistoit toujours. Dire qu'elle est répandue dans toutes les parties du corps, ou qu'elle est située dans le cerveau, ou dans le cœur, dans le diaphragme, &c. c'est désigner le siége de son existence, mais ce n'est pas dire ce qu'elle est. Voilà ce que comprirent les Pères de l'Eglise de ce temps, & ce qu'ils voulurent décider. 200 ans apr. J.C.

La question ayant été proposée dans les premiers Conciles, il fut décidé que l'ame étoit un corps fort délié, formé par l'air ou par le feu. C'étoit le sentiment de *Tertulien*, qui croyoit que l'ame ne feroit rien, si elle n'étoit corps. Tout ce qui existe, dit-il, est corps à sa manière. Plus éclairé par l'étude & par les réflexions, on estima ensuite que l'ame ne

pouvoit être qu'un esprit, & on en fit un article de foi.

1500 ans après J. C.

A la naissance des lettres, les Philosophes voulurent se former une idée de cet esprit, & apprendre au public ce qu'on pouvoit entendre par ce mot. *Gassendi* ayant considéré que la chaleur, le sentiment, le mouvement & les autres fonctions du corps, devoient avoir un principe réel & effectif, conjectura que l'ame devoit être une espèce de feu très-atténué; ou une sorte de flamme très-subtile, qui donne la vie au corps ou à l'animal, lequel meurt lorsqu'elle s'éteint. *Gassendi* prouve avec de fortes raisons l'existence de cette flamme. Après avoir expliqué comment elle est formée & entretenue par la constitution & le méchanisme du corps, ce grand Philosophe rend raison de toutes ses qualités.

L'ame sent; & pour avoir le sentiment, il faut premièrement qu'elle ne soit pas une substance simple & uniforme, mais une tissure de plusieurs tissures différentes; & en second lieu, que l'organe dans lequel elle est enfermée, agisse lorsquelle fait impression sur lui. Par exemple, un nerf ne peut être touché qu'il ne soit pressé; & il ne peut être pressé, que l'esprit qui y est contenu ne le soit aussi, ni que l'esprit qui est ainsi pressé, ne repousse l'esprit qui lui est contigu; de sorte que cette action se communique successivement jusqu'au cerveau; ce qui forme une continuité de mouvement, jusqu'à ce que l'esprit, qui est à l'origine du nerf, retourne & réfléchisse contre le cerveau. La faculté de sentir étant donc mue par cette réflexion,

sent le contact, apperçoit, appréhende, connoît.

C'est par cette méchanique que *Gassendi* explique les qualités ou vertus de l'entendement. Mais qu'est-ce que la faculté de sentir que ce Philosophe admet dans le cerveau? C'est ce qu'il ne dit point, à moins qu'il ne la fasse dépendre de l'action de l'organe sur l'esprit, & de la réaction de l'esprit (ou petite flamme) sur l'organe. Ainsi, le sentiment né seroit que l'effet des deux actions du corps organique & de l'esprit. L'Auteur l'appelle *vertu imaginative*, qui réside dans l'homme comme dans les animaux. Cependant il ne prétend pas que cela suffise pour rendre raison des opérations de l'esprit humain; & il convient que ces opérations sont les productions d'un être incorporel, connu sous le nom d'*entendement*, & qui est bien supérieur à la vertu imaginative (1).

Voilà le véritable sentiment de *Gassendi* sur la nature de l'ame; car il ne faut pas faire attention à ce doute hasardé dans son grand ouvrage sur la vie d'*Epicure*, exprimé en ces termes: « Il n'y a point de preuves solides qui » nous empêchent de croire que notre ame » n'est distinguée de notre corps que comme » un corps subtil l'est d'un corps grossier ». Cette opinion fut traitée comme peu orthodoxe par le fameux *Arnauld d'Andilli*, & *Gassendi* l'abandonna à son mauvais sort.

(1) On trouvera le développement de cette doctrine dans l'histoire de *Gassendi*, tome III de *l'Histoire des Philosophes modernes*.

Gassendi croyoit donc que l'ame est un être incorporel, une substance spirituelle. C'étoit aussi le sentiment de *Descartes*, puisqu'il définissoit l'ame *une chose qui pense*, c'est-à-dire, un esprit dont la nature est inconnue, dont l'existence est très-certaine, & qui produit toutes les opérations & tous les actes de l'intelligence humaine. Ce grand Philosophe croyoit que le siége de cette substance est dans le cerveau ; que c'est-là le lieu où toutes nos pensées se forment. La preuve qu'il donnoit de ce sentiment, est qu'il n'y a aucune partie dans le cerveau, excepté celle-là, qui ne soit double ; d'ailleurs, ne voyant qu'une même chose des deux yeux, n'entendant qu'un même son des deux oreilles, n'ayant jamais qu'une pensée en même-temps, il faut nécessairement que les sensations que les yeux & les oreilles éprouvent se réunissent en quelque lieu pour être considérées par l'ame ; & il est impossible, selon *Descartes*, d'en trouver aucun autre dans toute la tête que cette glande ; car elle est très-bien située pour ce sujet, & elle est soutenue par de petites branches des artères carotides, qui apportent les esprits dans le cerveau (1).

Ces preuves donnèrent un si grand poids à l'opinion de *Descartes*, qu'elle fut généralement adoptée. Cependant, le temps, les expériences & les observations apprirent que c'étoit une méprise ; car on trouva des hommes en qui la glande pineale manquoit tota-

(1) Voyez l'histoire de *Descartes*, dans le tome 3 de *l'Histoire des Philosophes modernes*.

lement, des personnes dont cette glande pineale étoit entièrement pétrifiée, sans que ni les uns ni les autres cessassent d'avoir des pensées & des sensations. Où est donc le siége de l'ame ? Quelques Anatomistes ayant jugé que la solution de cette sorte de problême étoit importante pour la connoissance de l'homme, s'appliquèrent sérieusement à le résoudre.

D'abord ils reconnurent que cette substance ne pouvoit être éparpillée dans toutes les parties du corps, comme le soutenoient les Scholastiques, d'après les Stoïciens, parce qu'il est absurde de soutenir, selon eux, que quand on coupe un bras l'ame se retire dans le reste du corps. Une autre raison plus décisive, c'est qu'on ne conçoit pas par quelle raison, quand on nous lie un nerf, l'ame seroit sans sentiment & sans action dans la partie qui est au-dessous de la ligature. Ainsi, lorsque M. *Bordenave*, Physiologiste estimé, crut que l'ame est dans le principe & l'origine de chaque nerf, il ne leva point cette difficulté ; & on peut dire que cette doctrine est semblable à celle des Stoïciens, puisqu'il y a des nerfs dans tout le corps.

Enfin, MM. *Lancisi* & *de la Peyronie*, après l'examen le plus scrupuleux de l'origine des sensations, & du principe de la vie, assurent que l'ame réside dans le *corps calleux*. On donne ce nom au milieu de la voûte médullaire, laquelle est formée par les fibres médullaires de chaque côté du cerveau, & qui sert de base à toutes les circonvolutions du cerveau. C'est-là, si on les en croit, le trône où l'ame réside, & d'où elle donne la loi à son

petit empire, pour me servir de l'expression de l'Auteur des *Elémens de Métaphysique sacrée & profane*, (M. l'Abbé *Para.*)

Cela peut être : cependant un Auteur moderne (M. *le Camus*) prétend que c'est dans la partie même où se fait l'impression que l'ame réside, parce que cette partie est sensible par elle-même ; qu'il est inutile de faire propager cette impression jusqu'au cerveau par le moyen des nerfs, & d'inventer un *sensorium commune*, qui n'exista jamais : sens commun, auquel on n'a jamais donné une place stable dans le cerveau. [*Voyez* la *Médecine de l'esprit*, tome I, p. 20 & *suiv.* de la nouvelle édition].

Il y auroit bien des choses à dire là-dessus ; & on pourroit objecter à M. *le Camus* qu'il passe à côté de la difficulté ; car, quoique l'ame soit unie au corps par sa dépendance, qu'elle soit présente à chaque partie du corps par ses effets, il reste toujours à décider s'il est quelque partie du corps dont elle dépende, ou sur laquelle son action s'exerce plus immédiatement, ou bien si cette correspondance ou cette dépendance sont également immédiates à l'égard de toutes les parties du corps, comme l'a observé fort judicieusement M. l'Abbé *Joannet*, dans son savant ouvrage *de la connoissance de l'homme*, tome I, page 129.

Quoi qu'il en soit, la question sur la nature de l'ame revient toujours ; & en assignant son siége ou son trône dans le corps humain, on ne nous apprend pas comment elle y est assise. Ne pouvant comprendre ce que c'est qu'une substance incorporelle, *Hobbes* nia sa spiritualité, & prétendit que tous les actes de l'ame ne

ne pouvoient être compris que sous une raison matérielle.

Spinosa poussa l'égarement encore plus loin, en soutenant que l'ame, ainsi que la matière, étoit un mode nécessaire de la Divinité, de cette substance unique, qui est à la fois Dieu & la nature, comme on le verra ci-après dans l'histoire de la Théologie naturelle. 1660.

Mais un sentiment sur la nature bien plus extraordinaire, sans être cependant répréhensible, c'est celui du P. *Mallebranche*. Ce grand Métaphysicien reconnoît que l'ame est une substance spirituelle; mais il croit que comme telle, elle ne peut avoir aucune influence sur le corps. Pour expliquer comment elle pense, & comment ses volontés s'exécutent, il prétend que quand la matière, comme cause occasionelle, fait impression sur notre corps, Dieu produit une idée dans notre ame; & réciproquement, lorsque l'homme produit un acte de volonté, Dieu agit immédiatement sur le corps en conséquence de cette volonté. Ainsi l'homme n'agit & ne pense qu'en Dieu; ce qui ne peut, ce semble, recevoir un sens clair, comme le remarque fort bien l'Auteur de la *Métaphysique de Newton*, « qu'en disant que Dieu seul agit & pense pour nous ». Ainsi, suivant le P. *Mallebranche*, nous voyons & connoissons tout en Dieu: & voici comment.

L'essence divine contient en soi les idées & représentatives de tous les êtres existans & possibles, puisque tous les êtres n'ont pu être créés par le Tout-Puissant sans que leur nature n'ait été antérieurement représentée par ses idées directrices: or, Dieu est le lieu des

esprits, comme l'espace est le lieu des corps, & les corps sont nécessairement unis à l'espace : donc les esprits sont nécessairement unis à Dieu ou à la puissance divine. La conséquence de ce raisonnement est aisée à déduire. Puisque notre ame est intimement unie à l'essence divine, qui la pénètre, elle voit le soleil ou la lune, ou tel autre objet quelconque, selon qu'elle est actuellement attachée & appliquée à l'idée divine représentative ou du soleil ou de la lune, ou de quelqu'autre objet quelconque. Concluons donc que l'ame pour voir n'a qu'à desirer ; car son desir est la cause occasionelle de sa vision ; & sa vision formelle, ou la forme qui la rend voyante, c'est l'idée divine à laquelle elle est unie & appliquée.

L'Auteur des *Elémens de Métaphysique sacrée & profane*, estime que ce systême est ingénieux & séduisant ; mais il desireroit qu'il fût fondé sur des preuves plus solides : cependant, voulant connoître la manière dont l'ame agit, il adopte une doctrine qui ressemble beaucoup à celle du subtil Métaphysicien que je viens de nommer. Le systême le plus vraisemblable, dit-il, s'il n'est pas rigoureusement démontré, c'est que Dieu seul forme & produit en nous les idées & les images du moins primordiales des choses : telles sont les raisons ou les motifs de cette adoption.

« Premièrement, il ne paroît pas probable » que l'ame produise elle-même en soi les » idées & les images primitives qu'elle a des » choses. Car, en supposant même que l'ame » ait la vertu de produire des idées, pour que » l'ame produisît en soit l'image primordiale

» d'un rhinocéros ou d'un oranger, il faudroit » à l'ame une idée exemplaire & directrice, » qui lui apprît à former & à produire en soi » l'image représentative du rhinocéros ou de » l'oranger : il faudroit, par-là même, ce qui » répugne, que l'ame eût cette idée avant » d'avoir cette idée. D'où il s'ensuit que *toutes* » *les idées primitives ou primordiales des choses* » *sont produites en nous par le Créateur.*

» En second lieu, l'expérience nous apprend » que la privation des sens laisse l'ame dans » une espèce de stupidité ; que le fond de nos » connoissances croît & se perfectionne avec » nos organes ; que presque toutes nos idées » nous viennent par le moyen de nos sens : » donc l'ame unie au corps a bien des avan- » tages qu'elle n'auroit point isolée du corps, » puisque les sens contribuent, de quelque » manière que ce soit, à l'enrichir de connois- » sances utiles & satisfaisantes. Mais les sens » ne sont point par eux-mêmes la cause effi- » ciente de ces idées : donc *les sens sont sim-* » *plement la cause occasionelle de presque toutes* » *nos idées* (1).

M. *Para* n'ose pas avancer que toutes nos idées viennent des sens ; il dit seulement *presque toutes*, quoiqu'on veuille reconnoître aujourd'hui qu'il n'y a rien dans l'entendement qui ne vienne des sens, comme on le verra dans la suite de cette histoire de la Psychologie. Mais avant d'exposer les sentimens des Philosophes sur cette matière, je dois terminer

(1) *Elémens de Métaphysique sacrée & profane*, par M. l'Abbé *Para*, page 31.

l'analyse de leurs opinions sur la nature de l'ame.

Dans le temps que *Mallebranche* voyoit tout en Dieu, *Leibnitz* voyoit tout en l'univers. L'ame, dit-il, est un miroir vivant de tout l'univers, qui a en soi toutes les idées confuses de toutes les modifications de ce monde présentes, passées & futures. Voyons la preuve de cette étrange opinion.

Tout être simple est sujet au changement, sans quoi il seroit Dieu : or, l'ame est un être simple créé; elle ne peut donc rester dans un même état. D'un autre côté, les corps étant composés, ne peuvent produire aucune altération dans un être simple; par conséquent les changemens de cet être simple ont leur source dans sa propre nature : les changemens sont donc des idées successives des choses de cet univers : l'ame en a quelques-unes de claires; mais toutes les choses de cet univers sont tellement dépendantes l'une de l'autre, tellement liées entr'elles à jamais, que si elle a une idée claire d'une de ces choses, elle a nécessairement des idées confuses & obscures de tout le reste.

Pour rendre ceci sensible, on dit qu'un homme peut avoir une idée claire d'un jeu, & avoir en même-temps plusieurs idées confuses des combinaisons de ce jeu; & afin de faire voir comment l'ame est un miroir vivant de cet univers, on suppose qu'un homme, connoissant bien toutes les propriétés d'un triangle, & ayant actuellement l'idée claire d'un triangle, peut se présenter toutes ces propriétés successivement à son esprit.

Je ne sais pas si ces exemples suffiront pour

éclaircir ce systême : peut-être qu'en empruntant les propres termes de *Leibnitz*, les Savans le comprendront mieux : les voici donc tirés d'un livre assez peu connu, quelque digne qu'il soit de l'être. C'est le *Recueil de diverses pièces sur la Philosophie, les Mathématiques, l'Histoire, par M.* DE LEIBNITZ, *avec onze lettres où il est traité de la Philosophie & de la Mission Chinoise, envoyées à M.* DE LEIBNITZ *par le P. Bouvet, Jésuite à Pékin, publiées avec des remarques sur la correction de la Philosophie scholastique, selon les principes de M. de Leibnitz; par Chrétien Kortholt.* On lit à la page 1 de ce livre ce qui suit : « Les véritables » substances ne sont que les substances simples, » ou ce que j'appelle *monades*; & je crois qu'il » n'y a que des monades dans la nature, le reste » n'étant que les phénomènes qui en résultent. » Chaque monade est un miroir de l'univers, » selon son point de vue, accompagné d'une » multitude d'autres monades, qui composent » son corps organique, dont elle est la monade » dominante; & en elle-même, il n'y a que » perceptions & tendances à de nouvelles per- » ceptions ou appétits, comme dans l'univers » des phénomènes, il n'y a que figure & mou- » vement. La monade donc enveloppe par » avance en elle ses états passés ou futurs; en- » sorte qu'un *Omnisciënt* l'y peut lire, & les » monades s'accordent entr'elles, étant des » miroirs d'un même univers, mais différem- » ment représenté : c'est comme une multipli- » cation d'un même univers à l'infini, quoique » l'univers même soit d'une diffusion infinie.

» C'eſt en cela que conſiſte mon harmonie
» préétablie. Les monades [dont celles qui
» nous ſont connues ſont appelées ames]
» changent leur état d'elles-mêmes, ſelon les
» loix des cauſes finales ou des appétits ; &
» cependant, le règne des cauſes finales s'ac-
» corde avec le règne des cauſes efficientes,
» qui eſt celui des phénomènes ».

Ceux de mes lecteurs qui ne connoiſſent point l'harmonie préétablie, en demanderont une explication plus claire que celle que *Leibnitz* en donne ; mais avant que de les ſatisfaire, il eſt bon de leur rappeler que, ſelon ce grand génie, l'ame eſt un miroir vivant de cet univers. Si cela eſt, c'eſt un miroir bien terne, dit cet Auteur illuſtre qui a écrit agréablement ſur toutes les connoiſſances humaines, & qui met toujours de l'eſprit dans les matières même les plus abſtraites. Mais, ſans nous arrêter à cette réflexion philoſophique, attachons-nous à l'harmonie préétablie.

Les perceptions dans les monades, que nous appelons ames, naiſſent les unes des autres par les loix des appétits, ou des cauſes finales du bien & du mal ; de ſorte qu'il règne une harmonie parfaite entre les perceptions d'une monade & les mouvemens des corps. C'eſt une harmonie préétablie entre le ſyſtême des cauſes efficientes & celui des cauſes finales ; & c'eſt en cela que conſiſte l'union phyſique de l'ame & du corps, ſans que l'un puiſſe changer les loix de l'autre. L'ame n'agit pas ſur le corps, ni le corps ſur l'ame ; mais l'un & l'autre procèdent par des loix néceſſaires, l'ame dans ſes

perceptions & ses volitions, le corps dans ses mouvemens, sans que l'un soit affecté par l'autre. Lorsque l'ame a des volitions, ces volitions sont suivies à l'instant des mouvemens desirés du corps, non en conséquence de ces volitions, qui n'y ont aucune influence, mais à cause de l'harmonie parfaite entre le corps & l'ame. Ainsi tout ce que les hommes disent & font, n'est que l'effet d'un méchanisme admirable.

Ce n'est pas tout : l'ame n'est pas seulement un miroir de l'univers, elle est encore une image de la Divinité, entrant, en vertu de la raison & des vérités éternelles, dans une espèce de société avec Dieu (1).

On a écrit que les Anglois traitèrent cette doctrine avec beaucoup de mépris ; & on n'auroit pas dû le faire. Véritablement *Newton* ne la goûta point, mais il l'attaqua sans la mépriser. Dans une lettre qu'il écrivit à M. l'Abbé *Conti*, & imprimée dans le *Recueil de diverses pièces sur la Philosophie de MM. Leibnitz, Newton, Clarke*, &c. il dit : « On pourroit » faire voir que son harmonie préétablie (de » *Leibnitz*) est un véritable miracle, & qu'elle » est contraire à l'expérience de tous les hom- » mes, chaque individu ayant en soi la puis- » sance de voir par ses propres yeux, & de » mouvoir son corps comme il lui plaît ».

Il faut convenir que cette légère critique ne porte point un caractère de mépris. L'illustre *Clarke*, un des plus zélés disciples de *Newton*,

(1) Voyez l'histoire de *Leibnitz*, dans le tome IV de l'*Histoire des Philosophes modernes*.

attaqua plus sérieusement cette harmonie préétablie. L'harmonie préétablie est véritable, dit-il : un homme ne voit, n'entend & ne sent rien, & ne meut point son corps; il s'imagine seulement voir, entendre, sentir & mouvoir son corps. Les raisons ne manquent pas à *Clarke* pour combattre le système dont il s'agit ici. Ce subtil Métaphysicien pousse *Leibnitz* vigoureusement, apparemment pour venger son maître de la manière cavalière avec laquelle le Philosophe Allemand avoit traité quelques-unes de ses opinions (1).

Par exemple, dans une lettre de *Leibnitz*, adressée à Madame la Princesse de Galles, il s'étoit moqué du *sensorium* ou organe dont Dieu se sert pour sentir les choses. Mais, s'il a besoin de quelque moyen de les sentir, elles ne dépendent donc point absolument de lui, & ne sont pas sa production : c'étoit la critique de *Leibnitz*. Et ailleurs il attaque un autre sentiment de *Newton*, avec moins de ménagement; il dit : M. *Newton* & ses sectateurs ont encore une fort plaisante opinion de l'ouvrage de Dieu. Selon eux, Dieu a besoin de remonter de temps en temps sa montre, autrement elle cesseroit d'agir : il n'a pas eu assez de vue pour en faire un mouvement perpétuel. Cette machine de Dieu est même si imparfaite, selon eux, ajoute *Leibnitz*, qu'il est obligé de la décrasser de temps en temps

(1) Voyez le tome premier du *Recueil de diverses pièces sur la Philosophie, la Religion naturelle, l'Histoire, les Mathématiques*, par MM. *Leibnitz*, *Newton*, *Clarke*, *& autres Auteurs célèbres*.

par un concours extraordinaire, & même de la raccommoder, comme un Horloger raccommode son ouvrage, qui sera d'autant plus mauvais, qu'il sera obligé d'y retoucher (1).

Voilà la source de l'orage que les Anglois suscitèrent à la doctrine de *Leibnitz*, sur l'union de l'ame & du corps ; mais cette guerre jeta seulement quelques nuages sur cette doctrine, & ne la détruisit point. Il falloit l'attaquer sans passion pour éclairer le public sur sa valeur réelle. C'est aussi ce que fit *Bayle* de la manière suivante.

Après avoir observé qu'avant *Leibnitz* on n'avoit que deux hypothèses pour expliquer l'union de l'ame & du corps ; savoir, celle de l'Ecole & celle des Cartésiens ; l'une est une *voie d'influence* du corps sur l'ame & de l'ame sur le corps ; & l'autre est une *voie d'assistance* ou de causalité occasionelle ; après, dis-je, avoir fait cette observation, *Bayle* annonce l'harmonie préétablie comme *une conquête d'importance, qui recule les bornes de la Philosophie.* Cependant il estime qu'il est bien difficile qu'il n'arrive jamais de changement dans cette harmonie préétablie, & qu'elle aille toujours son train pendant la plus longue vie des hommes, nonobstant les variétés infinies de tant d'organes les uns sur les autres, environnés de toutes parts d'une infinité de corpuscules, tantôt froids, tantôt chauds, tantôt secs, tantôt humides, toujours actifs, toujours piquotant les nerfs de différentes manières.

(1) Voyez le *Recueil* cité ci-dessus, tome premier, page 4.

Mais la multiplicité des organes & la multiplicité des agens externes, ne sont-ils pas un instrument nécessaire de la variété presqu'infinie des changemens du corps humain? Non sans doute, répond *Bayle*, car cette variété ne pourra pas avoir la justesse dont on a besoin ici, & troublera la correspondance de ces changemens & de ceux de l'ame.

Pour lever cette difficulté, *Leibnitz* dit que l'ame a non-seulement reçu la faculté de se donner incessamment des pensées, mais aussi la faculté de suivre toujours un certain ordre de pensées qui correspond aux changemens continuels de la machine du corps. *Bayle* insiste, &, bien éloigné de se rendre, finit sa censure par desirer que *Leibnitz* applanisse tout ce qui est scabreux dans son systême, en espérant que ses éclaircissemens feront disparoître toutes les impossibilités qu'il y trouve (1).

Leibnitz est mort sans avoir eu le temps de lever les difficultés de *Bayle*, & les Leibnitiens ne se sont point imposé cette tâche. Les Savans se flattoient que le grand *Newton* donneroit une raison plus satisfaisante de l'union de l'ame & du corps : mais ce Philosophe ne voulut jamais s'expliquer là-dessus. Si l'on veut savoir, dit l'Auteur de la *Métaphysique de Newton*, ce que *Newton* pensoit sur l'ame & sur la manière dont elle opère, & lequel de tous ces sentimens il embrassoit, je répondrai qu'il n'en suivoit aucun. Que savoit-il donc? Il savoit douter. Cela est fort sage : mais si tous les Philosophes avoient su douter lorsqu'il s'agissoit

(1) *Dictionnaire de Bayle*, art. *Horarius*. N. L.

de rendre raiſon de quelque phénomène, nous ignorerions bien des choſes que la hardieſſe & les méditations de quelques Philoſophes nous ont appriſes. Cependant *Newton* étoit perſuadé que l'ame eſt une ſubſtance ſimple, immatérielle, impériſſable; & il s'en tenoit là, ſans chercher à ſe faire un ſyſtême ſur la manière dont l'ame eſt unie au corps, & ſur la formation des idées. Ennemi des ſyſtêmes, diſent les Newtoniens, il ne jugeoit de rien que par analyſe, & lorſque ce flambeau lui manquoit, il s'arrêtoit. Il y a une réponſe à faire aux Newtoniens, qui eſt bien ſimple; c'eſt que la connoiſſance des idées s'acquiert par analyſe, comme l'a fait voir un de ſes compatriotes.

Le célèbre *Locke* parvint par ce moyen à faire l'analyſe de l'entendement humain: ce n'eſt pas qu'il connût la nature de l'ame; il s'attachoit ſeulement à ſes opérations; & par une analyſe ſuivie, il forma la chaîne des idées qui les produiſent.

Ce qui le frappa d'abord dans ſes études, c'eſt le ſentiment généralement reçu, que l'ame devoit être une ſubſtance ſpirituelle, parce qu'elle penſe: mauvais raiſonnement, ſi on l'en croit. Eh quoi, diſoit-il, celui qui peut tout ne peut-il pas faire penſer un être matériel, un atome, un élément de la matière? ou un compoſé de pluſieurs parties matérielles, arrangées d'une certaine façon, n'eſt-il pas capable de penſer?

Ce mot penſer offre une grande idée, & voilà pourquoi on s'y arrête. Si on eût dit: Dieu ne peut-il pas donner le ſentiment à la

matière ? Cette propoſition auroit été à coup ſûr reçue plus favorablement. Cependant ſi la matière peut ſentir, elle peut penſer. Car la matière ne peut avoir du *ſentiment* qu'elle n'ait la conſcience de ce qu'elle eſt ; mais ſi elle a la conſcience de ce qu'elle eſt, elle a la connoiſſance de ce qu'elle eſt : donc elle penſe.

Auſſi, M. *de Buffon* ſoutient que la matière inanimée n'a ni ſentiment, ni ſenſation, ni conſcience d'exiſtence, & que lui attribuer quelques-unes de ces facultés, ce ſeroit lui donner celle de penſer, d'agir & de ſentir à-peu-près dans le même ordre & de la même façon que nous penſons, agiſſons & ſentons ; ce qui répugne autant à la raiſon qu'à la Religion : c'eſt la concluſion de ce Savant Naturaliſte (1).

Tout n'eſt pas dit encore ſur cette matière ; & on verra tout-à-l'heure bien d'autres difficultés, lorſque j'expoſerai les ſyſtêmes des Philoſophes ſur l'ame des bêtes. En attendant, ſuivons *Locke* dans l'analyſe qu'il fait de celle des hommes.

Ariſtote avoit enſeigné que toutes nos idées viennent des ſens. Ce principe fut renouvellé à la renaiſſance des lettres, & traité comme une nouveauté, c'eſt-à-dire, qu'il fut adopté par les uns & combattu par les autres. Un Ariſtotélicien ayant publié un Traité de Logique, qui commence par cette phraſe : *Ominis idea orſum ducit à ſenſibus*, c'eſt-à-dire, *toute idée tire ſon origine des ſens*, les Philoſophes furent ſurpris de ce début, que l'Auteur donnoit pour

(1) *Hiſtoire naturelle*, tome III, page 4.

un axiome. L'un des plus célèbres d'entr'eux l'examina, & ne crut point qu'on pût l'adopter : c'est l'Auteur de *l'Art de penser*. Dans cet ouvrage, M. *Nicole* écrivit que cette proposition étoit absolument fausse, & que témérairement celui qui l'avoit avancée la donnoit pour un axiome.

En effet, il n'y a rien, dit-il, que nous concevions plus distinctement que notre pensée même, ni de proposition qui nous puisse être plus claire que celle-ci : *je pense ; donc je suis*. Or, nous ne pourrions avoir aucune certitude de cette proposition, si nous ne concevions distinctement ce que c'est qu'*être* & ce que c'est que *penser ;* & il ne faut point demander l'explication de ces termes, parce qu'ils sont du nombre de ceux qui sont si bien entendus par tout le monde, qu'on les obscurciroit en voulant les expliquer. « Si donc on » ne peut nier que nous n'ayons en nous les » idées de l'être & de la pensée, je demande » par quels sens elles sont entrées ? Sont-elles » lumineuses ou colorées pour être entrées » par la vue ? d'un son grave ou aigu pour » être entrées par l'ouie ? d'une bonne ou » mauvaise odeur pour être entrées par l'odo- » rat ? &c. (1) ».

Ce raisonnement est spécieux ; on peut encore le fortifier par une autre preuve : c'est qu'il y a des vérités dont tous les hommes conviennent généralement ; comme le *tout est plus que sa partie*, *il est impossible qu'une chose*

(1) *La Logique, ou l'Art de penser*, page 12 de la sixième édition.

ſoit & ne ſoit pas en même-temps. Or, il ſemble que cela ne peut être, à moins que ces vérités ne ſoient innées.

Les partiſans des idées innées ne croyoient pas qu'on pût répondre à des raiſonnemens qui leur paroiſſoient ſi ſolides; mais *Locke*, en ayant examiné les principes, reconnut qu'on ſuppoſoit ce qui eſt en queſtion. En effet, les enfans & les idiots n'en ont pas la moindre idée, & ce n'eſt que quand on a atteint l'âge de raiſon qu'on peut donner ſon conſentement à ces vérités. Cela étant, *Locke* demande ce que c'eſt que la raiſon, ſi ce n'eſt la faculté de déduire des principes déjà connus des vérités inconnues? On ne peut donc regarder comme une vérité innée, ce qu'on ne peut découvrir que par le moyen de la raiſon.

Il y a plus: s'il y a des vérités innées, il faut qu'il y ait des penſées innées; car on ne ſauroit concevoir, dit *Locke*, qu'une vérité ſoit dans l'eſprit, ſi l'eſprit n'a jamais penſé à cette vérité. D'où il s'enſuit évidemment que s'il y a des vérités innées, il faut néceſſairement que ce ſoient les premiers objets de la penſée, la première choſe que l'eſprit apperçoive. Enfin, la dernière conſéquence que *Locke* regarde comme une vérité inconteſtable, eſt que nous n'avons d'idée que des choſes ſenſibles, & que celles qui paroiſſent ne point venir des ſens ſont des vérités de définition; c'eſt-à-dire, des idées formées par des mots qu'on a définis, ou auxquels on a attaché un ſens.

Ce principe, qu'il n'y a point d'idées innées, je veux dire que toutes nos idées viennent des

ſenſations, eſt la ſource de toutes nos connoiſſances. Nos ſens frappés par les objets extérieurs, font entrer dans notre ame pluſieurs perceptions diſtinctes des choſes, ſuivant les diverſes manières dont les objets agiſſent ſur nos ſens. C'eſt ainſi que nous acquérons les idées des qualités ſenſibles, comme le blanc, le rouge, le froid, le chaud, &c.

Après avoir été mue par les ſenſations, l'ame agit elle-même ſur les ſens, & forme ce qu'on appelle *reflexions ;* elle acquiert ainſi les idées de la penſée, du doute, de la croyance, du raiſonnement, de la connoiſſance, &c. Ainſi, les objets extérieurs fourniſſent à l'eſprit les idées des qualités ſenſibles, & l'eſprit fournit à l'entendement les idées de ſes propres opérations ; de ſorte que l'homme n'a d'autres idées que celles qui ont été produites par ces deux voies.

De-là *Locke* déduit toutes les facultés & toutes les opérations de l'entendement humain. Il s'arrête d'abord aux idées ſimples : il paſſe enſuite aux idées compoſées, & déduit des premières la connoiſſance du *bien* & du *mal*, d'où dérivent toutes nos paſſions.

Enfin, la chaîne de ſa doctrine le conduit à ces vérités ; 1°. que nous ne pouvons avoir aucune connoiſſance où nous n'avons aucune idée ; 2°. que nous ne ſaurions avoir de connoiſſance qu'autant que nous pouvons appercevoir la convenance ou la diſconvenance de nos idées. Par ces ſeuls principes, on peut juger que l'art de former l'entendement, ou d'en étendre la capacité, conſiſte à acquérir & à établir dans notre eſprit des choſes dont

nous avons des noms généraux & spécifiques, & à trouver des idées moyennes, qui puissent nous faire voir la convenance ou l'incompatibilité des autres idées qu'on ne peut composer immédiatement.

Au reste, il paroît que *Locke* croyoit que le cerveau est le siége de l'ame. Les organes des nerfs, après avoir reçu les impressions de dehors, les portent au cerveau, dit *Locke*, qui est la *chambre d'audience*, où elles se présentent à l'ame; & si quelques-uns de ces organes viennent à être détruits, ensorte qu'ils ne puissent point exercer leurs fonctions, ces sensations n'y sont point admises : elles ne peuvent plus se présenter à l'entendement, & en être apperçues par aucune voie (1).

1700. Tous les Savans admirèrent cette belle théorie, & s'appliquèrent à en tirer les plus grands avantages. *Wolf*, l'un des plus beaux génies qui ait paru depuis la renaissance des lettres, en ayant fait une étude particulière, expliqua par elles toutes les facultés de l'entendement humain. Il remarqua qu'il y a plusieurs dégrés dans les sensations; que, suivant qu'elles sont plus ou moins fortes, la perception est plus ou moins vive; & que l'ame en éprouvant ces sensations ne sauroit y rien changer.

Cependant l'ame peut reproduire les idées des objets sensibles absens, & en avoir les perceptions : c'est cette faculté de l'ame qu'on appelle *imagination*; & on nomme *image* l'idée

(1) On trouvera le développement de cette doctrine dans l'histoire de *Locke*, pag. 141 & *suiv.* du tom. I de *l'Histoire des Philosophes modernes*.

produite

produite par l'imagination. En combinant ces images, l'ame acquiert une autre faculté, qui est celle de *feindre*, c'est-à-dire, de se représenter des choses qui répugnent l'une à l'autre, ou qui naturellement ne sauroient se trouver réunies dans un même sujet.

Lorsque l'ame a le sentiment intérieur d'une idée qu'elle a déjà eu auparavant, on dit qu'elle a de la *mémoire*; c'est sa troisième faculté. On a une bonne mémoire, lorsqu'on se souvient promptement & facilement d'une chose, & qu'on la retient long-temps.

Une quatrième faculté de l'ame, c'est de rendre une perception claire en s'y arrêtant : on nomme cette faculté *attention*. Si la direction de l'attention est successive aux choses qui sont renfermées dans l'objet apperçu, l'attention se nomme alors *réflexion*.

La faculté que l'ame a de se représenter les objets distinctement est connue sous le nom d'*entendement*. Enfin, quand l'entendement a la faculté de distinguer plusieurs choses dans un seul objet, on dit qu'il a de la *pénétration*.

En rapprochant ces vérités intellectuelles, & en en déduisant les conséquences immédiates, *Wolf* en forma un corps de science qu'il appela *Psychologie*, ou science de l'ame. Il semble qu'à l'aide des découvertes de *Locke* & des siennes, il avoit approfondi cette matière autant qu'il étoit possible de le faire. Cependant, craignant que toute cette théorie ne fût pas établie sur la véritable doctrine des sensations, quelques Métaphysiciens modernes ont voulu former une chaîne des sensations ;

& connoître uniquement par-là la source de toutes les facultés de l'ame.

A cette fin, ils ont d'abord imaginé un homme dont tous les sens sont en bon état, mais qui n'a point encore commencé à en faire usage. En second lieu, ils ont supposé qu'ils avoient le pouvoir de tenir enchaînés les sens de cet homme, ou de les mettre en liberté dans l'ordre, dans le temps & de la manière qu'il leur plairoit. Cela posé, ils offrent successivement à chaque sens, & ensuite à différens sens à la fois, les objets capables de les affecter, & ils examinent ce qui doit résulter de ces impressions : enfin, ils suivent avec attention le développement de l'ame de cet homme, ou plutôt, ils la développent à leur gré ; car cet homme n'est point un homme entre leurs mains, c'est une statue, & ils lui en donnent le nom.

Un Auteur de nos jours, ayant jeté au hasard cette idée sur le papier, M. l'Abbé *de Condillac* estima qu'elle méritoit d'être approfondie. En conséquence, il composa un *Traité des sensations*, qui est plutôt un *Essai sur les sensations*, qu'un *Traité* véritable. En effet, on a jugé que l'Auteur n'analyse pas assez ; que ses idées ne sont point assez liées les unes aux autres ; qu'il y a entr'elles des vuides, & de grands vuides ; qu'il marche souvent par sauts & par bonds ; qu'il passe à côté de questions très-importantes sans y toucher, & qu'il ne semble pas même se douter de leur importance ou de l'influence qu'elles peuvent avoir sur toute la marche de sa statue.

Tel eſt du moins le jugement qu'en porte un Savant très-eſtimé. M. *Bonnet*, c'eſt le nom de ce Savant, dans ſon *Eſſai analytique ſur les facultés de l'ame*, trouve ce *Traité des ſenſations* de M. l'Abbé *de Condillac* ſi imparfait, qu'il croit que c'eſt un ouvrage à refaire. En remontant plus haut que cet Auteur, & en ſuivant une route plus analytique que la ſienne, il a traité le même ſujet avec une ſupériorité bien caractériſée. Voici ſon ſyſteme ou ſa doctrine.

Toutes nos idées dérivent originairement des ſens : la ſtatue qui n'a point fait uſage de ſes ſens n'a donc point d'idées. Mais ſi l'ame n'a d'idées que par les ſens, il s'enſuit que l'ame n'agit que par l'intervention du corps : il eſt la première ſource de toutes les modifications de l'ame ; elle eſt tout ce que le corps la fait être.

L'homme que nous imaginons, dit M. *Bonnet*, & qui n'a point ſenti, eſt donc une véritable *ſtatue*, mais une ſtatue organiſée, & dont la compoſition ſurpaſſe de beaucoup l'intelligence humaine.

Repréſentez-vous, continue cet Auteur, cette machine ſous l'image d'un clavecin, d'un orgue, ou de quelqu'autre inſtrument ſemblable. Imaginez que la ſuite des airs qu'on peut exécuter ſur ces inſtrumens exprime la ſuite des idées, des volontés, des déterminations, &c. Mais au lieu que l'orgue exécute indifféremment toutes ſortes d'airs, & qu'après l'exécution de chaque air ſon état eſt le même qu'auparavant, concevez que la machine, qui

est nous-mêmes, conserve une certaine tendance aux airs qu'elle a une fois exécutés, précisément parce qu'elle les a exécutés. Telle est l'énergie singulière de cette machine admirable : tel est le grand principe qui décide souverainement de la *perfection humaine*.

« Dans cet état, quoique la statue l'emporte » sur tous les animaux par son organisation, » elle est au-dessous de l'animal le moins par» fait, parce qu'elle ne *sent* point ». Ce sont les propres termes de M. *Bonnet*. Cela est fort étonnant. Est-ce que les sensations donnent le sentiment ? Si la faculté de sentir n'est point inhérente à l'ame, comment peut-elle avoir des sensations ? S'il n'y a point d'air dans les tuyaux d'un orgue, jamais on ne pourra lui faire rendre un son, & tous les mouvemens ou les impressions de l'Organiste ne produiront aucun effet.

M. *Bonnet* entend peut-être que si la statue ne sent pas, elle a la faculté de sentir, & que cette faculté ne se développe que quand les objets font impression sur ses organes. Ce qui semble prouver cette conjecture, c'est la persuasion où il est que l'ame est une *puissance*, une capacité d'agir ou de produire certains effets. Mais cette opinion ne vaut pas mieux que l'autre. Non-seulement la statue a la faculté de sentir, elle sent même réellement avant que ses organes soient ouverts, & cela en vertu de son organisation intérieure & du principe de vie. Elle sent le besoin de sa conservation, quand la nourriture lui manque : elle sentira encore le besoin de se reproduire,

si on la suppose formée pour cela, c'est-à-dire dans l'âge de puberté. Les sens ne font rien à cela; ces besoins étant l'effet de la constitution propre du corps humain. Aussi, rien ne ressemble moins à un orgue qu'une statue animée. L'orgue ne raisonne que par les impressions de l'Organiste; au lieu que la statue est en action en vertu de sa vitalité, sans qu'il soit nécessaire des impressions des objets extérieurs.

Quoique ces raisons soient de la plus grande force, & renversent absolument la statue qu'on suppose sans sentiment, suivons le fil de la Logique de l'Auteur, pour faire connoître son système à ceux de mes lecteurs qui n'ont pas lû son ouvrage.

J'approche une rose, dit M. *Bonnet*, du nez de la statue, au même instant elle devient un *être sentant* : son ame est modifiée pour la première fois; elle est modifiée en odeur de rose : elle devient une odeur de rose. Il lui fait éprouver d'autres odeurs, & suit les différentes modifications de l'ame, qui opèrent les sensations de l'odorat.

L'Auteur feint ensuite que la statue peut exprimer par des sons articulés tout ce qu'elle connoît, au moyen de cet organe. Toutes les opérations de sa sensibilité seront donc représentées par des signes artificiels : ainsi, la statue de l'état d'être purement *sentant*, passe à celui d'être *pensant*.

M. *Bonnet* explique ce passage; mais cette explication n'est ni claire, ni satisfaisante. Lorsque le *Traité des sensations* de M. l'Abbé *de Condillac* parut, les Journalistes de Trévoux

firent voir que cette manière de parvenir à la connoissance des opérations de l'entendement humain par la supposition d'une statue étoit très-mauvaise. Les preuves qu'ils ont donné de leur assertion paroissent victorieuses ; & je ne doute pas, si M. *Bonnet* eût lû cette critique sévère, mais juste, du *Traité des sensations*, qu'il n'eût fait un usage plus utile de cette grande sagacité qui caractérise ses autres productions, & qui lui ont acquis, à juste titre, l'estime de tous les Savans de l'Europe.

Mais, sans se guinder si haut, au lieu de faire la statue d'un homme, on auroit dû faire celle d'un singe, ou de tout autre animal, & expliquer, par ce moyen, la faculté qu'il a de sentir, d'entendre, & même de comprendre, enfin tout le méchanisme de ses opérations. L'entreprise étoit si considérable, qu'elle les eût dégoûté d'en faire l'essai sur l'homme. En se fixant au singe seulement, on auroit eu encore bien de la peine à rendre raison des faits suivans.

Entr'autres particularités surprenantes qu'on trouve dans l'histoire de cet animal, on lit, que quand les singes dorment, travaillent ou vont en marode, il y en a toujours un qui fait sentinelle, & qui, par un cri connu entr'eux, s'il n'est pas même convenu, les avertit lorsqu'il est temps de prendre la fuite. Alors toute la troupe s'enfuit avec une vîtesse étonnante : les jeunes singes, qui ne peuvent pas suivre les autres, montent sur les plus forts, où ils se tiennent d'une manière fort plaisante. Mais ce qu'il y a de plus étonnant dans cette

manœuvre, c'eſt que ſi la ſentinelle n'a pas fait ſon devoir, qu'elle ait manqué de les avertir à temps, ils la puniſſent ſévèrement, & ſouvent même la font mourir.

Tout le monde ſait que le ſinge apprend facilement à danſer ſur la corde, à faire une toilette, à attiſer le feu, à laver la vaiſſelle, à pouſſer la brouette, à battre du tambour, à rincer des verres & à donner à boire : on en a même vu un tourner la broche d'une patte, qui eſt une véritable main, & de l'autre recevoir le ſuc du rôti ſur un morceau de pain, qu'il mangeoit enſuite.

C'eſt encore un fait connu, que les ſinges comprennent le langage des hommes ; qu'ils répondent avec intelligence, demandent & grondent ; qu'ils apprennent parfaitement tout ce qu'on leur enſeigne, même ce qu'on ne prétend pas qu'ils ſachent ; qu'ils ſont excellens pantomimes, & portés à imiter tout ce qui ſe préſente devant leurs yeux. A ce ſujet, l'Auteur du *Dictionnaire raiſonné univerſel d'hiſtoire naturelle*, [M. *Valmont de Bomare*], rapporte [article *Singe*] que dans le ſéjour des Académiciens au Pérou, pour déterminer la figure de la terre, des ſinges privés examinèrent ſi bien comment ces Aſtronomes faiſoient leurs opérations, que dans une comédie-pantomime exécutée par eux, ils plantèrent des ſignaux, coururent à une pendule, regardèrent les aſtres avec des lunettes, écrivirent, &c. enfin imitèrent parfaitement toutes les opérations de ces Aſtronomes.

Je pourrois citer des traits plus ſurprenans, ſi je rapportois ceux d'un grand ſinge appelé

Jokok, marchant debout sur ses pieds de derrière, donnant la main aux Dames, prenant le thé, &c. comme on l'a vu il y a quelques années à Paris, & dont on trouve la figure & l'histoire dans un des volumes de l'*Histoire naturelle* de M. *de Buffon*. Mais je pense que j'en ai dit assez pour qu'on puisse juger de la valeur des systêmes des Philosophes sur la cause & le méchanisme de ses opérations.

[redacted] ans avant

Les anciens Philosophes les trouvoient si extraordinaires, qu'ils ne doutoient pas que les bêtes n'aient une ame semblable à celle de l'homme ; avec cette différence cependant, disoient-ils, que l'homme peut expliquer ses raisonnemens, & que les bêtes ne peuvent pas expliquer les leurs. Tel étoit du moins le sentiment d'*Anaxagore*, de *Platon* & de *Pythagore*. Ce dernier sur-tout ne doutoit point que l'ame des bêtes ne fût substantiellement la même que celle de l'homme, puisqu'il enseignoit que les ames passent indifféremment du corps d'un homme dans celui d'un animal, & du corps d'un animal dans celui d'un homme.

Selon *Diogène*, les bêtes n'ont ni intelligence ni sentiment. Et *Aristote*, au contraire, prétend que l'ame a non-seulement & le sentiment & l'intelligence, mais encore qu'elle ne diffère de celle de l'homme que par les organes. Si les animaux étoient aussi organisés que les hommes, ils raisonneroient comme eux ; car ils raisonnent, mais d'une manière confuse, à cause du défaut de leur organisation. C'étoit-là, à peu de chose près, le sentiment de *Gallien* : il ne distinguoit point leur

ame de la chaleur naturelle & de l'harmonie du tempérament.

Les disciples de *Zénon*, les Stoïciens, vouloient que l'ame des bêtes, comme celle de l'homme, fût descendue du Ciel. Si l'on en croit *Sénèque*, l'ame des bêtes est brute, & par conséquent incapable d'agir selon l'ordre & les règles de la raison, de se mettre en colère, & de conférer un bienfait. Ce n'est pas qu'il ne reconnût que les animaux font des choses semblables à celles qu'on voit dans les hommes, quand ils se mettent en colère; mais il soutenoit que cet état-là n'étoit ni amour, ni haine, ni colère, ni en général une passion en eux; car pour être tel, il auroit fallu, disoit-il, que les animaux y fussent tombés par le mépris de la raison : or, les bêtes sont irraisonnables, donc, &c. Il veut cependant qu'elles sentent, & qu'elles aient même la conscience de leurs sentimens.

Quelques Rabins, & nommément le fameux *Maimonides*, attribuent un franc-arbitre aux animaux : ce qui suppose évidemment qu'ils raisonnent. La conséquence qu'on tiroit de-là étoit fort singulière. Si les bêtes ont un franc-arbitre, elles peuvent mériter & démériter; & cela étant, il doit y avoir, après leur vie, une punition ou une récompense : il y a donc un paradis pour les bêtes.

Ceux qui avoient adopté la doctrine des Rabins sur la nature de l'ame des bêtes, crurent qu'il falloit la corriger pour la rendre probable. Ce furent les Sociniens. Ils convinrent que les

animaux n'avoient point de volonté proprement dite, ni de franc-arbitre proprement dit; que la liberté, la raiſon & la vertu s'y trouvent imparfaitement & analogiquement; mais ils ſoutinrent qu'elles ſe rendent en quelque façon dignes de peine & de récompenſe. Et voilà encore une fois le paradis des bêtes revenu.

Un Docteur, qui a paſſé pour un des plus grands génies de ſon ſiècle, *Guillaume de Paris*, ſans vouloir s'expliquer ſur les facultés de l'ame des bêtes, crut & enſeigna même que cette ame eſt une ſuſtance ſpirituelle. Enſuite *Valla* & *Antoine Citadin*, renouvelèrent l'opinion de ceux qui avoient reconnu de la raiſon dans ſes bêtes; & *Montagne*, ainſi que ſon célèbre diſciple & ami *Charron*, furent de cet avis. Il faut voir comment ce dernier s'explique là-deſſus.

« Les bêtes, dit-il, raciocinent, uſent » de diſcours & de jugement, mais plus foiblement & imparfaitement que l'homme. » Elles ſont inférieures en cela à l'homme, & » non pas qu'elles n'y aient du tout point de » part. Elles ſont inférieures à l'homme, comme » entre les hommes les uns ſont inférieurs aux » autres, & auſſi entre les bêtes s'y trouve » telle différence; mais encore y a-t-il plus » grande différence entre les hommes; car il » y a (ſouvent) plus de diſtance d'homme à » homme que d'homme à bête ». *De la Sageſſe.* L. I.

Charron ne manque pas de preuves pour
1570. appuyer ſon ſentiment : ce ſont des traits ſin-

guliers de l'intelligence de quelques animaux, comme celle du renard, qui, voulant passer sur la glace d'une rivière gelée, applique son oreille contre la glace pour écouter si l'eau court au-dessous, & juger par-là de l'épaisseur de la glace, afin de savoir s'il doit avancer ou reculer; comme le chien, qui, pour connoître lequel des trois chemins qu'il trouve sur sa route pour chercher son maître ou suivre quelqu'animal, en flaire deux; & après s'être assuré que ni l'un ni l'autre n'y ont passé, s'élance dans le troisième, c'est-à-dire, qu'il conclut de-là que nécessairement ils ont passé dans le troisième, &c.

Mais tout cela ne nous fait pas connoître la nature de l'ame des bêtes. *Descartes*, peu satisfait des raisonnemens des Philosophes à cet égard, voulut enfin décider la question. S'étant bien persuadé qu'il n'y a que les substances spirituelles qui puissent faire des réflexions, & enchaîner une suite de raisonnemens, il conclut que toute pensée, soit qu'on la nomme réflexion, méditation, progrès du principe à la conséquence, soit qu'on l'appelle sensation, imagination, instinct, est d'une telle nature, que la matière la plus subtile & la plus parfaite en est incapable, & qu'elle ne peut se trouver que dans les substances incorporelles. Or, si toute matière est incapable de penser, l'ame des bêtes ne pouvant être une substance spirituelle, les bêtes sont des automates. 1620.

Le célèbre *Rohault*, grand Cartésien, adopta cette doctrine, & lui donna du corps par ses 1640.

raisonnemens. Les bêtes, dit-il, sont de pures machines : elles font tout ce que nous leur voyons faire avec aussi peu de sentiment qu'une horloge qui marque l'heure par la seule disposition de ses roues & de ses poids. Ainsi, toutes les démonstrations que donnent les animaux de la colère ou de la joie, ne sont qu'illusoires, les bêtes n'ayant point de passions. Et tout ce qui paroît dans les bêtes se réduit à des mouvemens.

De-là il suit que les bêtes ne sentent & ne distinguent rien avec connoissance. Un chien va vers l'aliment qu'on lui présente, comme le fer s'approche d'une pierre d'aiman : il fuit le bâton dont on veut le frapper, comme le fer fuit l'aiman lorsqu'on lui présente le pôle opposé à celui auquel il a été auparavant attiré. Un chien crie quand on le frappe, de même qu'un orgue raisonne quand on baisse une touche du clavier, &c. Or, si les bêtes n'ont point de connoissance, elles n'ont point d'ame ; & ce qu'on appelle *ame* en elles consiste dans la figure & dans la disposition de toutes leurs parties, & particulièrement du sang & des esprits, sans quoi toute leur machine seroit sans action, de même qu'une montre n'auroit point de mouvement sans ressort (1).

Cette doctrine de l'ame des bêtes a été attaquée & combattue par de très-grands Philosophes. Le P. *Pardies*, dans son *Traité de la*

(1) Voyez le développement de cette doctrine, dans l'histoire de *Rohault*, tome VI de *l'Histoire des Philosophes modernes*.

connoissance de l'ame des bêtes, fait aux Cartésiens cette forte objection : Si vous admettez une fois, leur dit-il, que tout ce qui se passe de plus admirable dans les bêtes peut se faire par le moyen d'une ame matérielle, ne pourrez-vous pas dire aussi que tout ce qui se passe en l'homme peut se faire par le moyen d'une ame matérielle ? Si vous admettez une fois que les bêtes, sans une ame spirituelle, sont capables de penser, d'agir pour une fin, de prévoir l'avenir, de se souvenir du passé, de profiter de l'expérience, par la réflexion particulière qu'elles y font, pourquoi ne direz-vous pas que les hommes sont capables d'exercer leurs fonctions sans aucune ame spirituelle ? Les opérations des hommes ne sont pas autres que celles-là, qu'on attribue aux bêtes. « S'il y a quelque différence, ce n'est » que du plus & du moins ; & tout ce qu'on » peut dire, c'est que l'ame de l'homme est » plus parfaite que celle des bêtes, parce qu'il » se ressouvient mieux qu'elles, qu'il pense » avec plus de réflexion, & qu'il prévoit » avec plus d'assurance ; mais enfin, vous ne » pourrez pas dire que l'ame soit toujours » matérielle ». (*De la connoissance des bêtes*, par le P. *Pardies*, page 100).

Les Scholastiques se rangèrent du côté du P. *Pardies* ; & en voulant fortifier ses objections contre le systême Cartésien, ils s'engagèrent dans des embarras qui fournirent des armes à leurs adversaires. C'est ce que *Bayle* a fait voir avec sa sagacité ordinaire. S'il n'y a, dit-il, qu'une ame spirituelle qui puisse produire les

la semence ; & comme la matière ne peut pas constituer de véritable unité, tout animal est uni à une forme, qui est un être simple, indivisible, véritablement unique ; mais cette forme ne quitte jamais son sujet : d'où il résulte qu'à proprement parler, il n'y a ni mort ni génération dans la nature.

Pour rendre ceci plus intelligible, *Leibnitz* établit ces deux propositions : 1°. Dieu, au commencement du monde, a créé les formes de tous les corps, & par conséquent les ames des bêtes. 2°. Les ames subsistent toujours depuis ce temps-là unies inséparablement au premier corps organisé dans lequel Dieu les a logées. De-là il suit que puisque l'animal a toujours été vivant & organisé, il le demeure toujours. Et puisqu'ainsi il n'y a point de première naissance, ni de génération entièrement nouvelle de l'animal, il n'y a donc point d'extinction finale, ni de mort entière, prise à la rigueur métaphysique. Par conséquent, au lieu de la transmigration des ames, il n'y a qu'une transformation d'un même animal, selon que les organes sont pliés différemment, & plus ou moins développés (1).

Ne seroient-ce pas-là les molécules organiques de quelques Philosophes de nos jours ? Je le demande aux Naturalistes.

Loke & *Newton* prétendoient que les animaux ont une mesure d'idées, & les mêmes sentimens que nous ; parce qu'ils ne pouvoient

(1) Voyez le *Journal des Savans*, du mois de Juin 1695.

croire

croire que Dieu eût donné aux bêtes des organes de ſentiment, afin qu'elles n'euſſent point de ſentiment.

Cela étant, *Newton* trouvoit de la cruauté à maltraiter un animal, quand on ſait qu'il a le ſentiment de la douleur; & il ne cédoit qu'avec répugnance à l'uſage barbare de nous nourrir du ſang & de la chair des êtres ſemblables à nous par le ſentiment, & qui paroiſſent ſi affectés des careſſes que nous leur faiſons tous les jours.

Enfin, pour épuiſer ſans doute toutes les reſſources de l'eſprit humain dans la recherche de la nature de l'ame des bêtes, le fameux Anatomiſte *Willis* a imaginé que cette ame eſt compoſée d'organes, & qu'elle eſt de la figure & de la grandeur du corps qu'elle informe, mais qu'elle n'eſt pas ſi épaiſſe; que ſes parties ſont ſi déliées, qu'elles ſont inviſibles, & qu'elles ſe diſſiperoient aiſément, ſi le corps de l'animal ne les tenoit en état. *Willis* donne une eſpèce de raiſonnement à cette ame: il veut qu'il y ait dans l'homme une ame parfaitement ſemblable à celle-là, & de plus, une ame ſpirituelle; & il tâche d'expliquer par ces deux ames le combat que nous ſentons en nous-mêmes. [*Thomas Willis, de anima brutorum.* Part. I. Cap. VI.]

Parmi tant de ſyſtêmes, tant de doctrines, tant de ſentimens, tant de conjectures ſur la nature de l'ame, y en a-t-il un par lequel on l'ait véritablement devinée? Il y a lieu de le croire; mais celui qui indiquera l'opinion qui ſatiſfait à la queſtion, qui a réſolu le problême,

pourra hardiment partager la gloire de la découverte *.

* On sera peut-être étonné de n'avoir pas vu dans cette histoire de l'ame des bêtes, le systême célèbre de l'Auteur de l'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes* : mais, si on veut se rappeler le principe de ce systême, on reconnoîtra que c'est plutôt l'ouvrage d'un homme d'esprit, que celui d'un Philosophe ; car, dire que des mauvais Anges animent les animaux, c'est ne plus reconnoître des bêtes, mais des esprits enfermés dans des corps qui ne leur conviennent pas.



HISTOIRE
DE LA
THEOLOGIE
NATURELLE.

ON définit la Théologie naturelle, la connoissance de Dieu par les lumières de la raison. Dieu est celui qui est : c'est lui-même qui nous l'a appris par la bouche de *Moïse*. *Je suis celui qui est*, lui dit-il, *qui existe, qui a été, qui est, & qui sera éternellement*. Mais, cette définition, toute sublime qu'elle est, ne nous donne point l'idée de la nature de cet Être-Suprême. Pour se la former cette idée, il n'y a, a-t-on écrit, qu'à faire attention à l'ordre admirable qui règne dans ce monde, & suivre le cours régulier des astres. Ce spectacle est beau ; il nous annonce un Auteur souverainement intelligent : *Cœli enarrant gloriam Dei*. Cependant, si nous devions juger par nos sens & de l'existence de Dieu & de sa toute-puissance, comprendrions-nous son immensité, son infinité, son éternité, & tous ces grands attributs qui forment son auguste caractère ? Premièrement, les premiers hommes qui sont sortis de ses mains bienfaisantes, n'ayant pas

eu assez de temps, & peut-être aussi de connoissances, pour admirer l'ordre de la nature, en auroient eu une idée d'autant plus imparfaite, que nos découvertes & nos progrès dans la science de l'univers, sont au-dessus de leurs lumières naturelles. En second lieu, connoissons-nous bien l'ordre de la nature ? Et de ce que nous avons découvert dans ce petit globe que nous habitons, lequel est comme un point dans l'espace, faut-il en conclure que nous connoissons l'ordre qui règne dans l'univers entier ? Et enfin, ce cours des astres est-il si régulier que les hommes vulgaires le pensent ? Ne sait-on pas les peines infinies que les premiers Astronomes ont eues pour soumettre à des loix les mouvemens des planettes ? *Ptolémée*, en multipliant ses cercles, n'a pu rendre raison de ces mouvemens. *Rhéticus* s'est cassé la tête de désespoir, de n'avoir pu expliquer le mouvement de Mars. *Descartes*, après avoir imaginé le systême le plus beau, &, suivant le grand *Bernoulli* (*Jean*), le plus vraisemblable, s'est trouvé court lorsqu'il a voulu concilier les mouvemens opposés des planettes. Enfin, le très-célèbre *Newton* a avoué qu'il falloit regarder comme un miracle la rotation des planettes autour de leur axe. Le cours des astres n'est donc pas parfaitement régulier ? Et combien d'autres phénomènes célestes des Astronomes de nos jours n'ont-ils pas découverts, qui dérangent l'hypothèse de la régularité, & qui donnent encore plus de force à cette conséquence que je viens de déduire ?

Où devons-nous donc chercher la connois-

sance de l'Auteur de notre être, & de tous les êtres? Dans nous & par nous, c'est-à-dire, par le sentiment de notre propre existence, & par la connoissance que notre intelligence peut nous procurer de ses principaux attributs. Le premier moyen étant commun à tous les hommes, tous les êtres raisonnables doivent reconnoître un Dieu, un Créateur du ciel & de la terre. A l'égard des attributs qui caractérisent sa nature, on ne peut les connoître que par les lumières de la raison. Et c'est ainsi que les plus grands Philosophes & les plus graves personnages nous ont éclairés sur cet objet si important & si digne de nos recherches.

Selon *Grégoire* de Tours, *Chus*, fils aîné de *Cham*, après avoir cherché inutilement à se former une idée de Dieu, fit une petite statue, qu'il fit adorer. S'étant en allé ensuite chez les Perses, il changea son culte, & leur enseigna que le feu étoit le Dieu qu'ils devoient adorer; mais les Perses aimèrent mieux le révérer lui-même, & en firent un Dieu.

Si *Grégoire* de Tours n'étoit pas connu, si l'ouvrage où est écrit ce que je viens de rapporter n'avoit pas été traduit du Latin par un homme très-connu encore, M. l'Abbé *de Maroles*; enfin si *Bayle* n'en avoit pas parlé sérieusement, on pourroit croire que ce trait historique, tiré du livre de *Grégoire* de Tours, est une fable ridicule qu'un homme raisonnable n'auroit pas dû imaginer. En effet, comment le troisième fils de *Noé*, qui étoit le premier homme qui fût échappé à la destruction générale de tous les êtres animés, causée par le déluge, avoit-il pu trouver la Perse peuplée,

& formant une nation ? Cela ne se conçoit pas. Aussi doit-on regarder cette historiette comme très-mal-adroitement controuvée ; &, pour ne pas m'exposer à mêler des fables avec des vérités, je me fixerai à *Nemrod*, descendu des enfans de *Cham*, & qui fit bâtir la tour de Babel.

C'est ce personnage, ce premier Roi de Babilone, qu'il faut regarder comme le premier Auteur de l'idolâtrie, quoique *Tertullien* prétende qu'elle a commencé avant le déluge. Ce n'est point assurément reconnoître un Dieu que d'adorer des idées : mais tel a été le malheureux penchant de l'esprit humain, lorsqu'il n'a point été éclairé, que de méconnoître l'Auteur de son être, & de tout ce qui existe. *Nemrod* n'étoit pas seulement ignorant, il étoit encore voleur insigne : deux vices capitaux, qui le portèrent au plus affreux déréglement. Ce fut de vouloir persuader à ses sujets qu'il étoit Dieu. Après sa mort, son fils *Ninus*, secondant un dessein si impie, lui fit bâtir, sous le nom de *Bel* ou *Baal*, un tombeau magnifique & un temple superbe, & commanda à son peuple de l'adorer. C'est ce que nous apprend M. l'Abbé *Anselme*, dans sa *Dissertation sur ce que le Paganisme a publié de merveilleux*, (Tome VI *de l'Académie des Inscriptions*). Ce Savant croit que la plupart des idoles, sur-tout d'Orient, ont pris leur nom de celle-là, comme *Belzébut*, *Belphegor*, *Baalberith*, &c. M *Anselme* confond *Nemrod* avec *Belus*, & ne doute point que ce ne soit le même homme sous deux noms. Cependant, il est certain que *Belus*, bien loin d'être

ignorant & voleur comme *Nemrod*, étoit, au contraire, un Roi sage & éclairé, qui protégeoit les Prêtres de son royaume, lesquels passent pour avoir été les premiers Philosophes du monde. Il y a donc ici une erreur; car voilà deux caractères bien opposés dans un même sujet.

Quoiqu'il en soit de cette incertitude, un Savant estimé, nommé *Bochard*, a écrit que de *Belus* étoit issu *Zoroastre*, Roi des Bactriens. Ce Prince est le premier qui a cherché véritablement à connoître l'Être-Suprême. Ayant examiné avec attention le bien & le mal de ce monde, il ne crut pas qu'un seul Dieu pût en être l'Auteur. Il faut, dit-il, qu'il y ait nécessairement deux Dieux, un bon, qui est Auteur du bien, & un mauvais, qui fait le mal. Il distingua le premier par le nom *Oromazès*, & le second par celui d'*Arimanius*. Il vouloit qu'on priât le premier pour lui demander tout ce qui est bon, & qu'on suppliât le second de détourner tout ce qui est mauvais & sinistre. Il croyoit qu'*Oromazès* étoit né de la plus pure lumière, & *Arimanius* des ténèbres les plus épaisses: enfin, il vouloit que ces Dieux se fissent perpétuellement la guerre l'un à l'autre.

Apparemment que *Zoroastre* supposoit ces Dieux d'égale force: cela ne durera pas toujours; car, selon lui, un temps viendra où *Arimanius* descendra sur la terre, & y sera exterminé. Jusques-là ces Dieux se battront sans cesse. Voilà sans doute des Dieux fort plaisans. Mais, en bâtissant ce beau systême, *Zoroastre* auroit dû faire attention que des

Dieux qui ont commencé à exister ne sont pas des Dieux ; que la lumière & les ténèbres sont plutôt des Dieux qu'eux, puisqu'ils en sont sortis : & puis, qu'est-ce que la lumière & les ténèbres ? Sans un corps lumineux, il n'y a point de lumière, & sans l'absence de ce corps, il ne peut y avoir de ténèbres. C'est donc un corps lumineux qui est Dieu ; & qu'est ce qu'un corps lumineux ? Difficultés de toutes parts, à moins qu'on ne prenne la lumière & les ténèbres dans le sens figuré ; mais il est toujours ridicule de faire naître des Dieux & de les faire mourir.

Sans s'arrêter à cette contradiction, les Philosophes estimèrent cette doctrine très-propre à expliquer les divers événemens qui arrivent dans l'univers. Persuadés qu'il est impossible qu'il y ait une seule cause bonne ou mauvaise, qui soit principe de toutes choses, ils convertirent les Dieux de *Zoroastre* en principes, l'un bon & l'autre mauvais. Ce nouveau systême est si lié à celui du Roi des Bactriens, que je crois devoir suspendre ici la suite des progrès de la Théologie naturelle, pour en écrire l'histoire.

Pythagore, qui a reconnu tant de mystères dans les nombres, désignoit par eux les deux principes. Il reconnoissoit le nombre un, le nombre impair, le quarré, le fini, &c. pour bon principe ; & deux, le nombre pair, l'infini étoit le mauvais. *Platon* croyoit que ce monde n'est point gouverné par une ame seule, mais par plusieurs, ou au moins par deux, desquelles l'une est bienfaisante, & l'autre contraire à celle-là. Et entre les deux prin-

cipes, il en reconnoît un troisième qui tient aux deux autres. Les deux principes d'*Aristote* sont la forme & la privation. Il semble aussi que *Plutarque* en reconnoissoit deux ; car il dit formellement que la nature de cet Être-Suprême ne lui permet que de bien faire, & non de nuire.

Mais personne n'a plus fait valoir ces deux principes que *Manès*. Cet homme, qui étoit Persan & de fort basse naissance, fit avec ces principes un systême du monde moral. Le bien & le mal qu'il y a dans le monde, proviennent d'un combat qu'il y eut entre les deux principes, lors de la formation de l'univers. Dans ce conflit, il se fit, selon *Manès*, un mêlange de bien & de mal. Depuis ce temps-là le bon principe travaille à dégager ce qui lui appartient, & répand sa vertu dans les élémens pour faire ce triage. C'est ici presque la même idée que celle de l'apologue des deux tonneaux, qu'on doit à *Homère*, & que *Platon* a rapporté dans un de ses dialogues. Jupiter ayant puisé dans deux tonneaux les biens & les maux de la vie, les répandit inconsidérément sur les misérables mortels ; tantôt il les versoit tout purs, tantôt il en faisoit un mêlange ; de sorte qu'entre les hommes, les uns sont toujours malheureux, tandis que la destinée des autres n'est qu'un flux réciproque du bonheur & du malheur.

Cependant, il prouve son systême par ce raisonnement. Il y a dans le monde des choses qui sont contraires les unes aux autres, comme le froid & le chaud, le blanc & le noir, la

lumière & les ténèbres. Donc il y a deux principes dans le monde, qui sont les agens de tous les phénomènes, de tous les effets, de toutes les productions. Mais, en supposant ces principes éternels & indépendans, dont l'un n'ait aucune bonté, & puisse s'opposer aux actions de l'autre, c'est en faire deux Dieux. Ce n'étoit point là l'intention de *Manès* : cet Auteur reconnoissoit Dieu, qui avoit employé les deux principes comme deux causes occasionelles, sur lesquelles il lui a plû se régler.

Jusques-là on ne voit rien de si répréhensible, rien qui ait dû mériter l'épithète d'*infâme*, qu'on a donnée à la secte des Manichéens : mais voici les écarts affreux de cette secte, & ce qui lui a attiré l'indignation de tous les Théologiens. Comme ils croyoient que l'esprit venoit du bon principe, & que la chair & le corps sortoient du méchant, ils enseignoient qu'on devoit le haïr, lui faire honte, & le déshonorer en toutes les manières qu'on pourroit; & sur cet infâme prétexte, il n'y a sortes d'exécrables impudicités dont ils ne se souillassent dans leurs assemblées. On en jugera par ce seul trait.

Les Manichéens regardoient les Élus comme de très-bons purificateurs, c'est-à-dire, comme des personnes qui filtroient admirablement les parties de la substance divine, embarrassées & emprisonnées dans les alimens. Par cette raison, ils leur donnoient à manger les principes de la génération; & on prétend même qu'ils les mêloient avec les signes de l'Eucharistie : chose si abominable, qu'on n'ose même y pen-

ser, loin qu'on pense l'écrire. (*Histoire des variations*. Liv. XI.)

Laissons donc là toutes ces horreurs, & reprenons la suite de notre histoire de la Théologie naturelle.

A l'exemple des Rois de Babilone, les Rois d'Egypte accordèrent de grands priviléges à leurs Prêtres, qui, comme ceux de Chaldée, joignoient au culte divin la culture des sciences. Ces Prêtres reconnoissoient un Dieu Créateur du ciel & de la terre, & ils en adoroient l'image, de quelque manière qu'elle se manifestât, soit dans les êtres animés ou dans ceux qui sont sans vie. De-là le culte que les Egyptiens rendoient aux animaux. Tout le monde sait combien étoit grande la vénération qu'on avoit pour le bœuf *Apis*, combien ils honoroient les brebis, les chiens, &c. C'étoient-là les Dieux des Egyptiens. Ces peuples reconnoissoient encore le soleil, qu'ils appeloient *Osiris*, & la lune, qu'ils nommoient *Isis*, pour deux divinités, parce qu'ils les regardoient comme la source & l'origine de tous les biens de la terre.

Le plus célèbre d'entre les anciens Grecs, *Orphée*, ne conseilla point à ses compatriotes d'adopter ces divinités des Egyptiens. Au lieu des fêtes d'*Isis* & d'*Osiris*, il établit les orgies de Cérès & de Bacchus.

Ces égaremens eurent une durée fort courte; car *Hérodote* dit, en parlant des Pélasges, les plus anciens peuples de la Grèce, qu'ils adoroient des Dieux dont ils ne savoient pas le nom. Et on vit bientôt dans Athènes plusieurs autels dédiés aux Dieux inconnus.

On en éleva aussi dans les campagnes de l'Attique ; voici ce qui y donna lieu.

Athènes étant désolée par une peste qui ravageoit tout le pays, ses habitans adressèrent des prières à tous les Dieux, sans en recevoir aucun secours. On consulta l'Oracle, pour savoir comment on pourroit remédier à un si grand mal, & l'Oracle répondit qu'il falloit purifier les villes & les campagnes par des sacrifices. Cette réponse n'étoit pas claire. *Epiménide*, de Crète, se rendit interprète de l'Oracle. Lâchez, dit-il aux Athéniens, des brebis blanches & des brebis noires dans les champs : faites-les suivre par des Prêtres, & sacrifiez aux Dieux inconnus dans les lieux où elles s'arrêteront. On le fit, & pendant ce temps-là la fièvre cessa ; ce qui étant fort naturel procura cependant de grands éloges à *Epiménide*. Depuis ce temps-là, on dressa des autels dans les campagnes de l'Attique, en mémoire de cette expiation, sous le nom d'aucun Dieu.

...oo ans avant ...C.

On doit considérer *Xénophane* comme le premier Philosophe Grec qui ait voulu connoître Dieu par les lumières de la raison ; car il ne faut pas parler de *Thalès*, qui s'est contenté de dire que Dieu est la plus belle de toutes les choses, & qu'il est increé. *Xénophane* a donc dit : Tout ce qui existe ne peut être sorti du néant : ainsi un être quelconque a existé de toute éternité ; sans cela ce qui existe auroit été produit par rien. Il y a donc un Être qui existe de toute éternité, & cet Être est ce que nous appelons Dieu ; car puisqu'il est éternel, il est aussi infini, unique,

ſemblable à lui-même, immobile, & immuable : attributs qui découlent néceſſairement de celui de l'Éternel. C'eſt de cet Être que tous les êtres tiennent leur exiſtence : il eſt toutes choſes, eſprit, prudence, éternité. Cela eſt fort beau ; mais *Xénophane* gâte cette juſte idée qu'il avoit de la Divinité, en lui donnant une forme ronde.

Parménide, diſciple de ce Philoſophe, s'occupa auſſi de la connoiſſance de Dieu ; & ſon raiſonnement à cet égard eſt aſſez ſingulier. La première de nos idées eſt le beau & le bon ; toutes les autres idées dérivent de celle-là : or, ce beau & ce bon eſt Dieu même, par conſéquent Dieu renferme toutes les idées. Ainſi de l'idée de la bonté & de la beauté, il concluoit qu'un Être beau & bon exiſte néceſſairement : mais il ne croyoit pas qu'on pût le définir.

Plus hardi que *Parménide*, le triſte *Héraclite* enſeigna que le feu eſt Dieu lui-même ; qu'il eſt éternel & néceſſaire, & que c'eſt en s'agitant qu'il crée ou produit ; car c'eſt le mouvement qui engendre tout, qui anime tout, & rien n'eſt en repos dans l'univers.

Démocrite ne fut pas de cet avis : il ne voulut pas que le feu plutôt que l'eau, ou tout autre élément, fût Dieu ; il crut que tous les êtres étoient néceſſaires pour former cet Être, & vouloit que ce fût la nature même. En conſidérant ainſi la Divinité, il donnoit le nom de Dieu à tous les êtres, & même aux êtres métaphyſiques, aux idées des objets, & à l'acte de notre entendement ; de ſorte que, ſelon *Démocrite*, l'idée actuelle de notre ame eſt Dieu.

80 ans avant J. C. Pendant que les Philosophes cherchoient à connoître la nature de Dieu, *Hieron*, Roi de Sicile, peu content de tous leurs raisonnemens, voulut en avoir une définition exacte : il la demanda à *Simonide*, fameux Poëte lyrique, estimé, par son érudition, l'un des plus grands hommes de la Grèce & de la Sicile ; il la demanda, dis-je, à ce Poëte, lequel exigea un jour pour le satisfaire. Après le premier, il en exigea un second, puis un troisième, un quatrième, & dit enfin, que plus il étudioit ce sujet, plus il le trouvoit obscur. Il ne comprenoit pas ce que c'étoit que Dieu, tant la nature & la raison lui en donnoient une haute idée ; mais il ne doutoit pas qu'il n'y en eût un.

Tertullien blâme fort la retenue de *Simonide* : il prétend que si *Hieron* se fût adressé au plus ignorant des Chrétiens, & qu'il lui y eût dit : Qu'est-ce que Dieu, & quels sont ses attributs ? Cet ignorant lui eût fait une réponse catégorique & exacte, en définissant Dieu un être infini, tout-puissant, qui a créé l'univers, qui le gouverne, qui punit les méchans & récompense les bons, qui s'offense de nos péchés, & s'appaise de nos prières. Voilà la réponse d'un Chrétien. Mais *Simonide* n'étoit point éclairé par la lumière de la foi, & il n'avoit que le flambeau de la raison pour définir l'Être Suprême ; flambeau sombre, dont les rayons ne pouvoit jeter du jour sur la connoissance de cet Être.

C'est en consultant cette raison que *Simonide* ne trouva aucune réponse satisfaisante à la question d'*Hieron*. Ce Savant, instruit que sa

définition de Dieu feroit foumife à l'examen des beaux-efprits de la cour de ce Prince, lefquels voudroient que les termes de fa définition fuffent évidemment inconteftables, aima mieux avouer fon ignorance que de s'expofer à être taxé de mauvais raifonneur. Il n'ofa dire que Dieu fût un corps : cent objections l'en détournèrent : il n'ofa dire que Dieu eft un pur efprit ; car il ne concevoit rien fans l'idée de l'étendue. *Bayle* a, en quelque forte, paraphrafé ce raifonnement ; & ce morceau eft trop piquant pour le paffer fous filence. Ce grand Logicien fait donc parler ainfi *Simonide*.

« Si je réponds que Dieu eft diftinct de tous » les corps qui compofent l'univers, on me » demandera l'univers a-t-il toujours exifté, » du moins à l'égard de fa matière ? Cette » matière a-t-elle une caufe efficiente ? Et » fi je réponds qu'elle en a une, je m'engage » à foutenir qu'elle a été faite de rien : or, » c'eft un dogme que je ne pourrai faire com- » prendre ni au Roi *Hieron*, ni aux beaux- » efprits de fa cour, & que je ne comprends » pas moi-même : j'ai donc lieu d'être in- » certain fi ce dogme eft vrai ou s'il ne l'eft » pas ; car pendant qu'il me fera incompré- » henfible, je ne pourrai pas être légitimement » affuré de fon état & de fa nature. Si je dis » que la matière de l'univers n'a point de caufe » efficiente, on me demandera d'où vient le » pouvoir que Dieu a fur elle ? Il faudra que » je donne de bonnes raifons, pourquoi de » deux êtres indépendans l'un de l'autre, » quant à l'exiftence, également néceffaires &

» éternels, l'un peut tout ſur l'autre, ſans être
» réciproquement ſoumis à l'action de l'autre.
» Ce n'eſt pas aſſez de dire que Dieu eſt diſ-
» tinct des corps qui compoſent l'univers, on
» voudra ſavoir s'il leur reſſemble à l'égard de
» l'étendue, c'eſt-à-dire, s'il eſt étendu ? Si
» je réponds qu'il eſt étendu, on en conclura
» qu'il eſt corporel & matériel ; & je ne me
» vois pas en état de faire comprendre qu'il y
» a deux eſpèces d'étendues, l'une corporelle,
» l'autre incorporelle ; l'une compoſée de par-
» ties, & par conſéquent diviſible, l'autre
» parfaitement ſimple, & par conſéquent in-
» diviſible. Si je dis que Dieu n'eſt pas étendu,
» on en conclura qu'il n'eſt nulle part, & qu'il
» ne peut avoir aucune union avec le monde.
» Comment donc mouvra-t-il les corps ?
» Comment agira-t-il où il n'eſt pas ? Outre
» que notre entendement n'eſt pas capable de
» recevoir une ſubſtance non-étendue, & un
» eſprit entièrement ſéparé de la matière ».
(*Dictionnaire de Bayle*, art. *Simonide. N. F.*)

Bayle tire d'autres conſéquences des attributs de la Divinité, qui embarraſſent fort ceux qui deſirent la définir philoſophiquement : il s'eſt appliqué enſuite à rectifier la prétention de *Tertullien*, lorſqu'il a mis les ſimples Chrétiens au-deſſus des Philoſophes. Cette rectification, ou interprétation, conſiſte à dire, que le plus petit Artiſan Chrétien croit fermement plus de choſes touchant la nature de Dieu, que les plus grands Philoſophes du Paganiſme n'en ont pu connoître ; & qu'avec ſon ſeul catéchiſme cet Artiſan donnera un ſi grand détail, que pour une choſe que ces Philoſophes n'affirmoient

n'affirmoient qu'à demi, il en assurera quarante sans hésiter. En effet, les forces de la raison & de l'examen philosophiques ne nous servent qu'à nous tenir en balance & dans la crainte d'errer, soit que nous affirmions, soit que nous niions.

On ne sait point si le raisonnement de *Simonide* sur la nature de Dieu fut connu de *Socrate*; mais il est certain que ce Philosophe ne s'occupa point de cette recherche. Il ne s'étudia qu'à rendre les hommes sages en leur faisant connoître le prix de la vertu. Il reconnoissoit bien un Créateur du monde qu'il renferme, disoit-il; & il s'en tenoit là. Par cette expression qu'il renferme le monde, il entendoit que Dieu est par-tout, voit tout, entend tout & gouverne tout : il ajoutoit que cet Être-Suprême récompensera après la mort les hommes qui lui sont agréables, & punira ceux qui l'offenseront. 450 ans avan J. C.

Le plus grand des disciples de *Socrate*, *Platon*, surnommé *le divin*, ne crut pas qu'un véritable Philosophe dût se contenter de ces notions générales de la Divinité. Sans s'expliquer sur son essence, il crut que la meilleure définition de Dieu est celle-ci : Dieu est ce qui est; car il n'y a que Dieu seul, dit-il, qui soit véritablement. Dieu en créant le monde, ajoute ce Philosophe, n'a fait qu'exécuter l'idée naturelle qu'il en avoit conçu; car le monde existoit véritablement en Dieu avant que d'exister réellement.

Toutes ces idées sont grandes, sublimes même; mais elles ne nous apprennent point ce que c'est que ce Dieu. Aussi le grand *Aristote*,

difciple de *Platon*, voulut le favoir. Si l'on s'en tient à fes écrits, fon fentiment eft qu'il y a une forme incréée & incorruptible, laquelle eft l'ame du monde, d'où toutes les formes font écoulées, comme tous les corps font un écoulement de la matière univerfelle; & cette ame eft compofée d'une partie très-pure, qui eft Dieu.

Cela n'eft pas clair. Car, qu'eft-ce qu'une forme incréée, d'où toutes les formes découlent? Qu'eft-ce qu'une ame qui eft compofée d'une partie très-pure? Et qu'entend-t-on par ces mots partie très-pure? Les Ariftotéliciens conviennent que rien n'eft plus obfcur que cette penfée de leur maître. Ils prétendent que ce maître a bien mieux raifonné fur la Divinité; & voici ce qu'ils lui font dire.

Tout ce qui eft mû, eft mû par un autre, & il n'y a pas des progrès à l'infini: il y a donc un premier moteur, qui eft immobile, & par conféquent incorporel; car s'il étoit un corps, il faudroit qu'il fût néceffairement mobile. Mais ce premier moteur eft-il éternel ou non? S'il eft éternel, le mouvement des cieux, quel qu'il puiffe être, nous conduit à l'exiftence de Dieu. Si au contraire il n'eft pas éternel, il périra un jour. Il y a donc quelque chofe qui le détruira: il n'eft donc pas le premier moteur. Mais, dans ce cas-là, cette chofe eft le premier moteur; & pour l'être, il faut qu'elle n'ait rien au-deffus de foi qui puiffe produire en elle aucun changement: elle eft donc éternelle; elle eft donc Dieu.

Et voilà comme les disciples d'*Aristote* expliquent la doctrine de leur maître sur l'existence de Dieu. Mais tandis que les Scholastiques faisoient les plus grands efforts de tête pour trouver dans les écrits de ce Philosophe, & la définition de cet Être & les preuves de son existence, un Moraliste célèbre écrivoit que cette recherche est absolument vaine & inutile. C'est *Charron.* Dans son livre *des trois vérités*, il dit que la Déité est si éloignée de nous & de notre portée, que nous ne savons du tout ce que c'est ni de loin, ni de près; & c'est « d'une part une très-grande » & enragée présomption d'en décider & dé» terminer comme font les athées, qui en » argumentant comme de chose toute définie, » circonscrite & nécessaire d'être telle & telle; » en disant, s'il y avoit un Dieu, il faudroit » qu'il fût tel & tel : étant tel, il devroit, il » pourroit cela & cela; ce qui n'est pas : *ergo.* » D'autre part, c'est un abus de penser trouver » aucune raison suffisante & démonstrative » assez pour prouver & établir ce que c'est que » Déité; de quoi l'on ne doit pas s'esbahir; » mais il faudroit s'esbahir, s'il s'en trouvoit. » Car il ne faut pas que les prinses humaines, » ni que la portée des créatures puissent aller » jusques-là. . . . . Déité, c'est ce qui ne se » peut connoître, ni seulement s'appercevoir : » du fini à l'infini il n'y a aucune proportion, » aucun passage : l'infinité est du tout inacces» sible, voire imperceptible. Dieu est la vraie » & seule infinité. Le plus haut esprit & le » plus grand effort de l'imagination n'en ap» prochent pas plus près que la plus basse &

» infinie conception. Le plus grand Philoſophe » & le plus ſavant Théologien ne connoiſſent » pas plus ou moins Dieu que le moindre » Artiſan ».

Ainſi s'exprimoit *Charron* en ſon langage, qui étoit celui de ſon temps. Il égaloit l'intelligence d'un ſot à celle d'un homme d'eſprit ſur la connoiſſance de la Divinité ; mais *Charron* étoit trop rigoureux, & ne diſtinguoit pas aſſez les choſes. Un ignorant & un homme docte peuvent fort bien ne pas ſavoir ce que c'eſt que la nature de Dieu. *Pour être ce qu'il eſt, il faut être lui-même*, comme l'a fort bien obſervé un Poëte eſtimé de nos jours, (M. *de Laviſclede*, de l'Académie de Marſeille). Ce n'eſt point de cela dont il s'agir. Il eſt queſtion d'établir l'exiſtence de l'Être-Suprême, & d'en déduire ſes attributs : or, il eſt certain qu'à cet égard le Philoſophe a un grand avantage ſur celui qui ne l'eſt pas. Et on va voir qu'à meſure que les hommes, par la culture des ſciences, ont étendu la ſphère de leurs lumières, ils ont toujours eu des idées plus ſublimes de l'Être-Suprême, & des preuves plus convaincantes de ſon exiſtence.

Auſſi *Deſcartes*, de cette ſeule idée, qui repréſente nous-mêmes à nous-mêmes, en a déduit celle d'un Etre ſouverainement parfait ; & il n'y a eu qu'un grand génie qui ait pu voir cette belle vérité. Nous ne pouvons ſuppoſer, dit-il, un Etre ſouverainement parfair, auquel il manque l'exiſtence, puiſque l'exiſtence eſt une perfection. *Charron* répondroit à ce raiſonnement, que la penſée n'impoſe aucune néceſſité aux choſes, & que quoi-

qu'on conçoive Dieu comme existant, il ne s'ensuit pas pour cela que Dieu existe. Oui, mais ici la nécessité est en la chose même ; c'est-à-dire, que l'existence de Dieu détermine à avoir cette pensée ; car il n'est point en notre liberté de concevoir un Dieu sans existence, un Etre souverainement parfait, sans une souveraine perfection.

De l'existence de Dieu, *Descartes* conclut que toutes choses dépendent de lui ; qu'il est l'Auteur de tout ce qui existe, puisque cet Etre est souverainement parfait & souverainement puissant.

Ce Philosophe & ses disciples furent harcelés de toutes parts, lorsque cette démonstration parut. D'abord, on prétendit qu'elle n'étoit pas nouvelle ; que S. *Anselme* l'avoit donnée long-temps avant lui, & que Saint *Thomas* en avoit fait mention dans ses écrits, & qu'il n'en faisoit point de cas. Dans un livre intitulé : *Démonstrations de M. Descartes, touchant l'existence de Dieu*, par M. l'*Herminier*, Docteur de Sorbonne, on lit que de cinq preuves qui ont été proposées par Saint *Thomas*, & qui sont ordinairement employées par les Philosophes & les Théologiens, il n'y en a qu'une seule qui ne soit pas un paralogisme. La première, que tout ce qui existe ne peut pas être contingent, & qu'il doit y avoir un être qui existe nécessairement de lui-même. La seconde, qu'on ne peut point admettre un nombre infini de causes subordonnées entre elles, & qu'il faut nécessairement reconnoître une première cause, de laquelle toutes

autres soient dépendantes. La troisième, que la matière ne peut se donner le mouvement d'elle-même; que c'est une nécessité qu'il y ait un premier moteur, non corporel, de qui elle l'ait reçu médiatement ou immédiatement. Enfin la quatrième, que se trouvant dans les êtres qui existent divers dégrés de perfection, comme de bonté, de beauté, de puissance, &c. il faut qu'il y ait un Etre souverainement parfait, par rapport auquel on puisse dire qu'ils sont plus ou moins parfaits les uns que les autres, selon qu'ils approchent plus ou moins de sa perfection.

On croit que c'est cette dernière preuve que *Descartes* a emprunté pour former la sienne. Si cela est, elle est tirée de bien loin; & je doute encore que *Descartes* l'ait jamais vue dans Saint *Thomas*. Ainsi, quand cette preuve ne seroit qu'un paralogisme, comme le veut M. l'*Herminier*, le raisonnement de *Descartes* n'en souffriroit aucune atteinte. Comme les autres preuves pourroient bien être des paralogismes, si l'on en croit M. l'*Herminier*, le seul raisonnement que ce Docteur regarde comme une véritable démonstration de l'existence de Dieu, est celle qu'on déduit de la structure de l'univers, & de la manière dont il subsiste dans un si bel ordre de toutes ses parties, & avec une régularité si constante de ses mouvemens. Mais, par ce que j'ai dit au commencement de cette histoire de la Théologie naturelle, on peut juger de la solidité de cette assertion, & combien M. l'*Herminier* est loin de compte.

Aussi, un grand & très-grand Métaphysicien, le P. *Mallebranche*, a trouvé si belle la démonstration de *Descartes* de l'existence de Dieu, que non-seulement il l'a adoptée, mais encore il l'a fortifiée par de nouveaux raisonnemens. L'idée représentative, dit-il, d'un Être infini, est une idée infinie en elle-même; mais une idée infinie en elle-même ne peut exister que dans un sujet infini : donc si cette idée existe, son sujet ou Dieu est existant. Or, cette idée existe, puisque nous avons l'idée de Dieu; idée que nous ne pouvons avoir que par le moyen de Dieu : donc Dieu existe. Il est vrai que cette idée ne nous est point communiquée dans toute sa perfection, telle qu'elle est en elle-même, infinie en sa nature, parce que participant à un nombre infini de degrés décroissans, elle ne nous est communiquée que dans une portion infiniment petite d'elle-même. Cette idée, telle qu'elle est en Dieu, est à cette idée, telle qu'elle est en nous, comme l'unité est à un infiniment petit, ou comme l'unité entière est à l'unité divisée par l'infini : ce qui donne toujours une quantité positive suffisante pour démontrer & l'existence de cette idée & l'existence de son sujet, ou de Dieu.

Mallebranche a un peu subtilisé la démonstration de *Descartes*; mais le fond est toujours le même.

Quoique grand admirateur de la Philosophie de *Descartes*, le fameux *Spinoza*, qui avoit examiné cette démonstration avant le P. *Mallebranche*, ne la goûta point du tout. Comme

il ne voyoit rien dans l'idée générique de substance, par où les différentes substances particulières fussent distinguées entr'elles, il conclut qu'il n'y a dans la nature qu'une seule & unique substance. Or, s'il existe une substance, elle existe nécessairement en elle-même, avec les attributs qui la caractèrisent, & entr'autres l'étendue & la pensée. Tous les corps qui sont dans l'univers sont des modifications de cette substance, en tant qu'étendue; & les ames des hommes en sont encore des modifications, en tant que pensée: de sorte que Dieu est bien la cause de toutes les choses qui existent, mais il ne diffère pas d'elles. Il n'y a qu'un être, & cet être, c'est la nature même; c'est elle qui est Dieu. Il est à la fois agent & patient, cause efficiente & sujet; il ne produit rien qui ne soit sa propre modification.

De-là il suit, suivant *Spinoza*, 1°. que la volonté de Dieu n'est point une cause libre, mais nécessaire: de manière que tout ce qui émane de lui n'est point l'effet d'une volonté spontanée, mais l'effet de sa propre nature: 2°. que la puissance de Dieu est son essence même; & enfin, que Dieu est l'ame de l'ame de l'homme; & c'est Dieu qui pense en lui, puisque la pensée n'est que la modification d'une substance unique. Ainsi, il n'y a point d'autre agent & d'autre patient que Dieu, par rapport à tout ce qu'on appelle mal physique & mal moral.

Il y a peu de systêmes qui aient été aussi célèbres que celui-ci. Parce que l'Auteur s'est servi de la méthode des Géomètres pour l'établir,

plusieurs personnes, trompées par cet appareil, ont chancelé dans leurs principes. D'autres, plus éclairées & plus courageuses, ont écrit pour le combattre. C'est ce conflit d'action & de réaction, si je puis parler ainsi, qui a répandu ce systême dans tout l'univers. Il s'est formé ainsi deux partis, l'un pour vouloir l'expliquer, l'autre pour en faire connoître tout le ridicule, ou son impossibilité. On peut regarder *Bayle* comme le chef du dernier parti; car, on n'a jamais attaqué le systême de *Spinoza* avec tant de solidité que l'a fait ce grand Dialecticien. On en jugera par le précis suivant de ses raisons.

Il est impossible que l'univers soit une substance; car tout ce qui est étendu a nécessairement des parties, & tout ce qui a des parties est composé; & comme les parties de l'étendue ne subsistent point l'une dans l'autre, il faut nécessairement, ou que l'étendue en général ne soit pas une substance, ou que chaque partie de l'étendue soit une substance particulière & distincte de toutes les autres. Or, selon *Spinoza*, l'étendue en général est l'attribut d'une substance; & l'attribut d'une substance ne diffère point réellement de cette substance: donc l'étendue en général est une substance: d'où il faut conclure que chaque partie de l'étendue est une substance particulière: donc il y a plusieurs substances: ce qui détruit absolument le principe unique du systême de *Spinoza*.

On ne pourroit lever cette objection qu'en disant que l'étendue en général est distincte de la substance de Dieu; mais alors il faudroit reconnoître une substance non étendue; ce

qui ne sauroit s'accorder avec le principe d'unité de substance, puisqu'il est impossible qu'une substance non étendue de sa nature puisse jamais devenir le sujet de trois dimentions.

On est donc obligé d'admettre deux substances; car, comment combiner l'étendue & la pensée dans une seule substance? Non, répond *Spinoza*, parce que Dieu pense pour nous; c'est-à-dire, que ce n'est pas nous qui pensons, mais Dieu même qui pense : de sorte qu'on ne peut pas dire, autant de sentimens, autant de têtes, (*tot capita, tot sensus*); mais tous les sentimens sont dans une seule tête. Ainsi, toutes les dénominations qui résultent des pensées de tous les hommes, tombent proprement & physiquement sur la substance de Dieu : d'où il s'ensuit que Dieu hait & aime, nie & affirme les mêmes choses en même-temps; qu'il forme l'acte de vouloir, & qui ne le forme pas à l'égard d'un même objet.

Mais, si c'est, physiquement parlant, une absurdité prodigieuse, qu'un sujet simple & unique soit modifié en même-temps par les pensées de tous les hommes, c'est une abomination exécrable, quand on considère cela du côté moral. Ce Dieu de *Spinoza*, tyran dans *Néron*, bienfaisant dans *Titus*, chaste dans *Lucien*, licencieux dans *Sardanapale*, se couvre de gloire dans *Descartes*, & d'infamie dans *Vœtius* : en un mot, ce Dieu produit en lui-même toutes les folies, toutes les rêveries, toutes les saletés, toutes les impiétés du genre humain : il en est non-seulement la cause efficiente, mais encore le sujet passif.

Que les hommes, dit *Bayle*, se haïssent les uns les autres; qu'ils s'entrassassinent au coin d'un bois; qu'ils s'assemblent en corps d'armée pour s'entretuer; que les vainqueurs mangent quelquefois les vaincus, cela se comprend, parce qu'on suppose qu'ils sont distincts les uns des autres, & que le tien & le mien produisent en eux des passions contraires. Mais que les hommes n'étant que la modification du même être, n'y ayant par conséquent que Dieu qui agisse, & que le même Dieu en nombre, se modifiant en Turc, en Hongrois, &c. &c., il y ait des guerres & des batailles, c'est ce qui surpasse tous les déréglemens chimériques des plus folles têtes qu'on ait jamais renfermées dans les petites maisons, &c.

Laissons-là le Dieu de *Spinoza*, qui n'est pas un Dieu, & reprenons la suite de cette histoire de la Théologie naturelle.

Après *Descartes*, le grand *Newton* s'occupa aussi de la Divinité. Il ne chercha point, comme lui, la preuve de son existence; il se contenta de se le représenter selon la haute idée qu'il en avoit conçu. Et c'est ainsi qu'il s'est exprimé, à cet égard, dans ses *Questions qui servent de conclusions* à son *Traité d'Optique*.

Dieu est un être uniforme, sans organes, sans membres ou parties; & toutes les parties du monde étant ses créatures, lui sont subordonnées, & dépendent entièrement de sa volonté: il n'est non plus leur ame, que l'ame de l'homme est l'ame des images, qui, par les organes des sens, sont portées dans les

lieux de ses sensations, où elle les apperçoit par sa présence immédiate : mais Dieu n'a pas besoin de pareils organes, parce qu'il est présent par-tout. Comme l'espace est divisible à l'infini, & que la matière n'est pas nécessairement dans toutes les parties de l'espace, il s'ensuit que Dieu peut créer des particules de matière de différentes grosseurs & figures, en différens nombres, & en différentes quantités, par rapport à l'espace qu'elles occupent, & peut-être même de différentes densités & de différentes forces, & diversifier par-là les loix de la nature, & faire des mondes de différentes espèces, en différentes parties de l'univers.

Voilà le sentiment de *Newton* sur la nature de Dieu ; mais ce sentiment ne nous éclaire, ni ne nous instruit, & sur l'existence de l'Être-Suprême, & sur ses attributs. Il semble qu'on devoit s'attendre à quelque chose de plus de la part d'un génie aussi beau que celui de *Newton*. Il est vrai que cet illustre Philosophe avoit plus cultivé les sciences exactes que les sciences intellectuelles, & que les grandes découvertes qu'il a faites dans les premières, nous dédommagent du peu de progrès qu'il a fait dans les secondes. Aussi, le célèbre *Clarke*, son grand admirateur, a pris à tâche de suppléer, par l'étude qu'il a faite de la Métaphysique, aux travaux de son illustre maître, comme on le verra après l'analyse de la doctrine de *Leibnitz* sur l'existence de Dieu.

Ce Philosophe dit : Quelque chose existe ; puisque j'existe ; mais puisque quelque chose

existe, quelque chose a existé de toute éternité; car il faudroit que rien, ou le néant, qui est une négation, eût produit tout ce qui existe : ce qui est impossible.

Cela étant, l'Etre qui a existé de toute éternité doit exister nécessairement, puisqu'il n'a aucune cause de son existence. Cet Etre nécessaire doit contenir la raison suffisante de tous les êtres contingens, ou qui tiennent de lui leur existence; il doit aussi contenir la raison suffisante de sa propre existence; & cet être, c'est Dieu, dont les attributs dérivent de la nécessité de son existence.

En effet, il est *éternel*, puisqu'il a existé de toute éternité : il ne finira jamais, parce que ce qui est contraire à une chose nécessaire implique contradiction, & est par conséquent impossible. Il est *immuable*; car, s'il éprouvoit un changement, il ne seroit plus ce qu'il étoit; & par conséquent, il n'auroit pu exister nécessairement. Il est *simple*, parce qu'un être nécessaire ne sauroit être un être composé, qui n'existe qu'autant que ses parties sont liées ensemble, & qui peut être détruit par la dissociation de ces mêmes parties. Il est *unique*; car s'il y avoit deux êtres nécessaires qui existassent nécessairement & indépendamment l'un de l'autre, il seroit possible que chacun existât seul, & par conséquent ni l'un ni l'autre n'existeroit nécessairement. Il est *intelligent*; car l'être nécessaire, qui a dû se représenter tous les êtres possibles avant que de les créer, est donc un être intelligent, dont l'entendement est infini, puisque tous les êtres possibles

renferment tous les arrangemens possibles de toutes les choses possibles. Ainsi, Dieu est un être intelligent, qui voit non-seulement tout ce qui arrive actuellement, mais encore tout ce qu'il est possible d'arriver.

Il est *libre* ; car il agit suivant le choix de sa propre volonté, la nature des êtres & le temps de leur existence dépendant de lui. Il est *infiniment sage* ; car voyant les choses avec une intelligence infinie, il ne peut être trompé par les apparences, ni choisir le mauvais, faute de connoître le meilleur ; & il n'appartient qu'à un être dont la sagesse est infinie de choisir le plus parfait. Il est *infiniment bon* ; car il a accordé à chaque être en particulier autant de perfection essentielle qu'il en pouvoit recevoir ; & il a dirigé par sa sagesse les maux (qui étoient inévitables dans cette suite d'êtres) à de plus grands biens. Enfin, il est *infiniment puissant* ; car Dieu s'étant représenté de toute éternité tout ce qui est possible, son entendement est la source de toute possibilité ; & rien ne pouvant jamais devenir possible que ce qu'il a conçu comme tel, il est le principe de la possibilité & de l'actualité de tout ce qui est possible & actuel.

La doctrine de *Clarke* sur l'existence de Dieu ressemble beaucoup à celle de *Leibnitz*. Toutes les deux partent du même principe, & ce principe conduit aux mêmes conséquences. Ils ont cependant l'un & l'autre une marche particulière & conforme à leur manière de raisonner, qui donne un caractère distinctif à leur doctrine ; on en pourra juger par l'analyse suivante des preuves de *Clarke*.

Quelque chose existe : donc un être quelconque a existé de toute éternité; autrement, il faudroit que les êtres qui existent actuellement n'eussent point de cause de leur existence, & par conséquent fussent sortis du néant; ce qui est impossible. Cet Etre, qui a existé de toute éternité, doit être indépendant & immuable, & doit être aussi la cause efficiente de tous les êtres, à moins qu'on ne suppose une succession d'êtres dépendants & sujets au changement, qui se sont produits les uns les autres dans une progression infinie, sans avoir aucune cause originelle de leur existence; & cette succession est impossible; car tout cet assemblage d'êtres ne peut avoir aucune cause interne de son existence, parce qu'il n'y a aucun être qui ne dépende de celui qui le précède, & aucun n'est supposé exister par lui-même & nécessairement; ce qui est pourtant la seule cause intérieure d'existence.

Cela étant, l'Etre qui a existé de toute éternité, existe nécessairement & par lui-même; c'est-à-dire, qu'il existe d'une nécessité absolue, originairement inhérente dans sa nature même. Delà il suit que cet Etre, qui existe nécessairement, doit être original, indépendant, infini, éternel & unique; & ces attributs découlent nécessairement de la nécessité; car la nécessité est simple & uniforme : elle est incompatible avec la différence & la variété; car toute variété d'existence procède nécessairement de quelque cause extérieure, dont elle dépend; & il y a une contradiction manifeste à supposer plusieurs natures différentes, exis-

tantes par elles-mêmes néceſſairement & indépendamment.

Ce ſont-là les attributs généraux de la Divinité. Ceux qui lui ſont particuliers, ce ſont l'intelligence, la liberté, la puiſſance & la ſageſſe infinies. En effet, il eſt impoſſible que l'effet ſoit revêtu d'aucune perfection qui ne ſe trouve auſſi dans la cauſe : or, ſi l'Etre-Eternel ne poſſédoit pas les perfections de tous les êtres qui ſont dans l'univers, s'il n'étoit intelligent, puiſque l'intelligence eſt une de ſes perfections, il faudroit que ces perfections euſſent été produites par rien. Cet Etre doit être auſſi libre ; car une intelligence ſans liberté, n'eſt point une intelligence, puiſque ſans la liberté il n'a point le pouvoir d'agir, & ne peut être par conſéquent la cauſe de rien. Il eſt infiniment puiſſant, puiſqu'il n'y a que lui qui exiſte par lui-même, puiſque l'univers eſt ſon ouvrage, & dépend abſolument de lui.

Puiſqu'il eſt tout-puiſſant, il doit être infiniment ſage, parce que ſa toute-puiſſance lui fait connoître ce qu'il y a de meilleur & de plus ſage. Enfin, de ſa ſageſſe infinie découlent une bonté, une juſtice & une vérité infinies, & toutes les autres perfections qui conviennent à l'Etre-Suprême.

Il ſemble qu'après des raiſonnemens auſſi convainçants que ceux que je viens d'expoſer ſur l'exiſtence de Dieu & ſur ſes attributs, il ne reſte plus rien à dire. Cependant, comme le ſujet eſt de la plus grande importance, l'Auteur des *Elémens de Métaphyſique ſacrée & profane*,

profane, a réuni toutes les forces de la nature & de la raison, pour pousser les athées jusques dans leur dernier retranchement. Il les attaque avec les armes de la Morale, de la Physique & de la Métaphysique. Cette batterie est terrible; elle pulvérise l'édifice de l'athée, & éclaire avec le flambeau de l'évidence l'existence de l'Etre-Suprême.

Premièrement, il existe une loi naturelle gravée dans nos cœurs en caractères ineffaçables, qui réprouve & défend tout ce qui est injuste & déshonnête, qui commande & prescrit tout ce qui est juste & honnête. Donc il existe un Législateur antérieur & supérieur à tous les Législateurs humains, qui imprime à cette loi une force obligatoire: donc il existe un Dieu.

En second lieu, tout le monde convient que rien n'est plus beau que la vertu, & que ce n'est point ici une vaine chimère: donc il existe un Etre d'une sainteté infinie, à qui la vertu est chère & agréable.

Troisièmement, la persuasion commune & générale, est qu'il existe un Etre-Suprême: donc il existe un Dieu.

Ce sont-là les preuves morales. Voici les preuves physiques.

Première preuve. Il y a dans ce monde visible un ordre & une harmonie admirables, qui se manifestent dans la marche des astres, dans le contraste & l'équilibre des élémens, dans la structure & la réproduction des plantes & des animaux, dans le rapport ineffable de toutes les parties de l'univers. Donc il existe

une intelligence infinie, qui a conçu & produit ce bel ordre de la nature : donc il exiſte un Dieu.

Seconde preuve phyſique. Les hommes qui ſont ſur la terre doivent leur exiſtence à leurs pères & à leurs aïeux. Donc il exiſte une première cauſe, à qui les hommes doivent primitivement leur exiſtence : donc il exiſte un Dieu. En effet, s'il n'y a point eu de premier père du genre humain, s'il n'y a point eu de première cauſe, ou toute la collection des hommes a été produite, ou elle n'a pas été produite. Si elle a été produite, elle ne peut l'avoir été que par un Dieu créateur ; ſi au contraire elle n'a pas été produite, il faut qu'il y ait eu néceſſairement quelque portion de cette collection des hommes qui n'ait pas été produite : donc il y a quelque homme qui, n'ayant pas été produit, a exiſté de toute éternité par ſon eſſence, & qui, par ſon eſſence éternelle & inamiſſible, doit exiſter éternellement : ce qui eſt évidemment faux.

Donc la ſuite des générations humaines, à quelque éloignement poſſible que l'on remonte de père en fils, ſuppoſe toujours l'exiſtence d'un Dieu, qui ait donné du moins primitivement l'exiſtence à la nature humaine : donc il exiſte un Dieu.

Troiſième preuve phyſique. Il y a dans la nature un mouvement durable & permanent, qui la règle & qui l'anime : donc il exiſte un Être d'une puiſſance & d'une activité infinies, à qui ce mouvement de la nature doit ſon exiſtence.

Quatrième preuve physique. Quelle que soit la nature de la matière, elle existe : donc il existe un Etre incréé & tout-puissant, qui lui a donné l'existence : donc il existe un Dieu créateur de la matière.

L'Auteur dont j'analyse les raisonnemens sur l'existence de Dieu, M. l'Abbé *Para*, ajoute une cinquième preuve, qu'il discute fort au long : cette preuve est que la terre, bien loin d'être éternelle, n'a pas même l'antiquité que lui attribuent les Egyptiens, les Babyloniens, les Indiens & les Chinois.

A l'égard des preuves métaphysiques, il n'en admet qu'une. Il prétend que l'existence de Dieu, fondée sur l'idée de Dieu même, c'est-à-dire, sur l'idée de l'Etre infini ou de l'Etre nécessaire, est un vain sophisme, ou une pétition de principes, ou un ennuyeux enchaînement de subtilités frivolement contestées ; & cependant cette preuve est, aux yeux des plus grands Philosophes, la plus convaincante, la plus intime, ainsi qu'on l'a vu.

Il préfère à cette preuve celle qui est fondée sur l'idée des choses sensibles ; & voici en quoi elle consiste.

Les êtres sensibles sont, dit-il, contingens & indifférens à exister : donc il existe un être nécessaire, qui a déterminé les êtres sensibles : donc il existe un Dieu. Mais, cette preuve est-elle métaphysique ? Les êtres sensibles sont des choses matérielles ; & puisque l'Auteur a mis au rang des preuves physiques l'existence de Dieu par l'existence de la matière, n'a-t-il pas déjà donné cette preuve ?

Quoi qu'il en soit, sans s'arrêter au sentiment de M. *Para* sur la valeur des preuves métaphysiques, un anonyme a publié, dans le *Troisième Recueil philosophique & littéraire*, une preuve métaphysique de l'existence de Dieu, tirée de l'idée de l'infini. Cet anonyme entend par l'infini ce qui contient en soi la plénitude de l'être, avec l'exclusion de tout non-être. Pour connoître Dieu, il n'y a donc qu'à connoître l'infini. Or, il prétend que nous connoissons l'infini; que non-seulement nous en avons une idée plus claire que celle du fini, mais encore que l'idée du fini dépend de l'idée de l'infini, & la présuppose. Cela n'est pas aisé à prouver : cependant cet Auteur anonyme prétend le démontrer; & il se sert à cette fin de la méthode des Géomètres; ce qui forme un mélange de métaphysique & d'ordre géométrique, qui rend son raisonnement sur l'existence de Dieu extraordinairement abstrait, & par conséquent peu intelligible, ou du moins peu lumineux.



HISTOIRE
DE LA
RELIGION
NATURELLE.

Il y a un Dieu ; c'eſt une vérité démontrée : mais s'il y a un Dieu, il y a une Religion ; car de l'idée de Dieu découle néceſſairement une Religion, c'eſt-à-dire, la néceſſité d'un culte. En effet, l'homme étant l'ouvrage de Dieu, doit lui rapporter toutes ſes actions, puiſqu'il tient de lui ſon exiſtence. Ce doit être un hommage perpétuel de tout ce qu'il a & de tout ce qu'il eſt. En qualité de Créateur, l'Être-Suprême a un droit abſolu à la reconnoiſſance & aux reſpects de ſa créature : en qualité de créature raiſonnable, l'homme voit & reconnoît néceſſairement dans Dieu ſon bienfaiteur & ſon père. Il eſt donc naturel qu'il lui rende un culte par reconnoiſſance, comme bienfaiteur, & un culte par amour & par reſpect, comme père. Les rapports de Dieu avec l'homme, & ceux de l'homme avec Dieu ſont donc les titres qui impoſent l'obligation d'un culte : de ce culte découle une loi, c'eſt-à-dire, une manière de rendre ce culte ; & voilà la Religion naturelle.

Il eſt certain que le premier culte que nous devons rendre à Dieu, eſt l'hommage de nos penſées, de notre amour & de notre reſpect; c'eſt un culte intérieur; mais ce culte ſuffit-il pour remercier Dieu des biens dont il nous a comblés, & pour obtenir les graces qui nous ſont néceſſaires pour ſupporter patiemment les maux attachés à l'infirmité de la nature humaine, ou pour nous en affranchir.

L'homme étant compoſé d'un eſprit & d'un corps, ce n'eſt pas aſſez que l'ame ſeule l'adore en ſilence, il faut encore que le corps donne auſſi des témoignages de ſa gratitude par des objets ſenſibles, afin que l'homme véritable honore la Divinité de tout ſon pouvoir & de toutes ſes forces. D'ailleurs, comme l'a fort bien remarqué l'Auteur des *Elémens de Métaphyſique ſacrée & profane*, le culte extérieur eſt l'aliment & le ſoutien du culte intérieur; car l'homme a beſoin d'être fixé & remué par les objets ſenſibles, ſans quoi ſon imagination s'égare ou demeure glacée. Or, la mélodie des cantiques, l'appareil d'une offrande ou d'un ſacrifice, le ſpectacle des cérémonies, la modeſtie & le recueillement qui accompagnent une attitude décente & reſpectueuſe, tout cela contribue efficacement à réveiller & à fixer l'attention de l'eſprit, & à diſpoſer l'ame à de pieux tranſports & à de ſaints élancemens. Mais, quelle ſorte d'offrande, quelle eſpèce de ſacrifices peut-on faire au Tout-Puiſſant, afin qu'ils lui ſoient agréables ?

La Genèſe nous apprend que c'eſt par le ſacrifice qu'a commencé la pratique extérieure

de la Religion naturelle, puiſque *Abel* & *Caïn*, enfans d'*Adam*, offrirent au Seigneur, l'un, les prémices de ſes fruits, l'autre, celles de ſes troupeaux. *Noé* reçut le dépôt de cette première Religion; & au ſortir de l'arche il en pratiqua la cérémonie dans le ſacrifice des animaux purs. Les enfans de ce Patriarche conſervèrent la même cérémonie, & la tranſmirent à *Abraham*, qui en continua l'uſage. Il élevoit des autels pour immoler des victimes. Ses enfans & ſes deſcendans imitèrent ſa conduite juſqu'à *Moïſe*, qui reçut de Dieu la loi, & qui preſcrivit aux Iſraëlites les anciens uſages pratiqués depuis *Adam*.

On ne peut diſconvenir que ce culte ne fût agréable à Dieu, puiſqu'il avoit été révélé à *Adam* même, & que cette révélation n'eût été rendue plus claire encore à *Abraham*, ſoit en ſonge, ou de toute autre manière. Mais les hommes, à qui le Tout-Puiſſant n'accorda pas cette faveur, & qui voulurent ſuivre les lumières naturelles pour connoître le culte qu'ils vouloient lui rendre, donnèrent dans des écarts, leſquels ont donné lieu à tant de cérémonies extraordinaires, à tant de dévotions extravagantes, & à une infinité de formules miſes en uſage dans les prières.

On croit que les premiers hommes, effrayés des effets du déluge, ſtupides & groſſiers, abattus par l'effroi, crurent voir par-tout des ſignes de la colère de Dieu prête à éclater ſur eux, & qu'ils firent de ces ſignes autant d'objets de vénération & de culte. Dans cette penſée, ils cherchèrent & ſe formèrent des médiateurs

entre l'Etre-Suprême & ses créatures : ils déifièrent donc tout ce qui fut capable de les effrayer, comme tout ce qui pouvoit les protéger. C'est ainsi que sur une espèce d'autel, composé d'un monceau de pierres, *Jacob* jura, uniquement par la frayeur ou par le Dieu de son père *Isaac*, qu'il rempliroit ses engagemens.

L'Auteur de cette conjecture, M. L. *Castillon*, dans son *Essai sur les erreurs & les superstitions*, attribue à la terreur l'origine de toutes les erreurs qui se sont répandues parmi les nations, & celle des divers cultes.

Cela peut être. Cependant, il est certain que tous les hommes tendant au même but, & leurs besoins étant semblables, à mesure qu'ils ont perdu la véritable idée de la Divinité, ils lui ont attribué des qualités corporelles, ou des foiblesses humaines : ils ont donc servi Dieu sous des idées corporelles. De-là vient qu'ils l'ont représenté par des images, par des statues, &c. & qu'ils lui ont offert tout ce qu'on peut présenter à des hommes pour les appaiser.

En consultant la raison, & quelque idée que les premiers hommes, privés de la révélation, eussent eue de la Divinité, il n'est pas probable qu'ils se fussent avisés de lui offrir rien de sanglant. Comment se persuader que le sang des animaux fût propre à réconcilier l'homme avec Dieu ? C'est pourtant ce que les Payens se persuadèrent. Dans cette vue, le nom & la qualité de victimes ne furent pas épargnés. On immola aussi des hommes ; & les anciens

idolâtres regardoient leurs enfans comme des victimes agréables à leurs Divinités.

Les prières précédoient ordinairement les sacrifices, & les terminoient. Comme dans ces temps reculés on ne connoissoit point les temples, on invoqua d'abord la Divinité en pleine campagne, ou chez soi dans sa famille, sans bruit & sans beaucoup de cérémonies. Ce culte parut ensuite trop resserré. On estima plus convenable de se réunir dans des bois, & d'y bâtir des temples, parce qu'on s'apperçut que le silence y inspiroit la dévotion.

Le premier hommage qu'on fit au Tout-Puissant, fut celui des arbres les plus grands des forêts : de-là on passa aux collines, & des collines sur les montagnes; & à mesure qu'on changeoit de place, on avoit soin de laisser des Dieux à l'endroit qu'on venoit de quitter.

Si on eût séparé de ce culte les fausses Divinités, rien n'étoit plus conforme à la véritable Religion naturelle. La dévotion demande le silence & le recueillement que les forêts & les champs inspirent, ainsi que le remarquent très-judicieusement les savans Auteurs de *l'Histoire générale des cérémonies religieuses de tous les peuples du monde*, (MM. l'Abbé *Banier* & l'Abbé *Lemascrier*) tom. I, pag. 6. Les montagnes, & les autres lieux élevés, donnent quelque idée de l'élévation de Dieu au-dessus de nous. Aussi cette manière d'invoquer le Seigneur fut généralement adoptée. Seulement on ne lui consacra point de temple, à cause de son immensité. On sait que les anciens Perses, dans l'irruption qu'ils firent

en Grèce, détruisirent tous les temples qu'ils trouvèrent, persuadés que Dieu étant infini, il ne peut être borné ni renfermé dans un temple. Ces mêmes Perses ne le représentoient point par des statues : ils ne lui dressoient pas d'autels, mais ils lui sacrifioient en des endroits élevés.

Cependant, les hommes s'étant civilisés, on bâtit des maisons, & alors on passa des champs à la ville. Il fallut donc élever des temples pour y réunir le peuple. On conçut encore un avantage dans ce nouveau culte ; c'est que le zèle s'enflamme mieux dans un édifice consacré à l'Etre-Suprême, que dans les plaines des champs. Les Payens, même les moins éclairés, croyoient que Dieu préside aux assemblées qui s'y font.

Quoi qu'il en soit, le culte religieux étant renfermé dans les temples, il fallut nécessairement établir des Ministres de la Divinité. Dieu lui-même fut l'Instituteur de ceux qui devoient le servir dans la véritable Religion. Les hommes en établirent pour la fausse, & ils s'y multiplièrent à l'infini : ce qui la rendit plus mystérieuse & plus opiniâtre. Voici en effet le portrait que font de ces Ministres MM. *Banier* & *Lemascrier*.

« Des Prêtres habiles & intrigans trouvèrent » le secret d'empêcher les hommes d'agir sans » en avoir été auparavant consultés. Ils firent » mouvoir tous les ressorts des passions ; ils » conduisirent les intrigues, & s'emparèrent » même des cours des Princes. Telle a toujours » été l'autorité des Ministres du culte public,

» Plusieurs peuples étoient autrefois gouvernés » par leurs Prêtres. Chez les anciens Alle- » mands, ils décidoient de la vie des crimi- » nels. Il en étoit de même chez les Gaulois ; » & le pouvoir de leurs Druides étoit si grand, » qu'ils déposoient quelquefois les Rois mêmes. » On sait quel étoit le pouvoir des Augures, » des Devins, des Prêtres chez les Grecs & » chez les Romains, des Mages chez les Perses, » des Bardes chez les Celtes & les Bretons. » Aujourd'hui une partie du monde ne se » gouverne point autrement ». *Histoire des cérémonies religieuses*, page 9.

Pour parvenir à ce haut degré de considération, ces Prêtres commencèrent par fixer l'esprit du peuple sur les objets de leur culte. Ils firent du soleil & des étoiles autant de Dieux, auxquels ils adressèrent leurs vœux & leurs demandes. Mais, malgré la multiplicité des cérémonies, l'appareil des sacrifices, la pompe des fêtes & la ferveur des prières, ils ne savoient si le Ciel étoit satisfait de leur zèle, si leurs crimes étoient effacés, & ils ne cessoient de faire ces questions aux Prêtres, qui, ne sachant d'abord comment les satisfaire, s'avisèrent d'un stratagême qui eut tout le succès qu'ils pouvoient en attendre.

Ils se dirent inspirés par ces Dieux prétendus ; établirent des fêtes en leur honneur, ordonnèrent des sacrifices, & en réglèrent les cérémonies. Le but de tout cela étoit de leur persuader que par leur ministère Dieu leur révéleroit le secret des destinées. On les écouta, & on les crut. Chacun les consulta à l'envi sur ses besoins particuliers : & par leurs

réponses toujours ambiguës, les Prêtres furent en imposer à la crédulité des hommes, & s'accréditèrent dans leurs esprits en les trompant.

Ce furent-là les premiers Oracles, lesquels s'établirent peu-à-peu dans toutes les contrées du monde. Chaque ville, chaque peuple, chaque nation avoit ainsi ses Oracles; de sorte qu'il y en avoit presqu'autant que de Prêtres; mais le hasard en fit découvrir un qui devint universel, & qui effaça tous les autres: ce fut celui de Delphes.

On lit dans *Strabon*, qu'en descendant du Mont-Parnasse, situé entre la Phocide & la Locride, on trouvoit à mi-côte un antre, d'où sortoient des exhalaisons prophétiques, comme on les appeloit alors, c'est-à-dire, véritablement parlant, des exhalaisons qui faisoient danser les chèvres. C'est ce que remarqua le premier un pâtre nommé *Coretas*, qui en avoit soin. Ces chèvres ayant avancé en passant leurs têtes à l'ouverture de cet antre, poussèrent à l'instant des cris extraordinaires, & se retirèrent en faisant des sauts & des bonds singuliers. Frappé de ce prodige, *Caretas* voulut en savoir la cause: il tâcha de voir le fond de cette ouverture, & sur le champ il fut saisi des mêmes mouvemens que les chèvres, & débita beaucoup de folies, qu'on prit pour des prophéties véritables.

Le bruit de cette merveille se répandit bientôt dans le voisinage. Tous les habitans accoururent pour éprouver eux-mêmes cet enthousiasme: ils approchèrent de la crevasse, & les vapeurs qui en sortoient firent sur eux les mêmes effets qu'elles avoient fait sur le pâtre. Trop peu

éclairés sur les sciences naturelles pour en connoître la cause, ils eurent recours à la Divinité pour l'expliquer. Dieu, dirent-ils, est venu se cacher dans le fond de cet abîme. C'est par-là qu'il rend ses oracles.

Les Prêtres, qui s'appercevoient que la foi des peuples pour leurs Dieux & pour leurs prophéties se refroidissoit, & qu'on se lassoit de leur faire des offrandes, par le peu d'avantage qu'on en retiroit, cherchèrent à réveiller leur piété en leur présentant de nouveaux objets de culte. Ils imaginèrent différens Dieux, qui sont les héros de la fable, tels que Neptune, la Terre, Thémis & Apollon. Celui-ci fut le dernier Prophète de Delphes, & s'y maintint avec le plus grand éclat. Ses temples regorgeoient de présens, qu'on y envoyoit de toutes les contrées du monde. Les Rois, les Princes, les Républiques, les particuliers n'entreprenoient rien qu'ils ne l'eussent consulté; & on ne le consultoit qu'avec l'argent à la main. Cette espèce de Divinité a joué un trop grand rôle dans le Paganisme pour ne la point faire connoître ici. Voici son histoire, ou sa fable, telle que le célèbre M. *Hardion* nous l'a transmise.

Thémis, fille de la Terre, enleva Apollon des bras de Latône, sa mère, & prit soin de le nourrir elle-même de nectar & d'ambroisie, nourriture céleste, qui consuma ce qu'il avoit de mortel, & le fit passer de l'état de l'enfance à celui d'un âge mûr & raisonnable. Apollon s'appliqua tout jeune à la science de la divination; & lorsqu'il s'y fut rendu habile; il

alla au Mont-Parnasse dans le dessein d'y établir un Oracle ; il y arriva dans un équipage magnifique, revêtu de ses habits soi-disant immortels, parfumé d'essences, & tenant en main un luth d'or, dont il tiroit les sons les plus agréables : il s'empara par force du sanctuaire de l'Oracle, en tuant un dragon énorme qui gardoit l'antre prophétique (1).

Fier de s'être rendu maître de cet antre, Apollon voulut se faire reconnoître Dieu. A cette fin, il se fit élever jusqu'à quatre temples, dont le dernier étoit de pierre. Il en jeta les fondemens, & ses frères en furent les Architectes.

Cependant, il étoit permis à tout le monde de devenir Prophète : il ne falloit pour cela que respirer la vapeur qui sortoit de l'antre. Apollon, pour se mettre en crédit, inspiroit alors toutes sortes de personnes indifféremment : mais plusieurs de ces phrénétiques, dans l'accès de leur fureur, s'étant précipités dans l'abîme, on chercha à remédier à un accident qui arrivoit assez souvent. Dans cette vue, on dressa sur l'ouverture de l'antre une machine qui fut appelée *trépié*, parce qu'elle avoit trois barres. On fit monter une femme sur cette machine, d'où elle pouvoit, sans aucun risque, recevoir l'exhalaison prophétique, avec injonction d'écarter ceux qui s'approcheroient trop de l'antre ; mais Apollon

(1) *Première Dissertation sur l'Oracle de Delphes*, dans le tome IV *in-12*, *de l'Académie Royale des Inscriptions.*

s'en servoit comme d'un organe pour se communiquer aux hommes. Il lui donnoit le mouvement, selon qu'elle étoit disposée à le recevoir. C'est cette fille qu'on nommoit la *Pithie*.

Dans la suite les Pithies devinrent Prêtresses du temple d'Apollon. Phémonoë, une des plus célèbres d'entr'elles, fut la première Prêtresse. On dit qu'elle prononçoit des Oracles en vers hexamètres.

Telle fut l'origine du culte d'Apollon, qui devint si célèbre dans la Grèce. A Hyéropolis, ce Dieu étoit adoré dans un temple très-riche, & il y rendoit ses Oracles lui-même. Sa statue étoit couverte de très-riches vêtemens, lesquels consistoient en une tunique fort large, & en un manteau plus large encore, & plus long de quelques pieds que la statue.

Quand on invoquoit ce Dieu, & qu'il vouloit répondre, il commençoit par agiter sa chevelure & par mouvoir ses bras : aussi-tôt les Prêtres qui desservoient ce temple, accouroient pour l'élever, sans doute (comme l'observe fort bien l'Auteur de l'*Essai sur les erreurs & les superstitions*, p. 111.) afin de donner plus de liberté au fourbe qui étoit caché entre le manteau & la statue. Lorsque les Prêtres tardoient à venir, le Dieu, dans son impatience, les traitoit durement, & les repoussoit avec violence, jusqu'à ce que le Grand Prêtre approchât. Celui-ci se prosternoit devant la statue, & la conjuroit de répondre à celui qui l'interrogeoit. Si la question déplaisoit à la Divinité, elle tournoit le dos au Grand Prêtre

&c. se retiroit; mais si elle jugeoit à propos de répondre, elle poussoit en avant les Prêtres qui la portoient, & prononçoit l'Oracle.

C'est ainsi qu'on rendit si fameux l'Oracle d'Apollon, qu'on venoit le consulter de toutes parts. Mais pendant que ses Prêtres attiroient à son temple toute la Grèce, ceux d'Egypte prescrivoient un autre culte aux peuples de leur contrée. Quoiqu'ils reconnussent un Dieu créateur du ciel & de la terre, ils regardoient tous les êtres comme autant de miroirs de la Divinité; & dans cette pensée, c'est aux animaux qui leur étoient utiles, qu'ils adressoient leurs vœux. Ils adoroient aussi le soleil & la lune, qu'ils appeloient l'un Osiris, c'étoit le soleil, & l'autre Isis, parce qu'ils regardoient ces deux astres comme la source & l'origine des biens de la terre. Ces Prêtres étoient les hommes les plus éclairés de l'univers; & la réputation que leur savoir leur procura, fit beaucoup décheoir l'Oracle d'Apollon. Les Grecs vinrent puiser à leur école ces belles connoissances qui ont illustré leurs plus grands Philosophes, mais ils ne furent pas curieux de leur religion.

Pendant long-temps ils eurent beaucoup de

… ans avant C. vénération pour l'Oracle d'Apollon. *Licurgue*, qu'on met à la tête des Philosophes de l'antiquité, l'alla consulter sur la valeur de ses loix. Et lorsqu'on offrit à *Bias*, l'un des sept Sages

… ans avant C. de la Grèce, le trépié d'or que des pêcheurs avoient trouvé dans leurs filets, ce Philosophe le refusa, en disant qu'il falloit l'envoyer à Apollon, & qu'il n'y avoit que lui de sage. Enfin on sait que *Sophronisque*, père de *Socrate*, incertain

incertain sur le parti qu'il devoit faire prendre à son fils, alla consulter l'Oracle, & que l'Oracle lui répondit de laisser à *Socrate* la liberté de suivre son génie, parce qu'il étoit conduit par un maître qui en savoit plus que tous ceux qu'il pourroit lui donner.

Apollon passoit donc dans toute la Grèce pour une Divinité considérable; mais cela n'empêcha pas qu'on n'établît une religion dans Athènes. Il eût été difficile de contenir autrement un peuple aussi grand que celui qui composoit cette Ville célèbre. Des Législateurs prescrivirent donc un culte, & établirent des Prêtres pour le faire observer; mais cet établissement ne se fit que peu à peu, & à mesure qu'il se forma dans leur patrie des différens cultes que diverses colonies y introduisirent.

L'histoire nous apprend qu'*Inachus* y apporta de la Lybie le culte de Neptune, *Cecrops* celui de Jupiter & de Minerve, & *Danaus* celui de Cérès; & que tous ces cultes consistoient en des fêtes, dont l'objet étoit d'éterniser le souvenir de quelqu'événement, en en représentant l'histoire.

Par exemple, dans les fêtes de Cérès, qui duroient dix jours, on représentoit l'ancienne manière de vivre des hommes, avant qu'ils eussent appris à cultiver la terre: ce qui faisoit comprendre aux peuples de ce dont ils étoient redevables à la Déesse. Dans les mystères de Jupiter, on représentoit l'enlévement de son père, & comment on le nourrit, &c. Ainsi les mystères les plus sacrés n'étoient que des espèces de représentations de ce qui s'étoit passé dans les temps les plus reculés. On immoloit cepen-

dant des bœufs, des moutons, & on alloit se purifier par le feu, & se laver dans des fontaines, &c.

Ce furent ces fêtes dont les Grecs confirmèrent la sanctification par une loi. Il étoit défendu de travailler les jours de leur célébration. On suspendoit alors les querelles & les disputes; mais il étoit permis de les recommencer après la fin des cérémonies.

Cette portion des hommes, qui ne juge des choses que par les lumières de la raison, & qui n'adopte aucun usage, si elle ne l'a soumis au tribunal de cette raison même; les Philosophes en un mot, apprécioient toutes ces cérémonies ce qu'elles valoient; ils les approuvoient bien sincèrement, mais ils rioient tout bas de l'importance que le vulgaire leur donnoit. Ils disoient tout haut que les Dieux ne pouvoient pas se payer, pour l'expiation des crimes qu'on avoit commis, de la fumée d'une graisse puante & de quelques os; & que le moyen le plus efficace, pour les appaiser, étoit de préférer les actes de vertu au nombre des sacrifices. Ils convenoient bien qu'il étoit bon d'adorer les Dieux dans leurs temples, & de leur faire des offrandes; mais ils soutenoient toujours que le péché s'expioit plus véritablement par la repentance & la douleur, que par des adorations & des cérémonies. Il faut, disoit *Platon*, aimer la justice & pratiquer la piété, être attaché à ses parens, à ses amis, à sa patrie, chercher la sagesse, & passer le reste du temps avec Dieu, sans ignorance & sans crainte.

Cela étoit fort beau; mais en se bornant là, on détruisoit le culte; & là où il n'y a point

de culte, il n'y a point de religion : or j'ai fait voir ci-devant la nécessité d'un culte, c'est-à-dire, d'une religion. En second lieu, le peuple estimoit cette doctrine trop sévère ; & il trouvoit qu'il est plus facile d'égorger un mouton, que de faire le sacrifice de ses passions. Enfin les Prêtres crioient encore plus haut. D'autre part, si on réduisoit la religion au culte intérieur, on renversoit leurs autels, & par conséquent le crédit, la considération & les revenus qu'ils leur procuroient. Comme le plus grand dommage étoit de leur côté, ils formèrent une ligue pour maintenir leur autorité & leurs revenus. Aussi, avant même que *Platon* eût enseigné sa doctrine sur la religion naturelle, ils firent boire la cigüe à *Socrate*, qui en avoit soutenu une semblable. Voici la première querelle qu'ils firent à ce grand homme.

Dans le culte qu'on rendoit aux Dieux, on avoit mêlé beaucoup de pratiques superstitieuses, qui entraînoient quelquefois de grands désordres ou des injustices monstrueuses. *Socrate* vouloit bien qu'on se conformât aux rits du pays où l'on vivoit, & qu'on ne cherchât point à introduire un nouveau culte ; mais il tâchoit d'en séparer la superstition, lorsqu'elle blessoit la vertu & la raison ; c'est ce qu'il eut occasion de faire, lorsqu'il fut élevé à la dignité d'Epitaste, c'est-à-dire, garde des clefs de la forteresse d'Athènes & du trésor public.

Après avoir remporté une victoire signalée sur les Lacédémoniens, les Athéniens commis pour cette expédition, furent assaillis d'une tempête si violente, qu'ils ne purent point enterrer leurs morts. Or, il étoit une loi religieuse

à Athènes, qui obligeoit, sous peine de perdre la vie, d'enterrer les morts. En arrivant à Athènes, les vainqueurs des Lacédémoniens exposent aux Magistrats & aux Prêtres, l'impossibilité où ils avoient été de satisfaire à cette loi. Ils se flattoient que cette raison invincible, non-seulement les justifieroit, mais encore qu'elle ne les priveroit pas des honneurs & des récompenses que leur victoire leur avoit méritées. Cependant, à peine parurent-ils devant le Sénat, qu'il s'éleva un cri qui intimida tous les Sénateurs. C'étoit celui de la populace qui demandoit leur condamnation, animée par les Prêtres, lesquels ne vouloient pas qu'on donnât atteinte à leurs droits, lors même qu'il étoit impossible de faire autrement : elle parla avec tant d'arrogance, que les Magistrats se hâtèrent de donner unanimement leur voix pour l'exécution de ces héros infortunés. *Socrate* fut le seul qui les défendit avec fermeté, & qui refusa de se porter à cette injustice monstrueuse. Mais malgré le droit, la raison, la reconnoissance, & si j'ose le dire, toutes les vertus qui militoient en faveur des vainqueurs, le crédit & la faction des Prêtres l'emporta, de sorte que l'Etat condamna à mort les seuls hommes qui lui restoient pour le défendre.

Par cette vertueuse résistance, *Socrate* indisposa contre lui tous les Prêtres, qui le regardant comme leur ennemi, résolurent absolument de le perdre. Ils disposèrent d'abord le peuple à croire toutes le calomnies dont ils vouloient faire usage pour le diffamer; & quand ils y furent parvenus, ils firent agir trois hommes qui leur étoient dévoués, pour

le dénoncer au Sénat, comme impie & comme corrupteur de la jeunesse. Tout le monde sait de quelle manière ce grand Philosophe fut immolé à leur vengeance, & comment son innocence fut reconnue après sa mort par les Juges qui l'avoient condamné (1).

Plus hardi que *Socrate*, le célèbre *Aristote* voulut réformer les pratiques de la religion; & s'il ne paya point cette témérité de sa vie, c'est qu'il n'attendit pas les effets de la colère des Prêtres. Il disoit que les prières & les sacrifices sont inutiles, & que la sagesse de Dieu étant infinie, ses décrets sont inaltérables, & qu'elle ne les changeoit point, ni selon le desir des hommes, ni sur leurs intérêts. Cette opinion choquoit trop directement les Prêtres, pour ne pas les indisposer contre *Aristote*. Comme ce Philosophe auroit pu la défendre, ils ne jugèrent point à propos de l'attaquer. Ils savoient qu'ils avoient à faire à forte partie, & ils craignoient de succomber à leur attaque.

Ils prirent un autre parti; *Aristote* avoit composé un hymne en faveur de son épouse, dont il avoit été si amoureux, qu'il la regardoit comme une Divinité sur terre. Cet hymne avoit été loué par tout le monde, & par les Prêtres mêmes; mais son Auteur n'avoit pas encore dit son sentiment sur le culte religieux, lorsqu'il la rendit publique. Ce sentiment fit chanter la palinodie à ces derniers; & l'un d'eux plus entreprenant que les autres, nommé *Eurymedon*, publia par-tout que cet hymne

(1) *Voyez* l'histoire de *Socrate*, dans le tome II de l'*Histoire des Philosophes anciens*.

étoit impie. Les esprits foibles le crurent ; & intimidés par l'autorité du Pontife, ils rétractèrent l'éloge qu'ils lui avoient donné. *Aristote* ne crut pas devoir tenir tête à l'orage. En homme sage, il quitta Athènes pour se retirer à Chalcis. Envain ses amis voulurent le retenir, en l'assurant qu'il n'avoit rien à craindre. Non, non, leur dit-il, empêchons qu'on ne fasse une nouvelle injure à la Philosophie (1).

Depuis ce temps-là aucun Philosophe de la Grèce n'osa parler des cérémonies religieuses. Les différents cultes se soutinrent jusqu'à la décadence de cette belle partie du monde ; mais ils ne furent point adoptés par les Romains.

On sait que les assassins de *Romulus* le déifièrent, & que *Proculus* assura qu'il l'avoit vu aux cieux dans la majesté de sa gloire ; & pour le persuader au peuple, il annonça aux Sénateurs assemblés, cette vision en ces termes : Oui, je l'ai vu, leur dit-il, non tel qu'il s'est montré sur le trône, mais élevé dans les airs, & tenant dans sa main sa lance redoutable. Peuples, continua-t-il, en élevant la voix, reconnoissez ce nouveau Dieu : il exige désormais que vous l'honoriez, que vous imploriez sa puissance, & que vous l'adoriez sous le nom sacré de *Quirinus*.

Tel fut le premier Dieu des Romains. Cette déification servit d'exemple à ceux qui voulurent se diviniser dès leur vivant. Rien n'est plus avéré que l'apothéose des Empereurs Ro-

(1) *Voyez* l'histoire d'*Aristote*, dans le tome V de l'*Histoire des Philosophes anciens*.

mains. On sçait même qu'il y en a eu plusieurs à qui on a décerné, avant leur mort, les honneurs divins. Il y a plus : c'est qu'on célébra des fêtes, on éleva des autels, & on bâtit des temples aux Proconsuls, en un mot on les associa à tous les honneurs qu'on rendoit aux Dieux. *Titus Flaminius* ayant sauvé Chalcide en Ethiopie ; cette Ville, pour éterniser sa reconnoissance, institua en son honneur une fête & un culte ; un Prêtre étoit préposé pour cela, & lui faisoit des sacrifices. *Philon*, dit *l'Auguste*, avoit un temple qui lui étoit consacré. On rendit les honneurs divins à *Mitridate* ; & lorsque *Pompée* en eut délivré les Romains, comme le plus redoutable ennemi de l'empire, on lui éleva des temples sans nombre. *César*, à son tour, après la défaite de *Pompée* à Pharsale, captiva tellement l'estime publique, que le Sénat ordonna qu'on porteroit sa statue avec celles des autres Dieux aux pompes du Cirque, & qu'on la placeroit, aussi avec celles de ces Dieux, dans les lits sacrés. Enfin, on faisoit aux héros des sacrifices semblables, par l'extérieur des cérémonies, à ceux qu'on faisoit aux Dieux.

Cependant *Numa Pompilius* introduisit dans Rome d'autres Dieux ; mais il ne voulut pas qu'on les peignît sous aucune figure, & il regardoit comme une espèce de sacrilége de vouloir représenter la Divinité par des images sensibles, au lieu de s'élever à sa connoissance par d'autre voie que celle de l'entendement.

Pour mettre en ordre les différens cultes de ces Dieux, il distribua en cinq classes tout ce

qui concerne la Religion & les cérémonies : la première fut celle des trente *Curions*, déjà institués par *Romulus*, pour les fêtes & les sacrifices propres à chaque Curie : la seconde étoit celle des *Flamines*, qui étoient chargés du culte de quelques Divinités particulières, comme Jupiter, Mars, &c. La troisième classe étoit celle des *Augures*, qui, par le vol, par le chant, ou par les autres mouvemens des oiseaux, interprétoient la volonté des Dieux. La quatrième comprenoit les chefs des *Celeres*, qui étoient les gardes préposés à la sûreté du Roi. Enfin, la dernière classe fut celle des Vierges, gardiennes du feu sacré.

La plupart de ces cultes se soutinrent pendant que Rome combattit pour son affermissement ou pour sa liberté ; mais quand elle fut maîtresse de l'Italie, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Egypte, &c. ; en un mot, qu'elle se fut rendu redoutable à toutes les nations, & qu'elle n'eut plus rien à craindre de leur part, elle entreprit de percer les voiles de la Religion de ses pères.

Laissant donc-là ces fausses Divinités, les Romains instituèrent des fêtes & des cérémonies pour porter le peuple à la vertu. Ainsi ils élevèrent des temples à la *Foi*, à la *Concorde*, &c. ; non qu'ils crussent que ces Vertus étoient des Déesses, mais pour lui apprendre qu'il devoit les estimer. Suivant ces principes, après la funeste défaite du lac de Trasimène, le Sénat de Rome dédia une chapelle au bon-sens, *menti*, pour faire voir qu'on ne doit pas se laisser emporter aux mouvemens impétueux

d'une fausse bravoure, comme *Flaminius* venoit de le faire, mais qu'il falloit se conduire selon les régles du bons-sens.

Ce n'étoit point ici une Religion, parce qu'il n'y a point de Religion sans Divinité, vraie ou fausse : il en falloit néanmoins une ; car comment un Etat pourroit-il se soutenir autrement ? Persuadés de cette vérité, les Romains les plus éclairés, après avoir connu la doctrine de *Pythagore* sur la nature & les attributs de Dieu, la trouvèrent si belle, qu'ayant reçu un oracle qui ordonnoit d'ériger une statue au plus sage des Grecs, ils en élevèrent une à *Pythagore*, dans une place publique. Ils adoptèrent donc cette doctrine ; laquelle consiste à reconnoître un seul Dieu créateur, & plusieurs Dieux immortels qui tiennent à lui, & au-dessous d'eux, des Anges qui en sont les images, & à leur rendre un culte, en le proportionnant à leur dignité, & en rapportant tout à Dieu seul, qui les a tous créés. Mais, quelle forme devoit-on donner à ce culte ? C'est ce que *Pythagore* ne dit point.

500 ans ava J. C.

Aussi, lorsqu'*Auguste* fut maître de l'empire Romain, il renouvela les anciens cultes : il dédia un temple à Mars-vengeur, en fit élever un autre à Jupiter-tonnant, fit rebâtir le temple d'Isis, & fixa les sacrifices des Dieux qui présidoient aux chemins. Mais le Dieu des anciens qu'il révéroit le plus, c'étoit *Apollon* : il lui fit bâtir un temple, qu'il orna d'une magnifique bibliothèque ; &, comme son intention étoit sur-tout d'adoucir les mœurs

des Romains, il crut qu'il falloit joindre à la Religion la culture des lettres.

En effet, sous son gouvernement, qui fut celui de la douceur & de la bienfaisance, ses sujets devinrent tranquilles, polis & délicats. Leurs mœurs changèrent sous le règne de *Tibère*, qui, ayant frayé le chemin de la tyrannie, les rendit durs & opiniâtres : mais *Néron* ayant enchéri sur les cruautés de *Tibère*, les Romains se pervertirent absolument. *Sénèque*, précepteur de ce méchant Prince, voulut en vain lui faire connoître les avantages de la vertu : sa perversité naturelle l'emporta sur la meilleure éducation.

...is de l'Ere ...ienne.

La Religion de *Sénèque* étoit de reconnoître un Dieu, de l'honorer, parce que l'honorer, c'est le connoître ; & il enseignoit que pour l'honorer, il suffisoit d'être honnête homme, de le servir & de l'imiter. C'étoit-là le seul culte qu'il prescrivoit.

Le Philosophe *Epitecte*, qui naquit sur la fin du règne de *Néron*, ne pensoit guère autrement. Honorez les Dieux, disoit-il, soumettez-vous à leur providence, & recevez en bonne part tout ce qui vous arrive, comme étant réglé par une intelligence très-parfaite.

Ces préceptes sont fort bons, mais ils ne forment pas un culte. Là où il n'y a point de culte, il n'y a point de Religion. A cet égard, on ne trouve point dans l'histoire qu'aucun Philosophe ait enseigné comment on devoit honorer Dieu. Sur cette matière, la superstition & le fanatisme ont entraîné les hommes, & leur ont imposé des loix, lorsqu'ils n'ont

point eu le bonheur d'être éclairés par la révélation. Toutes les fausses Religions viennent de là. Leurs cérémonies consistent à appaiser Dieu, à le fléchir, à le gagner par prières, vœux & présens. « Toutes croient, dit *Charron*, que le principal & plus plaisant service à Dieu & puissant moyen de l'appaiser & pratiquer sa bonne grâce, c'est se donner la peine, se tailler, imposer, se charger de force besogne, difficile & douloureuse....... Toutes les Religions, ajoute-t-il, ont cela qu'elles sont étranges & horribles au sens commun; car elles proposent & sont bâties & composées de pièces, desquelles les unes semblent, au jugement humain, basses, indignes & méséantes, dont l'esprit un peu fort & vigoureux se moque, ou bien trop hautes & éclatantes, miraculeuses & mystérieuses, où il ne peut rien connoître dont il s'en offense, &c. ». (*De la sagesse.* Liv. II.)

1600 ans après J. C.

Voilà le défaut de toutes les Religions que les hommes ont imaginé, suivant *Charron*, & suivant la vérité. En se bornant aux lumières de la raison, ce Philosophe croit que la Religion naturelle consiste en la connoissance de Dieu & de soi-même; que son office est d'élever Dieu au plus haut degré, & de placer l'homme au plus bas, afin qu'en lui faisant sentir toute sa misère & son néant, il mette en Dieu toute sa confiance.

Quant au culte, *Charron* ne prescrit que le culte intérieur. L'homme sage est, dit-il, un vrai sacrificateur de Dieu, son esprit & son temple; son ame en est son image, ses affections sont les offrandes, & son plus grand

sacrifice, c'est de l'imiter & de le servir. Du reste, il veut que le sage observe les cérémonies ordonnées & accoutumées avec modération, sans vanité, sans ambition & sans hypocrisie.

Quelqu'estimable que soit cette doctrine, elle ne nous instruit point des principes de la Religion naturelle. Pour l'établir cette Religion, il faut savoir s'il y a un bien moral & un mal moral ; c'est-à-dire, une obligation de faire ce qui ne doit pas être omis, & de s'abstenir de ce qui ne doit pas être fait. Car, quand un acte est mauvais son omission est bonne ; & lorsque l'omission est mauvaise, l'acte est nécessairement bon, par la raison des contraires. Mais quel est le caractère d'un acte bon ou mauvais ? Voilà précisément le point de la question. Tout ce qu'on a écrit & tout ce qu'on pourroit écrire sur la Religion naturelle, sans avoir résolu ce problême, n'instruira jamais véritablement sur le culte que la raison peut prescrire à l'homme pour se rendre agréable à son Créateur.

C'est ce qu'a compris le premier un célèbre
1730. Philosophe Anglois, nommé *Wollaston.* Dans un ouvrage qui a paru sous le titre d'*Ebauche de la Religion naturelle*, il pose les principes de la pure équité naturelle & de la rectitude des actes moraux.

D'abord une action moralement bonne ou mauvaise, est par-là même juste ou injuste ; car ce qui est injuste ne peut être bon, & ce qui est mauvais ne peut être juste: premier principe. En second lieu, tout acte & toute omission qui détruisent la vérité ou qui démentent

une propofition véritable, font moralement mauvais : fecond principe. Troifièmement, quand un acte peut être fait ou omis fans contredire la vérité, cette action eft indifférente : dernier principe.

De-là il fuit que la nature diftinctive du bien moral & du mal moral confifte dans la conformité entre les actes des hommes & la vérité des chofes. Mais s'il y a un bien moral & un mal moral, il y a donc une Religion naturelle, dont la grande loi eft que tout homme raifonnable fe comporte de manière à ne point contredire la vérité par aucun de fes actes, ou autrement, qu'il traite chaque chofe comme étant ce qu'elle eft.

A l'égard de la conduite qu'il doit tenir envers Dieu, *Wollafton* veut 1°. qu'il ne repréfente jamais Dieu par quelqu'image ou peinture que ce puiffe être, parce que ce feroit nier fon incorporalité; (ceci ne regarde que la Religion naturelle) 2°. Qu'il s'efforce de parler de Dieu de la manière la plus refpectueufe. 3°. Qu'il déclare par quelqu'acte folemnel, diftinct de tous autres actes, que Dieu eft ce qu'il eft, & qu'il eft fa créature, en y joignant des actions de graces de ce dont il jouit, & des prières pour obtenir ce qu'il croit lui convenir.

Refte à déterminer la qualité de cet acte folemnel, en quoi doit confifter le culte, fans cela on n'a rien fait : feulement on a difpofé l'homme à vivre vertueufement & pieufement, mais on n'a point établi une Religion; car, encore une fois, il ne peut pas y avoir une

Religion sans culte. Que peut donc nous apprendre la raison là-dessus ? C'est que tout rit, toute cérémonie qui tend à fortifier le culte intérieur, doit former la vraie Religion naturelle.



HISTOIRE
DE LA
MORALE.

CICÉRON a écrit que *Socrate* a fait descendre la Morale du ciel ; qu'il l'a introduite dans les villes, & qu'il l'a en quelque sorte familiarisée parmi les hommes. *Socrates primus philosophiam* (c'est-à-dire la Morale) *devocavit è cælo & in urbibus collocavit*, &c. Cependant cette science étoit connue avant que *Socrate* vînt au monde ; mais ce Philosophe fut le premier qui en fit connoître le prix, en publiant par-tout ses avantages & son utilité. C'est sans doute ce que l'Orateur Romain a voulu dire. En effet, les anciens Egyptiens pratiquoient plusieurs préceptes de Morale, & les enseignoient à ceux qui venoient s'instruire chez eux. *Hercule* de Thèbes, en Egypte, non-seulement sépara le vice de la vertu, mais encore prit le parti de celle-ci contre l'autre : ensuite les sept Sages de la Grèce cultivèrent particulièrement cette science, &, par les progrès qu'ils y firent, captivèrent l'admiration & l'estime de leurs propres concitoyens.

Lorsqu'ils parurent, les mœurs des Grecs étoient dures & farouches. Ce peuple connoissoit bien les épines de la vertu, mais il

en ignoroit les charmes : l'idée même qu'il en avoit étoit si haute, qu'il falloit être bien appelé pour pratiquer les austérités qu'elle leur prescrivoit : aussi cette morale produisit peu de fruits. Le premier des Grecs, d'entre les Sages, commença par désiller les yeux de ses concitoyens, en leur donnant des conseils d'autant plus utiles, qu'ils étoient proportionnés aux forces du cœur humain.

600 ans avant J. C. Après s'être acquis leur estime par des découvertes étonnantes sur la Géométrie & sur l'Astronomie, il se fit écouter des esprits judicieux & attentifs. Le moyen de bien régler sa conduite, leur disoit-il, est d'éviter ce que nous blâmons dans les autres ; de ne point amasser des biens par de mauvaises voies ; d'attendre à recevoir de ses enfans le même traitement qu'on aura fait à ses père & mère ; d'avoir toujours pour ses amis les mêmes égards, soit qu'ils soient présens ou absens ; de se souvenir que la vraie beauté ne consiste pas à se parer ou à s'embellir, mais à enrichir l'ame de connoissances scientifiques ; de se connoître soi-même, & d'être persuadé que la félicité du corps consiste dans la santé, & celle de l'ame dans le savoir.

Thalès donnoit cours à ces beaux préceptes en les pratiquant : il étoit insensible au gain & aux récompenses : il ne faisoit cas que de deux choses, la science & la vertu.

Solon, contemporain de ce Philosophe, moins fécond en principes de morale que *Thalès*, mais aussi ferme que lui à soutenir les droits de la vertu, osa dire au plus puissant Roi de la Lydie, *Crésus*, que rien n'est au-

dessus

dessus d'une sagesse constante, simple & populaire; que la vie des hommes est remplie d'un nombre infini de vicissitudes & de changemens, qui ne nous permettent pas de nous glorifier des biens dont nous jouissons, ni d'admirer dans les autres une félicité passagère, qui n'a rien de réel.

Quoique *Crésus* parut offensé de cette hardiesse, *Solon* ne se relâcha point de sa fermeté: il lui parla toujours avec mépris des grandeurs humaines, & traita ce Prince comme les Médecins traitent les malades désespérés, en leur donnant des médecines fortes, capables de produire une crise.

C'étoit déjà un beau commencement. Les autres Sages de la Grèce continuèrent de prêcher la sagesse aux hommes, en suivant la marche de *Thalès*. Comme lui, *Chilon*, *Pittacus*, *Bias*, *Cleobule*, *&c.* leur donnèrent de bons conseils, pour jouir d'une félicité permanente, qui est le but de la sagesse. A cette fin, ils leur recommandoient sur-tout de se rendre maîtres de leurs passions; de ne se point faire tort les uns aux autres; d'obéir aux loix; d'aimer la solitude; de ne point desirer des choses impossibles; de connoître le prix du temps; d'estimer la vie en partie comme si on devoit vivre peu, & en partie comme si on devoit vivre longtemps; de n'occuper son esprit que de grandes choses, que de choses élevées; de faire tout son possible pour avoir le corps & l'esprit sains; de se mettre au-dessus des disgrâces; de se souvenir des belles actions qu'on a faites; de ne point oublier les bienfaits, & enfin de respecter la cendre des morts.

Les actions de ces Sages répondoient parfaitement à leurs discours ; & l'image de leur vie étoit encore plus belle que leurs préceptes. L'honneur & la vertu étoient si chers à *Chilon*, qu'il mourut de joie en apprenant que son fils s'étoit couvert de gloire, par le prix du ceste, qu'il remporta aux jeux Olympiques. *Pittacus*, après avoir gouverné pendant long-temps Mitylène, Ville de Lesbos, renonça volontairement à sa dignité, & remit la moitié de ses biens à la Republique, afin de se livrer absolument à l'étude de la sagesse, &, pour me servir de son expression, d'achever sa vie avant que de mourir. *Bias* faisoit tant de cas de l'esprit, de la sagesse & des talents, qu'étant obligé d'abandonner avec ses concitoyens, Prienne, sa patrie, dont l'armée de *Cyrus* venoit de s'emparer, sortit les mains vuides, en disant je porte tout avec moi : *Omnia mecum porto.* A la tranquillité & aux agrémens d'une vie privée, *Cléobule* préféra les postes les plus éminens, & éleva un monument à son amour pour la gloire, en faisant bâtir un temple en l'honneur de Minerve.

Sans être mis au rang des Sages, *Esope* se rendit digne de ce titre, par la manière ingénieuse dont il apprit la morale aux hommes. Tout le monde connoît ses Apologues ou ses Fables, invention heureuse, dans lesquelles il sut employer contre les défauts des hommes, les leçons les plus utiles & les plus agréables. Comme sa naissance étoit basse, & sa condition servile, il jugea sainement qu'il n'avoit ni assez de crédit, ni d'autorité, pour, à l'exemple des Sages, instruire les hommes par la voie des

sentences. Il crut que de petits contes, qui paroîtroient puériles, se feroient d'abord lire sans conséquence, & qu'en plaçant à propos la morale qui en seroit l'objet, il instruiroit son lecteur ou son auditeur en l'amusant, sans même qu'il s'y attendît. L'inimitable *Lafontaine*, qui a si bien rendu en notre langue les Fables de ce célèbre moraliste, a trop bien caractérisé ce nouveau genre d'instruction, pour ne pas citer ici les vers qu'il a fait à ce sujet :

» Tantôt je peins en un récit
» La sotte vanité jointe avec l'envie,
» Deux pivots sur qui roule aujourd'hui notre vie :
» Tel est ce chétif animal
» Qui voulut en grosseur au bœuf se rendre égal.
» J'oppose quelquefois, par une double image,
» Le vice à la vertu, la sottise au bon-sens,
» Les agneaux aux loups ravissans,
» La mouche à la fourmi : faisant de cet ouvrage
» Une ample comédie de cent actes divers,
» Et dont la scène est l'univers,
» Hommes, Dieux, animaux, tout y fait quelque rôle,
» Jupiter comme un autre.

Fables choisies, L. V.

Une pensée qui fait encore bien plus d'honneur à *Esope*, c'est celle qui est renfermée dans la réponse qu'il fit à *Chilon*. Ce Sage lui ayant demandé quelle étoit l'occupation de Jupiter, il répondit : il abaisse les choses hautes, & relève les choses basses : réponse merveilleuse qui est l'abrégé de la vie humaine. Aussi les Payens

étoient-ils si persuadés que le ciel prenoit à tâche d'abaisser les choses hautes, qu'ils imaginèrent des Dieux, à qui la prospérité des hommes causoit une violente jalousie. Et ceux d'entre les Philosophes qui nioient la providence, reconnoissoient une sorte d'être, qui affectoit de renverser les grandeurs.

Si les fables d'*Esope* n'étoient pas aussi connues qu'elles le sont, j'exposerois quelques vérités très-importantes, dont elles enrichirent la morale.

Mais pendant que cet homme d'esprit cultivoit cette science, concurremment avec les sept Sages de la Grèce, le célèbre *Confucius*, sans les connoître, & sans en être connu, donnoit à la Chine des leçons de sagesse avec autant d'éclat que de succès. Son grand principe étoit que le ciel a créé la vertu & la protége, & que celui qui la persécute fait la guerre au ciel. Rien n'est, selon lui, plus beau que la vertu, & chacun doit faire tous ses efforts pour la connoître & pour la posséder.

A cette fin, *Confucius* veut qu'on préfère la pauvreté & l'exil aux charges les plus éminentes, lorsque c'est un méchant homme qui les offre; qu'on reconnoisse les bienfaits par d'autres bienfaits, & qu'on ne se venge jamais des injures; qu'on évite l'orgueil & la vanité, & qu'on jeûne quelquefois pour vaquer à la méditation & à l'étude de la vertu. Travaillez, ajoutoit-il, mais ne négligez pas la méditation; méditez & ne négligez pas le travail. Souvenez-vous que vous avez trois grands ennemis à combattre; savoir, la continence dans la vigueur de l'âge, les contestations & les disputes dans l'âge

mûr, & l'avarice dans la vieillesse. Enfin révérez les loix divines, les grands hommes, & les discours des gens de bien.

Confucius prêchoit sur-tout l'amour universel & la charité pour tous les hommes, & sa doctrine plut à tous les honnêtes gens, lesquels devinrent ses disciples. Ses qualités personnelles telles que son humilité, sa modestie, son mépris des honneurs & des richesses, son amour de la vertu, & son zèle pour le bonheur des hommes, en lui gagnant tous les cœurs, lui en augmentèrent infiniment le nombre. Aucun Philosophe, aucun personnage n'a été autant respecté & aussi chéri que ce célèbre moraliste. Et quoiqu'il y ait plus de deux mille ans qu'il a perdu la vie, son nom & sa doctrine sont en si grande vénération, qu'on voit encore aujourd'hui dans toutes les Villes de la Chine, des colléges magnifiques qu'on a bâtis en son honneur, & sur les portes desquels on lit ces inscriptions : *Au Grand-Maître, au Saint, à l'Illustre Roi des Lettres* (1).

Cependant on continuoit d'étudier les principes de la sagesse dans les autres parties du monde. Deux Philosophes célèbres, l'un né à Ephèse, nommé *Héraclite*; l'autre, natif d'Abdère dans la Thrace, connu sous le nom de *Démocrite*, cherchoient à corriger les hommes & à les rendre meilleurs, moins par leurs discours que par leur conduite. Le premier les trouvoit si foibles & si misérables, que s'attendrissant sur leur sort, il en versoit des larmes. 560 ans avant J. C.

(1) Voyez l'histoire de *Confucius*, dans le tome IV de l'*Histoire des Philosophes anciens*.

L'autre regardant toutes les actions des hommes, leurs projets, leurs affaires & leurs sollicitudes, comme des actes de folie, ne cessoit d'en rire.

C'étoient deux moyens bien opposés pour parvenir au même but. Lequel étoit-il préférable ? Vaut-il mieux rire que pleurer sur tout ce qui se passe dans le monde? *Montagne* tient pour l'affirmative, non qu'il soit plus plaisant de rire que de pleurer, mais parce que nous ne pouvons, si on l'en croit, être assez méprisés selon notre mérite, & que les ris & la moquerie, sont une marque de mépris très-caractérisée. La plainte & la commisération, ajoute cet Auteur célèbre, grand moraliste lui-même, comme on le verra ci-après ; la plainte, dis-je, & la commisération supposent quelque valeur à la chose qu'on plaint ; au lieu que les choses dont on se moque, on les estime sans prix. Or, *Montagne* croyoit que c'étoit par cet endroit qu'il falloit & qu'il faut nous prendre, parce qu'il pense qu'il n'y a pas tant de malheurs en nous comme il y a de vanité, & tant de malice comme de sottise. Aussi nous sommes plus sots que méchans, & moins misérables que nous sommes vils.

Cela est dur. Mais si l'homme n'est que méprisable, s'il est fou par nature, il n'y a rien à faire ; on ne doit ni le plaindre, ni s'en moquer : il est ce qu'il est. Si au contraire le fond est bon, & qu'il abuse souvent de sa raison & de ses lumières, il faut gémir de ses écarts, parce qu'il faut regretter le bon qu'il perd, par une conduite qu'il pourroit réformer.

Quoiqu'il en soit de ce sentiment, *Héraclite* & *Démocrite* sont toujours très-estimables,

pour avoir voulu faire connoître aux hommes leurs égaremens. Ils le sont encore par quelques maximes de Morale qu'ils ont débitées. La plus remarquable de celles d'*Héraclite*, est que la plus grande vertu est de se vaincre, & que la suprême sagesse est d'être vrai dans ses actions comme dans ses discours.

De son côté, *Démocrite* nous a appris que la sagesse, ou, ce qui est la même chose, la tranquillité de l'ame, est une chose si estimable, qu'en la possédant on ne craint rien, on n'est surpris de rien, & on jouit de tout; car quand on sait composer ses mœurs, régler ses actions, modérer ses desirs, on est heureux pendant toute sa vie. Ce Philosophe a avancé le premier qu'il n'y a rien de déshonnête dans la nature, & que ce qu'on appelle ainsi, est l'ouvrage des Législateurs : opinion singulière, qui est le germe de la doctrine des Ciniques, ainsi qu'on le verra bientôt.

Enfin parut le vertueux *Socrate*, qui, pour avoir démasqué les Prêtres & les Sophistes, lesquels corrompoient le cœur & l'esprit des jeunes gens, au lieu de les rendre plus sages & plus savans, paya de sa vie les services qu'il leur avoit rendu. Il enseigna que la Morale consiste dans la connoissance de nos devoirs envers Dieu & envers les hommes; & cela est vrai. Afin d'en connoître les principes, ce sage renonça aux plaisirs, aux honneurs & aux richesses, & se recueillit profondément en lui-même, pour les découvrir par une méditation suivie.

430 ans avant J. C.

C'est ainsi qu'il forma une Morale divisée en deux parties, l'une qui a Dieu pour objet,

& l'autre les hommes. Honorez Dieu ſuivant ſes commandemens ; priez-le & pour obtenir la grace de les connoître, & pour qu'il nous accorde les biens qui nous ſont véritablement utiles ; & n'oubliez pas que le péché le plus grand aux yeux de Dieu, c'eſt l'ingratitude. Voilà pour Dieu. A l'égard des hommes, ou de la Morale proprement dite, la première règle eſt de regarder la ſcience comme un bien, & l'ignorance comme un mal : la ſeconde de tenir le repos & l'indépendance pour les plus belles choſes du monde : la troiſième de ne jamais écarter la juſtice de l'utile : enfin, la dernière, de travailler à ſe connoître, afin d'acquérir la ſageſſe, qui eſt la ſanté de l'ame.

400 ans avant Jéſus-Chriſt.

Le ſucceſſeur de *Socrate*, dans l'étude de la Morale, fut beaucoup plus fécond que lui en maximes : il diviſa cette ſcience en biens du corps & en biens de l'ame. C'eſt le divin *Platon*. Les biens du corps ſont, la ſanté, la beauté, la force, &c. ; & les biens de l'ame ſont ceux que donne la nature, tels que l'imagination, la mémoire, le jugement, l'intelligence & la ſagacité. Et tout ce que l'étude & l'exercice de la raiſon procurent, forment les biens de l'éducation. C'eſt l'éducation qui nous fait connoître les avantages qu'il y a à fuir l'oiſiveté, & à mépriſer la volupté, & qui apprend à ſouffrir toutes ſortes de travaux, de douleur même, pour ce qui eſt juſte & honnête : d'où réſultent l'amitié & la juſtice, qui ſont préférables à tous les plaiſirs, à toutes les commodités de la vie.

Il y a, ſelon *Platon*, quatre vertus prin-

cipales; la prudence, qui nous fait toujours agir ſagement; la juſtice, qui nous empêche de violer les droits de perſonne; la force, qui ſoutient l'ame dans ce qu'on a entrepris contre la crainte & les dangers; & la tempérance, qui amortit les paſſions, & contient l'homme dans les bornes d'une vie régulière (1).

Si cette belle Morale eût été ſuivie, cette ſcience eût fait des progrès rapides : mais voici un bel-eſprit qui ſe faiſoit admirer par ſes ſaillies, & qui par-là ayant captivé l'eſtime des peuples, oſa ſe jouer de la Philoſophie, & allier les plaiſirs & la volupté avec l'amour de la vertu. On le nomme *Ariſtipe*. Génie ſouple & adroit, il ſe plia aiſément aux uſages : il ſe conformoit aux temps, aux lieux, aux perſonnes, aux circonſtances; & cependant, quoique tout changeât autour de lui, il étoit toujours lui-même.

Il ne reconnoiſſoit que deux paſſions dans l'homme, la douleur & la volupté. Selon lui, la volupté eſt le ſouverain bien. Ceux qui jugent autrement ont l'eſprit mal tourné, l'eſprit perverti; car, quoique la volupté provienne quelquefois d'une action déshonnête ou indécente, elle n'eſt pas moins un bien, & un bien deſirable. Ainſi, la prudence eſt un bien, parce qu'elle procure des commodités; & les richeſſes ſont encore un bien, parce qu'elles procurent des plaiſirs. Chaque volupté particulière eſt un bien, & l'aſſemblage des voluptés forme ce qu'on appelle le bonheur.

(1) On trouvera l'analyſe de cette doctrine dans le tome II de l'*Hiſtoire des Philoſophes anciens*.

Comme *Démocrite*, ce Philosophe pensoit que ce qui passe pour juste, honnête & indécent, n'est point tel naturellement, mais parce que la coutume & la loi le veulent ainsi. Quoique, continuoit *Aristipe*, les voluptés du corps valent mieux que celles de l'esprit, le sage a un avantage sur les autres hommes; c'est de n'être jamais sans quelque plaisir.

Cette doctrine auroit infailliblement renversé les premières pierres de l'édifice de la Morale, que les prédécesseurs d'*Aristipe* avoient jetées, si les Philosophes qui lui succédèrent n'eussent décrié & sa vie & ses préceptes. Un de ses disciples, nommé *Hégésias*, en faisoit si peu de cas, que comptant pour rien la volupté & les plaisirs, il enseignoit que la vie n'est un bien que pour l'insensé, & non pour le sage.

Quoique disciple d'*Hégésias*, *Anniceris* enseigna une Morale bien différente. Laissant là les voluptés d'*Aristipe* & la misantropie de son maître, il soutint que quoique dans l'état naturel il n'y ait ni bien ni mal, ni justice ni injustice, & qu'on doive tout rapporter à sa propre conservation, cependant dans l'état civil il y a des choses permises & des choses défendues, des choses repréhensibles & des choses honnêtes, des choses repréhensibles & des choses louables, parce que nos intérêts & nos avantages sont mêlés avec ceux des autres.

Il y a donc vice & vertu dans le monde : le vice, c'est le préjudice qu'on cause à son prochain; la vertu, les biens qu'on lui procure.

Tout ceci étoit plus raisonnable que les dernières maximes que nous venons de voir. *Anniceris* ayant laissé en mourant *Théodore* pour lui succéder dans l'école de Cirène, celui-ci commença à rectifier un peu sa doctrine, qui n'étoit pas bien pure : il établit pour fondement de sa Morale, que la justice & la prudence sont les seuls & uniques biens de la vie, & que l'injustice & l'imprudence en sont les souverains maux.

Il y avoit sans doute beaucoup à profiter en pratiquant ces instructions ; mais les plus beaux préceptes ne font impression qu'autant qu'on en réduit la théorie en pratique. C'est plutôt par les actions que par les mots qu'on convertit les hommes. Voilà pourquoi *Héraclite* & *Démocrite* manifestoient leur Morale par des actes extérieurs. C'étoit déjà un commencement ; mais les Philosophes, qui continuèrent à cultiver la Morale, crurent que ces indices pourroient passer pour équivoques ; & que puisque les sages vouloient persuader aux hommes l'amour & la pratique de la vertu, il falloit qu'ils en donnassent l'exemple en méprisant les richesses & le luxe, & en général ce que les hommes estiment & recherchent.

Un disciple de *Socrate*, le fameux *Antisthène*, crut que c'étoit-là le seul moyen de rendre les hommes vertueux. Dans cette vue, il abandonna son corps à la nature ; il laissa croître sa barbe, ne fit point ses cheveux, se couvrit d'un mauvais manteau, chargea ses épaules d'une besace, & prit un bâton à la main. Sa nourriture fut conforme à cette ma-

nière de se mettre. Il ne se nourrit que d'herbes, ne but que de l'eau, & se logea où il put.

C'est-là une leçon bien parlante d'austérité, de sagesse & de vertu. Ayant ainsi composé sa vie, *Antisthène* débita sa Morale. Il crioit tout haut dans le temple du chien blanc, appelé *Cynosarque*, 1°. qu'il ne faut avoir de bien que celui qu'on peut sauver avec soi dans un naufrage; 2°. que les biens sont moins à ceux qui les possèdent, qu'à ceux qui savent s'en passer; 3°. qu'il n'y a rien d'étrange dans le monde que le vice; 4°. que la vertu consiste à agir, & qu'elle n'a pas besoin ni de beaucoup de discours, ni de beaucoup de savoir; 5°. que les choses bonnes sont celles qui sont honnêtes, & que les choses déshonnêtes sont celles qui sont mauvaises, &c.

Ce sont-là les principales maximes d'*Antisthène* : on peut voir les autres dans son histoire, tome III de l'*Histoire des Philosophes anciens*. Mais tout cela ne forme point une doctrine; & les plus belles sentences, lorsqu'elles ne sont pas liées, ne composent pas un corps de Morale, & ne contribuent que foiblement aux progrès de cette science. Aussi en quoi ce Philosophe a plus mérité des Moralistes, c'est par l'austérité de sa vie : voilà sans doute sa meilleure instruction, & ce qui a principalement formé sa secte, connue sous le nom de *Secte des Ciniques*.

C'est aussi de celle-là que profita singulièrement un de ses plus zélés disciples, le fameux *Diogène*. Il commença par faire vœu de pauvreté. Une simple tunique & un manteau for-

mèrent tout son vêtement. Comme son maître, il endossa une besace, & marcha avec un bâton : il enchérit même sur son mépris des douceurs de la vie, en mortifiant son corps par les rigueurs du froid & de la chaleur. Dans l'hiver, il se couchoit sur la glace, & se rouloit pendant l'été sur des sables brûlans. A l'égard de sa frugalité, elle étoit poussée à l'extrême ; il mangeoit les mets cruds, sans en excepter la viande ; & enfin, il se logea dans un tonneau.

Après avoir ainsi appris aux hommes le cas qu'ils devoient faire des biens de ce monde, & combien la pratique de la vertu surpassoit les plaisirs de la volupté, il joignit la parole aux actions. Il tança durement les Athéniens sur leur mollesse, sur leur faste, sur leur sensualité.

La Morale qu'il leur préchoit consistoit à aimer le travail, & à se veiller scrupuleusement contre l'attrait des plaisirs. Il ajoutoit à cela, que les loix naturelles sont les seules loix justes ; mais il abusoit sans doute de cette vérité, ou l'interprétoit fort mal. Car, en rapportant tout à elle, il se croyoit en droit de ne ménager ni la pudeur ni la décence. Sur ce fondement, il mangeoit en quelque lieu que ce fût, & prétendoit que ce principe devoit s'étendre sur toutes les nécessités naturelles. Il n'y a point de mal, disoit-il, de dîner dans les rues : donc il n'y en a point d'y satisfaire ses autres besoins. Autorisé par ce raisonnement, il ne rougissoit pas de le réduire en pratique, & n'en étoit que plus blâmable.

Ceux qui ont fait l'apologie de *Diogène*, disent que ce Philosophe ne goûtoit les plaisirs de l'amour, non pas comme un plaisir, mais comme un besoin, afin d'éviter les maux que la continence auroit pu lui causer. Mais, quand cela seroit, pourquoi ne pas observer les bienséances ? Pourquoi ne pas se conformer aux usages ? Ce n'étoit point-là, dit *Bayle*, faire usage de sa raison ; c'étoit ne l'entendre pas, à force de subtiliser pour l'entendre. A cet égard *Diogène* est inexcusable.

Je ne crois pas devoir faire mention ici des maximes de ce Philosophe ; elles sont presque semblables à celles que j'ai exposées jusqu'ici. Toutes tendent à recommander la pratique de la vertu, le mépris de la volupté & de la vaine gloire, & l'amour de la vérité & de la franchise.

Diogène eut un disciple qui devint Cinique d'une manière singulière. C'est *Cratès*. Ayant assisté à la représentation d'une tragédie, il fut frappé de voir le héros de la pièce, qui étoit le Roi de Mysie, vêtu d'un simple manteau, tenant une corbeille à la main. Cette pauvreté apparente lui parut fort belle ; & se rappelant que c'étoit-là la manière de vivre des Ciniques, il alla voir sur le champ *Diogène*, pour qu'il lui apprît sa Philosophie.

300 ans avant J. C.

Cratès lui dit d'abord qu'il étoit le fils d'un homme de distinction, & *Diogène* ne prit pas garde à cela : il ajouta qu'il étoit riche, & ce Cinique trouva cela fort mauvais. Vous avez des terres, lui dit-il, eh bien abandonnez-les à la pâture des brebis : vous avez de l'argent,

jetez-le dans la mer. Voilà assurément un bon conseil pour quelqu'un qui voudroit mourir de faim : il est bien extraordinaire qu'il n'ait pas effrayé *Cratès ;* mais sa tête étoit déjà échauffée, & la fermeté de *Diogène* la lui fit tourner tout-à-fait. Il ne jeta pas cependant son argent dans la mer, mais il le donna, ainsi que ses possessions, à un banquier, à condition qu'il en gratifieroit ses enfans, s'ils n'étoient pas Philosophes, & qu'il les donneroit aux pauvres, s'ils le devenoient. Il endossa ensuite le vêtement des Ciniques, sans oublier la besace & le bâton.

Ses parens n'apprirent pas cette espèce de folie sans en être scandalisés : ils vinrent exprès dans Athènes pour le remettre dans son bon-sens; mais *Cratès* ne voulut point les entendre, & les chassa avec son bâton. Ce nouveau Philosophe étoit tout contre-fait. Nullement ami de la propreté, il étoit vilain & fort puant. Cela n'empêcha pas qu'une demoiselle de distinction, jeune & aimable ne s'en amouracha. On la nommoit *Hipparchia :* & ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que non-seulement cette Demoiselle voulut l'épouser malgré l'opposition de ses parens & de *Cratès* même, mais encore elle consentit de consommer le mariage en public, dans le portique qui étoit le lieu d'Athènes le plus fréquenté.

Ce Philosophe n'enseigna rien de nouveau sur la Morale : il disoit, & le faisoit voir, qu'il pratiquoit celle des Ciniques ; & cela lui suffisoit. Il eut néanmoins quelques disciples, dont le dernier, nommé *Bion*, débita quelques

maximes de Morale assez communes, & presque semblables à celles des Moralistes qui l'avoient précédé. Par lui finit la secte des Ciniques.

Quoique de toutes les sectes des Philosophes, la Cinique soit celle qui ait été le plus méprisée, cependant on a voulu la faire renaître de nos jours. On a vu dans Paris une espèce de Philosophe, qu'un homme d'esprit (M. *de Bonneval*) appeloit l'*Hermite de Charone* *; on a vu, dis-je, ce Philosophe se promener dans Paris avec une longue barbe, vêtu d'une étoffe fort épaisse, même au milieu de l'été, & tenant un long bâton à la main; débitant des choses assez dures à la nation, & les écrivant même, foulant aux pieds le luxe des Grands & le faste de la Cour; méprisant les Savans, les sciences & les Académies, & préconisant les sots, l'ignorance & les cabarets. Comme ce nouveau Cinique étoit plus éloquent que les Ciniques d'Athènes, il a captivé l'estime & même l'admiration de la multitude; & il ne lui a manqué que des disciples véritables, qui adoptassent & sa façon de s'habiller & sa manière de se nourrir, pour faire revivre la secte d'*Antisthène*. C'eût été un spectacle fort piquant que celui des pratiques de cette secte, en la renfermant dans ses justes bornes; car la religion & les loix en auroient justement banni les indécences; mais quand il n'y auroit eu que les vêtemens & la causticité du caractère, ou,

* C'est le titre d'une brochure fort agréable, où cette qualification est pleinement justifiée.

si on aime mieux, la fermeté à humilier des personnes avec lesquelles on vit, cela auroit pu produire de bons effets; car en prêchant par l'exemple, la simplicité & l'exercice des loix naturelles, les mœurs des Citoyens auroient peut-être subi une révolution salutaire.

Quoi qu'il en soit, le Cinisme, tout dégoûtant qu'il étoit, produisit cependant une secte très-extraordinaire : c'est celle des Stoïciens. *Zénon* de Cytie, qui avoit été d'abord disciple de *Cratès*, en fut le fondateur. Il enseigna que la douleur n'est point un mal : sentiment le plus étrange qui soit sorti de la tête d'un homme.

Cette découverte morale étonna tout le monde, & peu s'en fallut qu'on ne la regardât comme le fruit d'un cerveau blessé : mais *Zénon* ne s'effraya pas du bruit. Il s'expliqua plus clairement en disant que le sage doit se roidir contre les charmes de la volupté, se refuser aux mouvemens qui peuvent troubler la tranquillité de son ame, & par conséquent être insensible aux maladies & à la douleur qui peuvent l'affliger.

Ceci est captieux. Il est certain que ce tableau du sage est fort beau. Mais l'original peut-il exister dans la nature ? Oui, répondoit *Zénon*; & me voici. C'étoit se donner soi-même pour modèle, & cela n'étoit pas modeste; mais l'orgueil contre-pesoit dans cet homme tous les sacrifices qu'il faisoit des douceurs de la vie. Cependant il étoit de bonne-foi; & rien n'est plus grand que la guerre ouverte qu'il fit à ses passions, & les soins

infinis qu'il prenoit à conserver son ame dans cet état de pureté, qui fait la vraie félicité du sage. Tout lui étoit indifférent : il ne connoissoit que la vertu. Il vécut dans le monde comme un être isolé, qui ne tenoit à rien, sans en aimer moins ses semblables ; car tous les hommes, jusqu'à ses ennemis, lui étoient chers. Il méprisoit la vie & ses amusemens, & se roidissoit & contre la douleur & contre la mort même. C'étoit en un mot, un homme de fer, qu'on pouvoit bien briser, mais non l'attendrir sur ses propres calamités.

Il ne faudroit pas conclure de-là que *Zénon* exigeoit de son sage qu'il fût insensible au plaisir & à la douleur ; car il n'oublioit pas qu'il étoit homme ; mais il vouloit qu'il supportât les maux sans s'affliger, & qu'il ne fût point esclave des plaisirs. Selon lui, le sage est libre, & rien ne doit être capable d'altérer sa liberté. Il avoit même une si haute idée de cette liberté, qu'il disoit que c'étoit la plus grande prérogative de la Divinité. Dans cette pensée, il osoit comparer Dieu à son sage, & il ne trouvoit d'autre différence entr'eux, si ce n'est que Dieu est vertueux plus long-temps.

On ne peut disconvenir que cette Morale ne soit imposante : elle élève l'homme au-dessus de lui-même : la pratique en est sans doute difficile, mais sa théorie est toujours très-belle. C'est l'idée la plus hardie & peut-être aussi la plus juste qu'on ait eu pour atteindre à la perfection par les seules lumières naturelles. Aussi presque tous les Philosophes qui succédèrent à *Zénon* l'adoptèrent ; & on doit ces actions hé-

toïques, qui illustrèrent jadis la capitale du monde, à l'adoption qu'en firent les Romains.

Mais, est-ce dans la contrainte ou l'état de violence où doit être le sage de *Zénon*, pour supporter les maux & pour résister à l'attrait des plaisirs, que consiste la félicité de l'homme? Est-ce être heureux que de veiller sans cesse sur soi-même, afin d'être insensible aux impressions de la nature? Et cette sorte de servitude ne seroit-ce pas un mal aussi grand que le mal réel contre lequel on se roidit? 330 ans avan J. C.

Voilà les réflexions que dût faire *Epicure* sur la Morale de *Zénon*, lorsqu'il fit consister le bonheur dans la volupté de l'esprit & du corps. Ce n'est point assez, dit *Bayle*, dans son Dictionnaire, article *Epicure*, de dire que le bonheur est ce qui produit en nous l'état de félicité, il faut nous apprendre aussi quel est l'état de l'ame quand elle est heureuse. C'est cet état qui est la cause formelle du bonheur. Dans la recherche de la béatitude du sage, *Epicure* s'en est tenu à cet état; & cette méthode l'a conduit à reconnoître que la cause de la béatitude de l'homme est d'être dans le sentiment du plaisir, ou en général dans le contentement de l'esprit.

De-là il suit que tout ce qui est capable de conserver la santé, toutes les occupations qui sont propres à prévenir les inquiétudes de l'esprit forment sa félicité. Ainsi, la sobriété, la tempérance & le combat contre les passions tumultueuses & déréglées, qui ôtent à l'ame son état de béatitude, sont les voluptés d'*Epicure*.

Pendant que ce Philosophe & son prédécesseur *Zénon* établissoient leurs maximes de Morale, le grand *Aristote* faisoit une étude sérieuse de cette science. Il établit d'abord qu'il n'y a qu'une fin que l'homme doive se proposer; c'est la jouissance de la vertu; & reconnut ensuite que la béatitude dépend de trois sortes de biens, de ceux de l'ame, de ceux du corps & des biens de la société.

Les sciences, la connoissance de la vérité, les charmes de la contemplation ou de la méditation, forment les biens de l'ame; la santé, la force, la beauté sont ceux du corps, à quoi il faut joindre les biens corporels, c'est-à-dire, l'aisance; car quoiqu'on soit sage, on ne seroit pas moins malheureux, si on étoit accablé de travaux, ou si on étoit dans la pauvreté. Et on appelle biens de société la richesse, la noblesse & la gloire.

Ce sont-là les principes de la Morale d'*Aristote*; à quoi il faut ajouter cette belle pensée, que la vertu est placée entre un acte mauvais par excès, & un acte mauvais par défaut. Avec tout cela, cette doctrine n'est ni bien claire, ni assez développée, ni assez neuve, relativement aux connoissances qu'on avoit déjà sur la Morale, pour mériter des éloges: elle est encore très-peu de chose, si on la compare avec les belles théories qui ont paru sur cette science depuis *Aristote*. Cependant, M. *Spanheim* a écrit dans un livre de sa composition, intitulé: *Geneva restituta*, a écrit, dis je, qu'avant la réformation on lisoit au peuple la Morale d'*Aristote* dans quelques

Eglises d'Allemagne, au lieu de l'Evangile : ce qui est absolument la chose la plus ridicule & la plus indécente, pour ne rien dire de plus, qu'on puisse introduire dans l'instruction des fidèles.

Sans aller plus loin, pour voir combien *Aristote* étoit foible en Morale, il n'y a qu'à comparer son Traité à ce sujet avec celui de *Théophraste*, un de ses disciples le plus célèbre.

Ce ne sont point des maximes ou des préceptes de Morale que ce Philosophe a cherché à établir. Il savoit par expérience que cette sorte d'instruction avoit produit peu d'effet. Après y avoir réfléchi long-temps, & après avoir étudié les caractères des Athéniens & des Grecs en général, il crut que le moyen le plus propre à leur inspirer l'amour de la vertu & le mépris du vice, étoit de faire des tableaux des vertus & des vices.

Ce Philosophe avoit quatre-vingt-dix-neuf ans lorsqu'il mit ce projet à exécution. J'ai peut-être assez vécu, dit-il dans la préface de son livre, pour connoître les hommes; j'ai vu d'ailleurs pendant le cours de ma vie toutes sortes de personnes, & de divers tempéramens; & je me suis toujours attaché à étudier les hommes vertueux, comme ceux qui n'étoient connus que par leurs vices; de sorte que j'ai pu deviner les caractères des uns & des autres. Ainsi, dans son ouvrage, il définit d'abord le vice qu'il veut démasquer : il explique ensuite ce que c'est qu'un homme qui en est infecté, & finit par décrire ses mœurs.

Par exemple, après avoir défini la dissimulation l'art de composer ses paroles & ses actions

pour une mauvaiſe fin, il peint le diſſimulé. Son caractère eſt, ſelon lui, de louer hautement ceux à qui il dreſſe de ſecretes embûches; de s'affliger avec eux, s'il leur eſt arrivé quelque diſgrace; de pardonner les diſcours offençans qu'on lui tient; de réciter froidement les plus horribles choſes qu'on aura débitées contre ſa réputation ou ſon honneur; d'adoucir par les paroles les plus flatteuſes ceux qui ſont aigris par les injures qu'ils en ont reçues : en un mot, les manières d'agir du diſſimulé ne partent point d'une ame ſimple & droite, mais d'une mauvaiſe volonté, ou d'un homme qui veut nuire : le venin des aſpics eſt moins à craindre.

C'eſt par des peintures ſemblables du vice & des paſſions que *Théophraſte* dévoila le vice, le rendit odieux, & perfectionna la Morale. Il couronna ainſi les travaux des Grecs ſur cette ſcience.

o ans après ſus-Chriſt.

Le premier des Romains qui entreprit d'ajouter de nouvelles vérités à celles que *Théophraſte* avoit enſeignées, eſt connu ſous le nom de *Sénèque*. Il ne s'attacha pas, comme lui, à faire des portraits : il compoſa un *Traité de Morale*, dont le principe fondamental eſt que nous naiſſons libres & innocens, & que la nature ne nous porte à aucun vice; elle nous preſcrit ſeulement de veiller à nos intérêts, en nous défendant les excès.

De-là *Sénèque* conclut que pour vivre heureuſement, il faut faire taire les paſſions qui troublent la tranquillité de l'ame; & ſurtout on doit croire qu'on eſt heureux, car nul n'eſt heureux, s'il ne croit l'être. A l'égard des

occupations auxquelles on doit se livrer, pour éviter l'ennui & pour empêcher que nous soyons à charge à nous-mêmes, & qu'en même-temps nous soyons utiles aux autres, il n'en est point de meilleure que celle de l'étude de la Philosophie : elle nous donne une règle sûre, & d'un usage universel pour la conduite de la vie : elle nous préserve de l'erreur, & fixe le degré d'estime qui est dû à chaque chose : enfin, elle apprend que celui-là est véritablement heureux, qui n'a pas besoin de prospérités humaines ; & que celui-là est véritablement puissant, qui est maître de lui-même.

Epitecte, qui succéda à *Sénèque* dans l'étude de la Morale, fit une recherche exacte des moyens qui conduisent à la sagesse ; & après s'être éprouvé lui-même, après avoir renoncé aux plaisirs du corps pour s'attacher uniquement à ceux de l'esprit, après avoir préféré le repos & la tranquillité de l'ame aux richesses & aux honneurs les plus distingués, il crut avoir acquis le droit de donner des conseils utiles aux hommes. Voyez, leur dit-il, je n'ai ni champs, ni maison, ni femme, ni lit, ni tunique, ni meubles, & cependant j'ai de la joie, de la santé, de la tranquillité : je ne demande rien, je ne desire rien, je ne crains rien. Voilà parler raison cela. *Epitecte* n'est point un fanfaron qui s'érige en docteur pour enseigner ce qu'il ne croit pas : il fait voir par lui-même en quoi consiste la véritable sagesse. Et pour montrer aux hommes la route qu'ils doivent tenir, s'ils veulent parvenir à

cet état de félicité, il leur donne les conſeils ſuivans.

Lorſque quelqu'objet vous frappe, rentrez-en vous-même pour examiner avec quel ſecours vous pouvez y réſiſter. Par exemple, ſi vous voyez une belle fille, armez-vous de la tempérance; ſi on vous propoſe une entrepriſe pénible, prenez courage: ſi l'on vous dit des injures, prenez patience: ſi la mort vous a enlevé votre fils, ou quelque perſonne qui vous étoit extrêmement chère, ne dites pas que vous l'avez perdu, mais que vous l'avez rendu. Pareillement, ſi on vous a fruſtré d'un héritage, dites que vous l'avez rendu. Souvenez-vous qu'il vaut mieux mourir de faim & conſerver une grande tranquillité d'eſprit, ſans inquiétude & ſans ſouci, que de poſſéder des biens immenſes dans l'embarras & dans le trouble.

Enfin, chacun de nous joue un rôle dans ce monde. Celui qui eſt deſtiné par la Providence à repréſenter le perſonnage d'un pauvre ou d'un Prince, ou d'un Artiſan, ou d'un eſtropié, &c. il faut qu'il l'accepte tel qu'il puiſſe être, & qu'il le ſoutienne le mieux qu'il eſt poſſible. Enfin, le plus grand principe de la Morale & de la ſageſſe, conſiſte à ne pas donner trop de ſoin aux choſes qui regardent le corps; mais c'eſt à cultiver l'eſprit que doit ſe porter toute notre attention (1).

(1) On trouvera le développement de cette Morale, dans l'hiſtoire d'*Epitecte*, tome IV de l'*Hiſtoire des Philoſophes anciens*.

On trouva tout cela assez beau, mais on en négligea la pratique. Les Romains s'étant mis dans la tête (on ne sait à quelle occasion) que la véritable félicité consiste à se rendre formidable au-dehors, & à être bien uni en-dedans par des loix sévères, rapportèrent tout à ce plan de politique. Et ceux d'entr'eux qui crurent que la Philosophie pouvoit concourir à son exécution, adoptèrent la Morale des Stoïciens ; & jusqu'à la renaissance des lettres cette science ne fit pas d'autres progrès. On sait que les Barbares s'étant répandus dans l'Italie & dans les Gaules, firent la guerre aux sciences & aux arts, & que dès la fin du cinquième siècle il n'y avoit presque plus dans le monde de science ni de vertu.

Mais au quatorzième siècle, quelques personnes d'esprit essayèrent d'adoucir les mœurs & d'inspirer le goût des lettres par les charmes de la poésie. Ce fut une introduction à l'étude de la Morale. Les Scholastiques adoptèrent les principes d'*Aristote*, & les Philosophes se frayèrent une nouvelle route. Un Gentilhomme Périgourdin publia le premier Traité de Morale, sous le titre d'*Essais de Michel Montagne* : c'est le nom de ce Moraliste. Ce qui caractérise sur-tout ces Essais, c'est le ton de bonhommie, de simplicité, de naïveté & de vérité qui y règne. *Montagne* s'étant apperçu que les gens du monde négligeoient la lecture des ouvrages des anciens Moralistes, parce qu'on y censuroit amèrement leurs vices & leurs défauts, imagina de corriger amicalement les hommes par la peinture de leurs 1500.

mœurs, de leurs inclinations & de leurs foiblesses, en avouant les siennes propres, & de les avertir plutôt que de les régenter. Cette méthode eut beaucoup de succès en son temps; & elle plaît encore aujourd'hui.

Le but de *Montagne* est de nous tenir en garde contre les contradictions perpétuelles de nos desirs & de nos besoins véritables, & aussi contre celles qui sont admises dans les usages de la vie civile. Il observe d'abord que nous ne possédons les biens qu'en idée, & les maux en essence. Aussi notre sagesse est moins sage qu'une certaine folie, & nos songes valent souvent mieux que nos discours les plus réfléchis. Dans l'usage de notre esprit, nous avons plus besoin de plomb que d'ailes, plus de froideur & de repos que d'ardeur & d'agitation, & il faut nous abêtir pour nous rendre sages. Les véritables Savans ressemblent aux épis de bled; ils tiennent la tête droite & fière tant qu'ils sont vuides, mais ils s'abaissent & s'humilient quand ils sont pleins, & comme ces mêmes épis, grossis de grains mûrs.

Nous trouvons dans la société des contradictions sans nombre, qui nous exercent continuellement. Il y a des loix qui se choquent & se détruisent : ce sont celles de l'honneur & de la justice. Celui-là est dégradé d'honneur & de noblesse qui souffre une injure, & par les loix civiles celui qui les repousse encourt une peine capitale. La vertu nécessaire pour les affaires du monde, est une vertu à plusieurs plis, pleine de détours & d'artifices.

Au reste, *Montagne* fait consister toute la science de la Morale en ces trois principes : être à soi, n'épouser que soi, & jouir du reste sans y être attaché & collé.

Ce Philosophe eut un ami qui fit bien valoir sa Morale : c'est *Pierre Charron :* il recueillit les vérités éparses dans les *Essais*, en ajouta de nouvelles ; & les ayant mises les unes & les autres dans le meilleur ordre, il composa un bel ouvrage sur la Morale, justement intitulé *De la Sagesse ;* car il y réduit la sagesse en art : ce qui fut regardé dans le temps comme une *œuvre divine.* C'est un vrai Traité, divisé en livres & en chapitres, & où la matière est analysée avec beaucoup d'ordre & de méthode.

Il enseigne d'abord à l'homme à se connoître, en le prenant en tout sens, & le *regardant à tout visage :* il l'instruit ensuite à se bien régler & modérer en toutes choses. Et en troisième lieu, il établit quatre vertus morales, sous lesquelles sont comprises toute l'instruction de la vie humaine & toutes les parties du devoir, de l'honnêteté & de la décence.

Ces trois divisions forment trois livres bien remplis & également forts de choses & de documens. Après avoir défini la sagesse l'art de se régler & de se modérer constamment en toutes choses, l'Auteur fait voir que le premier pas dans le chemin de la sagesse consiste à faire une étude longue & réfléchie de soi-même, & à faire une guerre continuelle contre les passions principales qui troublent la tranquillité, & nous rendent misérables ; savoir, la vanité,

la foibleſſe, l'inconſtance, la misère & la préſomption.

C'eſt par-là que le ſage peut régler ſa conduite intérieure. A l'égard de ſa conduite extérieure, qui concerne ſes devoirs envers la ſociété dans laquelle il vit, la première choſe qu'il doit obſerver, ce ſont les loix & les coutumes du pays où il eſt. Et ſi parmi ces coutumes, ou les uſages récens, il y a des choſes qui l'embarraſſent, ſa règle doit être de les meſurer, de les juger & les eſtimer d'abord par leur vraie & naturelle valeur, & enſuite par leur utilité.

Ce qui caractériſe ſur-tout la Morale de *Charron*; c'eſt ſon ſentiment ou ſa doctrine ſur la nature de l'homme. Il prétend qu'il eſt plus malade d'eſprit que de corps; qu'il eſt vain en ſes penſées & en ſes deſirs, foible à tout, à deſirer, à choiſir, à jouir, à uſer, au bien, à la vertu, & même au mal; à reprendre & à être repris; qu'il eſt inconſtant, miſérable en ſoi, ennemi de ſon bien, & un *cherche mal*; & qu'il eſt univerſellement glorieux & préſomptueux envers Dieu, envers la nature, envers les animaux, & même envers ſon ſemblable.

Il ſemble que ce Moraliſte maltraite trop la nature humaine : ſon intention n'eſt pas cependant d'en dire plus qu'il y en a, & de voir tout en mal. Il cherche la vérité de bonne-foi; & pour ne point s'écarter de la route qui peut y conduire, il conſidère l'homme ſous cinq faces différentes. Premièrement en ſoi & par ſes qualités les plus eſſentielles; 2°. par

comparaison de lui avec les bêtes ; 3°. par toutes les pièces dont il est composé ; savoir, corps & ses *appartenances*, comme santé, beauté, sens, &c., & esprit & ses parties ; 4°. par le sommaire de sa vie, & enfin par les différences qui sont entre les hommes, soit en esprit, état, condition, profession, &c.

Ce plan & son exécution sont fort beaux ; mais cela n'empêche pas qu'on ne blâme toujours notre Moraliste d'avoir un peu trop dégradé l'homme : car ce n'est point assez, pour lui apprendre à modérer son orgueil, de le traiter comme le plus abject, le plus infirme de toutes les créatures, il faut lui faire voir qu'il peut sortir de sa misère & se relever de ses chûtes. Il n'est pas juste de ne considérer l'homme que dans sa bassesse : il faut le voir dans sa grandeur, & reconnoître qu'il est capable de perfection.

Voilà donc ce qu'il falloit faire pour corriger la doctrine, d'ailleurs fort belle, de *Charron*, & pour accélérer les progrès de la Morale : mais les Philosophes qui lui succédèrent dans la culture de cette science, n'eurent pas le courage ou les talens de la traiter méthodiquement & par principes : ils se contentèrent de donner des maximes, des préceptes, des conseils sans liaison & presque sans ordre ; ce qui est assurément plus aisé que de faire un corps de doctrine.

Les premiers qui se distinguèrent dans cette carrière, sont *François Bacon*, en Angleterre, *La Mothe Levayer*, en France, & *Balthazar Gracian*, en Espagne.

Le premier Grand-Chancelier d'Angleterre, ſous le Roi Jacques Premier, a été un des plus beaux génies de ſon ſiècle : c'eſt un des reſtaurateurs de la Philoſophie. Doué de la plus grande ſagacité, il a fait l'analyſe de toutes les ſciences, & a aſſigné les améliorations, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, qu'il convenoit de leur faire, pour les porter à leur plus haut degré de perfection. Comme la Morale, ou la ſcience des mœurs, eſt une des parties les plus importantes de la Philoſophie, *Bacon* s'attacha à en connoître les véritables maximes, dont il compoſa un Traité infiniment eſtimable. Son but eſt de faire connoître les défauts des hommes.

A cette fin, l'Auteur analyſe les principaux défauts naturels, qui ſont la vanité, la cupidité, la diſſimulation, l'envie & la vengeance, & apprend à les rectifier. La vanité rend l'eſprit inquiet & turbulent. La cupidité eſt l'amour des richeſſes : les richeſſes ſont un bien utile quand on ſait les diſtribuer ; car leur uſage ne conſiſte qu'en cela, tout le reſte étant d'opinion : elles ſont à la vertu ce que le bagage eſt à l'armée ; quoique néceſſaire, le bagage en empêche ſouvent la marche, & fait quelquefois perdre l'occaſion de vaincre. La diſſimulation, qui conſiſte à être tout autre qu'on eſt véritablement, eſt le vice d'un lâche & d'un ſot. Premièrement, il paroît manquer de confiance, & c'eſt un grand obſtacle dans les affaires. Secondement, il fait naître des doutes & des embarras dans l'eſprit de ceux qui pourroient lui être utiles, & qui par cette raiſon lui tournent le dos. Et enfin, il ſe prive du ſecours le plus néceſſaire dans l'action,

savoir, l'autorité & le crédit que donne l'opinion de la bonne-foi.

L'envie est la plus basse, la plus indigne, & en même-temps la plus importune & la plus constante de toutes les passions. Elle fait languir ceux qui en sont rongés, & ne les laisse jamais en repos. Les autres passions ne se montrent que de temps en temps, mais celle-ci n'a jamais de vacance.

On peut définir la vengeance une sorte de justice injuste : elle s'arroge le droit de la justice. C'est une passion bien basse ; car il n'y a rien de plus méprisable que celui qui a l'esprit vindicatif.

Pour corriger ces défauts, il faut arrêter les mouvemens de l'ame pour quelque temps, les modérer ensuite, & les réduire peu-à-peu. Mais il n'y a rien de mieux pour perfectionner la nature ou pour la rectifier que l'étude. L'étude de l'Histoire le rend prudent, la Poésie spirituel, les Mathématiques subtil, la Philosophie naturel & profond, la Morale sage, la Logique judicieux, & la Rhétorique éloquent : toutes qualités qui sont le contre-poison des passions, qui calment les tempêtes du cœur, & qui rétablissent la tranquillité de l'ame.

La Mothe Levayer étoit (suivant le témoignage de *Pelisson* & de *Bayle*) d'une conduite réglée, semblable à celle des anciens sages, un vrai Philosophe dans ses mœurs, qui méprisoit même les plaisirs permis, & qui aimoit passionnément la vie du cabinet. C'étoit prêcher d'exemple. A l'égard des conseils, celui qu'il donnoit par préférence à tous les autres, étoit de douter de tout. Ce n'étoit pas-là la

route qui conduit à la ſageſſe ; & aſſurément ſa vie eſt plus eſtimable que ſa doctrine. Eh ! comment cet homme, qui prêchoit le Scepticiſme, étoit-il ſi conſtant à ſe tenir dans le chemin de la vertu par l'auſtérité de ſes mœurs ?

On dit que *Levayer* avoit connu naturellement & ſans étude les vrais principes de la ſageſſe, & qu'il s'étoit fait un devoir de les pratiquer ; mais qu'ayant voulu les approfondir par la lecture des meilleurs ouvrages, il avoit trouvé tant de contrariété dans les opinions des Savans, qu'il en conclut que le Scepticiſme étoit de toutes les doctrines des Philoſophes, la doctrine la plus ſenſée. Auſſi, la méthode qu'il ſuit dans ſes écrits, eſt de mettre tout en problême, de ne donner jamais les raiſons, de ſe décider pour l'affirmative, ſans ajouter celles qui prouvent la négative. Philoſophe à la journée, comme il le dit lui-même dans ſes ouvrages, il adopte aujourd'hui une opinion qu'il abandonne demain, s'il penſe que l'opinion contraire ſoit plus vraiſemblable.

Ce qu'il y a encore de bien ſingulier dans le caractère de ce Philoſophe, c'eſt la liberté qu'il s'eſt donné d'écrire ſur les matières les plus obſcènes. En cela il faiſoit profeſſion du Ciniſme ; & cet homme, qui vouloit qu'on doutât de tout, croyoit fermement qu'il étoit permis d'écrire des vilainies, pour me ſervir de l'expreſſion de *Bayle*, de les louer même, & d'y applaudir.

C'eſt bien ici qu'on peut appliquer le mot de *Pline : Laſciva eſt nobis pagina, vita proba.* *Levayer* étoit de ces hommes qui, aſſurés de

leur

leur bonne vie, & de la bonne opinion qu'on a de leur sagesse, n'y regardant pas de si près, & se donnent, pour divertir leurs lecteurs, une liberté sans bornes. Avec tout cela, on ne peut pas dire que cet Auteur soit un grand Moraliste; mais il est si célèbre, qu'on auroit été étonné de ne pas le voir paroître dans une histoire des sciences intellectuelles, & sa sagesse lui méritoit un rang dans celle de cette vertu.

Balthazar Gracian a véritablement bien mérité de la Morale par des ouvrages estimables sur cette science. Le principal, & celui à qui il doit sur-tout sa réputation, c'est son *Homme de Cour*, écrit en Espagnol, & traduit en François par M. *Amelot de la Houssaie.* C'est un recueil des meilleures & des plus délicates maximes de la vie civile & de la vie de cour. L'Auteur enseigne ainsi comment on doit se conduire à la cour & à la ville.

Dans cette vue, il parcourt toutes les affections, toutes les occupations des hommes, & leur donne des avis sur ce que le sage doit faire pour vivre heureusement avec eux. Afin de rendre ses préceptes plus frappans, il les commente, & les embellit souvent par des images. En voici une entr'autres fort piquante, & qui pourra donner une idée de la manière de l'Auteur.

Après avoir dit qu'il ne faut jamais s'empresser ni se passionner ; que celui qui est maître de soi l'est bien-tôt des autres ; qu'il faut traverser la vaste carrière du temps pour arriver au centre de l'occasion ; qu'un *temporisement* raisonnable mûrit les secrets & les résolutions ; que la béquille du temps fait plus

que la massue d'Hercule, enfin, que le temps & soi en valent deux autres, l'Auteur fait une description allégorique du char triomphant de l'Attente. Ce char, dit-il, est tiré par des Remoras, & son trône est fait d'écailles de tortue. Il fut un jour attaqué par un escadron de monstres; savoir, la Passion-aveugle, l'Engagement-indiscret, la Hâte-imprudente, la Facilité-à-hasarder, l'Inconsidération, la Précipitation & la Confusion. L'Attente, connoissant la grandeur du danger, commanda à la Retenue de faire alte, & à la Dissimulation d'amuser les ennemis pendant qu'elle consulteroit sur ce qu'elle avoit à faire.

Au reste, ceci ne regarde point l'exécution; car *Gracian* veut qu'on pense bien à loisir, mais qu'on exécute promptement.

Quoique cette manière de traiter la Morale par maximes fût ancienne, & qu'elle n'eût point été goûtée à la renaissance des lettres, cependant le livre de *Gracian* fut très-accuelli. Le grand monde aime assez les ouvrages qu'on peut lire sans contention, au préjudice même de l'intérêt; & la Morale est pour eux une étude si abstraite, que les repos, & pour ainsi dire les coupures, leur sont nécessaires pour qu'ils puissent s'instruire sans se fatiguer.

Personne n'étoit plus à portée d'apprécier
1650. cet avantage que le Moraliste qui succéda à *Gracian* : c'est le *Duc de la Rochefoucault*, né au milieu d'une Cour fort amoureuse de tout temps de la dissipation & des plaisirs. Aussi, ayant voulu faire voir que les perfections dont l'homme est doué sont presque toujours dégradées par l'intérêt & l'amour-propre, il

composa un véritable Traité de Morale, sous le titre de *Réflexions, sentences & maximes morales*.

Dans cet ouvrage, *La Rochefoucault* peint l'homme avec tant de finesse ; il présente sous des aspects si variés & si piquans le principe qui en est la base, qu'il enleva d'abord tous les suffrages ; mais quelques Philosophes exacts ayant examiné ce principe, le trouvèrent très-répréhensible, pour ne pas dire faux.

En effet, si l'intérêt & la gloire sont le mobile des actions des hommes ; si ce qu'on appelle vertu est l'effet de l'un & de l'autre ; si notre sensibilité aux malheurs de nos semblables est plus souvent l'ouvrage de l'orgueil que de la bonté ; si dans l'adversité de nos amis nous trouvons toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas ; si ce qu'on nomme amitié n'est qu'un ménagement réciproque d'intérêt, qu'un échange de bons offices ; en un mot, si les vertus les plus pures ne sont que des vices déguisés, il n'y a point de vertu proprement dite, point de véritable justice ; & l'univers n'est qu'une grande & affreuse caverne de brigands. (Tome II de l'*Hist. des Philos. mod.* page 141 ; seconde édition).

C'étoit le goût du siècle de ravaler la nature humaine ; & un Moraliste ne passoit pour grand que lorsqu'il se croyoit bien petit. C'étoit à la fois & une grande foiblesse & une injustice criante. L'homme a deux faces, l'une débile & infirme, l'autre sublime & majestueuse. Pour le connoître, il faut l'examiner dans ces deux sens, parce que c'est de fort & de foible

qu'il eſt compoſé. Ainſi le conſidéra le grand *Paſcal.*

L'homme, dit-il dans ſes *Penſées*, eſt le roſeau le plus foible de la nature. Son eſprit eſt ſi peu de choſe, que le moindre bruit le dérange. Une mouche bourdonne-t-elle à ſon oreille, il ceſſe de raiſonner. La juſtice & la vérité ſont deux pointes ſi ſubtiles, qu'il ne peut les toucher exactement. Sa raiſon & ſes ſens manquent ſouvent de ſincérité, ou s'abaiſſent réciproquement les uns les autres. En un mot, l'homme eſt ſi malheureux, qu'il s'ennuie par le propre état de ſa condition naturelle; & avec cela, il eſt ſi vain & ſi léger, que la moindre bagatelle ſuffit pour le divertir. Voilà ſon mauvais côté.

Mais l'homme n'en eſt pas pour cela moins grand; car ſa grandeur paroît même en ce qu'il ſe connoît miſérable, & toutes ſes miſères prouvent cette grandeur. L'homme a en lui la capacité de connoître la vérité & d'être heureux: & c'eſt-là une qualité véritablement grande, ſublime, & qui le met infiniment au-deſſus de tous les êtres divers dont ce monde eſt rempli.

Voilà comment il falloit conſidérer l'homme pour le rendre plus ſage ou meilleur; car ſes imperfections & ſes facultés, ou ſes vertus naturelles, doivent former les grands principes de la Morale. Cependant un Philoſophe moderne, ayant voulu former un *Art de ſe connoître ſoi-même*, établit pour premier principe de cette connoiſſance, que l'homme eſt très-peu de choſe: c'eſt *Jacques Abbadie*, né dans

le Béarn en 1654. Pour prouver cela, ce Moraliste observe que l'enfance n'est qu'une ignorance de soi-même, la jeunesse qu'un emportement, & la vieillesse qu'une mort languissante, sous les apparences de la vie. Quand il est dans la pauvreté, il ne desire que le nécessaire; lorsqu'il a le nécessaire à sa nature, il demande le nécessaire à la condition. Parvenu à cet état, il forme encore, contre sa raison, de nouveaux desirs.

Abbadie appelle la raison le Conseiller de l'ame. C'est une des principales facultés de l'homme. La seconde faculté, est le sentiment : elle est comme la force ou le poids qui la détermine. La nature nous porte à faire usage de notre raison pour diriger l'amour de nous-même, qui tient à notre manière d'être, parce que nous ne pouvons nous aimer naturellement sans employer nos lumières à chercher ce qui nous convient.

L'art de se connoître consiste donc à entretenir en nous cet amour par toutes les voies justes & raisonnables, qui sont fondées sur ces quatre loix. Première loi : la tempérance, qui nous fait éviter les excès de la débauche; 2°. la loi de justice, qui nous engage à traiter les autres comme nous souhaitons qu'on nous traite; 3°. la loi de modération, qui nous défend de nous venger, parce qu'elle nous fait connoître que ce ne peut être qu'à nos dépens; 4°. la loi de bienfaisance, qui nous apprend à faire du bien à notre prochain.

Cette loi est surabondante, car elle est renfermée dans la loi de justice. En général, cet

ouvrage d'*Abbadie* est un peu foible, & il dût plus à son titre, qu'à la manière dont ce titre est rempli, le succès qu'il eut dans son temps. Alors il paroissoit un autre Traité de Morale, qui, par la manière singulière de sa composition, enlevoit tous les suffrages : c'étoient *les caractères ou les mœurs de ce siècle*, par M. *de la Bruyère*.

Cet homme d'esprit ayant traduit du Grec les caractères des Athéniens, par *Théophraste*, joignit à sa traduction ceux des François. Tout le monde fut enchanté de la simplicité de *Théophraste* & de l'énergie *de la Bruyère*. On remarqua dans le livre de celui-ci une force & une justesse d'expression jusques-là inconnues ; & ce qui fit sur-tout grand plaisir aux Moralistes, c'est qu'il saisit admirablement le ridicule des hommes, & qu'il les développe avec beaucoup de vérité.

Persuadé que l'étude de la sagesse a moins d'étendue que celle qu'on feroit des sots & des impertinens, il veut que tout homme raisonnable s'attache à cette dernière étude ; & pour lui en faciliter les moyens, il peint dans son livre les originaux de toutes les espèces. Sans s'assujétir à aucun ordre, il fait le portrait des femmes, celui du cœur humain, celui des Grands, celui du Souverain, celui de l'homme, celui de la Cour, de la ville, &c. Il met souvent dans ses tableaux, les *Essais de Montagne*, la *Sagesse de Charron* & les *Pensées de Pascal* à contribution ; c'est-à-dire, qu'il emprunte beaucoup des vérités qui sont répandues dans ces ouvrages ; mais il a cet avantage par-

ticulier de rendre très-heureusement leurs pensées & les siennes propres.

Il y a dans cet ouvrage une maxime bien vraie, quoique bien affligeante pour chaque particulier; c'est que, quelqu'élevés que nous soyons dans le monde, & quelque mérite que nous puissions avoir, on ne s'apperçoit pas de notre existence lorsque nous mourons, & il se trouve un nombre infini de personnes pour nous remplacer. Ainsi, le sage guérit de l'ambition par l'ambition même: il méprise trésors, postes, fortune, faveurs, & ne voit rien dans de si foibles avantages qui soit assez solide pour remplir son cœur. Le seul bien capable de le tenter, est cette sorte de gloire qui naît de la vertu toute pure; & se payant par ses mains de l'application qu'il a à son devoir, il laisse à la postérité l'image de sa vie.

Le grand succès qu'eut cet ouvrage fit beaucoup d'admirateurs. Tous ceux qui écrivirent sur la Morale devinrent les singes de *la Bruyère*. On copia & sa manière de moraliser, & le ton peu naturel de son style. Le public fut accablé de mauvais livres, intitulés *les caractères*, *les mœurs*, &c. & on en a vu beaucoup de pareils de nos jours, un peu moins mauvais à la vérité que les autres.

Cependant, quoique dans tous ces écrits on fit l'éloge de la vertu, la question de *la Rochefoucault* restoit toujours indécise: savoir s'il y a une vertu pure, sans intérêt; ou si cet intérêt & la gloire sont le mobile des actions humaines, comme le prétendoit ce Moraliste, ainsi qu'on l'a vu ci-devant. C'étoit ce qu'il

falloit décider, pour prescrire des préceptes solides de sagesse.

Un Anglois entreprit cette tâche; & après avoir examiné la chose avec cet esprit de réflexion & de profondeur qui caractérise les Philosophes de la Grande-Bretagne, il soutint que la vertu est la pratique des actions moralement bonnes, sans la vue d'aucun intérêt: de sorte que la récompense de la vertu doit être de même ordre que la vertu même, à laquelle on ne peut rien ajouter. Cet Anglois est l'illustre Comte de *Shaftesbury*. L'essence de la vertu consiste, dit-il, dans une affection pour les objets intellectuels & moraux de la justice. Ainsi, on accroît & on fortifie le penchant à la vertu en nourrissant le sentiment de la justice & en lui soumettant toute autre affection. Par exemple, aimer Dieu seulement comme la cause de son bonheur particulier, c'est avoir pour lui l'affection du méchant, qui n'est conduit que par la crainte des peines ou l'espoir des récompenses. En général, plus le dévouement à l'intérêt particulier occupe de place dans le cœur, moins il en laisse à l'amour du bien général. Enfin, pour qu'il y ait un mérite réel à faire une bonne action, pour qu'on soit véritablement vertueux, il faut que cette action n'ait aucun motif d'intérêt ou de gloire.

Tel est le système de Morale du Comte de *Shaftesbury*. Mais dépend-il de nous de préférer le bien au mal sans un motif qui nous y détermine? C'est un doute singulier que forma un Philosophe nommé *Collins*, contemporain de *Shaftesbury*. Pour savoir à quoi s'en tenir, il re-

chercha en quoi consiste la liberté de l'homme, c'est-à-dire, le pouvoir que l'homme a de faire en tout temps des choses opposées ou indifférentes ; & après avoir reconnu que toutes ses actions ont un commencement, que ce qui a un commencement doit avoir une cause, & que toute cause est nécessaire, il conclut que cette liberté, telle que je viens de la définir, est une liberté impossible. Donc l'homme est un agent nécessaire, & non libre.

Voilà une terrible conséquence. Sans en paroître effrayé, *Collins* prouve ainsi son opinion. Si l'homme, dit-il, n'agissoit pas nécessairement, il n'auroit aucune idée du bien moral & de la vertu, ni aucun motif pour s'y attacher. S'il pouvoit choisir la douleur comme douleur, & éviter le plaisir comme tel, les récompenses & les châtimens ne sauroient lui fournir des motifs pour faire une action ou pour s'en abstenir. Mais si au contraire l'espérance du plaisir & de la douleur agit nécessairement sur l'homme, & qu'il lui soit impossible de ne pas choisir ce qui lui paroît bon, & de ne pas éviter ce qui lui semble mauvais, les châtimens & les récompenses sont des choses nécessaires.

Cela étant, puisque les hommes sont des agens nécessaires, n'est-il pas injuste de les punir pour des choses qu'ils ont été forcés de faire ? A cela *Collins* répond que les loix, conformément à la justice, ne regardent que la volonté, & que c'est la crainte de la douleur & l'espérance du plaisir que promettent ces loix, qui a dû former la volonté ; de sorte que

toutes nos actions dépendent, selon lui, de cette volonté, laquelle dépend elle-même des sensations & des perceptions des idées qui sont involontaires. Ainsi l'homme pouvant faire ce qu'il veut, il doit répondre de ses actions, & mériter ou démériter; & c'est en cela que consiste sa liberté.

Il y auroit bien des choses à dire sur tout cela; mais sans entrer dans un plus grand détail, il suffit que, dans quelqu'hypothèse que ce soit, l'homme connoît le bien & le mal, & par-là il peut devenir ou meilleur ou plus méchant, vertueux ou vicieux, & enfin heureux ou malheureux.

C'en est assez pour que les travaux des Moralistes puissent contribuer à la félicité des hommes. Persuadés de cette vérité, ils n'ont cessé de leur prêcher l'amour de la sagesse; & parmi le grand nombre d'ouvrages qui ont été publiés dans cette vue, je me bornerai à l'analyse de deux livres originaux, par laquelle je terminerai cette histoire de la Morale.

L'un est intitulé: *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, par M. *Duclos*. Le premier principe que l'Auteur établit, est que les hommes sont capables du bien & du mal, & à ce sujet il blâme tous les traités de Morale où l'on commence par supposer que l'homme n'est qu'un composé de misère & de corruption, & qu'il ne peut rien produire d'estimable. Ce systême, dit-il, est aussi faux que dangereux. Il convient bien que les hommes sont pleins d'amour propre, & attachés à leur intérêt; mais il prétend que cette gloire & cet intérêt ne se trouvent

que dans la pratique de leurs devoirs. Pour les rendre bons, il ne faut point les dégrader; il suffit de les éclairer, le crime comme l'erreur étant un faux jugement.

Voilà, selon M. *Duclos*, toute la science de la Morale. Dans la société nous devons à tous ceux qui nous doivent : ce principe est aussi sûr qu'une vérité mathématique. Un Moraliste doit donc examiner les devoirs & les erreurs des hommes, & cet examen doit avoir pour objet les mœurs générales, celles de différentes classes qui composent la société, & non les mœurs des particuliers : il peint des tableaux & non des portraits.

C'est aussi le plan & le dessein des *Considérations sur les mœurs de ce siècle*. Pour observer les mœurs, l'auteur démêle dans la conduite des hommes quels en sont les principes, & cherche à concilier leurs contradictions. A cette fin il choisit les sujets les plus importans, dont l'application est la plus fréquente, la plus étendue; & il tâche, par leur réunion, de les faire concourir à un même but, qui est la connoissance des mœurs.

Ce qu'il y a de plus neuf dans cette composition, c'est la notion exacte que l'auteur donne du caractère & de l'esprit. Il définit le caractère en forme distinctive d'une ame avec une autre, sa différente manière d'être. L'esprit est une des facultés de l'ame qu'on peut comparer à la vue, & l'on peut considérer sa vue par sa netteté, son étendue, & par les objets sur lesquels elle est exercée; car outre la faculté de voir, on apprend encore à voir.

Il y a une dépendance mutuelle entre l'esprit & le caractère, qui peut être envisagée sous trois aspects. On n'a pas le caractère de son esprit, ou l'esprit de son caractère. On n'a pas assez d'esprit pour son caractère, ou on n'a pas assez de caractère pour son esprit.

Par exemple, un homme est capable des plus grandes vues, d'ordonner un grand dessein; mais il échoue dans l'exécution, parce que, quoiqu'il ait beaucoup d'esprit, il a un caractère léger & incapable de conduite; parce qu'il est incapable d'une volonté forte, à laquelle peu de choses résistent, même pour les gens bornés; enfin parce qu'il n'a pas le caractère de son esprit. Au contraire, un autre a un caractère propre aux plus grandes entreprises, avec du courage & de la constance; mais il manque de l'esprit qui fournit les moyens: il n'a pas l'esprit de son caractère. Voilà l'opposition du caractère & de l'esprit.

Il faut convenir que tout cela est très-bien vu. Ce que M. *Duclos* dit sur la finesse mérite encore d'être remarqué. La finesse est, dit-il, un mensonge en action, & le mensonge part toujours de la crainte ou de l'intérêt, & par conséquent de la bassesse. On ne voit point d'homme puissant & absolu, quelque vicieux qu'il soit d'ailleurs, mentir à celui qui lui est soumis, parce qu'il ne le craint pas. Si cela arrive, c'est sûrement par une vue d'intérêt, auquel il cesse en ce point d'être puissant, & devient alors dépendant de ce qu'il desire. Il ne faut pas être surpris qu'un homme d'esprit soit trompé par un sot. L'un suit continuement son objet; l'au-

tre ne s'avise pas d'être en garde. La duperie des gens d'esprit vient de ce qu'ils ne comptent pas assez avec les sots, c'est-à-dire, de ce qu'ils les comptent pour trop peu. L'ame d'un homme d'esprit est trop grande & trop élevée pour entrer dans des détails bas que les sots emploient pour le tromper; & s'il souffre quelquefois de leur méchanceté, comme il pourroit le faire de la piquure d'un insecte, il se console aisément par des occupations nobles & distinguées, qui le mettent fort au-dessus des torts qu'on auroit pu lui faire.

L'autre traité de Morale dont je veux parler, est l'*Estimation de la vie* du docteur *Young*, de ce célèbre poëte théologien, de ce sublime philosophe si connu par ses *Nuits*. Amant passionné de l'autre monde, comme l'observe fort bien son traducteur, ennemi déclaré de celui-ci, il poursuit l'homme dans sa carrière, lui montre à chaque pas le malheur & le bonheur, & le détrompe cruellement de toutes les illusions qui auroient pu charmer les amertumes de sa vie. Ces peintures, quoique sombres & lugubres, sont de la plus grande force. Ce sont par-tout des images également éclatantes & sublimes. Il remue avec la même vivacité, & l'esprit & le cœur, & l'attache malgré lui sur des objets sinistres & désespérans.

Tout cela est fort beau; mais puisque l'homme tourne autour d'un précipice inévitable, pourquoi le forcer à tenir sans cesse ses regards tristement fixés sur sa profondeur épouvantable? Le dégoût de la vie & de ses devoirs, la paresse & le désespoir ne sont-ils pas les effets de cette triste morale? Ne brise-t-elle pas tous les

ressorts qui entretiennent le mouvement de la société ? Ne tue-t-elle pas dans l'ame tous les principes d'action & de vie, pour ne laisser de l'homme qu'un squelette usé par des réflexions mélancoliques, desséché par la tristesse, & que l'aspect continuel de la mort & du tombeau, dévore & consume vivant ?

Ce sont des objections que fait M. *le Tourneur*, contre la doctrine de *Young*, dans la préface de la traduction qu'il a faite des *Œuvres diverses* de ce grand Moraliste : il les tempère ensuite par des réflexions consolantes sur la source inépuisable que le créateur a mis dans le cœur de l'homme, & qui ne peuvent tarir les plus longues infortunes ; sur la confiance que nous avons dans l'avenir, malgré les banqueroutes continuelles que nous fait le présent ; enfin sur la trempe de nos actions & de nos facultés qu'il n'est pas aisé d'altérer.

Cela peut être ; mais sans nous arrêter à aucune discussion à cet égard, voyons la morale qu'enseigne l'*Estimation de la vie*. Le dessein de M. *Young*, dans cet ouvrage, est, comme il le dit lui-même, de peser ce monde dans la balance de la vérité. Pour éviter de confondre les objets dans un sujet si vaste, il passe en revue les différens états de la société, les rangs, les âges, les penchans, les relations sociales, les tempéramens, les humeurs & les passions des hommes. Il fait voir qu'il est un point commun où toutes ces différences vont s'unir : c'est le mécontentement, la plainte & la peine.

En effet, la jeunesse est l'âge où les desirs sont les plus violens : c'est aussi celui où ses

peines sont plus vives. Elle est sur-tout avide des jouissances des sens, & l'excès qu'elle en fait en use ses organes, & avance les infirmités & la vieillesse. Plein de l'idée que les plaisirs les plus délicats & les plus exaltés sont le privilège de son âge, le jeune homme dédaigne les uns & affoiblit le sentiment des autres, & par-là il se dégoûte bientôt de tous. Comme la fortune n'a pas encore battu son ame de ses revers & fait fléchir sa fierté, tout ce qui a de l'éclat, tout ce qui flatte son orgueil l'intéresse plus vivement & lui plaît davantage que les choses les plus solides : delà son extrême sensibilité sur l'honneur, avant que de s'en être acquis d'aucune espèce : delà mille chagrins pour ce qui n'existe pas, comme pour ce qui est réellement ; car la chimère le tourmente autant que la vérité.

Il est crédule parce qu'il est sans expérience : il est trompé sans cesse, parce qu'il est crédule ; & parce qu'il est trompé, il devient violent & outrageux. D'ailleurs, le champ de ses réflexions est très-borné. Pour lui le passé est fort peu de chose, & l'avenir très-considérable. Il aime de préférence les extrêmes, tandis que la vertu & le bonheur ne se trouvent qu'au centre, qui s'éloigne également des excès opposés. Il prodigue en aveugle sa santé, sa réputation, sa paix, comme son or ; il amasse un trésor de besoins & de douleurs pour ses vieux ans. En un mot, la jeunesse fait les fautes, la vieillesse les expie.

Le vieillard est soupçonneux, parce qu'il a de l'expérience. Connoître les hommes & s'en défier, sont deux choses inséparables. Et vivre

continuellement au milieu des ſoupçons, c'eſt mener la vie d'une ſentinelle qui n'eſt jamais relevée, & dont l'unique occupation eſt de veiller jour & nuit, d'avoir toujours l'œil au guet pour n'être pas ſurpriſe par l'ennemi qu'elle attend. La mort qu'il veut prévenir, le feroit moins ſouffrir que cette attente cruelle.

En général le vieillard eſt tout averſion & mécontentement : il n'aime perſonne, parce que dans le cours de ſa vie il a été la dupe de ſon amitié, & la victime de ſes bonnes intentions, & parce que le cœur ſe reſſerre de lui-même, & ſe ferme ſur la fin de la vie, comme les fleurs au coucher du ſoleil : mais celui qui n'aime perſonne, n'eſt aimé de perſonne : il n'y a plus entre lui & les autres ni bien, ni jouiſſances réciproques.

Voilà en raccourci le portrait de l'homme : on ne peut pas dire qu'il ſoit peint en beau, & peut-être auſſi n'eſt-il pas aſſez reſſemblant. Car dans le tableau de la jeuneſſe, M. *Young* ne conſidère que le libertin qui ſe laiſſe emporter par la fougue de ſon tempérament & de ſes paſſions : mais tous les jeunes gens ſont-ils ainſi déréglés, & la nature du premier âge de l'homme eſt-elle abſolument déréglée ? Non, ſans doute. Les plus beaux ouvrages qui ſont ſortis des mains des mortels, les plus grandes actions, les exemples de vertu les plus admirables, ne ſont-ils pas les fruits de l'étude, du feu des réflexions mêmes des jeunes gens ? N'eſt-ce pas dans l'âge tendre que *Paſcal* a fait ces belles découvertes qui font tant d'honneur à l'eſprit humain ? N'eſt-ce pas dans l'enfance que *Gaſſendi* a élevé ſes yeux au ciel, & qu'il a oſé arrêter

arrêter ses regards sur toute la nature pour en découvrir les mystères ou les secrets. N'est-ce pas dans l'âge des passions que *Newton* a jeté les fondemens de la méthode des fluxions, & conçu son ouvrage immortel des Principes mathématiques de la philosophie naturelle ? *Young* a trop affoibli la peinture qu'il fait de la jeunesse ; & on voit bien que cet esprit mélancolique qui domine l'imagination du poëte dans ses *Nuits*, ne lui a pas suggéré des idées riantes, des réflexions agréables, & même vraies, à la raison tranquille, au Moraliste observateur.

On pourroit faire, sur ce qu'il dit sur la *vieillesse*, les mêmes observations que je viens de faire sur la jeunesse. Le Docteur *Young* convient lui-même qu'on peut lui rendre plus de justice. La vieillesse, dit il, est le calme qui succède à l'orage : elle ramène la paix & la sérénité de l'ame. L'expérience apprend à voguer avec adresse au milieu des tempêtes de la fortune. Les forces de l'esprit s'accroissent des pertes de celles du corps, & les plaisirs de l'ame sont sentis alors dans toute leur énergie.

La vie humaine, ajoute le Docteur, a son matin & son soir ; mais le matin & le soir ne sont ensemble qu'une triste journée de douleurs, dont l'espèce est différente, mais qui au fond sont égales ; & voilà pourquoi l'homme, quoique toujours malheureux, attend toujours son bonheur.

C'est la conclusion de M. *Young*. Est-elle bien juste ? Quoi, entre le lever de l'homme & son coucher, n'y a-t-il pas un intervalle ? Le jour n'est-il composé que du matin & du soir ? Et le midi ! pourquoi n'en pas parler ? N'est-ce

pas la plus belle heure du jour ? Or, l'homme a son midi, & c'est le tems où les beautés de son corps & celles de son esprit paroissent dans leur plus grand éclat ; & il n'est pas juste de souffler à l'histoire de l'homme ce tems brillant & heureux de son existence.

L'homme qui cherche naturellement à s'agrandir, n'aime point à se voir dégénérer : il pardonne plus aisément le défaut contraire, parce qu'il se sent capable des plus grandes choses. D'ailleurs, en dégradant l'homme, non-seulement on le trompe ; mais encore on le rend malheureux, & on énerve ses talens, son courage & ses vertus. Il semble que jusqu'ici les Moralistes n'ont pas assez considéré l'homme de son beau côté, qu'ils n'ont point analysé avec une étendue satisfaisante, ses belles qualités, le feu & la vivacité de son imagination, la justesse & la solidité de son jugement, la promptitude & l'étendue de sa mémoire, la netteté & la profondeur de ses raisonnemens, sa pénétration, sa sagacité, & en un mot, qu'on n'a point fait l'histoire de toutes les vertus & de toutes les facultés de son ame. Voilà un tableau digne du pinceau d'un génie de la trempe de celui du Docteur *Young*, mais qui plus juste & plus riant que lui, n'emploie que des couleurs brillantes, quoique vraies, & qui représentent l'homme dans toute sa gloire. On a sans doute assez écrit sur la Morale, & il ne manque plus que cela à sa perfection.

HISTOIRE
DE LA
LÉGISLATION
ET DE LA
JURISPRUDENCE.

Le Libérateur, le Chef & le Législateur des Hébreux, est aussi le premier Législateur du monde. Sans doute que les premières sociétés ne purent se former & se soutenir que par des loix ; & il y a lieu de croire que les hommes les plus intelligens de chaque société en établirent ; mais on ignore absolument leur réglement ou leur code. Seulement on sait qu'ils avoient imaginé de grands systêmes, où ils allioient le culte de la Divinité avec l'étude de la nature : ce n'est rien savoir. *Moïse* est donc le premier qui a appris aux hommes la manière de vivre en paix avec leurs semblables, & de se rendre agréables à l'Être-Suprême.

Ce grand personnage naquit l'an du monde 2433. Il fut nourri & élevé par sa mere, qui passoit pour sa nourrice. Les précieuses semences que cette sainte femme avoient jetées dans son cœur, lui inspirèrent de si bonne heure la 1571 ans avant J. C.

crainte de Dieu, qu'étant parvenu à l'âge mûr, il refusa la qualité d'enfant adoptif de la fille de *Pharaon*, aimant mieux mener une vie errante & paisible avec le peuple de Dieu, que de jouir des funestes avantages de l'adoption d'une princesse idolâtre.

Tous les gens instruits connoissent la commission dont *Moïse* fut honoré au pied du mont Sinaï, où le Seigneur l'avoit attiré par le spectacle du buisson ardent. Ils savent encore que le tonnerre & la trompette s'étant fait entendre sur cette montagne au milieu des éclairs, *Moïse* parla à Dieu, qui lui donna les tables de la Loi. Ces loix si connues de toute la terre, contiennent des ordonnances touchant les enfans des Hébreux, & les filles vendues par leurs pères pour être servantes; contre les homicides volontaires, & contre les voleurs d'hommes; contre ceux qui maudissent leur père ou leur mère; contre ceux qui blessent leur ennemi dans une querelle; contre ceux qui blessent une femme grosse ou un esclave; contre le larçin, les incendies & les dépôts. Dans cette ordonnance, Dieu prescrit la peine du talion; recommande aux juges d'aimer la justice; de pratiquer la charité, & de ne point recevoir de présens.

Il y a dans ce beau code de loix, une ordonnance assez singulière pour être remarquée. S un bœuf frappe de sa corne un homme ou une femme, & qu'ils en meurent, le bœuf sera lapidé, & on ne mangera point de sa chair pour inspirer plus d'horreur de l'homicide, & pour engager ceux qui ont des bœufs à les garder soigneusement. C'est ce qu'on lit dans le

troisième réglement de la première ordonnance, chap. XXI de l'*Exode*. Que peut-on penser de cette peine à laquelle le bœuf est condamné ? Elle ne peut point être utile aux hommes, puisqu'il n'y a aucun rapport entre le bœuf & son maître. Ce n'est pas non plus pour servir d'exemple aux autres bœufs, & les empêcher par-là de faire du mal; car les bêtes n'ont point l'idée de la douleur sans l'éprouver; & le spectacle du supplice d'un de leurs semblables ne les effraie pas assez pour les corriger de leurs vices.

C'est cependant ce qui a fait croire à quelques peuples, qu'en exposant morts sur les grands chemins, les animaux qui leur étoient nuisibles, cette vue les intimideroit, &, si l'on peut parler ainsi, les contiendroit dans leurs devoirs.

Ce qu'il y a de certain, c'est que *Rorarius*, nonce de *Clément VII*, à la cour de *Ferdinand*, Roi de Hongrie, a écrit avoir vu des loups pendus au gibet, dans le pays de Juliers; & il observe que cela fait plus d'impression sur les autres loups, que la marque d'un fer chaud & la perte du nez ou des oreilles n'en fait sur un voleur. Il dit aussi qu'en Afrique on attache en croix quelques lions pour épouvanter les autres, & qu'on s'en trouve bien.

On lit ces traits dans un ouvrage fort extraordinaire de *Rorarius*. Le sujet de ce livre est de prouver que non-seulement les bêtes sont des animaux raisonnables, mais encore qu'elles se servent de la raison mieux que l'homme. (*Quod animalia bruta ratione utantur meliùs homine.*) Ce qui donna lieu à la composition de ce livre, est sans doute plus étonnant que le sujet même. S'étant trouvé à une conversa-

tion où un savant homme soutenoit que *Charles-Quint* n'égaloit pas les *Othons*, *Rorarius* en conclut que les bêtes sont plus raisonnables que l'homme, & sur le champ il mit la main à son ouvrage. Sur quoi *Bayle* remarque qu'on ne peut rien voir de plus grotesque, qu'un homme qui ne prend la plume pour mettre le genre humain au-dessous des bêtes, que parce qu'un savant trouve mauvais que l'Empereur *Charles-Quint* aspire à la monarchie universelle, sans avoir les qualités d'un *Othon-le-Grand*.

Cette composition de *Rorarius*, atténue peut-être son témoignage sur le supplice des animaux exposés sur les grands chemins; mais ce ne peut être sans une raison triomphante que Dieu prescrit la peine de mort à un bœuf qui a tué d'un coup de corne un homme ou une femme, & cette raison donne du poids à ce témoignage.

Quoi qu'il en soit, *Moïse* rapporta toutes les Ordonnances du Seigneur au peuple, qui promit de les observer, & fit alliance avec Dieu. Cependant, pour rendre ces loix inviolables, *Moïse* fut forcé de faire mourir vingt-trois mille hommes qui s'opposoient à ses desseins. Mais bientôt les Israëlites reconnurent unanimement la bonté de ces loix, & les Egyptiens les adoptèrent sans y déroger.

1505 ans avant J. C. Autre tems, autres mœurs. *Minos*, roi de Créte, s'étant apperçu que son peuple donnoit dans des écarts qui n'avoient point été prévus dans les loix de *Moïse*, leur donna une nouvelle forme pour les accommoder aux besoins actuels de ses sujets. Il prescrivit sur-tout la

ſincérité & la bonne foi, la frugalité & le travail, la crainte de Dieu & l'amour de la Religion.

Pour faire reſpecter ces nouvelles loix, qui ſe recommandoient d'elles-mêmes, tant elles étoient ſages, *Minos* n'avoit qu'à déclarer au peuple qu'elles étoient une ſuite de celles du Dieu d'Iſraël; mais ce Dieu n'étoit point malheureuſement celui des Crétois, qui, étant idolâtres, ne reconnoiſſoient que Jupiter.

Comme la fin de ce monarque étoit de faire enſorte que les Crétois s'entre-aimaſſent, & que leurs ennemis les craigniſſent, il établit des feſtins publics, à quoi il employoit une partie des revenus de l'Etat, & voulut que l'éducation des jeunes gens les endurcit aux fatigues de la guerre, & que leurs jeux même fuſſent des apprentiſſages de la diſcipline militaire. Cela eſt ſi beau, qu'on ne conçoit pas comment un légiſlateur, ſi ſage d'ailleurs, ait fait enſuite une loi qu'on peut dire honteuſe, pour empêcher la multiplication de ſon peuple. Soit qu'en Créte la fertilité ou l'étendue des terres ne repondît point au nombre des hommes; ſoit que la ſimplicité des nourritures, la nature des jeux, la gaieté & l'abondance publiques rendiſſent les hommes plus robuſtes, & les femmes plus fécondes, *Minos* autoriſa une paſſion que la nature déſavoue, & qui enlève à l'état des citoyens avant qu'ils ſoient nés (*a*).

On ne ſait point de quelle manière *Minos* faiſoit exécuter ſes loix; mais il eſt très-pre-

(*a*) *Nouveaux Eſſais de critique ſur la fidélité de l'Hiſtoire*, par M. *de Pouilli*, tome VIII des *Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions.*

bable que la justice étoit administrée dans ses Etats comme chez les Israélites. Or, M. *Fleury* nous apprend qu'il y avoit deux sortes d'officiers établis en chaque ville, l'un qui faisoit la fonction de Juge, & l'autre celle d'huissier ou sergent. C'étoient des Lévites qui étoient pourvus de ces offices, & on estime qu'il y en avoit près de six mille du tems de *David*. Leur jurisdiction ne s'étendoit que sur les petites causes. Pour les grandes affaires il y avoit un Conseil composé de savans, de prêtres & de chefs de familles. C'est à ce tribunal qu'on portoit toutes les questions trop difficiles, pour être terminées par les juges ordinaires. Pour le jugement de mort, ils devoient être tous assemblés; mais trois suffisoient pour les causes pécuniaires, & les affaires de moindre conséquence.

Ils tenoient leur audience à la porte de la ville. A l'égard de la forme des actes judiciaires, nous ne la connoissons que par celle qui s'observa dans l'histoire de *Ruth*. On sait que *Ruth*, Moabite, ayant eu le courage de suivre sa belle-mère lorsqu'elle retourna en son pays, se maria en secondes noces à *Booz*, homme fort riche, de qui elle eut *Obed*, aïeul de *David*. Pour faire ce mariage, *Booz* fut obligé de se la faire céder par celui qui y avoit droit comme plus proche parent.

A cet effet, il l'attendit à la porte de Bethléem; & l'ayant vu passer, il l'arrêta. Ensuite il fit assembler dix anciens de la ville; & lorsqu'ils furent tous assis, il expliqua sa prétention, & tira de ce plus proche parent la déclaration qu'il demandoit, avec la formalité marquée par la loi, qui étoit de se déchausser:

il en prit à témoins non-seulement les anciens, mais encore tout le peuple qui s'étoit assemblé en foule pour voir cette cérémonie.

On ne rédigeoit point tous les actes par écrit ; mais quand un acte avoit été fait ainsi publiquement, il étoit aussi solide que s'il eût été passé pardevant des officiers publics : tellement que si *Booz* eût voulu contester la cession qu'il avoit faite, tous les habitans de Béthléem l'eussent convaincu de mauvaise foi : les uns y ayant été présens, les autres l'ayant appris par la bouche de ceux-ci.

La loi de *Moïse* n'ordonnoit l'écriture que pour l'acte de divorce ; cependant peu de tems avant la ruine de Jérusalem, on rédigeoit par écrit les promesses pour argent, les contrats de mariage & les actes de divorce. (*a*).

C'est sans doute de cette maniere que les loix de *Minos* furent exécutées. Ainsi le pensent les Erudits les plus judicieux : mais un puissant génie les ayant examinées avec la plus grande attention, les jugea insuffisantes pour le bonheur des mortels ; c'est *Lycurgue*. Considérant que l'homme est formé d'une ame & d'un corps, il voulut que les loix eussent pour objet la perfection de l'une & de l'autre.

Plein de cette idée, il fit plusieurs voyages pour connoître les mœurs & les coutumes de différens peuples, & se rendit à l'île de Créte, où il s'instruisit à fond des usages que *Minos* y avoit établis ; & aussi-tôt après la mort de son neveu, il exécuta le projet qu'il avoit formé de changer la face du gouvernement de Lacédé-

(*a*) Voyez *les Mœurs des Israëlites*, par M. *Fleury*.

mone, dans la police, la guerre, les finances; dans la possession des biens & dans leur usage; dans l'administration de la justice, enfin dans l'état des personnes de tout âge, de toute contion & de tout sexe.

Tout le monde sait que *Lycurgue*, frère de *Polidecte*, Roi de Lacédémone, étoit monté sur le trône après la mort de son neveu; que celui-ci ayant laissé la Reine enceinte, *Lycurgue* déclara que la couronne appartenoit à l'enfant qu'elle mettroit au monde, si c'étoit un prince, & que dès ce moment il administra le Royaume comme tuteur. Ce fut-là l'époque de son projet de législation.

De retour à Lacédémone, il travailla sans délai à la réforme entière de cette République, qui, en proie aux dissentions, étoit devenue la victime des passions de quelques particuliers. Comme il avoit pris *Minos* pour son modèle, pour l'établissement de ses loix, il résolut aussi de l'imiter dans la conduite qu'il avoit tenue pour les faire respecter. Or, *Minos* avoit fait accroire au peuple que Jupiter les lui avoit révélées, & *Lycurgue* voulut faire parler l'oracle en sa faveur

A cette fin il se rendit avec les principaux de la ville, au temple de Delphes, pour consulter Apollon; & après lui avoir offert son sacrifice, il reçut cet oracle de la bouche de la prêtresse: « Allez, ami des dieux, & dieu plutôt qu'homme; » Apollon a exaucé vos vœux, & vous pouvez » compter sur la plus florissante République » qui ait jamais éxisté ».

Ayant ainsi disposé les esprits à faire ce qu'il prescriroit, il établit un Sénat composé de

vingt-huit personnes, & leur donna le pouvoir de tempérer l'autorité des Rois quand ils voudroient opprimer le peuple, & de se ranger du côté des Rois, lorsque le peuple deviendroit trop puissant. Il regardoit avec raison cet équilibre comme le pivot de la félicité publique. Pour rendre ce sénat respectable, il l'institua par un décret qu'il dit tenir de l'oracle. Le peuple le crut, & se soumit à tout ce que le nouveau Législateur exigea de lui.

Il régnoit alors une si grande inégalité dans la fortune des Lacédémoniens, que le petit nombre d'entre eux, jouissoit de richesses immenses, tandis que les autres étoient extrêmement pauvres. Cette inégalité rendoit les riches insolens, & les pauvres fourbes : deux grands maux que *Lycurgue* regardoit comme la peste des Etats.

Pour les faire cesser, ce Législateur leva un plan de la Laconie, & la divisa en portions égales : il voulut aussi partager l'or & l'argent ; mais quelques citoyens opulens s'opposèrent à ce partage. *Lycurgue* prit une autre route pour parvenir à son but : ce fut de sapper l'avarice par ses fondemens. Dans cette vue il proscrivit l'usage de ces précieux métaux, & leur substitua une monnoie de fer, qu'il fit fabriquer d'un si grand poids, que deux bœufs pouvoient à peine traîner sur une charrette une somme de cinq cens livres.

Persuadé que le bien général de la patrie, & celui de chaque particulier, dépendoient d'une parfaite égalité entre les citoyens, ce grand homme établit des tables communes, & des repas où le premier & le dernier des Lacédé-

moniens feroient obligés de donner des exemples de tempérance & de fageffe. Il étendit même cette communauté dans le commerce des femmes. Une jeune fille qui avoit époufé un vieillard, pouvoit s'affocier avec un jeune homme, pour avoir des enfans avec lui; & il permettoit à ceux des Lacédémoniens qui avoient de l'averfion pour l'engagement du mariage, d'avoir commerce avec une femme jeune & féconde, après en avoir demandé la permiffion à fon mari, qui ne la lui refufoit pas. En un mot un Lacédémonien devoit regarder fa femme comme une maifon qu'il pouvoit céder pour un tems à un ami. Il femble que de pareils écarts devoient beaucoup refroidir l'union des deux époux, & troubler la paix de leur ménage. Mais *Lycurgue* préféroit la tranquillité domeftique à l'égalité des conditions. Il trouvoit même un autre avantage dans cette proftitution; c'étoit d'écarter la jaloufie & tous les maux qui marchent à fa fuite. Affurément un homme qui prête fa femme au premier venu n'eft point jaloux, mais auffi ne l'aime-t-il point : où font donc les douceurs du mariage, fi l'indifférence en eft le lien? Il y a plus : fi les enfans ne font pas le fruit de cette union, quel intérêt le mari peut-il prendre à leur éducation? Notre Légiflateur avoit prévu à cet inconvénient. Il les foumettoit, dès l'âge le plus tendre, à un homme public, qui les formoit fur des principes conftans & uniformes; tellement que plufieurs d'entre ces enfans ne connoiffoient d'autre mère que la patrie, ni d'autre père que les Sénateurs.

Comme le but principal de *Lycurgue* étoit

que les riches n'eussent aucun avantage sur les pauvres, il chassa de Lacédémone tous les arts superflus, afin de détruire absolument l'aliment du luxe, & pour engager les ouvriers habiles à employer leur industrie à la perfection des arts nécessaires. Il desiroit rendre les Lacédémoniens sages, en leur inspirant le mépris des richesses & du luxe, & changer leur constitution en leur prescrivant des moyens de n'avoir que des hommes forts & vigoureux. A l'égard de l'esprit, il desiroit qu'on s'attachât à apprendre aux enfans l'art de dire beaucoup en peu de mots, d'assaisonner ses discours de saillies & de graces, & de ne se servir que d'expressions simples, nobles & délicates. Il leur recommandoit aussi de parler peu, & exigeoit sur-tout d'eux qu'ils eussent beaucoup de respect pour les vieillards.

Un des grands avantages de cette Législation, c'étoit de n'avoir point de procès. L'égalité écartant la disette, & l'abondance étant toujours entretenue par la frugalité, il n'y avoit point de disputes ni de querelles à Lacédémone, & une paix éternelle régnoit parmi ses habitans.

Malgré tout cela, le Sénat que *Lycurgue* avoit établi pour maintenir l'équilibre entre le souverain & le peuple, faisoit pencher la balance du côté du peuple, ce qui le rendoit extrêmement puissant. Pour rétablir l'équilibre, ce Législateur créa des Ephores : c'étoient des ministres qui soutenoient l'autorité des Rois. Pendant l'absence du souverain, ces ministres en faisoient les fonctions, de sorte que la puis-

sance royale étoit toujours en vigueur, soit que le Roi fût à Lacédémone, ou au milieu de ses armées, ce qui arrivoit souvent, les Lacédémoniens étant presque toujours en guerre.

Cet établissement fut ensuite altéré par le Roi *Théopompe*, qui, de ministres qu'ils étoient, rendit les Ephores maîtres des Rois mêmes. Aussi son épouse étonnée de ce qu'il dégradoit ainsi sa couronne, lui fit des reproches amers de ce qu'il vouloit donner à ses enfans la royauté beaucoup moindre qu'il ne l'avoit reçue; à quoi il répondit: « Je la leur laisserai au contraire plus grande, parce qu'elle » sera plus durable ». C'est ce que l'événement ne justifia pas; car sa postérité a porté plus d'une fois la peine de la faute qu'il avoit faite en cette occasion.

Cependant les loix de *Lycurgue* étant parvenues à la connoissance des Romains, *Numa Pompilius*, successeur de *Romulus*, chercha à en tirer parti pour faire une législation plus assurée que celle qui étoit alors établie. On lit dans l'Histoire Romaine, que *Romulus* avoit composé son Conseil de cent Sénateurs qu'il avoit tirés des trois tribus qu'il avoit établies; c'étoit un commencement de Législation. *Numa* voulut le continuer; & dans cette vue il s'appliqua d'abord à établir un ordre constant dans les choses. Après s'être concilié toute l'autorité que son mérite, & sur-tout sa fiction de son commerce avec les Dieux, pouvoient lui attirer, il travailla à faire plusieurs Réglemens, tant pour la Religion, que pour la politique

[..]00 ans avant [J.] C.

Il mit sous ses yeux les loix de Lacédémone, & en tira le meilleur parti.

Il blâma premiérement l'éducation des filles de Sparte, & ordonna qu'elles vécussent avec la modestie & la décence convenables à leur sexe. Il voulut aussi que les femmes fussent honnêtes & pudiques; leur défendit l'usage du vin, & ne leur permit que de parler des choses nécessaires, en présence même de leur mari. Enfin il réforma cette loi de *Lycurgue*, qui enlevoit les enfans à leur père, à qui il laissa la liberté de les élever selon leurs lumières & leurs facultés. Et au lieu d'inspirer le goût des armes, à l'exemple des Lacédémoniens, il engagea les Romains à y renoncer, afin de les empêcher de commettre des injustices.

Telles furent les vues de *Numa*, afin de donner une forme de gouvernement au peuple soumis à sa domination: c'étoient de simples Réglemens. A l'égard des loix proprement dites, il n'en fit que pour la Religion. Il distribua en huit classes tout ce qui concernoit les arts & les cérémonies: la première fut celle des Curions déjà institués par *Romulus*, pour les fêtes & les sacrifices propres à chaque Curie ou quartier. La seconde étoit celle des Flumines, qui étoient chargés du culte de quelques divinités particulières, comme Jupiter, Mars, &c. La troisième étoit celle des Augures, qui, par le vol, par le chant, ou par les autres mouvemens des oiseaux, interprétoient la volonté des Dieux. La quatrième classe comprenoit les chefs des Céleres, qui étoient des

gardes préposés à la sûreté des Rois; la cinquième, celle des Vierges gardiennes du feu sacré, &c. (*a*).

Numa étoit un homme d'un mérite supérieur, comme on en peut juger par la correction assez juste qu'il fit de l'année de *Romulus* (*b*), & par l'institution des fastes; c'étoit une division de jours qui composoient chaque mois, dont les uns qu'on a appellés *dies fasti*, c'est-à-dire, jours permis, étoient destinés aux affaires; & les autres, nommés *dies nefasti* (jours défendus) étoient consacrés au repos. S'il ne s'attacha point à donner des loix civiles à sa nation; c'est que les mœurs des premiers Romains ne pouvoient apparemment être mieux réglées que par des disciplines de Religion, & sans doute que *Numa* savoit ce qu'il falloit à sa nation pour la former à la vertu.

Au contraire, moins superstitieux que les Romains, les Grecs connoissoient autant la nécessité des loix civiles, que celle des cérémonies religieuses. Aussi depuis le commencement de l'Ere Attique, ils avoient une législation, qu'ils s'appliquoient journellement à perfectionner.

En effet, selon *Isocrate*, *Lycurgue* avoit profité pour l'établissement de ses loix, des grands modèles que lui offroit Athènes. Son

(*a*) Voyez *la Dissertation sur un endroit du second livre de Denis d'Halicarnasse*, par M. l'Abbé *Couture*, tome VI des *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions*, &c.

(*b*) Voyez à ce sujet l'histoire de l'Astronomie, dans *l'histoire des Sciences exactes.*

Sénat

Sénat de Lacédémone étoit formé fur l'Aréopage, fi l'on en croit le même *Ifocrate :* il avoit mis à la tête des affaires, continue cet Orateur, des vieillards d'une prudence confommée, & on apportoit à l'élection des Magiftrats, des précautions auffi fcrupuleufes que celles dont on ufoit à Athènes, dans le choix de ceux qui devoient entrer dans l'Aréopage.

Cela étant, ce tribunal étoit donc établi long-tems avant *Lycurgue*. Cependant *Plutarque* affure que l'opinion commune de fon tems, étoit que *Solon* avoit fondé l'Aréopage. Dans un des Dialogues de *Lucien*, *Solon* parle de ce tribunal comme étant fon ouvrage. Gardez-vous bien, dit il à *Anacharfis*, de rompre le filence qu'on obferve dans l'Aréopage que j'ai fondé. Enfin *Cicéron* a écrit que l'Aréopage eft un établiffement de *Solon*, qui a vécu environ trois cens ans après le Légiflateur de Lacédémone. Si l'on doit, dit-il, dans fon troifième livre des *Offices*, de grandes louanges aux conquêtes de *Thémiftocles*, *Solon* ne mérite pas de moindres éloges pour avoir inftitué l'Aréopage (*a*).

Voilà des autorités bien fortes en faveur de *Solon*, comme inftituteur de ce Tribunal. Doivent-elles détruire l'affertion de *Socrate*, & tout ce qu'il dit de *Lycurgue ?* Seroit-ce une opinion abfolument hafardée ?

(*a*) *Quam vis enim Themiftocles Jure laudetur & fit ejus nomen quam Solonis illuftrius, citeturque Salamis clariffimæ teftis victoriæ quæ ante ponatur confilio Solonis ei qui primum conftituit Areopagum.*

Un homme fort ſavant s'eſt occupé de cette queſtion, & a compoſé un Traité *ex profeſſo* ſur l'Aréopage, pour la décider. C'eſt *Murſius*. Après avoir fait des recherches convenables, il a preſque démontré que ce Tribunal étoit non-ſeulement établi avant *Solon*, mais que *Lycurgue* le connoiſſoit encore, comme l'a avancé *Iſocrate*. Et M. l'Abbé *de Canaye*, Membre de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, dans ſes *Recherches ſur l'Aréopage*, a confirmé le ſentiment de *Murſius*.

L'Aréopage gouvernoit donc la Grèce, tandis que *Numa* donnoit des loix aux Romains. Mais comment ce Tribunal exerçoit-il ſon autorité ? C'eſt ce qu'on ignore. Seulement l'hiſtoire nous a tranſmis quelques uns de ſes jugemens, comme celui d'avoir condamné *Céphale* à un exil perpétuel, pour avoir, par inadvertence, percé d'un javelot ſa femme *Bocris*, ſans nous apprendre pourtant la forme de ſa Légiſlation.

On ſait encore qu'Athènes étoit gouvernée par des Tribunaux particuliers ; que les moindres circonſtances multiplioient ou en changeoient la forme, quelques réunis qu'ils fuſſent par les vues générales du bien public, & l'amour commun de la patrie. Comme chacun d'eux n'avoit d'action réelle qu'à proportion de ſon pouvoir particulier, il étoit bien difficile que tant d'impreſſions différentes & ſi inégales, donnaſſent à tout le corps de l'Etat ce mouvement uniforme & régulier, qui, par une impulſion toujours la même, conſerve à chaque partie la ſituation dans laquelle elle doit être par rapport au tout. Pour y parvenir, il falloit

réunir toutes les portions d'une autorité qui, trop distribuée, perdoit sa force (*a*).

C'est ce qu'entreprit de faire le prémier Législateur d'Athènes, nommé *Dracon*. Dans cette vue il établit un Tribunal composé de cinquante Juges, qu'il nomma Ephètes, & qu'il choisit parmi les Athéniens les plus éclairés & les plus vertueux, & en fit le Tribunal suprême. On appelloit à lui des décisions de tous les autres Tribunaux. Lui seul jugeoit en dernier ressort. Ce changement exigeoit une Législation; aussi *Dracon* essaya d'en former une; mais la sévérité de ses loix en empêcha l'exécution. Il ordonna la mort pour tous les crimes, & voulut qu'on punit de cette manière l'oisiveté, le vol, le meurtre & le sacrilège.

Dracon étoit Archonte, c'est-à-dire, le prémier Magistrat de la République d'Athènes. Il avoit en cette qualité une grande puissance; mais l'élévation de son génie ne répondoit pas à celle de sa dignité. Sans chercher à distinguer les qualités des délits, il crut qu'une seule peine devoit suffire pour satisfaire les bons, & contenir les méchans. Les personnes même les moins éclairées d'Athènes, comprirent que c'étoit-là une grande erreur, qui ne pouvoit être que très-pernicieuse à la République, si on l'adoptoit. Les Grecs ne cessoient donc de désirer une meilleure Legislation, lorsqu'un de leurs Sages crut qu'il étoit possible de les satisfaire. Il renferma d'abord dans lui-même son

(*a*) Voyez les *Recherches sur l'Aréopage*, par M. l'Abbé *de Canaye*, seconde partie, tome X des *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres*.

projet, & attendit de l'étude & du tems des connoiſſances qui le mîſſent en état de l'exécuter. Enfin après avoir obſervé la marche de l'eſprit & du cœur humain, ſes vices & ſes vertus; après s'être éprouvé lui-même en ſe détachant des honneurs & des richeſſes, *Solon* (c'eſt le nom de ce nouveau Légiſlateur) dreſſa un code de Loix. On ſait que ſon père deſcendoit des Rois de Pilos, & que ſa mère étoit couſine-germaine de *Piſiſtrate*, un des grands d'Athènes, & qui en devint dans la ſuite le tyran. Il avoit ainſi, par la naiſſance, l'autorité néceſſaire pour ſe faire écouter, & les choſes qu'il avoit à dire étoient trop belles pour ne lui pas concilier l'attention, & même le ſuffrage de ſes concitoyens.

J'ai dit que pour donner au corps de l'Etat un mouvement uniforme & régulier, qui contribuât au bon ordre & à la tranquillité publique, il falloit réunir toutes les portions d'une autorité trop diſperſée; & on vient de voir que *Dracon* avoit manqué ce but. *Solon* fut plus heureux que lui, par la raiſon qu'il étoit beaucoup plus éclairé. A cette fin, il plaça l'autorité toute entière dans le corps de l'Aréopage, qui, par-là, devint le grand reſſort du Gouvernement. Ces Juges méritoient bien cette confiance par leur intégrité & leurs lumieres. Ils n'étoient point occupés, dit *Iſocrate*, de la manière dont ils puniroient les crimes, mais ſeulement d'en inſpirer une telle horreur, que perſonne ne pût ſe réſoudre à en commettre aucun : ils ne s'étudioient qu'à corriger les mœurs. Ils donnoient à tous les citoyens des ſoins généreux, & avoient une attention ſpé-

ciale à l'éducation des jeunes gens; persuadés que la fougue des passions naissantes donne à cet âge tendre les plus violentes secousses; qu'il faut à ces jeunes cœurs une éducation, dont l'âpreté soit adoucie par une certaine mesure de plaisirs; & qu'au fond il n'y a que les exercices où se trouve cet heureux mélange de travail & d'agrément, dont la pratique constante puisse plaire à ceux qui ont été bien élevés. Les fortunes étant trop inégales pour qu'on pût prescrire à tous indifféremment les mêmes choses au même degré, ces hommes estimables proportionnoient les qualités & l'usage aux facultés de chaque famille. Les moins riches étoient appliqués à l'agriculture & au négoce. Les exercices du corps, la chasse, le cheval, l'étude de la Philosophie, étoient le partage de ceux à qui une meilleure fortune donnoit de plus grands secours. Dans une distribution si sage, leur but étoit de sauver les grands crimes aux pauvres, & de faciliter aux riches l'acquisition des vertus.

Ce n'étoit point assez d'avoir établi de si belles loix; il s'agissoit de les faire observer; & c'étoit la sollicitude continuelle des Aréopagistes. Ils avoient distribué la ville en quartiers, & la campagne en cantons différens: tout se passoit ainsi comme sous leurs yeux: rien ne leur échappoit des conduites particulières. Ceux qui s'écartoient de la règle, étoient cités devant les Magistrats, qui assortissoient les avis ou les peines à la qualité des fautes dont les coupables étoient convaincus.

C'est ainsi que l'intempérance des jeunes gens étoit tempérée par une discipline austère; l'ava-

rice des Magiſtrats effrayée par les ſupplices toujours prêts pour la punir ; & les vieillards à la vue des emplois & des reſpects des jeunes gens pour eux, ſe tiroient de la lethargie dans laquelle le grand âge a coutume de les plonger.

Sous *Dracon*, il falloit, pour être admis au nombre des Ephètes, de la naiſſance, une fortune au-deſſus de la médiocre, mais ſur-tout beaucoup de vertu. Ces trois qualités, ſi rarement réunies, ne parurent pas ſuffiſantes à *Solon*. Il fit une loi par laquelle il ordonna que l'entrée de l'Aréopage ne ſeroit ouverte qu'à ceux qui auroient été Archontes pendant l'année ; & pour donner plus de poids à la règle, il s'y aſſujettit lui-même, & ne fut reçu qu'à ce titre.

Ce n'eſt pas tout : ces Magiſtrats annuels qui venoient de donner la Loi à la République, étoient interrogés ſur leur adminiſtration. Quand leur conduite ſe trouvoit irréprochable, on les admettoit avec éloge ; mais le moindre écart les en excluoit pour toujours. Que ne devoit-on point attendre d'un Tribunal ſi bien compoſé, s'écrie avec raiſon le ſavant Académicien qui nous a appris ces faits hiſtoriques ! (M. *de Canaye*) & quelle vénération ne méritoient pas des hommes ſi rares ! On les reſpectoit au point de ne pas oſer rire en leur préſence ; & leur réputation étoit ſi bien établie, que ceux même qu'ils condamnoient, ou qu'ils déboutoient de leurs demandes, ne ſe plaignoient jamais de l'avoir été injuſtement.

La Religion, ce grand mobile des actions humaines, étoit de leur reſſort. Leur Juriſdiction s'étendoit dans tous les détails du culte des

Dieux. Les édifices publics, la propreté des rues, la paie des soldats, la distribution des deniers publics, en un mot tout ce qui intéressoit la République, dans quelque degré que ce fût, étoit réglé par la sagesse de l'Aréopage. Le peuple même, tout souverain qu'il étoit, ne faisoit jamais rien sans le consulter, & souffroit sans murmure qu'il réformât ses jugemens précipités.

Cependant ce pouvoir sans bornes étoit lui-même soumis aux Loix. C'étoient elles qui déterminoient les récompenses & les peines; & ces Juges si respectables rendoient compte de leurs pouvoirs à des censeurs publics, qui, placés entre eux & le peuple, empêchoient que l'Aristocratie ne devînt trop puissante (*a*).

Voilà, sans doute, le plus grand ouvrage de *Solon*. Il réprima ainsi avec un heureux succès l'insolence des Grands, qui faisoient gémir le peuple sous le poids de la tyrannie; fit executer de sages Loix sur les mariages, sur les testamens, sur le respect qu'on doit à Dieu & aux morts, & bannit de la République l'oisiveté, en punissant ceux qui se laissoient dominer par ce vice (*b*).

Cela étoit trop beau pour être de longue durée; car la perfection est un état violent, & par conséquent de passage. Environ cent ans après *Solon*, celui qui gouvernoit la ville d'Athènes (*Périclès*) quoique doué des plus grandes

(*a*) Voyez les *Recherches sur l'Aréopage*, de M. l'Abbé *de Cancye*, ci-devant citées.

(*b*) Voyez l'histoire de *Solon*, dans le tome premier de *l'Histoire des Philosophes anciens*.

qualités pour flatter le peuple & accroître par-là sa puissance, fit tous ses efforts pour affoiblir l'autorité de l'Aréopage, qui commençoit à déplaire à la multitude. Il lui ôta d'abord la connoissance de beaucoup d'affaires, chercha à l'humilier par l'éloquence d'*Ephiceltes*, homme redoutable par ses talens, & ennemi des grands d'Athènes; & fit entendre aux Athéniens que les précautions qu'on prenoit pour ne recevoir dans cette compagnie que les gens qui, par des qualités extraordinaires, pussent en soutenir la majesté, étoient outrées. Les Magistrats donnèrent dans le piége, de sorte qu'on devint moins délicat sur le choix des Aréopagistes. On ne s'apperçut pas d'abord que le vice s'y glissoit; mais la corruption gagna insensiblement, & fit enfin de tels progrès, qu'on vit jouer sur le théâtre les crimes les plus honteux, nés dans le sein même d'un Tribunal qui, jusques-là, en avoit été l'effroi. Un Auteur dramatique, distingué parmi les beaux esprits de la Grèce, fit une Pièce qu'il intitula l'*Aréopagiste*, dans laquelle il démasqua l'hypocrisie des nouveaux Sénateurs, que les présens & la beauté corrompoient également.

Isocrate fait une si belle & si fidèle peinture de l'Aréopage dans sa gloire & de l'Aréopage dans sa corruption, que je succombe à la tentation d'en donner ici la substance, persuadé que ce morceau ne sauroit être trop connu, & que le lecteur le verra avec plaisir. Je me sers de la traduction de M. l'Abbé *de Canaye*.

« Dans les beaux jours de l'Aréopage les jeunes gens fuyoient ces amusemens dans lesquels ils passent maintenant leur vie. Tout occupés de

leurs devoirs, la gloire solide de les bien remplir, les touchoit uniquement, & ils n'accordoient leur admiration qu'à ceux qui se distinguoient dans ce genre par un succès plus soutenu. Ils évitoient la place publique avec beaucoup de soin; & quand une nécessité indispensable les forçoit d'y passer, ils le faisoient avec une modestie & une pudeur, qui montroient bien que le goût ne les y portoit pas. Le mépris injurieux pour les vieillards, la plus légère opposition, même à leurs sentimens, leur paroissoit un crime énorme. L'horreur pour le cabaret étoit si grande & si générale, qu'un esclave qui avoit de l'honneur, avoit honte d'y boire & d'y manger. Le talent de la plaisanterie n'avoit rien qui flattât leur goût : il n'en avoit que pour les choses graves & sérieuses, & cette facilité dangereuse pour les bons mots, qu'on regarde aujourd'hui comme un présent de la Nature digne d'envie, n'excitoit alors que la compassion.

C'étoit encore à cet ancien Aréopage qu'on devoit cette sécurité si parfaite, dans laquelle on voyoit couler ses jours tranquilles. On embellissoit, sans crainte des voleurs, les maisons de campagne les moins gardées, & la magnificence s'y déployoit aussi sûrement qu'à la ville. Dans ces jours heureux d'innocence & de candeur, la plupart des citoyens renfermés dans l'enceinte de leurs héritages, ne pouvoient se résoudre à les quitter. Les fêtes les plus solemnelles ne les rappeloient point à la ville, & la douceur du spectacle domestique l'emportoit chez eux sur la pompe des jeux publics. Justes

estimateurs des choses, ils ne mesuroient point leur bonheur sur la magnificence des spectacles.... Mais ils faisoient consister leur véritable félicité dans une vie simple & modeste, & dans une abondance générale, qui pût fournir à chacun des citoyens toutes les choses nécessaires à la vie. Quel bonheur & quelle sagesse dans ceux qui gouvernoient alors! Que ce sort étoit doux, & que le nôtre est déplorable!...... Tout est sacrifié au luxe & à la débauche, excès inouis à nos pères, & nécessairement réservés aux tems funestes qui devoient suivre la ruine de l'Aréopage ».

Que ce tableau est touchant! & comment un Sage, tel que *Périclès*, a-t-il pu donner atteinte à un établissement qui produisoit de si grands avantages, lui dont l'unique ambition étoit de rendre Athènes la plus belle ville du monde? En effet, il fit fleurir le commerce, qui est l'ame d'un Etat. Bientôt les Athéniens eurent trois cens galères, qui firent leur sûreté, & dont plusieurs leur apportèrent des Indes l'or, l'argent & l'ivoire, qui étoit alors aussi précieux que l'or même. Il fit bâtir le temple de Minerve, autrement dit le Parthemon, un théâtre pour la musique, & ces magnifiques vestibules, si connus depuis sous le nom de *Prophylées*, travaux immenses, qui sembloient demander un siècle, & dont plusieurs furent achevés en cinq ans; car des ouvriers de toute espèce, qui, sans lui, auroient languis dans l'obscurité, secondèrent à l'envi des uns des autres, & son goût & son zèle. Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut illustrer la mémoire

de *Périclès*, il secourut de tout son pouvoir son maître *Anaxagore*, persécuté par les prêtres, pour avoir recherché la nature des astres (*a*).

Pendant ce tems-là les Romains ajoutoient de nouvelles loix à celles de *Numa*, leur premier Législateur. Mais après l'expulsion des Tarquins, la haine de la Royauté les porta à abolir les Ordonnances de leurs anciens maîtres, & ils allèrent chercher dans un état libre des loix qui fussent plus conformes à leur République naissante. Des loix de *Solon*, & de leurs coutumes non écrites, ils formèrent un corps de Droit, qui parut sous le nom de *Loix des douze tables*. Ces loix furent d'abord écrites sur dix tables d'airain. L'année suivante on ajouta deux autres tables aux premières. Elles devinrent la source de tout le Droit Romain, & elles servent même de base à la Jurisprudence de la plus grande partie de l'Europe. 400 ans avant J. C.

Dans la suite on joignit à ces tables les édits des Préteurs, & les décrets du Sénat & du peuple. Ce Droit renfermoit le civil, le sacré & le profane : les Pontifes seuls en avoient la connoissance entière : ils en faisoient un grand secret, & l'un d'eux seulement étoit préposé pour répondre à ceux qui venoient le consulter. L'histoire nous apprend encore que le Secrétaire du Pontife *Appius-Claudius*, nommé *Fabius*, lui ayant dérobé le registre des formules dont devoient se servir ceux qui intentoient quelqu'action, & où étoient aussi mar-

(*a*) Voyez l'histoire d'*Anaxagore*, dans le tome IV de l'*Histoire des Philosophes anciens*.

qués les jours où on pouvoit plaider, en fit présent au peuple, qui par reconnoissance lui donna le Tribunat & l'Édilité curule; don d'autant plus flatteur, qu'étant fils d'affranchi il n'auroit jamais eu le droit d'y prétendre.

Par ce moyen la Jurisprudence devint plus générale : elle fut réduite en art; & il parut un grand nombre de Jurisconsultes très-éclairés, & fort célèbrés dans l'histoire Romaine. Ce qui contribua sans doute à perfectionner cet art, ce fut la manière dont on rendoit la justice. Ceux qui ne se trouvoient point aux audiences comme Juges, comme Parties ou comme Avocats, y assistoient comme spectateurs & auditeurs, & pendant la République, comme Juges des Juges mêmes. Sachez, disoit *Cicéron* aux Sénateurs qui composoient l'assemblée devant laquelle il accusoit *Verrès*, que si vous ne jugez pas *Verrès* comme vous le devez, le peuple Romain qui m'entend, vous jugera vous-mêmes; & que si vous faites grace au coupable, il n'y en aura point à espérer pour vous.

Comme dans les procès des particuliers, il n'y avoit guères que les amis qui se rendissent à l'audience, les Juges s'assembloient dans les temples; mais lorsque c'étoit une affaire où le public étoit intéressé, par exemple, quand un homme, en quittant la magistrature, étoit accusé d'avoir mal gouverné sa province, ou mal administré les deniers publics; d'avoir pillé les alliés, ou donné quelqu'atteinte à la liberté des citoyens; alors l'assemblée se tenoit à la grande place, qui étoit encore trop petite pour contenir tous ceux que l'intérêt y attiroit. Chaque citoyen regardant les provinces de

même œil que les pères de famille regardent les terres de leurs pères & de leurs mères, qui en tiroient toute la subsistance, pour prix du sang que lui ou les siens avoient versés à les conquérir ; chaque citoyen, dis-je, ne manquoit pas de se trouver à ces jugemens, & de porter, par sa présence, les Juges à s'acquitter fidèlement de leurs obligations, tandis que d'un autre côté les amis de l'accusé, ses proches & ses enfans, en habit de deuil, tâchoient, par leurs sollicitations & par leurs larmes, de seconder les efforts de ses Avocats, & de fléchir le Juge même par la compassion.

Ce n'étoit pas seulement à l'audience que le peuple contenoit les Magistrats dans leurs devoirs. Si quelqu'un d'entr'eux ne menoit point une vie pure & sans tache, la médisance les épargnoit d'autant moins, qu'il n'y avoit aucune loi qui les en mît à couvert. Car jusqu'au règne de *Tibère*, qui voulut que les discours contre le Gouvernement fussent punis comme les actions, on parloit librement des personnes les plus respectables (*a*).

Pour inspirer aux prétendans à la Magistrature l'amour de la vertu, de la justice & de l'honneur, ceux qui avoient avec eux quelque liaison de sang, d'amitié, de patrie ou de tribu, & les Sénateurs, même de la plus haute considération, les accompagnoient dans les rues, dans les places, dans les temples, & faisoient leurs

(*a*) Voyez les *Annales* de *Tacite*, Liv. I. & la première partie de *la vie privée des Romains*, par M. l'Abbé *Couture*, tome I des *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions*.

éloges devant tous ceux qu'ils rencontroient ; & parce que c'étoit une politesse alors d'appeler les gens par leur nom & leur surnom, ces Sénateurs avoient à leur gauche des Nomenclateurs qui leur nommoient tous les passans. Enfin, lorsque quelque Magistrat de distinction revenoit de ses terres, on sortoit en foule de la ville pour aller au-devant de lui, & on l'accompagnoit jusques dans sa maison, dont on avoit pris soin d'orner les avenues de verdure & de festons (a).

Les honneurs & la gloire sont les récompenses les plus flatteuses qu'on puisse donner aux belles ames : aussi les Jurisconsultes se portèrent à l'envi à bien mériter de leurs concitoyens par leur assiduité à remplir leurs devoirs, & à se rendre habiles dans la science des loix. On parle d'un nommé *Papinien*, qui aimoit tant la justice qu'il en devint l'oracle ; tellement que *Valentinien III* voulut que les Jurisconsultes qui se trouveroient partagés sur quelque point de Jurisprudence, suivissent le sentiment qui seroit adopté par cet habile homme. Aussi *Septime Sévère* l'éleva à la dignité de Préfet du Prétoire.

Les constitutions des Empereurs furent encore une source de la Législation des Romains. On en fit des recueils, & on forma ainsi des codes, connus aujourd'hui, comme alors, sous le nom de *Codes Papinien*, *Hermogénien*, *Théodorien* & *Justinien*.

(a) Volume I des Mémoires des Inscriptions, *ubi suprà*.

Pendant qu'on travailloit à ces recueils, *Pharamond*, premier Roi des François, cherchoit à adoucir par de sages loix l'humeur sauvage & farouche de ses sujets. Dans cette vue, il chargea quatre Seigneurs appelés *Wisogaste*, *Salegaste*, *Bisogaste* & *Widovalle*, de s'assembler à cet effet dans quelques villages de la Germanie. Ils s'informèrent des usages de tous les pays ; mais la collection la plus considérable qu'ils firent, est celle que leur fournirent les Saliens. C'étoient des Francs, qu'on appeloit ainsi (suivant l'opinion la plus probable) à cause de la vîtesse de leur marche, *salius pede*. Quoique ces peuples fussent barbares, qu'ils ne vécussent que de la chasse & de la pêche, ou du butin qu'ils faisoient sur leurs ennemis, ils avoient fait des loix, ou, pour parler plus exactement, établi des coutumes pour punir le vol, le meurtre, les insultes, & en général toutes les violences qu'un peuple féroce étoit capable de commettre. On n'y trouve ni aucun vestige de Religion, soit payenne, soit Chrétienne, ni aucun réglement sur la discipline des Prêtres & les cérémonies religieuses ; & ce qui caractérise bien encore les mœurs des Saliens, c'est qu'il n'y a rien sur le commerce dans ces coutumes : preuve évidente que ce peuple étoit errant & vagabond, & absolument abandonné à la profession des armes.

500 ans de l'Ere Chrétienne.

Les Seigneurs que je viens de nommer firent de ces coutumes & de celles des autres Francs un code de loix, dont quelques-unes sont observées encore parmi nous. La plus importante est celle qui renferme une exclusion entière à la succession à la couronne pour les

filles de nos Rois. A l'article 62, paragraphe 6 de ce code, on lit ces mots : « Pour ce qui est » de la terre salique, que la femme n'ait au- » cune part à l'héritage, mais que tout aille » aux mâles ».

Cependant les Romains continuoient de leur côté à perfectionner & la Législation & la Jurisprudence : il émanoit de temps en temps de nouveaux codes de l'autorité impériale. Dans ce même siècle, je veux dire le cinquième, *Théodose-le-jeune* publia un nouveau code, qui fut celui qu'adoptèrent, même après la ruine de l'Empire, les peuples qui avoient été soumis aux Empereurs d'Occident.

500 ans de l'Ere Chrétienne.

Mais *Justinien* accéléra les progrès de la Législation Romaine, en chargeant les plus célèbres Jurisconsultes de son temps ; savoir, *Tribonien*, *Théophile* & *Dorothée*, de faire un Abrégé des principes du Droit Romain. Cet Abrégé parut en 533, sous le titre d'*Institutes de Justinien* ; & pour lui donner force de loi, il joignit une constitution à cet ouvrage. Il renferme, sous un point de vue facile à saisir, & dans le plus bel ordre, les loix concernant les personnes, les choses & les actions. On le regarde comme le manuel de ceux qui veulent connoître la science des loix & de la Jurisprudence Romaines.

Cet Empereur avoit formé un corps de Droit, auquel on ne changea rien jusqu'au règne de *Basile*, lequel voulut, sur toutes choses, que la justice se rendît sans frais & sans longueurs affectées. Cet Empereur & son fils, *Léon VI*, surnommé *le Philosophe*, qui lui succéda, ayant reconnu que la plupart des Jurisconsultes

Juriſconſultes entendoient peu le Latin, firent faire en Grec une compilation de tous les livres de *Juſtinien*, qu'on diſtribua en ſoixante livres, & qu'on nomma *les Baſiliques*. Les préceptes qu'elles contenoient formèrent le Droit qu'on obſerva dans l'empire Romain juſqu'à ſa deſtruction. Cet ouvrage n'eſt pas parvenu en entier juſqu'à nous; mais les Juriſconſultes du ſeizième ſiècle, *Cujas* entr'autres, ont tâché de le mpletter; tellement qu'on en a actuellement une nouvelle édition en ſept volumes, laquelle a paru en 1647, par les ſoins de M. *Fabrot*.

A meſure que les mœurs devenoient plus douces par l'obſervation des loix, les barbares ſentoient mieux le prix de la Légiſlation. Ceux du nord ayant fixé leur demeure ſur les terres de l'empire, ſe dépouillèrent inſenſiblement de leur rudeſſe & de leur dureté. En effet, les Viſigots, qui occupoient l'Eſpagne & une partie de l'Aquitaine, recueillirent les anciennes coutumes des Romains, dont ils formèrent un corps de Droit. Cette compilation fut approuvée en 693 par le Concile de Tolède.

Les Bourguignons, ſous le règne de *Gondebaud*, mirent un ordre dans leur Légiſlation. Les Ripuaires, qui demeuroient entre la Meuſe & la Loire, avoient des uſages & des coutumes auxquels ils ſe conformoient; & les Francs, qui s'étoient établis entre la Meuſe & le Rhin, gardèrent la loi ſalique, ou des Saliens, laquelle fut confirmée par *Childebert* & *Clotaire*, enfans de *Clovis*.

Les autres peuples, tels que les Allemands, les Bavarois, les Saxons, les Anglois, les Fri-

sons, les Lombards, &c. firent aussi des loix, qu'on a recueillies sous le titre de *Code des loix antiques*. Mais quand *Charlemagne* eut soumis à sa domination la plupart de ces peuples, il leur donna des loix générales, connues sous le nom de *Capitulaires*, parce que toutes les ordonnances y sont rédigées par chapitres; d'où vient le mot *capitulaire*.

L'étude du Droit fut interrompue par les troubles du dixième siècle. Alors le peu de commerce de chaque pays mit de la différence entre les coutumes. C'est du moins le sentiment très-probable du savant Auteur de l'*Histoire du Droit François*, M. *Fleury*. Pour rendre ces coutumes invariables, on les rédigea par écrit. La première rédaction fut les chartres des villes, dont la plus ancienne est celle d'Aigues-Mortes, en 1079; suivant M. *Sécousse* (*a*). La seconde rédaction est les coutumes des provinces; & les Traités des Praticiens forment la troisième. Ces écrits servirent de fondement aux rédactions solemnelles dont *Charles VIII* forma le projet, & qui furent continuées jusqu'à *Charles IX*.

1012 ans de l'Ere Chrétienne.

Cependant l'étude du Droit Romain se rétablit au commencement du onzième siècle. Un Allemand, nommé *Warnier*, ayant étudié avec soin les ouvrages de *Justinien*, les enseigna publiquement à Boulogne en Lombardie. Plusieurs Jurisconsultes de différentes nations imitèrent ce docte Allemand. Mais ceux qui

1200 - 1500. contribuèrent avec le plus de succès aux progrès

(*a*) Voyez *les Ordonnances des Rois de la troisième Race*, tome IV.

de la Jurisprudence, sont *Guillaume Durand*, Provençal; *Bartole*, né à Sasso-Ferraro, dans l'Ombrie, & *Jacques Cujas*, Toulousain.

Le premier, qui avoit été Auditeur du Sacré Palais, Légat de *Gregoire X* au Concile de Lyon, enfin Archevêque de Mende, publia un ouvrage très-estimé, intitulé : *Speculum Juris*, qui l'a fait surnommer *Speculator*. C'est un des meilleurs Traités qu'on ait sur le Droit. Ce savant Jurisconsulte est encore Auteur de deux autres ouvrages, dont l'un est intitulé : *Repertorium Juris*, & l'autre, *Rationale divinorum officiorum*. *Barthole* fit de très-bons Commentaires sur les *Institutes*, sur quelques livres du Code, sur une grande partie du Digeste, & publia un livre de conseils. On sait que le digeste est une compilation des livres des Jurisconsultes Romains, laquelle avoit été faite par ordre de l'Empereur *Justinien*, & rédigée en forme de corps de Droit.

Après avoir fini ses études de fort bonne heure, *Barthole* étudia le Droit civil, qu'il enseigna d'abord à Pise, & ensuite à Pérouse. Sa réputation lui procura l'estime & la protection de l'Empereur *Charles IV*, lequel lui donna une place dans son Conseil, & lui permit de porter les armes de Bohême. Il est regardé comme un Oracle en Espagne.

Enfin, *Cujas*, né en 1520, pénétra seul, par la vivacité de son esprit, & par son application, le dédale des loix Romaines. Il professa le Droit à Bourges & à Valence. Le Roi (de France) lui donna un office de Conseiller au Parlement de Grenoble. *Emmanuel-Philibert*, Duc de Savoie, le retint quelque temps

à Turin, & l'honora de ses bienfaits. Le Pape *Grégoire XIII* desira se l'attacher, & lui offrit une chaire de Droit à Boulogne ; mais *Cujas* ne voulut point quitter la France, & se fixa à Bourges. Il y mourut universellement regretté. Son corps fut porté à la sépulture par ses écoliers. On prononça son oraison funèbre dans le lieu de son inhumation.

Ce savant Jurisconsulte a écrit sur toutes les matières de Droit. Il en est le premier & le dernier interprète ; & on regarde comme un ouvrage divin le Recueil de ses observations.

On ne se fait pas impunément une grande réputation : celle de *Cujas* étoit trop méritée pour ne pas lui susciter des rivaux de sa gloire. Parmi la foule de ses antagonistes, *Doneau*, né à Châlons-sur-Saone en 1527, fut le plus redoutable. Il étoit Professeur en Droit à l'Université de Bourges ; & il avoit fait une étude si profonde du Droit, qu'il en savoit tout le corps par cœur. Il a composé plusieurs Traités & quelques Commentaires sur différentes parties de la Jurisprudence, lesquels sont fort estimés : néanmoins, malgré ses talens & ses succès, ses attaques ou ses écrits contre *Cujas* ne lui firent point honneur ; & au lieu d'atténuer la gloire de ce grand Jurisconsulte, ils ne servirent qu'à obscurcir la sienne propre.

Jusques-là les Jurisconsultes s'étoient bornés
76 - 50. à l'explication des loix, tantôt par de longs commentaires, tantôt par de courtes gloses : mais un très-savant Jurisconsulte, si connu sous le nom de *Domat*, osa le premier éclairer du flambeau de la raison, les différens textes du

Droit Romain. Il remonta aux sources les plus pures de la Législation & de la Jurisprudence, démêla avec beaucoup de sagacité les vues du Législateur, & mit *les loix civiles dans leur ordre naturel.* C'est aussi le titre d'un ouvrage immortel, qu'il publia à cette fin, & dont le but est de faire connoître l'esprit de ces loix.

Le premier volume de cet ouvrage, qui parut en *1689*, reçut les plus grands éloges. Le projet seul avoit été très-favorablement accueilli, lui avoit ouvert tous les cabinets, & procuré la faveur de M. *Pelletier*, Contrôleur-Général des Finances, qui lui faisoit espérer la protection & les bienfaits de *Louis-le-Grand.* Cette espérance ne fut pas vaine. Lorsque ce Monarque, qui accueilloit si favorablement tous les projets utiles, & qui favorisoit, avec autant d'éclat que de succès, les sciences, les lettres, & les beaux-arts; lorsque ce Monarque, dis-je, reçut ce premier volume, il gratifia l'Auteur d'une pension de deux mille livres.

Flatté de cet accueil honorable, & sensible à ce bienfait, *Domat* se renferma dans son cabinet, & travailla sans relâche à finir & à perfectionner son ouvrage. Il consulta de nouveau les plus habiles Jurisconsultes, & présenta dans peu de temps au Roi le second & le troisième volumes; mais il n'eut pas la satisfaction d'offrir le quatrième à sa Majesté. Ce volume étoit fini, lorsque la mort vint terminer sa carrière. Il expira à Paris en *1696*, âgé de soixante-onze ans, étant né à Clermont en Auvergne en *1625*.

Ce savant homme est aujourd'hui l'arbitre de la Justice, non-seulement en France, mais

encore chez plusieurs Nations de l'Europe : La Jurisprudence n'est pas cependant par-tout la même. Comme nos mœurs sont différentes de celles des Romains, la Jurisprudence a changé suivant les circonstances, & les Rois de France ont fait souvent des Ordonnances suivant l'exigence des cas, dont les unes sont en vigueur, & les autres sont abrogées. Ces Ordonnances ont pour objet le Droit en général, & l'instruction des procès en matière civile & criminelle. Les plus considérables sont celles de *Louis XIV*; & parce que ces Ordonnances n'éclairent pas toujours sur les points même les plus importans des procédures, d'habiles Magistrats & des Avocats célébres se sont appliqués à en pénétrer le sens & à l'interpréter, dans de savans écrits qui sont devenus des espèces de codes des Ordonnances.

Tel est le commentaire de *Dumoulin*, que *Brodeau* appelle une pièce incomparable, & que *Godefroi* regarde comme la clef du Droit François. *Dumoulin*, né à Paris en 1500, fut reçu Avocat au Parlement de Paris en 1522. Il plaida d'abord avec applaudissement ; mais la difficulté qu'il avoit de prononcer l'ayant obligé de quitter la plaidoierie, il se renferma dans son cabinet, & y composa plusieurs ouvrages qui lui procurèrent beaucoup de chagrin & de gloire. Ayant voulu commenter l'Edit des petites dates, la faculté de Théologie désapprouva cet Ouvrage & le censura. Il se fit par-là des ennemis qui le poursuivirent avec tant d'acharnement, qu'après avoir vu piller plusieurs fois sa maison, il fut obligé de prendre la fuite pour se dérober à leur fu-

leur. Ses Œuvres ont été recueillies en cinq volumes *in-folio*, qui ont paru en 1681. D'autres Jurisconsultes ont suivi les traces de *Dumoulin*, tels que *du Pineau*, *Coquille*, *d'Argentré*, *Clérot*, *Dupleſſis*, *&c.* qui ont commenté les Coutumes de différentes provinces de la France.

C'eſt *Charles VII* qui a ordonné la rédaction de chaque Coutume ; mais ce n'étoit qu'une Ordonnance proviſionnelle. Son intention étoit qu'on les colligeât pour les réunir, & en faire une loi générale. *Louis XI* approuva fort ce projet : il vouloit qu'il n'y eût qu'une Coutume, un poids & une meſure ; & il ſeroit à deſirer qu'on exauçât le vœu de ce Prince : car il ſeroit très-avantageux que la Juriſprudence fût uniforme. C'eſt ſans doute pour faciliter l'exécution de ce projet, que le célèbre M. *de Monteſquieu* a publié ſon *Eſprit des Loix*. Quoique ce livre ſoit bien moins un écrit ſur la politique, qu'un ouvrage de Légiſlation, je crois devoir en faire connoître les principes, en faveur de cette uniformité ſi deſirée par *Charles VII* & par *Louis XI*. Je terminerai par-là l'hiſtoire de la Légiſlation & de la Juriſprudence.

Après avoir obſervé que la plupart des Ecrivains, ſur les Loix, ſont preſque toujours ou de purs Moraliſtes, ou de ſimples Juriſconſultes, ou même de ſimples Théologiens, (obſervation qui n'eſt pas de la plus grande juſteſſe, comme on le verra dans l'hiſtoire de la Politique) M. *de Monteſquieu* s'occupe des moyens par leſquels on peut remplir ſes devoirs, de la perfection des Loix, par rapport à

la nature humaine, & des Loix non d'un peuple particulier, mais de celles de tous les peuples. Et ayant considéré que la liberté politique est le plus grand bien dont chaque citoyen puisse jouir, il veut que la puissance législative & la puissance exécutoire, concourent également pour procurer cette liberté.

Afin de mieux développer ce principe, l'Auteur fait consister cette liberté politique dans la sûreté où chaque citoyen est à l'abri des Loix; de façon que dans un Etat bien gouverné, un citoyen n'en craint point un autre. Selon qu'on punit ceux qui veulent y donner atteinte, cette liberté s'établit ou se détruit. Les crimes contre la Religion doivent être punis par la privation des biens que la Religion procure; les crimes contre les mœurs, par la honte; les crimes contre la tranquillité publique, par la prison ou l'exil; enfin les crimes contre la sûreté, par les supplices.

Comme la liberté est le grand pivot de cet édifice de l'esprit des Loix, M. *de Montesquieu* prétend que la grandeur des impôts doit être en proportion directe avec elle. Il veut aussi que le Législateur ait égard au climat de son pays, au génie particulier, & au caractère de la Nation. Ainsi dans les pays où le vin est nuisible, c'est une bonne loi que celle qui le défend; dans ceux où le climat porte à la paresse, c'est encore une fort bonne loi que celle qui engage à travailler. Il s'ensuit de-là que le gouvernement populaire ou la Démocratie, convient mieux que le gouvernement monarchique aux pays stériles, où la terre

besoin de toute l'industrie des hommes. « La » liberté, dit-il, étant dans ce cas une espèce » de dédommagement & de travail ».

Il semble que l'Auteur perd ici de vue son grand principe de la liberté, en convenant qu'elle est gênée dans un Etat monarchique, & qu'elle n'est en plein exercice que dans un Etat républicain. Si le peuple n'est pas libre dans la Monarchie, la Monarchie est donc un mauvais gouvernement ? M. *de Montesquieu* ne le dit pas, mais il le laisse croire. Il veut par exemple que la vertu ne soit point le principe de ce gouvernement; que cet Etat subsiste indépendemment de l'amour pour la patrie, du desir de la vraie gloire, du renoncement à soi-même, du sacrifice de ses plus chers intérêts, & en général de toutes les vertus héroïques, parce que les crimes choquent plus les fortunes particulières, que la constitution de l'Etat même, & que l'honneur qui en fait l'essence prenne la place de la vertu. Par honneur, l'Auteur entend l'amour des distinctions, des prééminences, des rangs, & même une noblesse d'origine. C'est cet honneur, dit-il, qui fait mouvoir toutes les parties du corps politique, qui les lie par son action même, & qui fait que chacun va au bien commun, croyant aller à ses intérêts particuliers.

Tout cela paroît fort bien entendu : cependant il convient que, philosophiquement parlant, cet honneur est un honneur faux; mais cet honneur faux est, selon lui, aussi utile au public que le vrai le seroit aux particuliers, qui pourroient l'avoir. Quelle idée nous donne-t-on par-là d'un Etat monarchique ?

Il y a plus : M. *de Montesquieu* dit que c'est dans cet Etat seul que la vénalité des charges doit avoir lieu, qu'elle y est même fort bonne. Telle n'étoit point la façon de penser de *Platon*. Vendre les charges, disoit-il, c'est comme si, dans un navire, on faisoit quelqu'un pilote ou matelot pour son argent. Seroit-il possible, ajoute ce grand Philosophe, que la règle fût mauvaise dans tout autre emploi que ce fût de la vie, & bonne seulement pour conduire une République ? A cela l'Auteur de l'Esprit des Loix, répond que la République est fondée sur la vertu, & qu'il parle d'une Monarchie. « Or, » dans une Monarchie, où des charges ne se » vendroient pas par un réglement public, » l'indigence & l'avidité des courtisans les ven- » droient tout de même : le hasard donnera de » meilleurs sujets que le choix du Prince ». Ainsi pense & s'exprime cet homme d'esprit. J'aimerois autant soutenir qu'il seroit plus avantageux de vendre les places de l'Académie Françoise (dont M *de Montesquieu* étoit membre) ou de toute autre Académie, que de les donner au mérite, parce que les cabales, les manœuvres & les protections, ou le crédit les vendent tout de même, & que le hasard donneroit de meilleurs sujets que le choix des Académiciens. Il peut y avoir des abus dans les élections, (& où n'y en a-t-il point ?) mais l'institution en est toujours sage. On a reproché à cet Auteur de manquer d'ordre & de méthode, d'être quelquefois obscur, d'être décousu & superficiel à bien des égards ; & l'Auteur de son éloge convient qu'il y a des fautes dans l'Esprit des Loix, comme dans tout ouvrage de génie,

que l'Auteur éclaire souvent, & se trompe quelquefois. « Mais ce qui doit rendre l'Auteur » cher à toutes les Nations, c'est, dit M. » d'*Alembert*, l'esprit de citoyen qui l'a dicté. » L'amour du bien public, le desir de voir les » hommes heureux, s'y montrent de toutes » parts; & n'eût-il que ce mérite si rare & si » précieux, son Esprit des Loix seroit digne, » par cet endroit seul, d'être la lecture des » peuples & des Rois (*a*) ».

Voilà, sans doute, ce qu'on peut dire de mieux en faveur de l'esprit des Loix; car, quand on considère avec quelle briéveté l'Auteur traite souvent des questions importantes; quand on voit des chapitres de six lignes pour expliquer des sujets qui exigeroient une discussion dans les règles, si peu de liaison entre les chapitres, des idées si vagues & si confuses, des tours si forcés, on est contraint d'avouer que cet ouvrage est plutôt un recueil de pensées sur l'esprit des Loix, qu'un Traité de l'esprit des Loix. M. *de Montesquieu* a travaillé, dit-il, vingt ans à ce Traité; & cela confirme ce que je viens de dire : savoir, qu'il a mis sur le papier ses pensées & le fruit de ses lectures sur les Loix, & qu'il a fait imprimer ce recueil. Il demande une grace, qu'il craint qu'on ne lui accorde point, c'est de ne pas juger par la lecture d'un moment le travail de vingt ans. On pourroit faire d'abord à l'Auteur la réponse du Misantrope : le temps ne fait rien à l'affaire; & ajouter que la grandeur de

(*a*) Eloge de M. *de Montesquieu*, page 31 de la nouvelle édition de *l'Esprit des Loix*.

l'esprit humain est en raison directe de la perfection de ses productions, & de la raison inverse du temps.

Mais un reproche plus grave qu'on fait au grand ouvrage de l'esprit des Loix, c'est de n'être pas assez bien écrit. Son style est tendu, dit un de ses admirateurs, bisarre, souvent recherché, & ne satisfait pas toujours les Grammairiens. Comment un membre de l'Académie Françoise, un homme de beaucoup d'esprit a-t-il pu se négliger à ce point-là? Mais si cet esprit des Loix, tant préconisé, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre, péche par le fonds & par la forme, comment peut-il être un chef d'œuvre?

M. *de Montesquieu* s'appelloit *Charles Secondat*; * le nom de Montesquieu étant celui d'une terre qu'il possédoit. Il annonça de bonne heure les dispositions les plus heureuses, & surtout un amour pour les lettres que son père cultiva avec soin. Après avoir fait ses études, il étudia le Droit civil, & fit un extrait raisonné des

* On lit dans son éloge *Charles de Secondat*. Il n'y a jamais de *De* dans les noms propres, dans les noms de famille, à moins qu'il ne fasse partie de ce nom, comme *de la Condamine*, *de la Martinière*, &c. Le *De* désigne que le mot qui le suit est le nom d'une terre dont on est Seigneur. Ainsi, on dit, comme on doit le dire, M. *de Montesquieu*, parce que *Montesquieu* est le nom d'une terre, & qu'on sous-entend le mot *Seigneur*; mais il ne faut pas dire M. *de Secondat*, parce que *Secondat* n'est point un nom de terre, mais un nom propre.

Il seroit bien temps que les François, & sur-tout ceux qui se donnent pour Philosophes, se défissent de ce préjugé ridicule, de croire qu'un nom simple ne con-

ouvrage qui composent le corps de ce Droit. Une pensée singulière qu'il eut sur l'idolâtrie les Payens, & qu'on peut regarder comme une lisparate, lui fit quitter cette étude sage & olide, pour s'occuper d'un sujet aussi vain u'inutile. C'étoit de prouver que l'idolâtrie les Payens ne paroissoit pas mériter une damiation éternelle. Quel projet que celui de vouoir prouver un article de foi ! Aussi les réflexions le l'âge mûr l'empêchèrent de le mettre à exéution.

Ayant lu les *Amusemens sérieux & comiques* le *Dufresny*, il calqua sur cet ouvrage ses ettres si connues sous le titre de *Lettres Perannes*. Le grand succès de ce livre lui rocura une petite mortification bien singuière. Lorsque *Montesquieu* vint à Paris, on l'annonça comme un homme d'esprit, & il eçut un accueil favorable des gens en place; nais lorsqu'il eut prouvé qu'il en avoit par es *Lettres*, il essuya mille dégoûts; & voici ourquoi, c'est qu'on est blessé de la réputaion d'un homme célèbre, & pour s'en venger m l'humilie. Cela peut être; mais ne pouvoiton pas attribuer ces dégoûts à une autre cause?

ient point à un Gentilhomme. Les Anglois n'ont point ette foiblesse. On dit Milord *Clark*, Milord *Tomond*, *Collins*, *Schaftesbury*, *Bacon*, *Newton*, quoique ce oient les noms de personnes très-nobles & très-quaifiées. Et en France, *Descartes* & l'illustre Magistrat, ui est l'oracle du Barreau & l'honneur de son siècle, se ont conformés à cet usage des Anglois, lesquels le tienent des Romains & de toutes les nations qui connoissent a véritable grandeur.

Par la liberté avec laquelle l'Auteur avoit parlé du Gouvernement & des abus de la Religion, cet Ouvrage avoit déplu au Cardinal *de Fleury*, premier Miniſtre. En faut-il davantage pour que des courtiſans, des gens en place, ne ſe ſoient refroidis à ſon égard ?

Auſſi, ſi ſon Livre *ſur les Cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains*, fut accueilli de toutes parts, & ne lui procura que des ſatisfactions ; c'eſt qu'il inſtruit agréablement, & qu'il ne cenſure perſonne. Mais ſon *Eſprit des Loix* mit le comble à ſa réputation & à ſa gloire : il en avoit preſque prévu le ſuccès, tant parce que le titre lui avoit paru fort beau, & le ſujet majeſtueux, que parce qu'il comptoit ſur ſon génie. « Si cet ouvrage a du ſuccès, » dit-il, je le devrai beaucoup à la majeſté de » mon ſujet ; cependant je ne crois pas avoir » totalement manqué de génie ». (Préface de l'*Eſprit des Loix*.) Aſſurément M. *de Monteſquieu* avoit raiſon de croire qu'il avoit du génie ; & il pouvoit ſe diſpenſer de le dire pour le faire croire aux autres. Mais on doit en convenir de bonne foi : M. de *Monteſquieu* étoit un peu vain, & il ne faut, pour s'en convaincre, que lire ce qu'il a écrit dans ſa préface de ſon *Temple de Gnide*, ouvrage ſi léger & ſi délicat : « Si les » gens graves deſiroient de moi quelque ouvrage » moins frivole, je ſuis en état de les ſatisfaire. » Il y a trente ans que je travaille à un livre de » douze pages, qui doit contenir tout ce que » nous ſavons ſur la Métaphyſique, la Poli» tique & la Morale, & tout ce que de très» grands Auteurs ont oublié dans les volumes

» qu'ils ont donné sur ces sciences-là ». Un livre de douze pages auquel l'Auteur travailloit depuis trente ans, & qui devoit renfermer tout ce qu'on sait sur ces sciences si étendues & si sublimes, & tout ce qu'ont oublié un *Lock*, un *Mallebranche*, un *Leibnitz*, un *Clarke*, un *Collins*, un *Shafterburi*, un *Wollaston*, &c. ne pouvoit être qu'une production plus qu'extraordinaire. Si M. de *Montesquieu* a écrit cela sérieusement, je ne sais plus ce qu'on doit penser de la trempe de son génie.

Quoi qu'il en soit, il est toujours certain que cet Auteur illustre étoit un homme de beaucoup d'esprit : sa conversation étoit légère ; agréable & instructive. Personne ne narroit avec plus de grace que lui. Il étoit dans le commerce d'une douceur & d'une gaieté égales. On a écrit qu'il n'étoit pas moins estimable par les qualités de son cœur, que par celles de son esprit ; mais je suis fâché qu'il ait répondu à quelqu'un qui disoit que M. *de Fontenelle* n'aimoit personne. « Eh bien, il en est plus » aimable dans la société ». J'aurois desiré qu'il n'eût pas cherché à excuser cette indifférence en M. *de Fontenelle*, laquelle est un vrai vice du cœur ; car un homme qui n'aime personne, ne peut être ni époux, ni père, ni ami : qu'est-il donc dans la société ?

Au reste, *Montesquieu*, né d'une famille distinguée au château de la Brede, près de Bordeaux, le 18 Janvier 1689, mourut à Paris au commencement de Février 1755, comblé d'honneur & de gloire.

En considérant l'esprit des Loix, comme ce

qu'il est, c'est-à-dire, un ouvrage de politique, il auroit dû être analysé à la suite des productions de *Hobbès*, *Grotius*, *Cumberland*, &c. sur cette science, que je ferai connoître dans l'Histoire de la Politique ; mais j'ai dit les motifs qui m'ont engagé à mettre *Montesquieu* au rang des Législateurs. Une autre raison qui a contribué encore à me déterminer, c'est que plusieurs gens de Lettres l'ayant nommé *le Législateur du genre-humain*, j'ai cru devoir lui laisser la possession de ce glorieux titre.



HISTOIRE

HISTOIRE
DE LA
POLITIQUE.

UN ſavant Evêque de Belley, (M. *Jean* *Camus*) définiſſoit la Politique l'art de tromper es hommes plutôt que de les gouverner : *Politica ars eſt non tam regendi quàm fallendi omines* ; & comme cette définition ne lui arut pas aſſez honnête, il la corrigea en diſint : *Politica eſt ars tam regendi quàm fallendi omines* ; c'eſt-à-dire, la Politique eſt l'art e gouverner les hommes & de les tromper. La Politique eſt donc un art impoſteur. Cette onſéquence paroît aſſez juſte ; mais le bien ublic étant le but de cet art, on doit admettre tous les moyens qui doivent le proırer. Les Politiques reſſemblent aux Médeins, qui, pour guérir leurs malades, ſont ouvent obligés de les tromper. Ces gens-là nt un langage qui leur eſt propre : les termes & les phraſes ne ſignifient pas chez eux les mêmes choſes que chez les autres hommes.

Il eſt donc queſtion dans la Politique de omparer la vertu ou les vices d'un particulier, vec le bon ou le mauvais gouvernement d'un tat, & de preſcrire des règles, des maximes

& des préceptes, qui lient les hommes dans la société en les faisant jouir d'une paix constante. C'est aussi ce qu'entreprit d'établir le premier philosophe qui examina avec attention les principes de cet art. *Platon* estima d'abord que le Gouvernement monarchique est le gouvernement le plus parfait, parce qu'il approche plus du premier modèle, pourvu cependant que la puissance du Monarque soit tempérée par la Loi, qui est la raison suprême. En effet, le but de la Politique étant de faire vivre tous les citoyens comme frères, le plus heureusement qu'il est possible, sans pauvreté, sans richesses, & dans les règles de la justice, il faut nécessairement que le pouvoir du Souverain ne rende pas les sujets esclaves, & ne leur laisse que la patience, la bonté, la fidélité & une soumission aveugle à ses volontés.

400 ans avant J. C.

Ce premier Politique rechercha ensuite quelles peuvent être ces Loix qui doivent lier les mains du Monarque, & assurer le repos de ses sujets. Premièrement il en donna sur l'éducation des enfans, sur l'honnêteté & la décence, & sur la licence des écrivains & des poëtes : il régla ensuite les mariages, les divorces, les testamens, les tutelles, le commerce, les voyages, la guerre, la paix, & ne laissa pas une seule partie de la vie civile sans la diriger par quelque loi, pour empêcher les crimes & les injustices. Deux points essentiels forment la base de ses Loix. 1°. Il voulut qu'on ne prît pas le bien d'autrui, & qu'on ne touchât point à ce qu'on n'avoit pas posé. 2°. Il

recommanda que dans le choix des Magistrats on n'eût égard ni à la naissance, ni aux richesses, ni au crédit, ni à la puissance, mais seulement au mérite & à la piété, afin que la Loi soit la maîtresse, & les Magistrats ses esclaves : d'où dépendent l'abondance & le bonheur des citoyens.

Telle étoit la politique de *Platon*. Pour en découvrir les principes, il avoit conçu les hommes dans l'état de nature, & avoit remarqué qu'une ville composée de pareils habitans, devoit être une ville parfaite. C'étoit une véritable république qui ne pouvoit subsister qu'en établissant entr'eux une bonne harmonie. A cette fin, il la partagea en trois ordres, celui du peuple, celui des guerriers, & celui des Magistrats; & ayant cherché quel devoit être leur caractère, il reconnut que la raison représente les Magistrats, le courage les Guerriers, les passions le Peuple ; d'où il conclut que l'homme juste est celui dont le courage & les passions obéissent à la raison.

Mais si la condition la plus heureuse est celle de l'homme juste qui obéit à la raison, la plus malheureuse est celle du méchant dominé par ses passions : le gouvernement le plus heureux est donc celui qui est conduit par un Roi philosophe, & le plus malheureux par un tyran. Et c'est ainsi que dans sa république, *Platon* admet le gouvernement monarchique comme le plus parfait, pourvu toujours que la puissance du Monarque soit modérée par la Loi, qui tient lieu de raison suprême.

Toutes les personnes éclairées firent le plus

grand accueil à cette production : elles convinrent unanimement que ce philosophe avoit tracé le plan de la république la plus sage & la plus juste qu'on pût concevoir. *Xénophon* l'Historien fut peut-être le seul qui lui refusa son suffrage. Quoique élevé dans la même école que *Platon*, disciple comme lui de l'illustre *Socrate*, il blâma les entraves que *Platon* donnoit au Monarque. Jaloux de sa réputation, il eut à peine lu les deux premiers livres de sa république, lesquels parurent avant que tout l'ouvrage fût achevé, qu'il voulut opposer un autre gouvernement à celui de *Platon*. Dans cette vue, il forma le projet d'apprendre aux princes de son temps, & à la postérité, l'art de régner & de se faire aimer malgré l'autorité souveraine. Ce dessein ainsi formé, *Xénophon* chercha dans l'histoire des modèles qui pussent en faciliter l'exécution; & n'ayant point trouvé dans l'antiquité de prince plus accompli que *Cyrus*, & dans son siècle de Roi plus modéré qu'*Agésilaüs*, il écrivit leur histoire avec la liberté d'y faire entrer toutes les réflexions qui pourroient le conduire à son but.

Si *Xénophon* envioit la gloire de *Platon*, de son côté ce philosophe n'aimoit point *Xénophon* : aussi en parlant de la Cyropédie, ou de l'histoire de *Cyrus*, il dit que l'Auteur avoit manqué le plan d'une bonne éducation : ce qui étoit un point essentiel. Tout le monde ne fut pas de cet avis, & on attribua la sévérité de cette censure, à la jalouse émulation qui régnoit entre ces deux philosophes.

Ariſtote, diſciple de *Platon*, ſuivit les vues de ce philoſophe dans un ouvrage qu'il publia ſur *la Politique* ; & *Théophraſte*, ſucceſſeur d'*Ariſtote* dans le Licée, enſeigna les maximes de cette ſcience à *Caſſandre*, Roi de Macédoine, & à *Ptolomée*, Roi d'Egypte. Il y a lieu de croire que ces maximes furent publiées, car *Diogène de Laërce* compte deux cens traités de ſa compoſition ſur toutes ſortes de ſujets ; mais elles ne ſont pas parvenues juſqu'à nous. Pluſieurs miniſtres des Rois ſuivirent l'exemple de *Théophraſte*, & le nombre des ouvrages ſur la Politique étoit déja ſi grand dans le temps de *Ptolomée*, qu'un de ſes conſeillers, nommé *Démétrius*, de Phabre, lui perſuada de faire recueillir tous les livres de Politique, & d'en compoſer une bibliothèque, où il trouveroit, lui dit-il, des conſeils qu'aucun de ſes amis n'oſeroit lui donner. Ces livres formèrent le fonds principal de la fameuſe bibliothèque d'Alexandrie, dont *Démétrius* fut le premier ſurintendant. Il s'acquitta de cette charge avec tant de zèle, qu'il y mit dans peu de temps près de deux cens mille volumes.

102 ans avant l'Ere Chrétienne.

Ce tréſor de connoiſſances, attira à Alexandrie tout ce qu'il y avoit de gens de mérite dans la Grèce & dans les autres pays ; mais ils n'en jouirent pas long-tems. Les gens inſtruits ſavent que *Jules-Céſar* étant aſſiégé par un quartier de la ville d'Alexandrie, où étoit la bibliothèque, fit mettre le feu à la flotte qui étoit dans le port, & que le vent ayant porté les flammes plus loin qu'il ne vouloit, le feu ſe communiqua à la bibliothèque, & la conſuma.

Ce malheur causa un préjudice notable aux progrés des sciences, & la Politique fut celui de tous les arts qui s'en ressentit davantage. Il n'y eut que les Evêques & les Abbés qui s'en occupèrent, parce que leur caractère donnoit du poids à leurs instructions.

Smaragdus, Abbé de Saint Miel, & *Jonas*, Évêque d'Orléans, adressèrent des instructions politiques sous le titre de *Voie* & d'*Institution royale*, l'une à *Louis-le-Débonnaire*, & l'autre à *Pepin*, Roi d'Aquitaine.

814 après J. C.

A leur exemple, *Hincmar*, Archevêque de Rhions, instruisit *Charles-le-Chauve* & *Louis-le-Bégue*, dans l'art de gouverner, & *Saint-Bernard* apprit le même art à *Louis-le-Gros*, & à *Louis-le-Jeune*, comme on le voit dans leurs lettres.

Mais, après avoir été instruit sur l'art de gouverner les hommes, les Souverains voulurent en donner eux-mêmes des leçons. *Louis XI* composa un livre, intitulé *le Rosier des Guerres*, dans lequel il apprit plusieurs bonnes maximes sur l'art d'attaquer & de se défendre. C'étoit peut-être la seule chose qu'il pouvoit apprendre; car ce Roi avoit toutes les qualités d'un bon soldat: du reste il étoit timide dans ses desseins, irrésolu dans ses projets, indécis dans les affaires, toujours défiant, & souvent suspect. Sa maxime favorite étoit: Qui ne sait pas dissimuler, ne sait point régner. Si mon chapeau savoit mon secret, ajoutoit-il, je le brûlerois.

Jacques I, Roi d'Angleterre, adressa à son fils le *Présent royal*: c'est le titre qu'il composa sur la Politique. Et *Charles I*, qui lui succéda,

& qui perdit la tête sur un échafaud, eut le courage de s'appliquer à la composition d'un ouvrage, qu'il intitula : *le Portrait du Roi.* Ce livre a été fort estimé. On a écrit que ses réflexions sur la Politique sont dignes de *Tacite*, & que ses sentimens de piété sont comparables à ceux de *S. Bernard.*

Enfin, en Orient, les Empereurs *Manuel Paléologue*, & *Constantin Porphyrogenete*, écrivirent sur la Politique. L'ouvrage du premier est intitulé *Préceptes* ; & celui du second a paru sous le titre de *Conduite d'un Etat.*

Pendant que les Rois travailloient pour le bonheur de leurs sujets, en étudiant les principes de l'art de les gouverner, les gens de Lettres s'occupoient à expliquer la doctrine d'*Aristote* sur cet art. Les uns s'attachèrent à traduire ses ouvrages, & d'autres s'appliquèrent à les commenter : mais tous ces travaux ne contribuèrent point du tout aux progrès de la Politique : aussi les Savans estimèrent qu'on pourroit regarder tout ce qu'on avoit écrit là-dessus, comme de peu d'utilité pour le temps, & crurent qu'il n'y avoit que l'histoire qui pourroit fournir des secours pour former une véritable Politique dont on dût espérer quelque fruit. 1400.

Thomas Morus, grand Chancelier d'Angleterre, composa un mauvais ouvrage sur la meilleure forme du gouvernement Républicain, & qui parut sous le titre d'*Utopie.* Il contient le plan d'une république, à l'imitation de celle de *Platon* ; mais ses idées sont si singulières & si bizarres, qu'il ne peut être d'aucune utilité. Le célèbre *Erasme*, son ami,

publia dans le même temps un traité de l'éducation d'un Prince, qui fut si estimé, qu'on appella *Codicile d'or* l'extrait qu'on en fit. Malgré ce bel éloge, cet ouvrage est très-foible, & on l'a oublié depuis long-temps.

A l'exemple d'*Erasme*, un Evêque des Silves & des Algarbes, nommé *Osorius*, composa une institution du Prince. Un autre Evêque tâcha d'établir ensuite, dans un petit ouvrage, les règles les plus sûres du gouvernement civil : c'est *Cromer*, Evêque de Varmland, dans la Prusse.

Plusieurs autre savans écrivirent sur la Politique ; mais aucun de leurs ouvrages ne fit sensation dans le public. Le premier traité de Politique qui fixa son attention, fut celui de *Machiavel*. Cet Auteur, né d'une famille noble
1500. & patricienne, cultiva de bonne heure les Lettres, & avec succès. Il se distingua d'abord dans le genre dramatique, & fit représenter ses pièces sur le théâtre de Rome. Il composa après cela des discours sur la première décade de *Tite-Live* : il y développa la politique du gouvernement populaire, & se déclara zélé partisan de la liberté. Ce travail lui fit naître de nouvelles idées sur la Politique, lesquelles formèrent les matériaux de ce fameux livre si connu sous le titre du *Traité du Prince*, & qu'on regarde comme le livre le plus dangereux qui se soit répandu dans le monde. C'est le bréviaire des ambitieux, des fourbes & des scélérats, si l'on en croit les Auteurs du *Nouveau Dictionnaire historique portatif*. Des censeurs moins sévères disent seulement que c'est le livre des Républicains ; & que le but prin-

cipal de l'Auteur eſt de faire la ſatyre des Souverains de ſon ſiècle, en feignant de leur donner des leçons. Quoi qu'il en ſoit, voici les maximes qui ont donné lieu ſur-tout au décri de cette production.

Pour qu'on puiſſe mieux les apprécier, je dois rappeller au Lecteur qu'elle eſt diviſée en trois parties; que la première traite des différens gouvernemens, & comment on peut devenir Souverain : des Etats mixtes; des moyens de conſerver un trône; des Etats conquis; des nouveaux Etats que le Prince acquiert par ſa valeur; du gouvernement d'un Etat nouvellement conquis; de ceux qui ſont devenus Princes par leurs crimes, & de la Principauté civile.

Il eſt queſtion dans la ſeconde partie, des forces des Etats, des états eccléſiaſtiques, des milices, des troupes auxiliaires; ce qui procure aux Princes des louanges ou du blâme; de la libéralité & de l'économie, de la ſévérité & de la clémence; & s'il vaut mieux être craint qu'aimé; comment les Princes doivent tenir leur parole, & du ſoin qu'ils doivent prendre pour éviter d'être haï & mépriſé.

Enfin dans la troiſième & dernière partie, il examine la manière dont le Prince doit ſe gouverner pour ſe faire eſtimer; comment il doit fuir les flatteurs; par quel moyen on peut réſiſter à la fortune dans les affaires, & les raiſons qu'on peut appeller juſtes pour faire la guerre.

Voilà, ſans doute, un beau plan. Voyons maintenant les principes que ſuit l'Auteur dans ſon exécution.

On ne devient Roi, selon *Machiavel*, que par les armes d'autrui, ou par les siennes propres, ou par le bonheur, ou par la vertu; qu'en détruisant les Seigneurs; qu'en abaissant les Grands pour élever sa puissance, & pour servir de base à toutes les parties de l'Etat; maxime que le Cardinal *de Richelieu* réduisit si bien en pratique, qu'il ne reste plus en France de vestiges de la puissance des Seigneurs & des nobles. Par une raison contraire, un Souverain doit tâcher de se faire aimer de son peuple, qui est plus raisonnable que les Grands; car celui que le peuple élève à la Principauté, ou qui le soutient sur le trône, commande seul, & ne trouve personne qui ne soit prêt à lui obéir. Ainsi c'est une nécessité que le Prince vive toujours avec le même peuple, mais non pas avec les mêmes Grands, lesquels il peut accréditer ou décréditer, conserver ou détruire quand il lui plaît. A l'égard de la conduite qu'il doit tenir avec ceux-ci, elle doit consister à honorer & estimer ceux d'entre les Grands qui s'attachent à sa fortune, pourvu cependant qu'ils ne soient pas gens de rapine. Il doit s'attacher ceux qui sont de bon conseil, & qui se dévouent à son service par crainte; mais il doit écarter les Grands qui lui font la cour par ménagement & par ambition, parce que ces personnages pensent plus à eux qu'à leur maître; & que si celui-ci tomboit dans l'adversité, ils aideroient toujours à le ruiner. En se comportant ainsi, un Roi pourra se soutenir lui-même, sans avoir besoin de l'assistance d'aucun allié.

De-là il suit qu'un Prince ne doit avoir à son service ni troupes mercénaires, ni troupes

auxiliaires ; car les ſoldats de ces troupes ſont (ſelon *Machiavel*) déſunis, ambitieux, ſans diſcipline, braves avec les amis, lâches avec les ennemis, & dépouillent l'État durant la paix ; au lieu que les ennemis ne le font que pendant la guerre. Les meilleures troupes d'un État ſont les nationales, ſur-tout lorſqu'un royaume eſt aſſez riche d'habitans pour fournir un nombre ſuffiſant de ſoldats. Les troupes auxiliaires ne valent pas mieux par conſéquent que les troupes mercénaires, parce que l'expérience fait voir que cette milice n'eſt utile qu'à celui qui l'envoie, & jamais à celui qui s'en ſert. Si elle ſuccombe, le Prince reſte ſans force à la diſcrétion de ſes ennemis ; & ſi elle a l'avantage, il devient leur priſonnier.

Afin d'employer avec ſuccès toutes les forces de ſes Etats, le Prince doit appliquer tout ſon eſprit, & faire ſon étude unique du métier de la guerre, qui eſt le ſeul qu'il lui importe d'apprendre ; car un Roi qui ne ſait pas l'art militaire, ne peut jamais être eſtimé de ſes ſoldats, ni ſe fier à eux : il doit être même plus aſſidu aux exercices militaires en temps de paix que pendant la guerre ; ce qu'il peut faire en deux manières, l'une par les actions, & l'autre par l'eſprit. Par les actions, il faut qu'il s'exerce à la chaſſe pour ſe faire à la fatigue, pour connoître l'aſſiette des lieux, la pente des montagnes, les entrées, les iſſues des vallées, la largeur des plaines, la nature des fleuves, des marais, &c. ; ce qui ſert à deux choſes, 1°. à connoître ſon pays, & comment on peut le défendre ; 2°, à comprendre plus facilement

comment sont faits les autres lieux qu'on a besoin de connoître.

Voilà ce qu'un Roi doit pratiquer pour la sûreté de ses Etats. Quant à sa propre sûreté, c'est-à-dire, quant à la manière de se gouverner envers ses amis & ses sujets, la première qualité qu'il doit avoir, c'est d'être un peu méchant; car un homme qui veut faire profession d'être tout-à-fait bon, parmi tant d'autres qui ne le sont pas, périt tôt ou tard. Cependant un Roi doit être prudent, éviter avec soin les vices qui lui feroient perdre son Etat, & se préserver des autres, si cela est possible. « Mais s'il ne le peut pas, il ne s'en doit pas » trop embarrasser, ni même se soucier d'en» courir l'infamie de ces vices, sans qui il est » difficile de sauver son Etat. Car, tout bien » considéré, telle chose qui paroît une vertu, » la ruineroit s'il la pratiquoit; & telle autre » qui paroît un vice, se trouvera être cause » de sa félicité ».

Au reste, un Roi ne doit point être libéral; car on n'appelle point être libéral que de faire des libéralités avec poids & mesure, parce que cette libéralité n'est point connue, & à la rigueur n'en est point une. A mesure donc qu'un Roi est libéral, dans le sens que nous l'entendons, il perd la commodité de l'être, & devient ou pauvre ou méprisable; ou s'il veut se garantir de la pauvreté, il devient voleur & odieux à tout le monde. Or, contre toutes les choses dont le Prince doit se garder, c'est d'être haï & méprisé; à quoi la libéralité expose toujours.

Il vaut donc mieux qu'il ait le renom d'être

trop ménager, défaut qui ne le rend pas odieux, que de tomber, par une affectation de libéralité, dans la nécessité de prendre à toutes mains.

Une autre attention importante que doit avoir le Souverain, c'est de se faire craindre, au préjudice même de l'amour; car, il vaut mieux être craint qu'aimé. Il est certain qu'il faudroit être l'un & l'aur e; mais comme cela est difficile, & qu'on est forcé de choisir, il est plus sûr d'être craint.

En effet, tous les hommes sont ingrats, inconstans, dissimulés, timides, intéressés. Tandis que le Prince leur fait du bien, & qu'il n'a pas besoin d'eux, ils lui offrent leurs biens, leur vie & leurs enfans : tout est à lui. Mais quand la fortune lui tourne le dos, ils le lui tournent aussi. L'amour n'empêche pas cela, parce que les hommes craignent moins d'offenser celui qui se fait aimer, que celui qui se fait craindre; la crainte étant entretenue par la peur de la peine, qui ne cesse jamais.

Ce n'est point assez de se faire craindre pour se maintenir sur le trône; il faut encore qu'un Prince soit fourbe & dissimulé, quand le cas le requiert. Il ne doit donc pas tenir sa parole lorsque cela lui est préjudiciable, & que les raisons qui la lui ont fait engager, ne subsistent plus. Comme tous les hommes sont méchans & de mauvaise foi, le Souverain ne doit pas s'embarrasser de manquer à ses engagemens; & il ne manquera jamais de prétexte pour en colorer l'inobservation.

Il doit paroître clément, fidèle, courtois, intègre & religieux; mais avec cela il doit être

ſi bien ſon maitre, qu'au beſoin il ſache & puiſſe faire tout le contraire; enſorte qu'à le voir & à l'entendre, on eſtime que c'eſt la bonté même, la fidélité, l'intégrité, la civilité & la Religion; c'eſt cette dernière qualité ſur-tout, qu'il importe le plus à un Souverain d'avoir extérieurement, d'autant que les hommes, en général, jugent plus par les yeux que par les mains, chacun ayant la liberté de voir, mais très-peu celle de toucher. On voit bien ce qu'un Roi paroît, mais preſque perſonne ne connoît ce qu'il eſt; & le petit nombre n'oſe pas contredire la multitude, qui a la majeſté de l'Etat pour bouclier.

Enfin, à l'égard des autres qualités, des vertus même que doit avoir le Souverain, on peut les réduire à ces maximes générales: Un Prince doit ſe garder de toutes les choſes qui peuvent le rendre odieux & mépriſable, moyennant quoi il ſera à couvert de tous dangers. Rien ne le rend plus odieux que de prendre le bien & les femmes de ſes ſujets. Il devient mépriſable quand il paſſe pour changeant, léger, efféminé, puſillanime, irréſolu. Quand il prend connoiſſance des affaires particulières de ſes ſujets, il doit les juger de manière que ce qu'il aura prononcé, ſoit irrévocable, afin que perſonne n'oſe entreprendre ni eſpérer de le tromper, ni le faire changer d'avis. Il doit ſe réſerver la diſtribution de toutes les grâces, & laiſſer aux Magiſtrats la diſpoſition des peines; conſidérer les Grands, & ne point ſe faire haïr du peuple.

Telle eſt la ſubſtance de la Politique de *Machiavel*. On eſt généralement perſuadé que

les maximes en sont très-mauvaises, & que le Machiavélisme, & l'art de régner tryanniquement, sont des termes qui ont la même signification. On lui a reproché que chez lui la vie des hommes n'est comptée pour rien, & l'intérêt, ce seul Dieu qu'il adore, dit-on, est compté pour tout. Il me semble qu'on auroit mieux désigné le vice principal de ce fameux ouvrage, si on avoit dit que l'Auteur l'a établi sur un principe qui pourroit autoriser tous les forfaits s'il étoit véritable, c'est que tous les hommes sont naturellement méchans. Car le Prince de *Machiavel* n'est occupé qu'à agir avec les hommes, comme avec des lions & des tigres, qui, sous la peau de renard, en veulent à sa puissance & à son autorité; principe qui, pour avoir été adopté par le célèbre *Hobbes*, comme on le verra ci-après, n'en est pas moins faux.

Il faut convenir néanmoins qu'il y a de belles vérités dans ce livre, & que la plupart des maximes qu'il contient, sont absolument nécessaires aux Princes, qui, suivant l'expression du grand *Cosme de Médicis*, ne peuvent pas toujours gouverner un Etat avec le chapelet à la main. Le traducteur françois de *Machiavel* (M. *Amelot de la Houssaye*) considère encore que cet Auteur raisonne en tout comme Politique, c'est-à-dire, selon l'intérêt de l'Etat, qui commande aussi absolument aux Princes, que les Princes à leurs sujets: *Nos principi servimus ipse temporibus*, disoit *Cicéron*. Et un habile Ministre d'*Henri IV*, croyoit que les Princes devoient plutôt blesser leur conscience que leur Etat.

Tout cela ne justifie pas tout-à-fait *Machiavel :* on a beau dire que c'est l'étude du monde & l'observation de ce qui s'y passe, & non une méditation creuse au cabinet, qui ont été les maîtres de cet Auteur. Toute Politique qui s'élève au-dessus de la Morale, ne peut être que mauvaise ; & telle est en général celle du traité du Prince.

C'est ce que pensa l'un des plus savans hommes du seizième siècle. *Bodin*, c'est le nom de ce personnage, après avoir fait une étude profonde des Loix & de la Jurisprudence, crut que pour former un traité de Politique véritablement utile, il falloit prendre les choses plus en grand ; examiner la fin principale d'un bon Gouvernement ou d'une République bien ordonnée ; discuter les avantages particuliers des différends, soit monarchiques, soit aristocratiques, soit démocratiques ou populaires ; exposer dans chacun de ses Etats la puissance des Sénats ou Parlemens, des Magistrats, des Loix ; prescrire des Réglemens, la forme des Gouvernemens, suivant la diversité des hommes & des climats ; enfin, établir par de bonnes Loix, une justice distributive, communicative & harmonique. Voilà le vaste projet que forma & exécuta avec succès le Jurisconsulte que je viens de nommer.

Son ouvrage parut en 1576, sous ce modeste titre : *Les six livres de la République de J. Bodin, Angevin.* Il eut le sort de tous les bons livres : il reçut les plus grands éloges, & fut censuré avec beaucoup d'aigreur. C'est, dit-on, une production incomparable, toute brillante d'esprit & de jugement. *Bodin* a mis tant d'érudition

tion dans sa République ; & l'a embellie de recherches si curieuses, & d'exemples si rares, si l'on en croit *Scévole de Sainte-Marthe*, qu'on peut dire que jamais réputation n'a été mieux fondée que la sienne. Enfin, M. *de Thou* & *Bayle*, disent que cet Auteur étoit un grand génie qui réunissoit à un vaste savoir, une lecture & une mémoire prodigieuses.

Voilà ses panégyristes. Ses critiques les plus célèbres, sont *Cujas* & *Scaliger*. Le premier étoit excusable : il avoit une querelle avec *Bodin*, sur un point assez singulier. *Cujas* vouloit qu'on estimât les édifices à l'aune ou à la toise ; & *Bodin* se moquoit avec raison de ce sentiment : « Si cela étoit vrai, disoit-il, les » granges de paille & torches seroient plus » estimées que les petits édifices bâtis de marbre » & de porphyre, comme le temple de por» phyre de Sienne, qui est des plus petits ; & » le plus précieux bâtiment de l'Europe ». (1).

A l'égard de *Scaliger*, il n'avoit aucune raison de mal parler de notre Angevin, ni de ses ouvrages. Cependant il ne rougit pas de dire que *Bodin* étoit un homme très-ignorant, & qu'il tiendroit à déshonneur de le réfuter (2). Mais laissons-là *Scaliger*, & sa mauvaise humeur, que tous les gens de Lettres ont blâmée : & convenons que la *République* de *Jean Bodin*, est un livre très-savant & très-instructif, & qui a été infiniment utile à ceux qui ont écrit depuis sur les Loix.

Par exemple, ce qu'il dit sur la diversité

(1) *Les six Livres de la République*. L. IV. C. 2.
(2) *Scaligerana prima*, page 30.

des hommes, a été remarqué fort à propos. Personne avant lui n'y avoit pris garde : « car les » Rois s'efforçant de faire servir la nature à leurs » édits, ont troublé & souvent ruiné de grands » Etats ; & toutefois ceux qui ont écrit de la » République, n'ont point traité cette question. Or, tout ainsi que nous voyons en » toutes sortes d'animaux une variété bien » grande, & en chacune espèce quelques différences notables pour la diversité des régions, » aussi pouvons-nous dire qu'il y a presqu'autant de variétés au naturel des hommes, » voire en mêmes climats, il se trouve que le » peuple Oriental est fort différent à l'Occidental, &c. ».

Pour former de justes Loix, il faut donc les accommoder au naturel des peuples, comme un architecte accommode son bâtiment à la matière qu'il trouve sur les lieux : c'est la comparaison de *Bodin*. Les peuples des régions moyennes étant tempérés & d'esprit & de corps, doivent avoir des Loix différentes que les peuples du Nord & ceux du Midi. Les premiers sont un peu rudes & cruels : ils ont plus de force que de finesse. Il faut donc à ces peuples des loix mâles, sensibles & raisonnables, afin de les contenir dans leurs devoirs. Les peuples méridionaux étant au contraire foibles & pusillanimes, ce n'est point en employant la force & la raison qu'on peut les policer, mais en se servant de la Religion, parce qu'on ne conduit les ames foibles que par la douceur & l'espérance.

Pendant que *Bodin* écrivoit sur la Politique, deux savans Anglois en faisoient une étude

sérieuse. C'est le célèbre Chancelier *Bacon*, & le fameux *Hobbes*. Le premier enseignoit, que pour rendre un état puissant, il faut 1°. que le peuple soit brave & généreux; & 2°. qu'il ne soit pas opprimé par les impôts. Chaque état doit user des Loix, des coutumes qui lui donnent la paix & la tranquillité, soit au dehors, soit au dedans, & ces Loix doivent être fondées sur le Droit public, qui est la sauve-garde du Droit particulier. La Loi est établie pour la sûreté des citoyens, & les Magistrats sont établis pour l'observation des Loix; de sorte que l'autorité des Magistrats est fondée sur les Loix mêmes. Une Loi doit être estimée bonne, lorsqu'elle est juste en commandement, facile à l'exécution, & qu'elle s'accommode avec la situation des lieux & la constitution des habitans : ce qui s'accorde avec les principes de *Bodin*; savoir, qu'il faut accommoder les Loix au naturel des peuples.

Bacon n'avoit donné que des vues sur la Politique : c'étoient des préceptes, des maximes, des instructions infiniment utiles, à la vérité, mais qui ne formoient point un corps de doctrine qui embrassât toutes les branches de cette science. Son compatriote *Hobbes* entreprit cette tâche, & ne la remplit qu'imparfaitement. Cependant il composa des *Elémens philosophiques du citoyen*, ou *les Fondemens de la société civile découverts*. Ce livre parut d'abord à Paris, & fut imprimé en latin, sous le titre *De Cive*. C'est un ouvrage philosophique dicté par un esprit de parti. Mécontent des principes & de la conduite du Parlement d'Angleterre, *Hobbes* voulut faire voir que dans un

bon gouvernement, l'autorité royale ne devoit point avoir de bornes, & qu'en particulier l'extérieur de la Religion, comme la cause la plus féconde des guerres civiles, devoit dépendre de leur volonté.

Pour prouver cela d'une manière convaincante, l'Auteur composa un systême de Politique, qui est admiré de tout le monde, quoique appuyé sur un principe très-faux. Ce principe est que tous les hommes sont nés méchans, & que c'est cette méchanceté qui a formé les sociétés; car la mère de la première société, est, si l'on en croit *Hobbes*, la crainte de ne pas se suffire à soi-même: l'amitié n'y a aucune part. En effet, si les hommes s'aimoient comme hommes, tous les mortels nous seroient également chers, puisqu'ils sont hommes: au lieu qu'il y a du choix dans nos amitiés, lequel est toujours suggéré par nos besoins.

De cette haîne innée, sont venus les tyrannies & les inégalités parmi les hommes, chacun voulant dominer & exiger des autres pour ses propres besoins, suivant sa supériorité, soit de force, de corps ou d'esprit. Mais cette tyrannie du plus fort eût bien-tôt désuni la société, si on ne l'eût contenue par la loi, c'est-à-dire, par un réglement qui liât les mains du plus fort, & le mît à l'égal du foible. Et voilà la loi naturelle, de laquelle découlent la loi civile, la Jurisprudence, &c, en un mot, toute la forme essentielle à un bon gouvernement. C'est, comme je l'ai déjà dit, un beau systême de Politique; dans lequel l'Auteur développe les vrais principes de cet art.

Il eſt vrai qu'il ne faut conſidérer ceci que théoriquement, & que, dans ce point de vue, ce ſyſtême eſt très-bien lié & très-conforme aux idées qu'on peut ſe faire d'un Etat bien affermi contre les troubles. Mais parce que, dit *Bayle*, les plus juſtes idées ſont ſujettes à mille inconvéniens, quand on veut les réduire en pratique, je veux dire quand on les veut commettre avec une cohue de paſſions qui règnent parmi les hommes, on a reconnu bien des défauts dans ce plan de Politique. Les maximes de *Hobbes*, ſuivant *Deſcartes*, ſont très-mauvaiſes & très-dangereuſes, en ce qu'il ſuppoſe tous les hommes méchans, ou qu'il leur donne ſujet de l'être. C'eſt une vraie ſuppoſition, aſſez ſemblable à celle d'un Hiſtorien eſtimé, nommé *Guichardin*, lequel attribue preſque toutes les actions des hommes à des motifs illégitimes : doctrine qui eſt ſans doute la même que celle de M. *de la Rochefoucault*. Il veut qu'aucun conſeil, aucun mouvement, aucune action, ne ſe rapportent ni à la vertu, ni à la religion, ni à la conſcience, mais que leur véritable cauſe ſoit quelqu'occaſion vicieuſe, ou quelqu'intérêt. Il eſt impoſſible, dit *Montagne*, que parmi le nombre infini des actions des hommes, il n'y en ait quelqu'une qui ne ſoit produite par la raiſon : nulle corruption ne peut avoir ſaiſi les hommes ſi univerſellement que quelqu'un n'échappe de la contagion (1).

On peut dire la même choſe du ſyſtême de *Hobbes*. Il eſt certain, comme le remarque

(1) *Eſſais de Montagne*. Liv. II, Chap. 10.

encore *Bayle*, qu'il y a des gens qui se conduisent par les idées de l'honnêteté, & par le desir de la belle gloire, & que la plupart des hommes ne sont que médiocrement méchans. Cette médiocrité suffit, ajoute ce Critique, pour que le train des choses soit rempli d'iniquités, & imprime par-tout des traces de la corruption du cœur ; ce qui fait qu'en plusieurs rencontres l'innocence est opprimée, & que le coupable triomphe. Mais ce seroit bien pis, si le plus grand nombre des hommes n'étoit capable de réprimer quelquefois ses mauvaises inclinations par la crainte du déshonneur, ou par l'espoir des louanges. Or, c'est une preuve que la corruption n'est pas montée au plus haut degré, ainsi que *Hobbes* le croit, ou veut le faire croire.

Ce n'est pas que le systême opposé à celui de cet Anglois, n'eût dans la pratique de grands inconvéniens. Qu'on fasse ce qu'on voudra, qu'on imagine les plus beaux systêmes de Politique, ils seront toujours insuffisans & défectueux, dès qu'on voudra les réduire en pratique. Les passions des hommes, qui naissent les unes des autres dans une variété prodigieuse, ruineront toujours les espérances qu'on avoit conçues de ces beaux systêmes.

Aussi *Machiavel*, qui en savoit beaucoup là-dessus, ayant publié un ouvrage si savant sur l'art militaire, qu'il le fit passer dans l'esprit du Duc *d'Urbin* pour un homme très-capable de mettre une armée en bataille, ne voulut jamais essayer sa théorie, pas même sur un escadron.

Cela n'empêche pas qu'il ne faille dire &

écrire des vérités, parce que ceux qui n'ont pas le talent de les découvrir, ont souvent celui de les mettre en pratique. On peut fort bien écrire sur la tactique & les évolutions militaires, & ne pas savoir faire faire l'exercice. Persuadé de cela, le célèbre *Grotius* écrivit un Traité de la guerre & de la paix, qui fut imprimé en latin à Paris en 1725, sous ce titre : *De jure belli & pacis*; & fit voir, par sa conduite envers le Cardinal *de Richelieu*, qu'un homme instruit, & qui a des principes, en sait infiniment plus que l'homme le plus fin & le plus dissimulé. Ce Cardinal vouloit priver *Grotius* des honneurs qui lui étoient dus comme Ambassadeur de Suède en France. Il mit en œuvre à cette fin toutes les finesses de la Politique la plus recherchée; mais ce grand homme se joua de lui & de ses finesses, fit plier le Cardinal, & cassa tous les ressorts de la machine qu'il avoit fabriquée pour le séduire.

C'est cet ouvrage du *Traité de la guerre & de la paix*, qui avoit procuré cette ambassade à *Grotius*. *Gustave*, Roi de Suède, l'ayant lu avec admiration, jugea que l'Auteur devoit être un grand Politique; aussi son dessein étoit de l'employer à ses négociations; mais ayant été tué à la bataille de Lutzen en 1632, le Comte d'*Oxenstinr*, son premier Ministre, pour se conformer aux inclinations du feu Roi, le fit nommer Ambassadeur en France. Tous les gens instruits reconnurent que *Grotius* avoit mis la raison & la justice dans une matière qu'on croyoit ne consister qu'en raison & en injustice. On y vit, du moins on crut y voir,

les véritables maximes de la Politique Chrétienne ; je dis qu'on crut y voir, car la cour de Rome ne fut pas de cet avis. Sans s'expliquer sur les motifs de son blâme, elle mit au rang des livres défendus, le chef-d'œuvre d'un des plus savans hommes qui ait paru depuis la renaissance des lettres. Cela n'empêcha pas que les Jurisconsultes les plus éclairés, & nommément *David Mévius*, Vice-Président de la Chambre Souveraine de Wismar, ne lui attribuassent la gloire d'avoir frayé le chemin, & servi de guide à la jurisprudence du droit de la nature & des gens, & de l'avoir expliquée avec plus de solidité & d'érudition qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors.

En effet, après avoir donné des notions exactes & précises du droit de la loi, de la puissance civile, de la société, de la guerre & du droit naturel, *Grotius* résoud les deux problêmes les plus importans & les plus difficiles de la législation, sur le droit de la guerre & de la paix, comme de savoir : 1°. S'il est permis d'employer la force quand on transgresse la loi; 2°. si la guerre peut être une action juste ou injuste, soit de particulier à particulier, soit de société à société, &c.

Sur la première question, l'Auteur tient pour l'affirmative, lorsque celui qui gouverne jouit sans aucun titre, qu'il a usurpé le trône, & qu'il s'y maintient par la violence. A l'égard de la seconde, la guerre peut être une action juste, lorsqu'il s'agit de se défendre ou de conserver ses biens, ou d'avoir raison d'une injure.

Les principes établis dans cet ouvrage touchant les droits de la guerre & de la paix, ſont ſi féconds, qu'un ſavant Saxon en ayant examiné & déduit les conſéquences, en forma une *Légiſlation ſur les droits de la nature & des gens* : c'eſt *Puffendorff*. Dans cet ouvrage, l'Auteur établit la loi pour règle de nos actions. Selon lui, une bonne action eſt celle qui s'accorde avec la loi, & une mauvaiſe eſt celle qui s'en écarte; car la loi eſt la règle qui ſert à juger de bonne & de mauvaiſes actions. Oui, ſans doute, ſi cette loi eſt dictée par la nature, ſi elle eſt l'ouvrage du Créateur, ſi elle preſcrit à l'homme ce qu'il doit faire véritablement, & ce qu'il doit éviter. Il faut donc que la loi preſcrive toutes les actions avantageuſes au genre-humain, au bien de la ſociété, à la conſervation de chaque individu; qu'elle impoſe la pratique de toutes les vertus, telles que la bienfaiſance, l'humanité, la miſéricorde, la bonne-foi, la reconnoiſſance, &c., & qu'elle défende celle des vices, comme la perfidie, l'inhumanité, l'ingratitude, &c. : telle eſt auſſi la loi qu'admet l'Auteur de cette légiſlation. D'où il conclut que nous devons obéir aux loix qui ſont fondées ſur l'obligation naturelle, c'eſt-à-dire, l'obligation qui eſt dictée par la ſeule équité naturelle.

Après avoir ainſi établi les droits de la nature & des gens, *Puffendorff* rechercha les *Principes de légiſlation ſur les devoirs de l'homme & du citoyen*. D'abord il examina ce qu'on entend ou ce qu'on doit entendre par devoir; & il trouva que c'eſt une action humaine

exactement conforme aux loix qui en imposent l'obligation ; & il définit une action humaine, un acte qui a pour principe les lumières de l'entendement & la détermination de la volonté. Ces lumières sont communes à tous les hommes.

Ces principes posés, l'Auteur observe qu'il y a trois sortes de devoirs ; savoir, envers Dieu, envers nous-mêmes, & envers les hommes, qu'il développe avec beaucoup d'exactitude & de précision ; de sorte qu'il nous apprend les règles de notre conduite, pour nous rendre heureux dans ce monde-ci & dans l'autre.

Quoique tous ces ouvrages de Politique fussent établis sur les principes les plus solides de la Morale, cependant un savant Anglois, nommé *Richard Cumberland*, estima qu'un bon traité de gouvernement devoit être fondé sur les loix naturelles. Ce sont, dit-il, des propositions d'une vérité immuable, qui servent à diriger nos actions & notre conduite, indépendamment de toute loi civile, & sans avoir égard aux conventions par lesquelles un gouvernement est établi. La première de ces loix, la loi suprême, est de concourir au bien commun ; car le véritable bonheur consiste dans la bienveillance la plus étendue.

En effet, l'expérience apprend qu'il y a des récompenses à espérer des autres hommes, pour le soin que nous prenons à entretenir le bien commun. Par-tout il y a un culte public, où les citoyens se rendent pour intéresser la Divinité qui en est l'objet, en faveur du bien commun. Par-tout il y a des commerces avan-

tageux entre les nations qui se connoissent. Par-tout les liaisons des familles & celles des amis sont entretenues. Or, le culte de la Divinité, l'entretien du commerce & de la paix entre les nations, les pratiques des devoirs de l'amitié, ne sont autre chose que les parties prises ensemble du soin d'avancer le bien commun. Ainsi, cette loi de concourir au bien commun, est la première des loix naturelles, d'où doivent dériver toutes les loix civiles.

Cumberland combat sur-tout ce principe de *Hobbes*, que l'état naturel de l'homme est un état de guerre. Il prétend au contraire que la nature porte les hommes à s'aimer & à se rendre des services mutuels. Son ouvrage fut imprimé à Londres en 1693, sous ce titre : *De legibus naturæ disquisitio philosophica*, c'est-à-dire, *Traité philosophique des loix naturelles.*

Le succès de ces ouvrages de Politique engagea plusieurs Gens-de-Lettres à écrire sur cet art. On vit paroître presqu'en même-temps les *Elémens de la Politique*, par M. *de la Hoguette*, les *Discours politiques des Rois*, par M. *Scuderi*, la *Politique des Conquérans*, plusieurs Traités de Politique, par M. *Gregorio Leti*, la *Pratique de l'éducation des Princes*, par *Varillas*, &c. Mais tous ces écrits ont fait peu de sensation dans leur temps ; & le grand ouvrage de M. l'Abbé *Duguet*, sur l'*institution d'un Prince*, les a fait oublier. La Politique y est traitée avec autant de grandeur & de noblesse, que de solidité. L'Auteur y donne les plus beaux préceptes, afin de rendre un Prince parfait ; &, dans l'exposition de sa doctrine, à un

ſtyle pur, vif & toujours ſoutenu, il joint des expreſſions extrêmement riches, & ſouvent ſublimes. Un Prince véritablement digne de commander eſt, dit-il, un des plus précieux préſens que le ciel puiſſe faire à la terre. Tel eſt celui qui a des lumières ſuffiſantes pour connoître le prix de l'inſtruction, & aſſez de fermeté pour mettre ſes connoiſſances à profit, en les réduiſant en pratique.

Premièrement, ce Prince doit témoigner un grand mépris de toutes les paſſions qui n'ont pour objet que les ſens. En ſecond lieu, il doit éloigner de tous les emplois ceux qui ſont ſans généroſité, ſans nobleſſe; diſtinguer dans tous les états & dans toutes les conditions ceux qui ont donné des preuves de leur zèle pour le bien public; marquer dans toutes les occaſions de la haine pour le luxe & de l'amour pour la ſimplicité; n'avoir aucune conſidération pour les richeſſes, & faire connoître que celles qui ſont acquiſes en peu de temps ſont ſuſpectes; enfin, eſtimer l'honneur & la probité, récompenſer le mérite & la vertu, & punir le vice.

L'attention à récompenſer le mérite & à punir le vice, ſuffiroit ſeule, ſuivant M. *Duguet*, pour bien régner, parce que ce devoir renferme tous les autres; mais comme il y a pluſieurs ſortes de mérite, il fait voir que rien ne doit être plus précieux à un Souverain que celui de Savant & d'homme de Lettres, rien ne faiſant tant d'honneur à une nation que les ſciences, les lettres & les arts, & la réputation d'avoir beaucoup de perſonnes qui y

excellent. On vient de toutes parts dans un royaume où l'on peut apprendre. On y séjourne avec plaisir & avec fruit. On rapporte en différens pays les personnes savantes qu'on y a connues, les secours qu'on y a reçus pour toutes sortes de connnoissances ; & on passe même jusqu'à considérer le peuple comme devant servir de modèle aux autres peuples : ce qui est le plus grand avantage & la plus belle gloire dont une nation puisse jouir.

Quoiqu'on trouve dans l'*Institution d'un Prince* de M. *Duguet*, & dans les ouvrages que j'ai fait connoître, les meilleurs préceptes de la Politique, tellement qu'il ne suffit plus que de les mettre à exécution pour rendre un peuple heureux ; néanmoins plusieurs hommes de mérite ont composé des Traités estimables sur la Politique : tels sont ceux du docte M. *Burlamaqui*, & la *Science du Gouvernement*, de M. *de Réal*.

Une des principales parties de la Politique, est d'être bien instruit des intérêts des Souverains, & de leurs prétentions respectives. C'est ce qu'ont considéré sur-tout les Auteurs que je viens de nommer, en mettant à profit un Traité *ex professo* sur cette matière, intitulé : *Intérêts des Princes*, par le *Duc de Rohan*, Prince de Léon. L'Auteur y approfondit les intérêts publics de toutes les cours de l'Europe. Par ses instructions, & celles des plus grands Politiques, on a reconnu que le grand intérêt de l'Europe, eu égard à l'état présent des affaires, est de maintenir l'égalité entre les Mai-

ſons de Bourbon & d'Autriche, d'où dépend la ſûreté des autres Princes de l'Europe. A l'égard de l'intérêt de chaque Prince en particulier, celui de l'Empereur eſt de maintenir la bonne intelligence avec les Princes de l'Empire, afin de s'oppoſer tous enſemble aux entrepriſes de ſes voiſins; celui du Roi de France eſt de faciliter le commerce, autant qu'il le pourra, pour procurer l'abondance dans le royaume, & d'avoir quelque guerre de temps en temps, pour donner de l'occupation au génie de la nation, qu'il eſt avantageux de tenir en haleine. L'ennemi le plus redoutable qu'ait le Roi de France, c'eſt le Roi d'Angleterre. Premièrement, parce que ce Prince a de grandes prétentions ſur quelques provinces du royaume de France, & nommément la Normandie & la Guienne: en ſecond lieu, parce qu'elle a de grandes forces ſur mer, qui pourroient ruiner ſon commerce & lui faire un paſſage juſqu'au ſein du royaume. Auſſi l'intérêt de la France eſt de fomenter des diviſions en Angleterre; ce qui eſt d'autant plus facile, que la différence de Religion qui y règne, & la conſtitution du gouvernement de ce royaume peuvent faire naître des factions.

De ſon côté, le grand intérêt de l'Angleterre eſt de vivre en apparence en bonne intelligence avec la France, & d'être ſur-tout fort attentive aux pratiques ſecrettes que cette puiſſance pourroit y tramer pour faire naître des diviſions, & en profiter.

Les autres états ont des intérêts particuliers qui dépendent de leur force, de leur ſituation,

de leur voisinage & de leur propre constitution. Le but général est de conserver la tranquillité au-dedans & la paix au-dehors, en conservant cette constitution. Voilà le principe universel de la Politique ; c'est de se conserver tel qu'on a été établi, sans chercher à s'aggrandir ; car toute nation qui cherche à s'aggrandir, trouble sa félicité, & se met en danger de tomber dans l'esclavage.

Pour éviter ces malheurs, & dans le dessein de rendre tous les hommes heureux, par une bonne intelligence & un calme permanent, un homme d'esprit, si connu sous le nom de l'Abbé de *Saint-Pierre*, touché de voir les hommes s'assembler en compagnies réglées, afin de s'égorger, voulut faire vivre toutes les nations en bonne intelligence. Après y avoir rêvé profondément, il imagina un *Projet de paix universelle entre les Potentats de l'Europe*, qui a été regardé comme le rêve d'un homme de bien. C'est pourtant le titre d'un ouvrage assez considérable, dans lequel il propose très-sérieusement l'établissement d'un Tribunal composé de Plénipotentiaires de toutes les Puissances de l'Europe, où, sans épuiser les Etats d'hommes & d'argent, tous les différends entre les Souverains seroient terminés. Voici les principaux articles de cette confédération.

Premièrement les Souverains établiront entr'eux une alliance perpétuelle & irrévocable, & nommeront des Plénipotentiaires pour tenir, dans un lieu déterminé, une Diète ou Congrès permanent, dans lequel tous leurs différends seront terminés & réglés par voie

d'arbitrage ou de jugement. Secondement, la Confédération garantira à chacun de ses membres la possession & le gouvernement de tous les Etats qu'il possède actuellement, de même que la succession élective & héréditaire, selon que le tout est établi par les loix fondamentales de chaque pays. Et pour étouffer dans leur source tous les démêlés qui pourroient naître à cet égard, tous les droits quelconques à échoir seront réglés à l'arbitrage de la Diète, sans qu'il soit permis de s'en faire raison par voie de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

En troisième lieu, tout infracteur aux Traités sera mis au ban de l'Europe, & proscrit comme ennemi public; & il sera même convenu & arrêté qu'on armera & agira, même à frais communs, contre tout Etat, au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, & exécuté les Réglemens de la Diète.

Quoique l'Abbé de *Saint-Pierre* comptât sur la force de ses raisonnemens pour faire goûter son projet, cependant il craignit que les Princes ne voulussent pas le lire, parce qu'il n'étoit pas né Prince lui-même. Il pensoit ainsi que Sosie d'Amphitrion, dont on regardoit toutes les idées comme des sotises venant d'un homme sans etat; mais qui *seroient paroles exquises, si c'étoit un grand qui parlât.* Dans cette vue, préférant l'intérêt du genre-humain à sa gloire, il n'oublia rien pour persuader au public que le plan de sa Diète Européenne, avoit

avoit été trouvée dans les papiers du Duc de Bourgogne, & que c'étoit l'ouvrage du Dauphin, père de ce Prince.

Cette fiction n'eut cependant aucun succès. On crut que le projet d'une paix perpétuelle étoit uniquement l'ouvrage de l'Abbé de *Saint-Pierre*; & les Grands, ainsi que les Ministres de l'Etat, l'accueillirent simplement comme la production d'un homme d'esprit : ce qui, en matière de politique, est un éloge fort mince. L'Auteur en ayant envoyé un exemplaire au Cardinal *de Fleury*, ce Ministre lui répondit : « Vous avez oublié, Monsieur, pour article » préliminaire, de commencer par envoyer « une troupe de Missionnaires pour disposer » le cœur & l'esprit des Princes ». M. le Cardinal *de Fleury* s'imaginoit sans doute avoir dit un bon mot; mais il ne s'appercevoit pas qu'il donnoit de l'esprit des Princes une très-foible idée. Le livre de l'Abbé de *Saint-Pierre* contenant les raisons de son projet, n'est-ce pas par ces raisons que les Princes devoient en juger ? Ne sont-elles pas elles-mêmes la troupe des Missionnaires que demande le premier Ministre de France ? Et qu'auroient pu dire de mieux ces Missionnaires sur le projet de la paix perpétuelle, qui ne soit écrit dans ce même projet ? Les Missionnaires ne sont utiles qu'à ceux qui n'ont pas assez d'intelligence pour s'instruire eux-mêmes, qu'à des gens bornés, parce que les hommes de génie raisonnent & jugent souverainement par ce moyen de la valeur d'une proposition.

On a fait à l'Abbé de *S. Pierre* des objections

plus spécieuses. Vous ôtez, lui a-t-on dit, aux Souverains le droit de se faire justice eux-mêmes, d'être injustes quand il leur plaît, de s'aggrandir lorsqu'ils le jugent à-propos : vous les faites renoncer à cet appareil de puissance & de terreur, dont ils aiment effrayer le monde ; à cette gloire des conquêtes dont ils tirent leur honneur ; enfin vous les forcez d'être équitables & pacifiques. A cela l'Auteur répond que la véritable gloire des Princes consiste à procurer l'utilité publique, & le bonheur de leurs sujets ; que tous leurs intérêts sont subordonnés à leur réputation ; que la réputation qu'on acquiert auprès des sages se mesure sur le bien qu'on fait aux hommes, & que l'entreprise d'une paix perpétuelle étant la plus utile aux peuples, est la plus honorable aux Souverains.

Le projet d'une paix universelle entre les Potentats de l'Europe, n'est pas le seul ouvrage de Politique qui soit sorti de la plume de l'Abbé de *Saint-Pierre* : il en a composé plusieurs autres, qui, sans avoir l'éclat de celui-ci, ont été plus utiles : tels sont particulièrement le *Mémoire sur les billets de l'Etat*, & le *Mémoire sur l'établissement de la Taille proportionnelle*. Ce dernier écrit contribua beaucoup à délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire.

Cet Auteur se fit ainsi une réputation qui lui procura sur-tout l'estime de l'Abbé *de Polignac*, lequel l'emmena avec lui aux conférences d'Utrecht, pour y faire usage de ses lumières sur la politique. Il paroît qu'elles lui servirent beaucoup, car l'Abbé *de Polignac*

qui avoit échoué en 1709 dans les négociations de paix avec le Maréchal d'*Huxelles*, réussit dans le Congrès d'Utrecht. Ce succès lui valut même le chapeau de Cardinal, & la charge de Maître de la chapelle du Roi : mais l'Abbé de *S. Pierre* ayant préféré dans un ouvrage intitulé *la Polisynodie*, les conseils faits par le Régent, à la manière de gouverner de *Louis XIV*, le Cardinal devint son ennemi : il fit même une brigue pour empêcher qu'il ne fût reçu à l'Académie Françoise. L'Abbé de *Saint-Pierre* se consola de cette disgrace dans le commerce des femmes. Il avoit de jolies servantes qui lui donnoient des enfans : il les élevoit avec soin ; & lorsqu'ils étoient en âge d'apprendre un métier, il leur destinoit par préférence celui de perruquier, parce que les têtes à perruques, disoit-il, ne manqueront jamais.

Au reste, tous les écrits de cet Auteur offrent des vues patriotiques, des idées singulières, des projets impraticables, & quelques réflexions hardies, mêlées avec des vérités communes. C'étoit un bon citoyen dont les mœurs étoient douces, & d'une probité très-exacte.

La dernière production qui a paru sur la Politique, est intitulée : *Du Contrat social, ou Principes du Droit public.* L'Auteur, accoutumé à se contredire sans cesse, & à soutenir ses opinions avec une causticité qui lui est naturelle, soutient parfaitement ici son caractère. Il débute par blâmer *Grotius* sur ce qu'il a dit qu'un peuple peut se donner à un Roi : un

peuple est donc un peuple, dit-il, avant que de se donner un Roi. Ce don est un acte civil, ajoute l'Auteur ; il suppose une délibération publique. Avant donc d'examiner l'acte par lequel un peuple élit un Roi, il seroit bon d'examiner l'acte par lequel un peuple est un peuple ; car cet acte étant antérieur à l'autre, est le fondement de la société.

L'Auteur s'applaudit beaucoup d'avoir fait cette découverte, & d'avoir trouvé le grand *Grotius* en défaut. Mais on l'a frustré impitoyablement de la gloire de son triomphe, en lui faisant voir qu'il tombe lui-même dans une erreur beaucoup plus grande que celle qu'il impute à *Grotius*, en présentant comme un acte primitif un contrat qui, bien loin de nous apprendre comment un peuple a été peuple, renferme au contraire la preuve la plus complette de l'existence d'un acte antérieur, & qui nécessairement devroit être, exclusivement à l'autre, le véritable fondement de la société.

Quoiqu'on ait beaucoup écrit sa loi, l'Auteur du contrat social prétend néanmoins que personne jusqu'à présent n'a défini la Loi, ni connu ses véritables caractères. Cependant rien n'est plus exact que ce qu'ont dit sur la Loi jusqu'ici tous les grands Législateurs. Suivant *Puffendorff*, c'est une Ordonnance d'un supérieur, par laquelle il impose à ceux qui dépendent de lui, une obligation indispensable d'agir de la manière qu'il leur prescrit. Cette Ordonnance, pour être juste, doit être fondée sur la *Loi naturelle*. On appelle ainsi une règle qui convient si invariablement à la nature rai-

sonnable & sociable de l'homme, que, sans l'observation de ses maximes, il ne sauroit y avoir parmi le genre humain de société honnête & paisible. Le principe fondamental de cette Loi, est que « chacun doit travailler autant » qu'il dépend de lui, à procurer & à main» tenir le bien de la société humaine en gé» néral (1) ».

Rien n'est plus clair ni plus précis. Ce n'est pas là assurément le caractère de la définition de la Loi par l'Auteur du contrat social. « Quand tout le peuple statue sur tout le » peuple, dit-il, il ne considère que lui-même; » s'il se forme alors un rapport, c'est de l'objet » entier sous un autre point de vue, sans au» cune divison du tout. Alors la matière sur » laquelle on statue est générale comme la » volonté qui statue. C'est cet acte que j'appelle » une Loi ». (*Du Contrat social*. C. VI. *De la Loi.*)

Fiat lux. Il semble que quand on n'a pas des idées plus claires sur la Loi, il ne faudroit pas écrire sur le Droit public. Aussi a-t-on démontré que cet Auteur a manqué absolument le but de son ouvrage. Il falloit, lui a-t-on dit, chercher des principes, non dans la fiction d'un contrat qui n'a jamais existé, mais dans la nature même de l'homme, & dans les suites nécessaires de sa condition. Quel est le principe de ses actions? Quel est l'état le plus analogue à ce principe? Quel est l'objet de ses desirs, la

(1) Voyez l'histoire de *Puffendorff*, dans le tome II de l'*Histoire des Philosophes modernes.*

fin de sa conduite ? Voilà quelle étoit l'échelle que l'Auteur du contrat social devoit se former, afin d'y rapporter la mesure de ses observations. Les recherches qu'il eût faites pour répondre à ces quatre questions, l'eussent bientôt conduit au développement de la véritable origine de la société, au lieu de recourir à des contrats & à des clauses, &c.

L'Auteur de ces avis à celui du *contrat social*, suit la chaîne de cette doctrine, & termine sa critique par cette exclamation qui en est le résultat. « Eh ! que seroit-ce, si, dans de belles » assemblées, il y avoit seulement deux per- » sonnes qui eussent sur le gouvernement & » sur la liberté, d'aussi fausses idées que l'Au- » teur du Contrat social ? Qu'on se représente » une foule de délibérans échauffés par l'élo- » quence du citoyen de Genève, imbus de ses » principes, proposant d'après ses maximes, & » votant selon ses vues, que deviendroit l'Etat ? » Que deviendroit le peuple ? Souverain pour » un instant, mais bientôt partagé en autant » de factions qu'il y aura d'avis différens ; il » verra succéder à ses délibérations des guerres » intestines, & les désordres les plus terri- » bles. (1) ».

L'Auteur du Contrat social, pour s'excuser sur le peu de clarté de ses idées, dit qu'on doit les lui pardonner, à cause de la *pauvreté de la langue* françoise en laquelle il écrit. Ce sont ses termes. Comme il en veut beaucoup

(1) Voyez l'extrait du Contrat social dans le *Journal de Jurisprudence*.

à la Nation Françoise, qu'il n'épargne jamais dans ses ouvrages, il est juste qu'il décrie son langage : il est vrai que ce reproche est un peu usé, & qu'on a déja eu plusieurs occasions d'y répondre. En parlant des mauvais traducteurs qui se retranchent à dire que notre langue n'est pas assez riche pour exprimer les beautés des anciennes langues, on a observé fort à propos que c'est une mauvaise défaite pour excuser leur mauvais goût, leur foiblesse, & l'ignorance où ils sont de la noblesse & des graces de la Langue Françoise.

Ce n'est donc pas à la Langue Françoise qu'il faut attribuer l'obscurité des idées de l'Auteur du Contrat social, mais plutôt à son peu de connoissance du sujet sur lequel il a écrit. Tous les gens instruits conviennent que la forme d'association qui fait la base du Contrat social, non-seulement n'est pas tracée d'après les principes connus, c'est-à-dire, d'après ses vrais principes, mais qu'elle l'est encore moins d'après les motifs que les historiens, les philosophes, & les jurisconsultes les plus sages & les plus éclairés, ont, comme de concert, attribués aux hommes quand ils se sont assemblés. On a encore reconnu que le tissu de ses suppositions, dont son livre est rempli, seroit plus propre à figurer dans la République de *Platon*, « si elles étoient moins frivoles, qu'à » être sérieusement discutées par les Publi- » cistes ».

Au reste, tous ces traités de Politique, si l'on excepte peut-être celui de *Machiavel*, n'ont pas été d'une grande utilité à ceux des

Miniſtres d'Etat qui ont gouverné les Empires : auſſi ont-ils plus dégradé la nation qu'ils dirigeoient, qu'ils ne l'ont améliorée. Le deſir d'être maître Souverain des peuples, ſous le nom plutôt que ſous l'autorité de leurs maîtres, leur a fait fouler aux pieds toutes les règles du droit qui pouvoient nuire à leur ambition.

Le Cardinal *de Richelieu*, par exemple, qui parvint au Miniſtère par la faveur de la Marquiſe *de Guercheville*, première Dame d'honneur de la Reine, *Marie de Médicis*, alors régente du Royaume ; le Cardinal *de Richelieu* n'eut d'autres talens pour gouverner la France, qu'un eſprit inſinuant, des manières engageantes, & beaucoup de bonheur. Dans les premières années de ſon miniſtère, il faiſoit parade de ſes galanteries, & ne rougiſſoit point de ſe rendre ridicule. Il s'habilloit en cavalier, & après avoir écrit ſur la Théologie, il faiſoit l'amour en plumet : il en contoit aux Dames de la Cour les plus diſtinguées, & on l'accuſe d'avoir porté l'audace de ſes deſirs, juſqu'à la Reine régnante, *Anne d'Autriche*. *Louis XIII*, ſon maître, ne lui connoiſſoit d'autres qualités que celle de fourbe, & lui faiſoit de vifs reproches ſur la corruption de ſes mœurs ; mais le Cardinal s'en moquoit. Il connoiſſoit l'aſcendant qu'il avoit déja pris ſur l'eſprit du Roi ; & pour le faire connoître à la Cour, il bravoit en quelque ſorte les remontrances de Sa Majeſté, en faiſant ſoutenir à ſa nièce des thèſes d'amour, dans la forme des thèſes de Théologie. Comment un homme ſi

frivole a-t-il pu tenir jusqu'à sa mort les rênes de la Monarchie, & opérer de si grandes révolutions? C'est par sa hardiesse, par la foiblesse de son maître, & celle de ses courtisans, par une dissimulation profonde, & un esprit de vengeance plus cachée encore & plus terrible; enfin par le même bonheur qui sauve la vie à un soldat dans une bataille sanglante, au milieu de cent mille de ses camarades expirants sur la poussière. Le Cardinal *de Richelieu* auroit dû périr à tous les momens de son ministère, si le hasard ne l'eût favorisé. Effrayé un jour de la brigue formidable qui le menaçoit, son dessein étoit de quitter la Cour; mais le Père *Joseph*, Capucin, qui étoit son conseil, le rassura, & le fit désister de sa résolution.

Enfin ce qui prouve combien le savoir avoit peu contribué aux grands succès du Cardinal, c'est son *Testament politique*, qui est une production si foible, que plusieurs Gens-de-Lettres, & nommément M. *de Voltaire*, ont soutenu qu'elle ne pouvoit être de ce Ministre: ce n'est même que depuis peu que ce problême a été résolu. On a trouvé un exemplaire de ce testament à la bibliothèque du Roi, apostillé de la main même du Cardinal, qui en avoit composé la suite jusqu'en 1641 exclusivement, c'est-à-dire, un an avant sa mort, ce Ministre ayant expiré le 4 Décembre 1643, âgé de cinquante-huit ans.

En parlant de ce *Testament politique*, M. *de Voltaire* disoit « que la patience du lecteur » peut à peine achever de le lire, & qu'il seroit » ignoré s'il avoit paru sous un nom moins » illustre ».

Surpris de cet entêtement, un grand Ro envoya à M. *de Voltaire* de jolis vers, pour l'engager à revenir de son erreur ; les voici :

Quelques vertus, plus de foiblesses,
Des grandeurs & des petitesses,
Sont le bisarre composé
Du héros le plus avisé :
Il jette des traits de lumière ;
Mais cet astre, dans sa carrière,
Ne brûla pas d'un feu constant.
L'esprit le plus profond s'éclipse :
Richelieu fit son testament,
Et *Newton* son apocalypse.

Le Cardinal *Mazarin* étoit encore moins instruit que le Cardinal *de Richelieu :* son grand talent étoit la dissimulation. L'Ambassadeur d'Espagne (*Don Louis*) ayant eu le temps de le connoître pendant quatre mois de conférences qu'il tint avec lui pour le fameux traité des Pyrénées, disoit que toute la Politique du Cardinal consistoit à chercher toujours à tromper. Ses grands moyens étoient la ruse, la défiance & la patience. Du reste, il connoissoit mal le génie, les mœurs & les Loix de la Nation qu'il avoit à gouverner. Il ne respectoit ni la Religion, ni la vertu, ni la bonne foi. Il ne se soutenoit qu'en s'attachant les Grands par les voies les plus indignes : c'étoit de tâcher de les corrompre par l'attrait du plaisir, de les amollir, de les subjuguer par le faste & le luxe. Souple, fin, délié, plein d'enjouement & de manége, il possédoit l'art

de plaire, & il ne s'en servoit que pour tromper. Il n'employoit dans tous ses projets que les voies les plus obliques & les plus détournées, parce qu'un caractère aussi faux que le sien ne pouvoit en connoître d'autres. Ni *Richelieu*, ni *Mazarin* ne furent agréables à la Nation, & cependant ils furent tous les deux maîtres de l'Etat.

Ce fut à-peu-près ainsi que le Cardinal *Ximenès* gouverna l'Espagne. Tous les Grands du Royaume gémirent sous l'oppression de ce Ministre. Fier, dur, opiniâtre, ambitieux, & insupportable dans la société, il exerçoit un pouvoir tyrannique sur la noblesse, sans s'embarrasser de leurs murmures. Il avoit été Cordelier; & comme s'il en eût encore porté l'habit, il se vantoit de ranger avec son cordon tous les Grands à leur devoir, & d'écraser leur fierté sous ses sandales. Il est bien douloureux d'être obligé de souffrir ces mépris. Qu'un peuple est à plaindre lorsqu'il est gouverné par de tels hommes! En vérité un Ministre sait-il ce que c'est que la Politique, lorsqu'il ne connoît d'autre moyen que celui de la violence & de l'abus d'un pouvoir qui lui a été confié?

Quels hommes en comparaison du grand Chancelier de Suède, le Comte d'*Oxentiern!* Également versé dans la Politique & dans les Belles-Lettres, il fit régner chez les Suédois une paix & un calme, tant au dehors qu'au dedans, qui ont fait la félicité de ce peuple pendant tout le temps qu'il a administré ses affaires. Et voilà la différence qu'il y a entre un Ministre instruit

& éclairé, & un Miniſtre qui n'a que de l'orgueil, de la dureté & de la préſomption, & qui n'eſt grand que par la foibleſſe de celui dont il uſurpe l'autorité & le pouvoir.



HISTOIRE
DE LA
GRAMMAIRE.

On définit la Grammaire, l'art de parler, ou l'art de peindre la penſée par des ſons ou par des caractères. Ce mot vient du Grec *Gramma*, qui ſignifie lettre ou caractère. L'origine de cet art ſe perd dans l'antiquité la plus reculée. La parole eſt née avec l'homme; mais ce n'eſt qu'à meſure que les ſociétés ſe ſont formées qu'on a mis de l'ordre dans les mots, afin de rendre clairement les idées.

L'homme commence à parler dès que les organes de la voix ont acquis aſſez de force pour articuler. Les premiers mots qu'un enfant prononce, ſont formés par les inflexions ſimples de l'organe labial, qui eſt le premier & le mobile des organes. Ces mots ſont néceſſairement les noms qu'il impoſe aux objets qu'il veut déſigner; car il ne peut articuler autrement. C'eſt l'opération pure de la nature, qui eſt par conſéquent la même dans tous les langages, dans tous les pays, puiſqu'elle n'a rien d'arbitraire ni de conventionnel.

L'expérience enſeigne encore que l'organe prend autant qu'il peut la figure qu'a l'objet même qu'il veut déſigner avec la voix : il donne un ſon creux ſi l'objet eſt creux, ou rude ſi l'objet eſt

rude; de ſorte que le ſon qui réſulte de la forme & du mouvement naturel de l'organe, mis en cet état, devient le nom de l'objet; nom qui reſſemble à l'objet, par le bruit rude que la prononciation porte à l'oreille.

Ainſi, lorſque l'homme veut repréſenter par la voix quelque objet réel, & faire naître dans l'oreille d'autrui l'idée de cet objet qu'il a lui-même dans l'eſprit, il ne peut employer de méthode plus naturelle, plus efficace, plus prompte, que de faire avec la voix le même bruit que fait l'objet qu'il veut nommer. Car, il y a peu d'objets qui n'en faſſent; & c'eſt ce bruit qui ſert pour impoſer les noms originaux.

Telle eſt, ſelon le ſavant Auteur du *Traité de la formation mécanique des Langues*, la marche de la Nature dans la formation de la parole. De-là il ſuit que la variété de bruits & de ſons ont formé la première langue de la Nature, & que ces ſons différemment combinés, ont compoſé les élémens du premier langage de la langue primitive.

Mais, ſi l'origine du langage doit être déduite du rapport de l'organe de la parole avec les ſons de l'ouie, pourquoi les animaux, en qui ſe trouve ce rapport, ne parlent-ils pas? C'eſt, dit-on, que les animaux n'ont pas les organes de la voix ſemblables à celles de l'homme: mauvaiſe réponſe; car on ne trouve pas dans les organes des uns & des autres des différences bien eſſentielles. Quand cela ſeroit, par quelle raiſon les animaux ne forment-ils pas un langage relatif à leur organiſation, puiſqu'il y a un rapport entre la voix & le ſens de

l'ouie ? On conçoit que les ſons articulés que formeroient les animaux, ne ſeroient pas ſemblables à ceux de l'homme, mais non pas qu'ils ne formeroient aucun de ces ſons. D'ailleurs, il y a beaucoup de reſſemblance entre la figure de leur langue & celle de l'homme ; auſſi prononcent-ils des mots en les articulant auſſi-bien qu'un homme, mais ils ne parlent pas. Pourquoi donc ? C'eſt que le rapport du ſens de l'ouie avec l'organe de la parole, n'eſt pas la ſeule cauſe du langage. L'homme ne parle pas, dit l'Auteur d'un livre eſtimable, intitulé *Bibliothèque grammaticale*, (M. *Changeux*) parce qu'il a tous les inſtrumens phyſiques pour former des ſons articulés, il parle parce qu'il a quelque choſe à dire, parce qu'il a des idées, & qu'il a eu aſſez d'intelligence pour tout l'artifice des Langues. Car, l'intelligence & le raiſonnement ſont ſi eſſentiels à la formation des Langues, ajoute cet Auteur, que l'homme le plus raiſonnable ceſſe de pouvoir parler quand quelques paſſions troublent l'eſprit & l'ordre de ſes penſées : il ne fait alors que balbutier, ou pouſſer des cris comme les animaux.

On ne peut nier que cette obſervation ne ſoit très-judicieuſe. Il eſt certain que l'homme ſeul ſait attacher un ſens aux mots, & les combiner en pluſieurs manières pour former un diſcours ; & ce n'eſt que parce qu'il a cette faculté qu'il a inventé les Langues. Ce n'eſt donc que par les rapports intellectuels qu'on peut connoître l'origine des Langues. Mais Dieu a doué l'homme de ſes rapports, l'ayant fait un être raiſonnable ; il lui a fait par conſé-

quent le don de la parole : il eſt donc l'auteur de l'art de parler, de cet art qui forme le lien de la ſociété, qui conduit l'homme de connoiſſances en connoiſſances, & lui fait faire tous les jours de nouvelles découvertes.

Dès qu'il y eut donc deux perſonnes ſur la terre, elles parlèrent. L'homme, entraîné par l'impétuoſité du ſentiment, dût manifeſter par les ſignes de la parole les mouvemens qui l'agitoient. *Moïſe* nous apprend que non-ſeulement *Adam* parla à *Eve*, mais qu'il enſeigna ſon langage à ſes enfans & à ſes ſucceſſeurs ; & qu'après le déluge *Noé* parla cette langue, & la tranſmit à ſes deſcendans. Avant la conſtruction de la tour de Babel, tous les hommes parloient la langue d'*Adam* ; mais lorſque les habitans de la terre ſe ſéparèrent, que les uns reſtèrent en la plaine de Sanaar, & que les autres allèrent camper dans différentes parties du monde, par ſucceſſion de temps leur langage s'abâtardit, & chaque peuple fit une langue particulière. Les deſcendans de *Sem* n'ayant point été mêlés dans cette confuſion, parlèrent leur propre langue, qu'on appeloit Langue Hébraïque, du nom d'*Héber*, qui, ne s'étant point mêlé avec les conſtructeurs de la tour de Babel, conſerva cette langue dans toute ſa pureté.

Nous connoiſſons la langue des Hébreux : mais étoit-ce celle d'*Héber*, ou le langage d'*Héber* étoit-il véritablement celui de *Noé ?* Pour réſoudre ce problême, un Roi d'Egypte, nommé *Pſammetiche*, fit allaiter des enfans par des chèvres, loin de tout commerce humain, & écouta attentivement les premiers mots qu'ils prononçoient ; il entendit qu'ils diſoient

qui se trouve par-tout entre les langages des pays voisins, qui tous rapportent leur origine à un ou plusieurs autres langages plus anciens. Aussi l'Auteur du Traité de la formation méchanique des langues, prétend, avec juste raison, qu'il faut rechercher par l'examen de la Nature, comment elle procède à la formation d'une langue primitive; mais cette recherche philosophique ne nous feroit pas connoître le langage des premiers peuples du monde; & c'est cependant cette connoissance qui nous intéresse uniquement dans une histoire de la Grammaire.

Il faut donc s'en rapporter à l'histoire, pour fixer l'origine des Langues : or, elle nous apprend que la Langue Hébraïque est la première & la plus ancienne, & que les caractères Hébreux ont été inventés par *Moïse*. Ce qu'il y a d'assuré, c'est que nous ne connoissons point d'écrits avant ceux de ce Législateur. Par conséquent nous ne pouvons pas savoir l'origine & les progrès de la Langue Hébraïque. Si *Moïse* s'est servi des expressions de ses pères, cette langue étoit déja portée à son dernier dégré de perfection de son temps. Car autant que nous pouvons en juger par l'étude qu'on en a faite, & par les traductions qu'on a publiées de l'Ancien Testament, rien n'est plus sublime que la diction de ce livre divin. Aussi les Savans sont persuadés que *Moïse*, *David*, *Isaïe*, *Esdras*, étoient Poëtes; parce qu'il seroit difficile de trouver chez les Payens des ouvrages aussi beaux que les Pseaumes, & aussi magnifiques que les Odes sacrées des Prophêtes.

La Langue Hébraïque n'en est pas moins simple dans ses mots, qui sont tous dérivés de peu de racines sans aucune composition. Mais elle est riche, claire & noble dans ses expressions, lesquelles donnent des idées distinctes, & forment des images agréables.

C'est ce qu'ont reconnu dans tous les temps ceux qui ont fait une étude particulière de cette langue. Cela étant, elle étoit donc aussi perfectionnée qu'elle pouvoit l'être du temps de *Moïse*; & comme tous les arts ne parviennent à la perfection que par des progrès, il faut qu'on l'ait parlée long-temps avant ce célèbre & divin Législateur.

Quoi qu'il en soit, après la captivité de Babylone, l'Hébreu cessa d'être la langue commune des Juifs. Mais insensiblement cette langue ayant souffert beaucoup d'altérations, il s'en forma différentes langues, qui furent celles de Syrie, de Phénicie, d'Assyrie, de Chaldée, & même de l'Arabie. Car les Savans ont reconnu que ces langues conviennent assez entr'elles aujourd'hui, pour devoir être regardées comme les dialectes d'une même langue, tous les mots qu'elles emploient étant composés des mêmes radicales; & ne différent que par leurs affixes, & par leurs voyelles jointes aux consonnes.

Il y a plus: les lettres Syriennes ou Phéniciennes sont les mêmes que les Hébraïques, parce que les Hébreux, qui ne faisoient qu'un petit peuple, étoient compris sous le nom général des Syriens. La langue des Phéniciens, des Cananéens, des Israélites & des Carthaginois, étoit encore dérivée de l'Hébraïque. Ce

qui forma ces différentes langues, ce fut vraisemblablement la difficulté qu'on trouve dans les points voyelles, lorsqu'on prononce l'Hébreu. Ces sortes d'accents font un grand embarras.

La Langue Phénicienne produisit la Langue Grecque; & voici comment *Cadmus*, fils d'*Agénor*, Roi de Phénicie, ayant introduit cette langue dans la Grèce, environ deux cens soixante ans avant la prise de Troyes, les descendans d'*Héllen* qui y parloient une sorte de langue qu'on ne connoît guères, mêlèrent celle-ci avec la Phénicienne, & formèrent enfin la Langue Grecque. C'est ainsi qu'on vit naître dans la suite des temps, des diverses dialectes de cette langue.

Plusieurs troupes de Grecs s'étant établis dans les deux contrées qu'on a appelées Ionie & Eolie, le langage de leurs descendans prit une teinture de celui des anciens Asiatiques; & de-là sont venues les différentes dialectes des Grecs, parmi lesquelles la dialecte Attique tient le premier rang, parce que son idiôme avoit des beautés fort supérieures à celui des autres idiômes. Plein de goût, d'agrément & de graces, il est assaisonné d'un certain sel qui se fait vivement sentir. C'est ce qu'on appele le sel attique. C'est cette dialecte qu'ont employé dans leurs écrits *Thucydide*, *Aristophane*, *Platon*, *Isocrate*, *Xénophon*, *Démosthène*, &c. Le peuple d'Athènes la parloit seul purement. Aussi, quoique le célèbre *Théophraste*, né à Erese, ville de l'isle de Lesbos, en eut fait une étude particulière, qu'il en eut reçu des leçons de *Platon* & d'*Aristote*, & qu'il passât pour le

parleur le plus agréable, & pour un homme qui s'exprimoit divinement, fut reconnu par un étranger, & appelé de ce nom par une femme du peuple, une simple fruitière, qui s'apperçut qu'il lui manquoit quelque chose d'attique, que les Romains ont depuis appellé *Urbanité*.

Protagoras, disciple de *Démocrite*, est le premier qui a composé un ouvrage sur la Grammaire, dans lequel il donne des règles touchant la pureté du langage. *Platon* fit aussi une étude de ces règles. Il a examiné dans ses Dialogues, & la science des lettres, & si la signification des mots est naturelle ou arbitraire. *Aristote* suivit ces commencemens. Il distribua les mots en certaines classes, & en distingua les différens genres & les propriétés particulières. *Epicure* donna des leçons de cet art, & les Stoïciens l'enrichirent de nouvelles observations.

Cependant dans le temps d'*Homère*, longtemps avant que ces Philosophes eussent vu le jour, la Grammaire Grecque avoit acquis toute la perfection dont elle est susceptible, comme il paroît par les poésies de ce fameux chantre de l'Iliade & de l'Odyssée. Rien n'égale dans ces deux Poëmes la noblesse & la magnificence des expressions. Son coloris est celui d'un grand maître; & suivant *Aristote*, il a créé des paroles vivantes. Aussi les anciens avoient un mot à cet égard, que je serois fâché de passer sous silence. En parlant des tragédies d'*Euripide*, ils disoient que ce sont les restes d'un festin d'*Homère*, qu'un convive emporte chez lui. *Homère* ne suivoit néanmoins que les règles fixées par l'usage.

Pendant qu'on polissoit à Athènes la Langue Grecque, on se faisoit un autre langage en Italie. Un certain *Latinus*, que les uns disent être du nombre des Troyens qui s'enfuirent après la prise de Troyes, & que plusieurs Erudits font Roi des Aborigènes, ayant épousé une jeune Troyenne, nommée *Roma*, passa avec elle en Italie, & y fonda une ville qu'il appela Rome. Cet homme parloit une espèce de langage qui n'étoit ni Grec, ni Hébreu: c'étoit, suivant *Denis d'Halicarnasse*, un mélange du Grec & de la Langue Aeolique (1). Seroit-ce la langue qu'on parloit en Eolie? Mais cette langue étoit un dialecte de la Langue Grecque: ainsi la Langue de *Latinus* étoit un composé de deux dialectes grecques: cela étant, comment ces deux dialectes pouvoient-elles former une nouvelle Langue? On connoît les quatre dialectes de la Langue Grecque; savoir, la dialecte Ionienne, dans laquelle ont écrit *Hippocrate* & *Hérodote*; la dialecte aeolique, dont *Sapho*, *Alcée* ont fait usage; la dialecte dorique qu'on trouve dans les écrits de *Théocrite* & de *Pindare*, & la dialecte attique qui étoit usitée à Athènes. Or, on ne conçoit pas comment le mêlange de ces dialectes, quelles qu'elles soient, a pu former une langue aussi différente du Grec, que la langue de *Latinus*, connue depuis sous le nom de la Langue Latine? Si la Langue aeolique, que cite *Denis d'Halicarnasse*, n'est pas celle que

(1) *Antiquités Romaines*, L. I. Voyez le *Trésor de l'Histoire des langues de l'univers*, par *Claude Duret*, & le premier volume de *Vell. Paterculus*.

nous connoissons, qu'étoit-ce donc que cette Langue ?

Sans nous arrêter à la solution de ce problême, qui n'est assurément pas bien exposé, bornons-nous à ce que nous ont appris les personnes qui ont le mieux étudié cette matière ; c'est que la Langue Latine étoit extrêmement grossière dans ses commencemens, & qu'elle éprouva de si grands changemens depuis la première guerre Punique ou Carthaginoise, jusqu'à la seconde, qu'avec grande difficulté on entendoit le sens des Traités écrits en cette langue, entre les Romains & les Carthaginois. Ce ne fut que par des accroissemens insensibles qu'elle se développa. Plusieurs mots choisis parmi ceux de la dialecte attique, l'enrichirent extrêmement ; & le commerce plus fréquent des Romains avec les Grecs, épura infiniment ce langage.

Térence y fit entrer toutes les graces grecques. *Cicéron* lui donna plus de nombre & d'harmonie ; & les poëtes qui fleurirent sous *Auguste*, l'enrichirent des dépouilles d'*Homère* & de *Pindare*. Dans ces beaux jours, parurent plusieurs Grammairiens illustres, lesquels enseignèrent aux Romains toutes les beautés de cette langue. *Lenaus*, après avoir suivi *Pompée* dans toutes ses expéditions militaires, ouvrit une école de Grammaire, qui contribua beaucoup à la pureté du langage. Comme on n'expliquoit alors que les Poëtes du bon vieux temps, *Cæcilius* lut dans ses leçons les ouvrages de *Virgile*, & ceux des nouveaux Poëtes. Enfin, pour faire naître une louable émulation, *Verrius Flavus*, Précepteur des petit-fils d'*Auguste*,

donna des prix à ceux qui avoient le mieux traité des ſujets propoſés.

L'hiſtoire nous apprend encore que M. *Pomponius Marcellus* fut ſi zélé pour la pureté de la Langue Latine, qu'il oſa reprendre l'Empereur *Tibère* à cet égard, & lui repréſenter qu'il pouvoit bien donner le droit de bourgeoiſie aux hommes, mais non aux mots. Et *Valerius-Probus*, ſucceſſeur de *Marcellus*, dans la vue d'arrêter une foule de nouveaux mots qu'on vouloit introduire, fit des obſervations ſur l'ancien langage, afin d'y ramener ſon ſiècle (5).

Cependant la Langue Latine perdit dans la ſuite des temps ſa nobleſſe & ſa pureté, & ce ne fut qu'au quatorzième ſiècle qu'on s'étudia à la rétablir. On s'appliqua à expliquer *Cicéron* & *Salluſte*, qui avoient été négligés, & cette étude rendit le ſtyle plus poli & plus élégant.

Mais on fut obligé de changer cette forme d'inſtruction, lorſque le Latin ceſſa d'être une langue vulgaire. On chercha alors des moyens de l'enſeigner, convenables au temps. D'abord, on imagina d'employer tous les mots latins dans un diſcours ſuivi; & c'eſt ce qu'exécuta le premier, un Grammairien nommé *Comenius*, dans un livre qu'il publia ſous le titre *De Janua Linguarum*. D'autres Scholaſtiques introduiſirent des fables; mais le plus grand nombre des maîtres fut d'avis qu'on compoſât des méthodes, dans leſquelles on expoſeroit d'abord les préceptes en latin, & enſuite en langue vulgaire.

A cette manière d'enſeigner le Latin, on

(1) *Suetonius de illuſtribus Grammaticis.*

joignit des dictionnaires dans le quinzième siècle. Le premier qui parut, fut imprimé en 1460, avec ce titre : *Catholicon Joannis de Janua ;* & il fut suivi d'une infinité d'autres qui sont assez connus.

Cette composition servit beaucoup aux Grammairiens du seizième siècle, pour éclaircir les Auteurs Latins, soit par des commentaires ou par des notes ; & se rendant, par une étude constante & assidue, maître de la Langue Latine, on est parvenu à ressusciter plusieurs Auteurs Latins, à en restaurer d'autres, enfin à en rétablir un grand nombre dans toute leur pureté.

En cultivant ainsi la Langue Latine, on a travaillé en même-temps à la Langue Francoise, qui dérive du latin. En effet, sous la première race des Rois de France, il y avoit deux peuples qui parloient deux langues différentes ; savoir, le Latin & la Langue barbare, qui étoit celle des Germains. Il seroit difficile de caractériser cete langue, qui n'est nommée barbare, que parce que ce n'étoit point une langue véritable, mais un mêlange de plusieurs dialectes des autres peuples, que les Germains avoient seuls formées dans les bois qu'ils habitoient.

Quoi qu'il en soit, dans ces premiers temps de la Monarchie Françoise, la partie la plus considérable de la Nation parloit Latin, & tous les actes publics étoient écrits en cette Langue ; mais le peuple ayant pris l'habitude de mêler cette langue avec celle des Germains qui étoit la leur, ils formèrent insensiblement une langue corrompue, qu'on appela la langue Romande. Ainsi chacun y mettant du sien, il n'y

eut plus qu'un seul peuple & un seul langage, lequel étoit composé des deux ; savoir, le Latin pour les mots, & la Langue Germanique pour la construction des phrases, de sorte que cette nouvelle langue étoit plus barbare que polie. Comme c'est de cette langue qu'est sortie la Langue Françoise, je vais rapporter quelques lignes du serment que *Louis-le-Germanique* fit en 848, pour fortifier le traité d'alliance qu'il avoit fait avec *Charles-le-Chauve*. *Pro donamur & pro Christian poblo & nostro commun salvament, dist dien auant in quant Deus, savir & polir me dunat, si salvarai eo c'est mion fraddra Karlo, &c.* C'est-à-dire, « par amour de Dieu & du peuple » Chrétien, & pour notre commun salut de ce » jour en avant, en tant que Dieu me donnera » de savoir & de pouvoir, je sauverai ce mien » frère *Charles*, &c. ».

Ce serment est le plus ancien monument que nous ayons de la Langue Françoise. En le lisant avec attention, on remarque que c'est de la Langue Latine que la Langue Françoise est sortie ; & les marques en sont d'autant plus sensibles, qu'on remonte plus haut. Pour la perfectionner, des gens instruits déterminèrent les cas par des articles & des particules, & non par des dissonances comme dans le Grec & dans le Latin. On ne conjugua les verbes que par le moyen des auxiliaires *avoir* & *être*, au lieu que les Latins n'avoient que dans les passifs le verbe auxiliaire substantif.

De-là M. *Duclos*, qui a fait des recherches sur l'origine & les révolutions de la langue Françoise, conclut que la langue Romande avoit déjà autant de rapport avec le François,

auquel il a donné naissance, qu'avec le Latin dont il sortoit; puisqu'une langue est aussi distinguée, dit-il, d'une autre par sa syntaxe que par son vocabulaire (1). Ainsi, les termes de la langue Françoise, qui se corrompoient en s'éloignant de leur origine, prirent une nouvelle terminaison, & se confondirent avec plusieurs termes de tous les peuples du Nord.

Les premiers Écrivains en cette langue, qu'on nommoit alors la *langue Romande*, comme je viens de le dire, étoient Poëtes, & on appeloit leurs ouvrages des *Romans*; tels que les *Romans d'Alexandre*, de *Cléomade*, de *Renaud de Montauban*, &c. Ils étoient écrits en vers; mais comme la diction en étoit extrêmement obscure en plusieurs endroits, lorsqu'on a voulu les faire imprimer, on a été obligé de les traduire en prose, parce qu'il eût été très-difficile d'observer la mesure des vers, & de trouver des rimes en changeant les mots.

Presque tous les sujets de ces ouvrages ne sont que des plaintes d'amour, ou des événemens causés par cette passion. Il y en a quelques-uns qui sont des récits ou des contes agréables, parmi lesquels on en voit qui ont été imités par *Bocace*, dans les nouvelles de son *Décaméron*. On trouve encore écrits en cette première langue des Francs, quelques satyres; & l'on cite sur-tout un livre intitulé :

(1) Voyez les deux *Mémoires sur l'origine & les révolutions de la langue Françoise*, dans les tomes XXIII XXVI des *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions*.

la Bible de Guyot, qui contient une exposition des vices du temps. Mais le premier ouvrage important qui a paru, est l'*Histoire des Ducs de Normandie*, en 1160, par Me *Vace*, Clerc de Caen ; & celui qui a eu le plus de succès, est le *Roman de la Rose*, commencé en 1300 par *Guillaume de Lorris*, continué, fini & publié en 1360 par *Jean de Menn*, dit *Clopinel*, parce qu'il étoit boîteux. Comme tout étoit mystérieux dans ce temps-là, les Chymistes crurent trouver dans ce livre la pierre philosophale. Les Philosophes, & même les Théologiens prétendirent que les mystères les plus sacrés y étoient exposés sous des allégories ; mais les gens les plus sensés n'y trouvèrent que ce que l'Auteur y a mis, je veux dire de l'amour & de la galanterie. En effet, le but de l'Auteur est de peindre la peine qu'il eut pour cueillir une belle rose. C'est pour lui une conquête difficile ; car, pour la faire, il est obligé de former un siége : il traverse des fossés, escalade des murs, force des châteaux ; & étant arrivé dans le séjour de la rose, il rencontre des Divinités bienfaisantes & des Divinités malignes, qui lui opposent de nouvelles difficultés : mais, persévérant dans son projet, il profite des bons conseils des uns, rejette les mauvais avis des autres avec tant d'intelligence, qu'il obtient enfin la possession de l'objet desiré

Ce Roman est écrit en vers ; & parce qu'il s'y trouve des mots qui sont inintelligibles, un Auteur, appelé *Moulinet*, l'a traduit en prose, en ajoutant à cette sorte de version des notes, dans lesquelles il tâche de rectifier

le texte par des réflexions morales & chrétiennes. C'est l'ouvrage le plus ridicule qui soit jamais sorti de la plume d'un Ecrivain : son style est à-peu-près celui dont on se servoit en France sous *Louis XII* & sous *François I.*

On dut ce tour nouveau, qu'on donna à la langue Françoise, aux Poëtes Provençaux, connus sous le nom de *Troubadours*, qui se répandirent en France dès le dixième siecle.

Ces gens d'esprit avoient de l'invention, & leurs écrits sont sur-tout recherchés par des aventures également agréables & piquantes qu'on y trouve. Aussi étoient-ils si estimés, qu'on les accueilloit de toutes parts : les Princes les combloient de bienfaits ; & les Dames, même du plus haut rang, si elles ne leur donnoient pas leur cœur, elles le laissoient prendre.

La langue Françoise acquit de nouvelles graces sous la plume d'*Alain Chartier*, Secrétaire des Rois *Charles VI* & *Charles VII*, & qu'on appeloit le Père de l'Eloquence. Personne n'ignore que *Marguerite* d'Ecosse, femme du Dauphin de France, depuis *Louis XI*, ayant trouvé *Alain* endormi sur un banc, le baisa sur la bouche, en disant ce n'est pas l'homme que je baise, mais la bouche de laquelle sont sortis tant d'excellentes paroles & des discours si sages. *Amiot* & *Marot*, à-peu-près dans le même temps, enrichirent notre langue de quelques locutions étrangères ; mais *Malherbe* acheva de la polir en la rendant capable d'exprimer toutes les beautés de la Poésie & de l'Éloquence. Il trouva l'art de lui donner des formes variées & cadencées, dont on ne l'auroit pas crue susceptible,

& la débarrassa de ce pompeux galimatias de latinismes & d'hellénismes, qu'on devoit à *Ronsard*; car ce Poëte, qui vivoit au commencement du seizième siècle, avoit formé des mots tirés du Grec, du Latin & de différens patois de France; ce qui avoit rendu son style dur, & souvent inintelligible.

Malherbe fut admirablement secondé par un homme d'esprit, qui ayant fait une étude particulière de notre langue, contribua tellement à ses progrès, qu'il fut regardé comme le restaurateur de cette langue, c'est *Balsac*. Il entendit fort bien la propriété des mots, & la justesse des périodes. Il mit dans ses ouvrages, & surtout dans ses lettres, un style tout nouveau, qui charma plusieurs Gens-de-Lettres, & le fit chef de parti. On lui reprocha cependant de l'enflure, de l'affectation, & des hyperboles qui déparent ses écrits; & comme, malgré ces défauts, son style étoit à la mode, quelques personnes lettrées voulurent désiller les yeux du public à cet égard. Dans cette vue elles écrivirent contre lui plusieurs volumes, où les injures ne sont point épargnées.

Dans le même temps *Vaugelas* travailla à épurer la Langue Françoise, à la régler, & y parvint. Les expressions dont il a fait usage, n'ont point vieilli, & son style est assez correct: seulement il n'a pas cette souplesse & cette douceur qu'on a vu depuis donner à cette langue. Cet homme de mérite avoit traduit *Quint-Curce*; & comme cette traduction reçut les plus grands applaudissemens, *Balsac* disoit de lui que l'*Alexandre* de *Quint-Curce* étoit invincible, & celui de *Vaugelas* inimitable.

L'un & l'autre, *Balsac* & *Vaugelas*, furent des premiers membres de l'Académie Françoise, que le Cardinal *de Richelieu* créa en 1635. Cet établissement forme une époque trop considérable dans les fastes de notre langue, pour ne pas entrer ici dans quelque détail à cet égard.

Avide de toute sorte de gloire, le Cardinal *de Richelieu* rechercha celle de bel-esprit, malgré la crise des affaires publiques & des siennes propres. Ayant appris par son cher favori *Boisrobert*, que plusieurs Gens-de-Lettres s'assembloient chez un de leurs confrères, nommé *Valentin Conrart*, Son Éminence estima que les fruits de ces assemblées seroient plus utiles, si on réunissoit cette société en un corps qui tiendroit ses séances dans un lieu désigné, & qu'il honoreroit de sa protection. En conséquence de ce projet, toute la société de M. *Conrart* se rendit auprès du Cardinal pour faire un réglement à cet égard. On mit d'abord en délibération quel seroit le genre de ses occupations, & quel nom on donneroit à cette société, & on se fixa sur la perfection de la langue : en conséquence de cette résolution, on appela la nouvelle société l'*Académie Françoise*.

Pour remplir cet objet, le Cardinal estima que le meilleur moyen étoit de faire un Dictionnaire de la langue. Ce Ministre en parla à l'Académie, qui, en approuvant ce projet, témoigna à Son Éminence que l'unique voie d'avancer ce travail étoit d'en charger *Vaugelas* ; & pour le mettre en état de s'y livrer

ſans reſerve, elle ajouta qu'il convenoit de lui faire rétablir par le Roi une penſion de deux mille livres, dont il n'étoit plus payé.

Le Miniſtre goûta cet avis, & la penſion fut rétablie. *Vaugelas* en alla auſſi-tôt remercier Son Eminence, qui en le voyant entrer dans ſa chambre, lui dit tout haut : Eh bien, Monſieur, vous n'oublirez pas dans le Dictionnaire le mot *Penſion*. Non, Monſeigneur, répondit *Vaugelas*, & moins encore celui de *Reconnoiſſance*.

Le Cardinal n'eut pas la ſatisfaction de voir ce premier fruit des travaux de l'Académie: il mourut peu de temps après ſon établiſſement. Ce fut une grande perte pour *Vaugelas*. Plus de protecteur, plus de penſion; & quoique cet homme d'eſprit eût été Gentilhomme & Chambellan de *Gaſton*, Duc d'Orleans, il rendit les derniers ſoupirs dans les bras de l'indigence. Comme il laiſſoit beaucoup de créanciers & peu de biens, il déclara par ſon teſtament, que ſi on n'en trouvoit pas aſſez pour les ſatisfaire, ſa volonté étoit qu'on vendît ſon corps à des Chirurgiens, le plus avantageuſement qu'il ſeroit poſſible, & que le produit en fût appliqué à la liquidation des dettes dont il étoit comptable à la ſociété : « De ſorte » que ſi je n'ai pu me rendre utile, dit-il, » pendant ma vie, je le ſois au moins après » ma mort ».

On ne ſait point ſi la compoſition du Dictionnaire de *Vaugelas* étoit avancée, mais on nous a appris que l'Académie, après avoir repris ce travail, publia ſon Dictionnaire vers la fin de

ce

ècle. Cet ouvrage eut le sort de toutes les es compositions : il fut battu de l'orage de es parts. On le chansonna ; on fit des épinmes ; on publia des libelles d'épîtres, de es ; en un mot, on le censura sous toutes es de formes. On y trouve, disoit-on, es les ordures de la halle, & tous les quocs. Ces reproches n'étoient pas fort graves : i parmi toutes ces critiques, une seule s est parvenue : c'est la *Requête des Sionnaires à Messieurs de l'Académie Fran*e. Cette pièce est assez peu connue & trop iante pour n'en pas rappeler ici les princic traits.

A Nosseigneurs académiques,
Nosseigneurs les Hypercritiques,
Souverains Arbitres des mots,
Doctes faiseurs d'avant-propos,
Cardinal-Historiographes,
Surintendant des Ortographes,
Rafineurs de Locutions,
Entrepreneurs de Versions,
Peseurs de brèves & de longues,
De Voyelles & de Diphtongues ;
Supplie humblement, &c.
. . . .
Disant . . . . . .
Que depuis votre *Gomberville*,
Auroit injustement proscrit
Le pauvre *Car* d'un sien écrit,
Comme étant un mot trop antique,
Et qui tiroit sur le Gothique.
. . . .

Qu'on alloit, ſur cette crierie,
Bannir de la Chancellerie,
Tant lors on étoit de loiſir,
Le *Car tel eſt notre plaiſir.*

. . . .

Ce n'eſt pas tout : nos pauvres mots
Ont bien enduré d'autres maux.
Mille ont été bannis des Mètres ;
Les uns accourcis de trois lettres ;
Les autres d'autant allongés.
Les genres ont été changés.
Par une trop lâche molleſſe,
Qu'on appelle délicateſſe,
De combien de mots maſculins,
A-t-on fait des mots féminins.
Tous vos Puriſtes font la figue
A quiconque dit *un intrigue.*
Ils veulent, malgré la raiſon,
Qu'on diſe aujourd'hui *la poiſon* ;
Une épitaphe, une épigramme,
Une navire, une anagramme,
Une reproche, une Duché,
Une menſonge, une Evêché,
Une éventaille, une ſquelette,
La doute, une hymne, une épithète ;
Et le délicat *Serizey*
Eût chaque mot féminiſé
Sans reſpect ni d'analogie,
Ni d'aucune étymologie,

. . . .

Sans que l'Abbé *de Boisrobert*

. . . .

S'opposât de tout son courage,
A cet efféminé langage.

Après avoir exposé les débats des Académi-
ns, dans le travail de leur Dictionnaire,
t les mots, *Ménage* parle de leurs disputes
r l'Orthographe singulière qu'on vouloit in-
oduire, & dont il cite quelques exemples,
les versifiant de la manière qui suit :

Enfin, je ne sais quels Auteurs
Auroient prescrit aux Correcteurs
Une impertinente Orthographe,
Leur faisant mettre *Paragrafe*,
Filosofie, *ôtre*, *le tans*,
L'Iver, *l'Otone*, *le Printans*,
&c. &c.

Enfin, l'Auteur conclut à la suppression du
ictionnaire, comme un ouvrage inutile.

Laissez-là le Vocabulaire,
Ne songez qu'à la Grammaire ;
N'inovez, ni ne faites rien
En la langue, & vous ferez bien.

Cette critique indisposa tellement les Mem-
s de l'Académie Françoise, qu'ils refusèrent
recevoir l'Auteur dans leur corps : sur quoi
de Montmort dit plaisamment que c'étoit par
te raison qu'il falloit le condamner à en être,

comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille à l'épouser. Ce n'étoit pourtant point déshonorer l'Académie que de rendre compte de ses débats pour la perfection de la langue. Il est même heureux que cette pièce ait paru, puisqu'elle nous instruit de l'état où cette langue étoit alors. Il faut se transporter au temps, & on trouvera ces opinions ou ces tentatives moins ridicules.

Un écrivain, qui n'étoit pas de l'Académie Françoise, & qui cherchoit comme elle à en épurer le langage dans un écrit intitulé: *La liberté de la Langue Françoise*, prétendoit que c'étoit mal parler que de dire *Mademoiselle*, qu'il falloit dire *Madamoiselle*; qu'on avoit tort de dire un *rival*, au lieu d'un *Corival*, ce qui exprime la relation; d'écrire *se trouver aux montagnes*, plutôt qu'*ès montagnes*; parce que, disoit-il, la signification de ces mots est différente; qu'on devoit toujours user des termes *ains*, *moult*, *voire*, qui, selon lui, ont beaucoup d'énergie, &c.

Cependant l'Académie Françoise reconnut que, pour fixer les règles fondamentales de notre langue, on ne pouvoit se dispenser de composer une Grammaire. Dans cette vue elle commença par faire des observations sur les remarques de *Vaugelas*; & dans l'examen qu'elle fit ensuite des doutes qu'on avoit sur la langue, elle jugea qu'un ouvrage de systêmes, tel qu'une Grammaire, ne pouvoit être conduit que par une personne seule, & elle en donna le soin à l'Abbé *Regnier*, qui y employa, dit l'historien de l'Académie, tout ce qu'il

avoit acquis de lumières par cinquante ans de réflexions (*a*).

Ce n'étoit pas cependant une chose nouvelle qu'une Grammaire de la Langue Françoise. En 1572, *Ramus* en avoit publié une, où il tâchoit de fixer les déclinaisons des noms, & les conjugaisons des verbes; mais, comme toute son érudition grammaticale se bornoit à la langue des anciens Romains, ce qu'il fit pour la nôtre, étoit trop imparfait pour être utile à ses contemporains; de sorte qu'on regardoit cette Grammaire comme non-avenue.

L'Académie donna le ton aux Gens-de-Lettres, pour diriger leurs études vers celle de la Langue Françoise; & comme tout est de mode, même parmi les hommes d'esprit, on vit paroître, presque dans le même temps, une multitude de Grammaires Françoises. Les uns s'attachèrent à la précision, à la clarté & à la pureté du style, comme *Maupas*. D'autres s'attachèrent scrupuleusement aux règles, tel que le P. *Chiffet*, Jésuite (*b*). Mais la Grammaire qui eut le plus de succès, fut celle du *P. Buffier*, de la même société. L'Auteur y montre les défauts des autres Grammaires, & censure surtout vivement celle de l'Abbé *Regnier*.

L'ouvrage du P. *Buffier* reçut de grands éloges, que tempérèrent un peu la *Grammaire de*

(*a*) Voyez l'*Histoire de l'Académie Françoise*, par M. l'Abbé d'*Olivet*, tome II.

(*b*) M. *Juvenel de Carlencas*, a donné le titre de toutes les Grammaires dans ses *Essais sur l'Histoire des Belles-Lettres*.

Port-Royal, dont on a donné de nos jours une nouvelle édition, avec des notes de l'Editeur, M. *Duclos*, Secrétaire de l'Académie Françoise. Comme ces livres sont très-savans, & fort chargés de préceptes, l'Auteur, très-estimable, *de la manière d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres*, (M. *Rollin*) desira qu'on composât une Grammaire abrégée, qui ne renfermât que les règles & les réflexions les plus nécessaires; parce que la méthode la plus courte & la plus solide d'apprendre une langue, est de s'y préparer par une connoissance raisonnée de ses principes généraux & particuliers, en les appliquant à la langue qu'on sait déjà par habitude. Et c'est ce qu'a exécuté de nos jours M. *Restaut*, dans ses *Principes généraux & raisonnés de la Langue Françoise*. Ces principes & ces règles y sont exposés dans l'ordre le plus simple & le plus naturel : tous les termes y sont définis & expliqués. Dans les définitions qu'il en a données, il s'est attaché à y mettre toute la justesse & toute la précision possibles; & lorsqu'il est obligé d'avoir recours à des expressions un peu abstraites, il a soin de les éclaircir par des explications simples & familières, appliquées à des exemples sensibles & capables de satisfaire l'esprit.

Tout le monde convient qu'on ne fait des progrès dans quelque science que ce soit, qu'autant qu'on en a approfondi les véritables principes. C'est dans les Grammaires qu'on trouve ceux des Langues: malgré cela, avant que celles de la Langue Françoise eussent paru, cette langue étoit fixée. Les Gens-de-Lettres regardent

les *Lettres Provinciales* comme l'époque de cette fixation ; & en effet, depuis plus de cent ans que cet ouvrage a été publié, il n'y a pas un seul mot qui se soit ressenti du changement qu'éprouvent si souvent les langues vivantes. Ces lettres sont écrites d'un style dont on n'avoit point eu jusqu'alors d'idée en France. *Boileau* les regardoit comme le plus parfait ouvrage qui fût dans notre langue : ce qui fait voir que le génie va plus vîte que les méthodes, & qu'il a en quelque sorte des idées innées des règles, qui lui font connoître la perfection des choses, sans en analyser les principes.

Comme c'est un prodige qu'un homme seul ait franchi tout d'un coup la marche qui conduit à la parfaite connoissance de la Langue Françoise, le succès de *Pascal* n'empêcha pas les Gens-de-Lettres de continuer leurs travaux pour perfectionner de plus en plus cette langue. L'Auteur de la *Requête des Dictionnaires* que je viens d'analyser, *Ménage*, & M. l'Abbé *Furetière*, s'en occupèrent avec le plus grand zèle. *Ménage* composa un *Dictionnaire étymologique de la Langue Françoise*, pour donner l'intelligence de la force des mots & de l'orthographe. Et *Furetière* publia un Dictionnaire, dans lequel il démêla les différentes propriétés des mots, & leurs diverses significations, avec beaucoup d'ordre & de clarté. Le succès de cet ouvrage lui procura une querelle bien désagréable, & qui eut les suites les plus fâcheuses. Il étoit membre de l'Académie Françoise, & en cette qualité il avoit connoissance du travail de ses confrères pour le Dictionnaire

de cette Compagnie. Or, ceux-ci l'accusèrent de s'être approprié leurs travaux, & d'en avoir retiré l'honneur & le profit. *Furetière* se défendit : on s'échauffa de part & d'autre, & le feu ayant pris à la querelle, l'Académie déclara vacant le fauteuil que remplissoit cet Auteur à l'Académie.

Sensible à cet affront, l'Académicien exclus publia un Mémoire contre les principaux Académiciens, où le fiel de la satyre est versé à grands flots. Et pour disposer les esprits à le recevoir favorablement, il fit graver un médaillon qu'il fit imprimer au frontispice, à la place du fleuron ou cul-de-lampe, dans lequel on avoit dessiné un diamant placé sur une table, avec cette légende *È duro perché, è vero.* Cette allégorie, quoique ingénieuse, n'en étoit pas moins piquante. Le secrétaire de l'Académie, nommé *Charpentier*, se chargea de la relever. A la tête d'un Mémoire, en réponse à celui de *Furetière*, il fit imprimer un médaillon, au milieu duquel étoit représenté un excrément humain, avec cette légende : *Ab expulso corpore, corporis sanitas.*

C'est ainsi qu'on traita un homme d'esprit, auquel, malgré les torts qu'il pouvoit avoir, on est redevable d'un livre excellent, qui, au jugement du judicieux Auteur de la *Bibliothèque Françoise*, « est un riche trésor, où » l'on trouve tout ce que l'on peut desirer » pour l'intelligence de notre langue ». C'est sur le fond de ce Dictionnaire, que les Jésuites travaillèrent à composer le fameux Dictionnaire de Trévoux.

Ce *Charpentier*, malgré sa causticité, dont il donnoit souvent des preuves, a été un des plus zélés panégyristes de la Langue Françoise. Un historien, fort connu sous le nom de M. *le Laboureur*, ayant avancé, en 1660, que la Langue Françoise avoit de grands avantages sur la Langue Latine, *Charpentier* se déclara pour ce sentiment. Ce qui donna lieu à cette déclaration, c'est qu'il s'agissoit de faire des inscriptions pour un arc de triomphe qu'on devoit élever à la gloire de *Louis-le-Grand*. Les amateurs du Latin vouloient employer cette langue morte, & notre Académicien trouvoit mauvais qu'on avilît la langue que parloit ce Monarque, en n'en faisant point usage. Il prétendit donc que la Langue Françoise valoit bien la Langue Latine; & parmi plusieurs preuves qu'il en donne, en voici une très-remarquable.

« On attaque notre langue, dit-il, sur ce » que les noms françois n'ont qu'une même » terminaison; mais ils changent par l'article » qui fait distinctement la différence de tous » les cas, & ce changement opère le même » effet que la différence de la terminaison dans » le Latin; mais cette variété ne se trouve pas » même dans bien des terminaisons latines. » Dans les noms neutres, il n'y en a point » entre le nominatif & l'accusatif: il n'y en a » point dans la cinquième déclinaison. *Dies*, » au singulier & au pluriel, est le même. Si » on critique nos articles, le Grec en a, & » cependant le Latin a toujours cédé la supé» riorité au Grec ».

Pour la clarté, *Charpentier* prouve que l'arrangement des périodes, tel que nous l'avons, étoit du goût des Grecs. Il cite *Démétrius* de Phalère, qui vouloit que le nominatif fût toujours le premier, parce que c'est lui qui conduit le reste. Il cite même parmi les Romains, *Quintilien*, qui critique les constructions entortillées du Latin. A l'égard de la douceur de notre langue, il la prouve par des argumens tirés du Grec même.

Il faut voir dans l'ouvrage intitulé : *De l'excellence de la Langue Françoise*, publié à Paris en 1683, en 2 vol. *in*-8°. il faut voir, dis-je, dans ce livre le développement de toutes ces preuves.

La langue la plus riche, est celle qui a le plus de mots, non pas pour signifier une même chose, mais pour signifier diverses choses ; & ces synonymes que quelques langues se vantent d'avoir, en marquent plutôt la pauvreté que l'opulence : or, c'est un avantage de notre langue de n'avoir point de synonymes, quoiqu'elle ait une multitude, presque infinie, de mots, comme l'a fait voir l'Abbé *Girard*, dans son Traité des *Synonymes de la Langue Françoise* : mais ce n'est point assez de connoître ces mots pour savoir cette langue, & pour l'écrire ; il faut encore former son style sur les meilleurs modèles. Dans cette vue, *Boileau* vouloit qu'on choisît un certain nombre de livres déclarés par l'Académie, exempts de fautes quant au langage. L'Académie n'a pas encore rendu ce service au Public ; mais l'Abbé d'*Olivet*, l'un de ses principaux membres, a examiné gram-

maticalement ceux de nos ouvrages françois dont le mérite est reconnu; & il a jugé que nous n'avions rien en françois de plus châtié pour le style, que les poésies de *Racine*, & celles de *Boileau*.

Il eût été à desirer que cet homme de Lettres nous eût indiqué aussi ceux de nos ouvrages en prose, qui méritent d'être consultés pour la pureté du langage : mais d'autres occupations littéraires, non moins importantes pour la perfection de la Langue Françoise, l'empêchèrent de suivre cette carrière. Il s'imposa une autre tâche, sans doute plus satisfaisante que celle-là, & qu'il remplit avec le plus grands succès; ce fut de déterminer la sorte de modulation qu'il faut observer dans la prononciation des mots par rapport aux diverses syllabes qui les composent, & aux différens accens qui les distinguent; car, comme dans la musique il y a des tons plus ou moins hauts, plus ou moins rapides, & toujours combinés avec une grande variété, de même il y a dans nos paroles de certains *ports*, ou de certains abaissemens de voix, beaucoup moins sensibles, il est vrai, que dans le chant, mais cependant très-réels; c'est ce qu'on appele *prosodie*. Or, l'Abbé d'*Olivet* composa là-dessus un ouvrage qui est un livre essentiel pour la langue. C'est une des productions la plus belle de cet illustre savant. Tous les Grammairiens lui ont rendu ce témoignage, & l'Auteur même d'une *Dissertation en forme d'entretien sur la Prosodie Françoise*, *

* Elle est imprimée à la tête du premier volume du *Dictionnaire Royal Anglois & François*, &c. Par *Boyer*.

a avoué en faire beaucoup de cas, & n'avoit publié la sienne que pour relever quelques remarques essentielles qui sont échappées à l'illustre Académicien.

Enfin, pour épuiser tous les moyens de perfectionner la Langue Françoise, un profond Grammairien, si célèbre sous le nom de *Dumarsais*, voulut expliquer les différens sens qu'on peut donner au même mot. A cette fin, il composa un *Traité des Tropes*, qu'on regarde, avec raison, comme un chef-d'œuvre de raisonnement *. Il développe en homme de génie ce qui constitue le style figuré, & fait voir combien ce style est ordinaire & dans les écrits, & dans les conversations.

C'est une chose déplorable qu'un savant si éclairé & si philosophe, ait toujours vécu dans la médiocrité, pour ne pas dire dans l'indigence. Il étoit, dit M. *de Voltaire*, du nombre de ces sages obscurs, qui vivent entr'eux dans la communication de la raison, ignorés des Grands, & très-redoutés de ces charlatans en tout genre, qui veulent dominer sur les esprits. *Fontenelle* disoit de lui : *c'est le nigaud le plus spirituel, & l'homme d'esprit le plus nigaud que je connoisse*. C'est un bon mot. Au reste, *Dumarsais* avoit, comme tous les vrais Philosophes, beaucoup de délicatesse, & peu de talent de se faire valoir. Je l'ai connu très-particulièrement, & j'étois toujours enchanté de l'entendre parler des divers évènemens de sa

* On appelle *Tropes* des termes dont on change & renverse l'usage. Ce mot est Grec, & signifie *verto*, je change, je renverse.

vie, avec une candeur qui faisoit bien l'éloge de sa belle ame. Sa parure ordinaire consistoit en un manteau de drap écarlate, qu'il portoit presque en tout temps. Il étoit né à Marseille en 1678, & mourut à Paris en 1756, âgé de quatre-vingt ans.

Le caractère de simplicité & de noblesse qui est propre à la Langue Françoise, ne se trouve guère dans les autres langues, comme l'observe fort bien l'Auteur des *Essais sur l'Histoire des Belles-Lettres, Sciences & Arts*, à l'article Grammaire des Langues. La Langue Italienne est trop enjouée, trop badine, trop folâtre; la Langue Espagnole a trop d'enflure, de pompe & d'ostentation, & les Langues Allemande, Angloise, Turque, Persanne, Arabe, &c., trop de dureté ou de rudesse. Toutes ces langues dérivent du mêlange du latin avec celle des Barbares. La plus riche de toutes ces langues est l'Arabe: elle est si variée, qu'elle a presqu'autant de dialectes que de Provinces. En effet, quoique les Syriens, les Ethyopiens, les Maures, les Egyptiens, les Barbares, les Mauritains & les Yemens parlent la Langue Arabe, ils ont cependant bien de la peine à s'entendre les uns les autres.

Parmi toutes les langues, il faut distinguer sur-tout la Chinoise, parce qu'elle a des singularités qui lui sont propres. Premièrement on compte jusqu'à soixante-dix mille caractères. En second lieu, ces caractères ne forment, par leurs combinaisons, ni syllabes,

ni mots : ils ne font que peindre les objets qu'ils désignent. On a beaucoup écrit pour comprendre cette langue ; mais on a composé plus de Dictionnaires que de Grammaires, & personne n'a pu découvrir d'où elle tire son origine.

Au reste, dans toutes les langues la Grammaire renferme toutes les règles qui leur sont propres. Elle enseigne à décliner les noms, à conjuguer les verbes, à construire toutes les parties du discours, à connoître la force naturelle & la proprieté des mots ; enfin à comprendre la raison de leurs terminaisons & de leur arrangement.

Or, comme dans la Grammaire, de quelque langue que ce soit, il y a deux parties principales ; savoir, le vocabulaire ou la connoissance des mots, la syntaxe ou l'arrangement du discours, & la construction des phrases, des personnes ingénieuses ont imaginé différens stratagêmes, par lesquels on peut faire de chacune des langues connues, la clef de toutes les autres ; de manière qu'on peut mettre l'homme le moins lettré en état d'écrire d'une manière intelligible, dans les langues qui lui sont parfaitement inconnues.

Le premier qui s'est occupé sérieusement de cet objet, est le fameux Abbé *Trithème*, dont il a formé un problême qu'il a énoncé en ces termes : « Trouver un secret, par le moyen » duquel un homme qui n'a jamais appris les » langues étrangères, puisse, en moins de » trois heures, savoir écrire en grec, en

» arabe, en hébreu, en latin, &c. sans
» aucune faute contre la Grammaire; & sous
» ce discours attacher un sens (& un sens
» même de la langue propre) sous tout autre
» sens que l'on voudra, qui ne puisse être
» jamais découvert que par ceux avec lesquels
» on sera convenu du secret ».

Pour résoudre ce problême, l'Auteur a écrit quantité d'alphabets, dont chacun contient les vingt-quatre lettres rangées verticalement, & à côté de chaque lettre répond un nom, un verbe, ou un adjectif. Par ce stratagême, l'Abbé *Trithème* prétend qu'on pourra composer, en quelque langue que ce soit, un discours qui aura deux sens, un découvert, & l'autre caché.

Veut-on, par exemple, composer en latin, quoiqu'on ignore le latin, & donner à quelqu'un en cette langue un avis secret ? Il faut consulter les alphabets de l'Auteur, & écrire les mots qui sont placés auprès des lettres dont on a besoin pour composer cet avis. Ces mots forment un sens suivi, & absolument conforme aux règles de la Grammaire. On a donc écrit en latin sans savoir cette langue. On trouvera le développement de cette doctrine dans *la Polyographie* de cet Abbé; & commece livre est fort rare, on peut y suppléer par l'extrait qu'en a fait M. *Changeux*, Auteur de la *Bibliothèque Grammaticale.*

L'exemple que cet Auteur donne, suffit pour juger que le problême de l'Abbé *Trithème*, ci-dessus énoncé, est assez bien résolu par les

alphabets, & que cet Auteur avoit quelque raison de se vanter qu'il pouvoit exprimer ses pensées en toutes les langues du monde, quoiqu'il en ignorât beaucoup. Aussi sa découverte lui inspiroit tant de vanité, qu'il disoit qu'elle lui avoit été faite par le moyen de la révélation. *Per revelationem*, dit-il, *nescio cujus* : mais le P. *Costadeau*, connu par un traité historique & critique sur le signe de nos pensées, étoit porté à croire que l'Auteur tenoit cette invention du diable. Malgré cette jactance & cette révélation prétendue, on a estimé la Polyographie ce qu'elle vaut, très-propre à remplir l'objet de l'Auteur, mais non à nous faire connoître toutes les langues.

Dans la vue de remplir ce dernier objet M. le Président *des Brosses*, Auteur du *Méchanisme du langage*, ci-devant cité, a proposé un *Archiologue universel*, c'est-à-dire, un Dictionnaire pour toutes les langues connues, où l'analogie des noms seroit déduite des sources communes. Et l'Auteur de l'*Anatomie de la Langue Latine*, d'après le systême ou les idées de M. *des Brosses*, a formé un systême sur la composition des langues, lequel consiste à décomposer chaque mot. Cette décomposition étant bien faite, on trouvera, selon lui, *le significatif du mot*.

Pour parvenir à la découverte de ce significatif, il faut remarquer 1°. que la signification de chaque mot est concentrée dans ce qu'il y a d'immuable, n'eût-il qu'une lettre; 2°. que dans les mots qui se déclinent, le significatif

significatif de chaque mot est ce qui reste de la soustraction de la terminaison du génitif singulier ; 3°. que comme les verbes ont trois formateurs ; savoir, le présent, le passé de l'indicatif & le supin, ils ont ordinairement trois significatifs différens.

Après avoir établi ces principes, l'Auteur de l'*Anatomie de la Langue Latine*, donne une liste de plusieurs monosyllabes, prépositions & parties finales des noms composés, dont il fait voir l'usage. C'est à l'ouvrage qu'il faut recourir si l'on veut bien comprendre ce systême & son utilité.

Ce travail est le dernier effort qu'on a fait pour connoître l'analogie des langues. Il devroit donc terminer l'histoire de la Grammaire ; mais il reste à fixer l'esprit du Lecteur sur les mots *Langue* & *Langage* ; & à l'occasion de ce dernier, il convient de donner une idée de la *Logomanie* : c'est l'art de connoître les hommes par leurs discours, c'est-à-dire, par le rapport qu'il y a entre les opinions & le langage ; je dis le langage & non la langue ; car il faut bien distinguer l'un de l'autre. La *langue* est l'assemblage des mots & l'ordre grammatical qu'on leur donne dans le discours ; & le *langage* est l'accent des passions & le bon sentiment que chaque homme ajoute à ses discours. C'est le langage qui donne à la langue d'un homme l'ame, la force, la grace, l'harmonie & le coloris du discours : il est donc l'image du sentiment, l'expression des affections sensibles, telles que la douleur, le plaisir, la joie, le

transſport des paſſions. La langue & le langage ſont donc les expreſſions de la penſée & du ſentiment.

De-là il ſuit que la langue eſt la voix de l'eſprit, & n'exprime que les idées, & que le langage eſt la voix du cœur, dont il peint les mouvemens. La langue convainc, démontre; & le langage touche, émeut.

Cela poſé, on peut connoître le caractère de chaque homme en particulier, par ſon langage. Auſſi *Diogène* vouloit qu'on éprouvât les hommes comme les pots de terre, par les ſons qu'ils rendent. *Socrate* diſoit à ceux qui l'abordoient pour la première fois : *Parle, ſi tu veux, que je ſache qui tu es.* Le père de Milord *Schaftesbury*, célèbre Moraliſte, penſoit de même : il ne demandoit d'un homme, quel qu'il fût, pour le connoître, que de l'entendre parler : qu'il parle comme il voudra, diſoit-il, pourvu qu'il parle, c'eſt aſſez. Comment cela pouvoit-il avoir lieu? Le voici ſuivant les obſervations des Logomanciens.

Le langage du voluptueux eſt mou; celui de l'homme colère eſt très-déſordonné : il n'eſt jamais modéré & d'une même modulation; celui du pareſſeux eſt lent comme ſes actions : le négligent peut avoir un langage agréable, mais il manque toujours d'énergie, & ſa langue n'a ni préciſion ni correction. L'envieux & le jaloux ſont aſſez beaux parleurs; mais leur langage n'eſt point abſolument agréable. L'envieux eſt cauſtique, pointilleux, diſeur de bons

mots : il fait rire, & indigne en même-temps ceux qu'il amuse.

Le langage de l'ambitieux est tantôt enflé & superbe, tantôt rampant & bas : celui de l'avare est tout opposé à celui-ci, toujours timide, rampant, & même bas jusqu'à l'excès ; & le langage d'un homme léger & frivole ne forme jamais un raisonnement suivi.

Les hommes téméraires & inconsidérés ont une vélocité & une abondance stérile de paroles : ils parlent en même-temps qu'ils pensent, & quelquefois sans se donner la peine de penser. Les hommes taciturnes sont quelquefois d'un profond jugement, mais la taciturnité peut venir aussi d'habitude, d'ignorance, de stupidité ou d'orgueil.

Les hommes de basse naissance ont toujours un langage grossier. Les pédans sont des puristes & des ennuyeux. Les dissipateurs défendent & condamnent tour-à-tour les mêmes opinions. Les hommes qui s'échauffent pour soutenir ce qu'ils ne savent pas, sont des gens instruits ordinairement sur quelque matière, mais qui ont la vanité d'en conclure qu'ils sont universels, &c. En un mot, chaque passion a ses accents & sa logique, & par-conséquent une langue & un langage qui lui sont propres. On reçonnoît le Sage à ses discours modérés, & au ton uniforme qu'il leur donne ; quoiqu'il soit passionné pour la vertu, il ne se permet aucun excès.

En voilà assez pour donner une notion suffisante de la Logomancie. Les personnes qui

ſeront curieuſes d'en approfondir les dét
doivent avoir recours à la ſeconde éditio
la *Bibliothèque Grammaticale*. C'eſt la p
de cet ouvrage la plus curieuſe & la
agréable.



HISTOIRE
DE LA
RHÉTORIQUE
ET DE
L'ELOQUENCE.

Il y a une grande différence entre la Rhétorique & l'Éloquence. La Rhétorique est l'art de parler ; & l'Éloquence l'art de persuader. On peut savoir bien parler, & ignorer le secret de gagner les cœurs, de toucher & de plaire en instruisant. Le Rhétoricien enseigne à bien dire, & l'homme éloquent, ou l'Orateur, apprend à exciter, par le talent de la parole, ou l'arrangement du discours, les passions de ceux qu'il veut faire pencher du côté où il a dessein de les conduire. On prétend que le mot *Rhéteur* est tiré du mot Grec, qui signifie *dire*, & que celui de *Rhétorique* dérive de celui-ci. Tout le monde sait qu'il vient d'*Orator*, Discoureur, Beau-Parleur : *Discendi Peritus*, *Facundus*, *Disertus*, *Eloquens*.

Quoique cette distinction entre la Rhétorique & l'Éloquence soit bien réelle, & très-sensible, les Professeurs de Rhétorique com-

prennent néanmoins sous un même nom, l'art de parler & l'art de persuader, entendant l'un & l'autre par le mot *Rhétorique*. Aussi, *Aristote* a défini cet art la faculté de voir dans chaque chose ce qui est propre à persuader: (*Facultas videndi in una quaque re, quod in ea est ad persuadendum idoneum* (1). Et le savant Auteur de plusieurs belles Dissertations sur l'origine & les progrès de l'Éloquence dans la Grèce, a confondu cet art avec celui de la Rhétorique, parce qu'ils ont pris naissance dans le même temps, & qu'il est difficile qu'un homme qui a de l'imagination, en faisant un choix de mots dont il veut se servir pour exprimer ses pensées, en les plaçant dans le meilleur ordre qu'il est possible, en quoi consiste l'art de parler, ne sente en même-temps les ornemens dont il doit revêtir son discours pour le rendre plus agréable : ce qui est l'art de l'Orateur.

Cet art est presqu'aussi ancien que l'usage de la parole, cette peinture de nos idées par l'organe de la voix, & qui forme l'essence & la gloire de l'homme, en le distinguant des êtres avec lesquels il partage les fruits de la terre; je veux dire les animaux.

Les Grecs sont les premiers peuples qui ont connu les beautés de l'Éloquence; & ne pouvant croire qu'un art si merveilleux & si utile fût une invention humaine, ils ont prétendu qu'il avoit été envoyé du Ciel, que c'est un présent que les Dieux avoient fait aux hommes : & voici comment.

(1) *Arist.* Lib. I. *Rhet* Cap. II.

Dans le premier âge du monde, les hommes
roient dans les campagnes, broutant l'herbe
mme les bêtes sauvages, & se retirant comme
les dans les cavernes, ou dans le fond des
rêts. La raison ne les éclairoit pas assez pour
u'ils connussent les avantages qu'ils trouve-
ient à former entr'eux des sociétés ; ils se
isoient au contraire une guerre cruelle, &
mbattoient sans cesse, ou pour le gland dont
s se nourrissoient, ou pour les objets de leurs
assions : les plus foibles étoient opprimés par
s plus forts ; & ceux-ci l'étoient à leur tour
ar les animaux.

Dépourvus de tous secours, & attaqués de
us côtés, ils périssoient dans un stupide
lence, si Prométhée n'eût intercédé pour eux
uprès de Jupiter. Le Souverain des Dieux est
uché de compassion ; & après avoir délibéré
ur les différens moyens de remédier à ces dé-
rdres, il se détermine à leur envoyer la Rhé-
rique. Jupiter ordonne donc à Mercure, l'un
e ses fils, de porter cet art aux hommes, non
our le donner à tous généralement, mais afin
en faire part à ceux qui, par leurs dispo-
tions naturelles, seroient capables d'en faire
 bon usage, tant pour leur propre conser-
tion, que pour celle de leurs semblables.

Mercure exécuta les ordres de Jupiter ; & à
esure qu'ils connurent la Rhétorique, ils
onnurent leur misère, & rougirent de la
ie brutale qu'ils menoient au milieu des ani-
aux. Ils cessent donc de se faire la guerre,
 rapprochent peu-à-peu les uns des autres,
escendent des montagnes, s'assemblent par
roupes en différens cantons ; & leur industrie

s'augmentant à proportion de leurs progrès dans l'art de parler, ils bâtissent des villes, en partageant les habitans en plusieurs classes, établissent des loix sous l'autorité desquelles ils puissent vivre en sûreté, & nomment des Magistrats pour les faire observer.

C'est ainsi que par les seules armes de la Rhétorique, l'homme sort de sa stupidité, s'élève à la grandeur souveraine ; & cessant d'être le jouet des animaux, devient le maître absolu de tout ce qui respire sur la terre.

Le savant Auteur qui nous a transmis ce récit (1), ajoute qu'en le dépouillant de ce que la fable y a mêlé de circonstances merveilleuses, on y trouve une exacte & fidèle peinture de l'état où, selon les anciennes traditions, la Grèce s'étoit trouvée avant que l'Eloquence en eût chassé la barbarie. En effet, les Grecs vécurent dans cet état jusqu'au temps où les Egyptiens amenèrent des colonies dans la Grèce, & y apportèrent leurs sciences, leur religion & leurs loix. Et parce que Mercure étoit honoré en Egypte comme l'inventeur des lettres & le Dieu de l'Eloquence, les Grecs l'invoquèrent ; & les premiers d'entr'eux qui se distinguèrent par l'Eloquence, furent regardés comme les fils ou comme les disciples de ce Dieu.

1300 ans avant J. C.

Linus, le plus ancien que l'on connoisse, se signala par l'invention du Rythme, d'où

(1) M. *Hardion*, dans sa *Première Dissertation sur l'origine & les progrès de la Rhétorique dans la Grèce*, tome XIII des *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

s'eſt formé le nombre oratoire, c'eſt-à-dire, une certaine meſure dans le diſcours, qui le rend harmonieux. *Orphée* fut ſon diſciple. Il entreprit de dompter la férocité des Odryſiens, peuple ſauvage des environs du mont Pangée, dans la Thrace. La douceur & l'inſinuation furent les ſeules armes dont il ſe ſervit; & comme il réuſſit dans ſon entrepriſe, ce miracle parut auſſi grand que s'il eût adouci la férocité des lions & des tigres. Puiſqu'il étoit queſtion de miracle, il n'en coûta pas davantage de dire que les forêts, ſenſibles aux accens de ſa voix, l'avoient ſuivi pour l'entendre.

Amphion fit un autre miracle à ſon tour, qui n'eut pas moins de célébrité que celui d'*Orphée*. Connoiſſant tout le danger que couroient les Thébains de laiſſer leur ville ſans enceinte, il le leur repréſenta avec tant de force, que tous à l'envi travaillèrent à l'entourer de murs; &, ſoutenus ou animés par l'Eloquence d'*Amphion*, l'ouvrage fut achevé avec tant de promptitude, qu'on dit que les pierres s'étoient venues placer d'elles-mêmes les unes ſur les autres.

L'hiſtoire ajoute que c'eſt par les ſons de ſa lyre que ce prodige fut opéré; mais cette lyre n'étoit autre choſe que ſa voix, organe de ſon Eloquence. Cette Eloquence étoit pourtant fort médiocre, puiſque l'art de parler étoit à ſon berceau; mais quelqu'imparfaite qu'elle fût, c'étoit de l'Eloquence; & telle qu'elle étoit elle put ſurprendre, par ſa nouveauté, des peuples encore ſimples & groſſiers, & faire ſur leur eſprit de plus vives impreſſions que dans des ſiècles éclairés n'en feroit l'Eloquence

des plus grands Orateurs. C'est pour cela que les premiers qui la cultivèrent furent regardés comme des hommes extraordinaires. On les crut inspirés des Dieux ; & les honneurs qu'on leur rendit excitèrent l'émulation de tous ceux qui se sentirent capables de les imiter.

M. *Hardion*, qui nous instruit ici, dit que cet aiguillon de la gloire fit de si grands progrès, que dès le temps du siége de Troie elle étoit déjà bien connue dans la Grèce. *Phœnix* avoit été envoyé à Troie avec *Achille*, tant pour lui apprendre à bien parler, que pour l'instruire dans l'art de combattre. Nous lisons
900 ans avant J. C. dans *Homère* que les jeunes gens d'Etolie se disputoient le prix de l'Eloquence : & *Nestor* est désigné dans l'Iliade par la qualité d'Orateur des Pyliens, plutôt que par celle de Roi de Pylos, comme si la première eût été plus honorable que la seconde.

Il y a plus : Calliope est la Muse de l'Eloquence, & tient le premier rang entre les autres Muses ; parce que, selon *Hésiode*, c'est elle qui accompagne les Rois & les fait respecter de leurs peuples.

De-là il suit que la Rhétorique avoit été réduite en art long-temps avant *Homère* ; & *Denis d'Halicarnasse* a écrit même qu'il n'y a aucune figure de Rhétorique dont *Homère* ne se soit servi. Le subtil Rhéteur *Hermogène* prétend aussi qu'*Homère* est le plus parfait des Orateurs, comme il est le plus parfait des Poëtes. Enfin, *Quintilien* le donne pour le meilleur modèle que puissent imiter ceux qui aspirent à devenir Orateurs.

540 ans avant J. C. Cependant l'Eloquence Grecque ne s'expri-

moit qu'en vers, & on dédaigna long-temps la prose, dont le langage humble & rampant ne s'éleva que fort tard à une magnificence égale à celle de la poésie. C'est un fait constant qu'on ne commença que plus de trois cens ans après *Homère* à publier des écrits en prose. Le premier qui en fit usage se nommoit *Pherecide ;* & le second, qui étoit de Milet, s'appeloit *Cadmus* *. Celui-là étoit Philosophe, & celui-ci Historien. Cette manière d'écrire ne fut pas d'abord goûtée. Comme la prose, étant sans harmonie, ne flattoit point l'oreille, on n'en put soutenir long-temps la lecture. Deux hommes d'esprit comprirent que ce style pouvoit se perfectionner : c'est *Hécatée*, de Milet, & *Hellanicus*, de Lesbos. En essayant de donner aux phrases une tournure qui approchoit de celle des Poëtes, ils firent lire leurs histoires, qui étoient l'objet de leur composition. Pour parvenir à ce but, ils empruntèrent des Poëtes les mots & les expressions qui leur manquoient ; & dans la crainte de les assortir ridiculement, ils choisirent les plus simples, les moins sonores, les moins figurés, & bannirent de leur élocution toute apparence de mesure, de nombre & d'harmonie. Leurs phrases étoient rangées sans discontinuation à la suite les unes des autres, & n'avoient de pauses sensibles que lorsque le récit ou la pensée étoit terminée.

Aristote estime, avec raison, cette élocution fort déplaisante, parce que, dit-il, en toutes

* *Orationem condere Pherecides Syrius instituit Cyri Regis ætate ; Historiam Cadmus Milesius. Plin. Hist. nat.* L. VII. C. 6.

choſes nous aimons voir le but où l'on veut nous mener (1). Il l'appelle *élocution continue*, & *Démetrius* de Phalère la nomme *élocution détachée & découſue*, parce qu'elle court ſans s'arrêter, & ſans lier les phraſes les unes aux autres, pour former un circuit périodique.

Tel étoit le caractère de la proſe dans les premiers écrits qui parurent. *Hérodote*, ſurnommé le Père de l'Hiſtoire qui a raſſemblé dans un grand ouvrage, tout ce qui s'étoit paſſé de mémorable dans les trois parties du monde, connues pendant l'eſpace de deux cens quarante ans; *Hérodote*, dis-je, conſerva beaucoup cette élocution antique, dont les phraſes étoient détachées les unes des autres, de ſorte qu'on ne trouve ni dans ſon livre, ni dans les écrits des Auteurs de ſon temps, rien de nombreux dans le ſtyle. Par cette expreſſion, on entend l'arrondiſſement des périodes, dont on arrribue l'invention à *Iſocrate*.

J'ai dit dans l'hiſtoire de la Grammaire qu'il y avoit trois dialectes, & que le dialecte attique étoit le plus agréable. C'eſt auſſi celui que les proſateurs de ce temps voulurent perfectionner. *Solon* travailla le premier à l'embellir des couleurs de l'éloquence. On ne ſait rien de précis ſur le caractère de ſa proſe; mais il eſt certain qu'à ſon exemple les Athéniens ſe livrèrent avec plus d'ardeur que jamais à l'étude de la Rhétorique.

---

500 ans avant J.C. Pendant ce temps-là arriva à Athènes le célèbre *Anaxagore*, Quoique livré entièrement à la vie contemplative, il avoit fait une étude

(1) *Rhet.* L. III. C. 9.

particulière du poëme d'*Homère*, & soutenoit que le but de ce Poëte avoit été de faire connoître, & aimer la justice & la vertu. C'est du moins ce qu'il enseignoit à *Périclès*, Grand d'Athènes, & qui en devint presque le Roi. Sa méthode étoit une véritable Rhétorique. *Périclès* la goûta beaucoup; & en y joignant les richesses & les agrémens de l'élocution, il devint grand Orateur.

Pendant quarante ans, son Eloquence le rendit l'arbitre absolu de la République d'Athènes. Ce qu'il avoit appris d'*Anaxagore*, & de ses propres réflexions, s'accrut beaucoup par son commerce avec *Aspasie*. C'étoit une très-belle femme, qui faisoit deux métiers à la fois, quoique bien opposés; celui de courtisanne, & l'autre d'enseigner l'Eloquence. Sa maison étoit tour à tour un lieu de débauche & de prostitution, & une école de Rhétorique. Elle entretenoit même chez elle de jeunes courtisannes, & tiroit sa principale subsistance du honteux commerce qu'elle en faisoit : cela étoit bien déplorable; mais elle réparoit en quelque sorte cette infâme conduite par la modestie & la décence avec lesquelles elle donnoit ses leçons d'Eloquence : de telle sorte que les maris ne craignoient point d'y amener leurs épouses, & qu'elles pouvoient y assister sans honte & sans danger.

La réputation d'*Aspasie* parvint à *Périclès*. Toujours avide d'instructions, principalement sur la Rhétorique, il ne se fit point de scrupule de se joindre à la foule qui se portoit chez elle. Cette courtisanne le remarqua, &

son cœur lui parut une conquête digne de flatter sa vanité. Armée de ses charmes & de ses talens, elle l'attaqua avec tant d'avantages, que *Périclès* devint aussi-tôt son amant qu'e son disciple. C'est trop, contre une ame sensible, que l'esprit, les graces & la beauté. Aussi, malgré les taches de sa vie & la corruption de ses mœurs, *Aspasie* enflamma tellement *Périclès*, que celui-ci, dans l'ivresse de sa passion, oubliant ce qu'il devoit à sa femme & ce qu'il se devoit à lui-même, résolut de l'épouser.

On pouvoit dans ce temps quitter sa femme & en prendre une autre, quand celle-là y consentoit. A cet égard, *Périclès* ne trouva aucune difficulté. Depuis long-temps il régnoit entre sa femme & lui une mésintelligence déclarée. Aussi elle consentit sans peine à s'en séparer. *Périclès* la maria, & *Aspasie* vint prendre sa place dans le lit nuptial. Ce fut un heureux événement pour les progrès de l'Eloquence.

Cette femme, après avoir été long-temps en butte aux traits satyriques des Poëtes, fut dénoncée à la Justice pour crime d'impiété. Il falloit qu'elle se justifiât, ou qu'elle souffrît la peine dûe à ce crime. *Périclès* se chargea de la défendre. Enflammé par les deux plus puissans aiguillons qui peuvent mettre en jeu toutes les facultés de l'entendement; savoir, l'amour & la gloire, ce grand personnage déploya toutes les richesses de l'Eloquence. *Cicéron* dit que les graces légères étoient sur ses lèvres, & qu'il sortoit de sa bouche des traits vifs & perçans qui pénétroient les

cœurs (1). La force des pensées, & un tour d'expression vif, serré & extrêmement concis, formoient ses discours. Pour s'animer en quelque sorte au combat, il n'alloit jamais plaider qu'il ne donnât un baiser à *Aspasie* ; & pour se rafraîchir le sang, il lui en donnoit un autre en rentrant. Le discours qu'il prononça en faveur de cet objet de sa tendresse fut si touchant, qu'en faisant répandre des larmes à ses auditeurs, il ne put s'empêcher d'en verser abondamment lui-même : aussi remporta-t-il la victoire, & *Aspasie* fut pleinement justifiée.

Ce talent qu'il avoit d'émouvoir & d'attendrir les cœurs, brilloit sur-tout lorsqu'il jetoit des fleurs sur le tombeau de quelqu'homme de mérite. Pour avoir occasion de le faire, il établit l'usage de prononcer en public l'éloge de ceux qui étoient morts au service de la République : c'est ce que nous appelons *Oraison funèbre*. On peut juger de la beauté de celles qu'il composa, par une que *Thucidide* nous a conservée, dans laquelle éclatent également la grandeur des sentimens, la solidité des pensées, & le pathétique du style.

A *Périclès* succéda *Lysias* dans l'étude de l'Eloquence. C'étoit un Orateur séduisant, qui cherchoit à s'insinuer par la douceur & par les graces de l'élocution. Suivant le témoignage de M. *Hardion*, il exposoit ses idées avec une netteté admirable ; & sans employer ni figures, ni même d'autres expressions que celles qui étoient en usage, il savoit, par un heureux choix de mots propres, & par son

(1) *Cicer. de Orat.* Lib. III.

adresse à les arranger, répandre sur tout ce qu'il écrivoit un air de noblesse & de dignité. Il excelloit sur-tout à peindre les mœurs, & à donner à ses personnages les caractères qui leur convenoient. Il n'avoit ni cette véhémence ni cette sorte d'acrimonie qui caractérisent le genre austère de l'Eloquence; mais il plaisoit à ceux qui l'écoutoient, & gagnoit leur confiance par un air de vérité, de candeur, de bonne-foi, & sur-tout par l'art qu'il avoit de dire tout avec une grace infinie (1).

468 ans avant J. C.

A-peu-près dans le même temps, parut *Protagoras*, ce fameux Sophiste dont j'ai parlé dans l'histoire de la Dialectique. Il s'attacha d'abord à bien parler sa langue; & il fit tant de progrès dans cette étude, qu'il se crut en état de donner des règles sur sa pureté. Il publia à cet effet une Grammaire qui n'eut pas beaucoup d'approbateurs: mais ce qui lui concilia l'estime des Athéniens, ce fut le talent qu'il avoit de manier la parole. Beaucoup de souplesse dans l'esprit, & d'adresse à s'insinuer dans les cœurs, lui concilièrent d'abord leur attention; & il enleva tous les suffrages, lorsque, par la force de ses raisonnemens & de son Eloquence, il persuada à des hommes très-éclairés qu'on pouvoit soutenir le pour & le contre, sur quelque sujet que ce fût, avec le même avantage.

Mais tandis qu'on admiroit le nouvel Orateur, *Gorgias* se mit sur les rangs. C'étoit

(1) *Dissertation où l'on examine s'il y a eu deux Zoïles*, par M. *Hardion*, tome XI des *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions*, &c.

un

n génie bouillant, plein de ressources & d'in-
entions, & qui a plus contribué aux progrès
e l'Eloquence qu'aucun Rhétoricien de la
Grèce. Il fut le premier répandre avec profu-
ion dans la prose les brillantes fleurs de la
oésie : en même-temps il introduisit dans
s discours oratoires les expressions les plus
loignées de l'usage ordinaire, & les figures
es plus hardies. Il donna à presque toutes ses
hrases un tour périodique & nombreux, qui
ormant une cadence mesurée, flattoit extrê-
nement l'oreille peu accoutumée à une pa-
eille harmonie. Quoique ces ornemens fussent
rès-travaillés, ils éblouirent cependant par
eur nouveauté.

Indépendamment de la parure que donnoit
ux discours de *Gorgias* cet enchaînement de
ériodes figurées, il y avoit comme semé à
leines mains les ornemens poétiques de toute
spèce, tels que les mots doubles ou com-
osés, ou termes étrangers, les épithètes, les
yperboles, & les grandes métaphores les
noins usitées : c'est ce que nous apprend M.
Hardion, dans sa *Dixième Dissertation sur*
origine & les progrès de la Rhétorique dans
Grèce (1).

Toutes ces machines oratoires ne firent
ourtant point l'effet que *Gorgias* s'en étoit
romis. Quoiqu'on admirât cette fécondité de
noyens pour rendre un discours pompeux &
nagnifique, on y trouva plus d'enflure que
'élévation. Il étoit difficile que cela fût au-

(1) Tome XXX des *Mémoires de l'Académie Royale*
s Inscriptions, &c.

trement. Malgré ce défaut, cette élocution figurée, périodique & harmonieuse, plut tant par sa singularité, qu'on disoit qu'il n'y avoit pas de mortel qui parlât aussi-bien que lui.

Cet homme célèbre eut un disciple qui se vanta d'avoir réduit la Rhétorique en art; & pour soutenir cette jactance, il composa exprès un Traité sur l'Eloquence. Dans cet ouvrage il donna des préceptes pour fabriquer des mots doubles, pour semer dans le discours des traits sententieux, pour présenter des images gracieuses, enfin pour embellir l'élocution par des termes choisis.

Dans cette composition, il avoit profité des découvertes qu'un de ses condisciples avoit faites sur l'art de parler : c'étoit *Licymnias.* Ce Rhétoricien s'étoit beaucoup attaché à la considération des mots, tant par rapport aux sons qu'eu égard aux idées dont ils sont les signes; mais il donna dans le faux en surchargeant ses discours de figures qui n'avoient qu'une vaine ostentation.

Plus heureux ou plus éclairé que ces Rhétoriciens, *Théodore* de Bysance, mérita d'être qualifié par *Socrate* d'excellent maître dans l'art de façonner un discours. Ce qui lui avoit mérité cette louange, c'étoit d'avoir établi des divisions particulières pour les discours oratoires; d'avoir ajouté à la preuve la confirmation de la preuve; d'avoir introduit une *avant-narration* & une *post-narration* d'un récit; ce qui signifie le préambule de la narration & le résumé de cette même narration; & d'avoir enseigné une manière de dire des choses nouvelles, & propres à surprendre l'auditeur.

A ces découvertes un Rhétoricien, nommé *Evenus*, de Paros, ajouta l'invention singulière d'une manière adroite & détournée d'exposer certaines choses, sans qu'on s'apperçoive du dessein de l'Orateur; & celle des excursions de l'Orateur, pour donner des louanges, comme aussi pour les invectives.

Enfin, il sortit de l'école de *Gorgias* un autre Rhéteur, qui se distingua extrêmement des Orateurs ses contemporains. On le nomme *Alcidamas*. Dans le dessein de s'élever au-dessus de son maître, il se fit une nécessité de ne rien dire simplement; & à force de parure son élocution devint trop épaisse & trop chargée d'embonpoint, suivant l'expression de *Denis d'Halicarnasse*. Outre l'enchaînement continuel de ses périodes, il ne s'étoit ménagé ni sur la composition des mots doubles, ni sur les épithètes, qui le plus souvent étoient inutiles ou trop allongées. Cependant, d'après le témoignage de l'Orateur Romain, *Alcidamas* connoissoit la richesse & l'abondance de l'expression; & il ajoute que dans son genre d'écrire, il y avoit beaucoup de choses fines & ingénieuses (1).

On peut juger par tous ces travaux avec quelle ardeur on s'appliquoit alors à former l'Eloquence, & à se distinguer par des découvertes particulières. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que presque tous ces Rhéteurs étoient Sophistes, c'est-à-dire, suivant la signification propre de ce mot dans le temps,

(1) *Cic. in Oratore.* C. XII.

difputeurs, contradicteurs (1); ce qui rendoit leur Eloquence dangereufe. Il en auroit réfulté les plus grands défordres, fi *Socrate* n'eût étouffé le mal dans fa naiffance, en confondant *Gorgias* & fes femblables par des raifonnemens folides & convaincans (*).

400 ans avant J. C.

Tout le monde fait que *Socrate* but la ciguë pour avoir en grande partie rendu ce fervice à fa patrie. Ce Philofophe eut un apologifte qui acheva de perdre les Sophiftes. *Platon* c'eft le nom de ce Philofophe, vengea *Socrate* par un écrit où il fit briller un ftyle également fublime & élégant. Mais l'Eloquence gagna infiniment davantage entre les mains d'*Ifocrate*, l'un des difciples de *Gorgias*. Ses difcours étoient nombreux & cadencés, & leur harmonie étoit fi douce qu'elle charmoit les auditeurs. On peut juger de fa façon d'écrire par fes deux harangues, dont l'une eft adreffée à *Philippe* de Macédoine, & l'autre aux Athéniens. L'objet de cette dernière étoit de la plus grande conféquence : il s'agiffoit d'exhorter ce peuple à la paix; & l'Auteur, échauffé par les avantages d'un fi grand bien fe montre fupérieur à lui-même. Cette pièce d'Eloquence étoit adreffée à *Nicoclès*, Roi de Salamine, & valut à l'Auteur un préfent de vingt talents: c'eft foixante mille livres de notre monnoie.

321 ans avant J. C.

Enfin parut *Démofthènes*, qu'on peut regarder comme le Prince des Orateurs Grecs : il a

(1) *Dixième Differtation fur l'origine & les progrès de la Rhétorique dans la Grèce*, par M. *Hardion*.

(*) *Voyez* ci-devant l'hiftoire de la Dialectique.

fixé le plus haut degré de l'Eloquence Grecque. Des couleurs vives, des traits perçans, des images terribles, qui abattent & effrayent, un ton de majesté qui impose, sont les caractères de l'élocution de ce grand homme. Il est plus aisé, dit *Longin*, d'envisager fixement & les yeux ouverts les foudres qui tombent du ciel, que de n'être pas ému par la véhémence de ses discours. Cette image est belle. Et *Denis d'Halicarnasse* a écrit que quand il lisoit quelque harangue de *Démosthènes*, il entroit dans une espèce de fureur & de transport; qu'il sentoit toutes les passions qui agitent le cœur humain & triomphent de la raison. Mais c'étoit peu de chose que de lire ces chef-d'œuvres d'Eloquence, il falloit entendre l'Orateur lui-même les prononcer. Lorsqu'il montoit à la tribune aux harangues, on croyoit voir le Dieu de Delphes. Il avoit un extérieur tellement animé, qu'on ne pouvoit l'entendre sans ressentir l'impression de tous ses mouvemens : le feu de ses yeux, l'action de son visage, & la beauté de ses gestes, étoient un poids qui accabloit les adversaires qu'il avoit à combattre.

Dans l'affaire qu'il eut avec *Echine*, lequel s'étoit opposé à ce que les Athéniens lui décernassent une couronne d'or, pour reconnoître les services signalés qu'il leur avoit rendus, *Démosthènes* foudroya son rival avec tant de supériorité, que les Athéniens indignés, non-seulement donnèrent gain de cause à ce sublime Orateur, mais encore, pour le venger de cette sorte d'injure qu'*Echine* lui avoit faite, punirent de l'exil cet ennemi de *Démosthènes*.

Quand on lit l'histoire de cet homme illustre, on est affligé de voir que ses talens lui coûtèrent la vie, & que les Athéniens abandonnèrent lâchement à leur ennemi un citoyen à qui ils avoient été si souvent redevables de la liberté. Dans la guerre que *Philippe* & *Alexandre* firent aux Grecs, ils trouvèrent en *Démosthènes* un ennemi plus redoutable que toutes les forces de la Grèce. Par la force de son Eloquence, il soulevoit la nation entière contre eux ; &, suivant l'expression d'*Antipater*, un des successeurs d'*Alexandre*, il faisoit sortir des armées de terre. Aussi, une des conditions essentielles de la paix que le vainqueur imposa aux Grecs, fut qu'on lui livreroit *Démosthènes* entre ses mains ; mais à l'approche des soldats envoyés pour le prendre, ce grand homme termina ses jours par du poison qu'il portoit toujours sur lui.

Les Athéniens lui firent ériger une statue de bronze, & ordonnèrent que d'âge en âge l'aîné de sa famille seroit nourri dans le Prytanée. Au bas de sa statue on grava cette inscription : *Démosthènes, si la force avoit égalé en toi le génie & l'Eloquence, jamais Mars le Macédonien n'auroit triomphé de la Grèce.*

Le tombeau de *Démosthènes* fut aussi celui de l'Eloquence Grecque. La vraie & belle Eloquence s'éclipsa insensiblement ; & au lieu d'une parure simple & noble, on ne l'orna que de faux brillants. Plus curieux de toucher les auditeurs, que de les éblouir, *Démocharès*, neveu de *Démosthènes*, fut le premier auteur de cette décadence ; & *Démétrius* de Phalère,

en consomma la corruption. C'étoit un homme extrêmement poli, mais qui aima mieux avoir des disciples que des maîtres. Dans cette vue, il inventa un genre d'Eloquence dans lequel il chercha à plaire, & non à émouvoir. Ainsi, à une Eloquence mâle & solide succéda une Eloquence fleurie & doucereuse ; & des ornemens étrangers prenant la place d'une beauté naturelle, rendirent le mauvais goût dominant.

Cependant *Aristote*, disciple de *Platon*, comme *Démosthènes*, tâchoit de former des Orateurs en donnant des leçons de Rhétorique. Il composa même un Traité sur cet art, qui a servi de plan à ceux qu'on a publiés depuis. Cette composition est pleine d'érudition, & l'Auteur y expose les figures qu'on peut ou qu'on doit mettre en usage pour faire briller un discours. Je les ferai connoître en rendant compte des derniers efforts qu'on a faits pour perfectionner l'art de parler & celui de persuader.

Au lieu de profiter des découvertes des Grecs dans l'Eloquence, les Romains suivirent d'abord leur génie, lorsqu'ils jugèrent à propos de faire valoir le talent de la parole pour leurs intérêts. Sans art & sans méthode, ils ne consultèrent que leur propre sentiment. L'Eloquence de *Tiberius* étoit douce, celle de *Cayus* véhémente ; & on estimoit l'élocution de *Caton* attrayante & délicieuse, quoiqu'elle fût vive, forte & concise. Toutes ces façons de parler dépendoient uniquement du caractère de l'Orateur.

Ce n'étoit point-là de la véritable Eloquence. C'est ce que comprit le premier *Cicéron*, qui, 107 ans ava[nt] J. C.

quoique d'une famille de Chevaliers Romains, chercha par les talens de l'esprit à illustrer sa famille, après avoir recueilli surtout les moyens pour parvenir au faîte des grandeurs, il jugea qu'il n'y en avoit point de plus sûr que celui de l'Eloquence. Il suivoit en cela son penchant & son goût; car la nature l'avoit formé Orateur; & c'est ce qui lui donnoit une idée si avantageuse de l'art de parler. Il lut les discours ou les harangues de *Démosthènes*; & il en fut si enchanté, qu'il prit ce grand Orateur pour son modèle. Son estime pour lui s'accrut même au point, qu'il voulut voir le pays où *Démosthènes* avoit vu le jour; persuadé d'ailleurs qu'il trouveroit en Grèce des gens très-habiles dans l'art oratoire.

Il s'adressa à *Apollonius Molon*, l'un des plus célèbres Orateurs d'Athènes dans ce temps-là. Après l'avoir entendu déclamer, il voulut qu'il l'entendît lui-même, afin qu'il lui dit ce qu'il en penseroit. Tous les spectateurs applaudirent & aux discours de *Cicéron* & à la manière dont il l'avoit rendu. *Apollonius* fut le seul qui garda le silence. *Cicéron* en fut étonné, & lui en ayant demandé la cause: « Je vous admire, répondit le Professeur, mais » je plains le sort de la Grèce. Il ne lui restoit » plus que la gloire de l'Eloquence : vous allez » la lui enlever, & la transporter aux Ro» mains ».

C'est ce qui arriva en effet. *Cicéron* fit un choix si éclairé des paroles, & leur donna un tour si harmonieux, qu'il créa, en quelque sorte, une nouvelle Eloquence. L'Orateur Romain n'a pas cependant ni le nerf, ni la

force, &, comme il l'appelle lui-même, ni le tonnerre de *Démosthènes;* mais il le surpasse par l'abondance & l'agrément de son élocution, par la variété de ses ornemens, & surtout par la vivacité de son esprit. Son imagination féconde & brillante embellit ses expressions, & leur donne cette couleur d'urbanité Romaine dont il est le parfait modèle.

On a écrit que *Démosthènes* a plus d'art; *Cicéron* plus de génie; que le premier étonne l'auditeur, & que le second le touche; qu'on est forcé de céder à celui-là, mais qu'on aime à se rendre au second. On a les ouvrages de ces deux Orateurs célèbres; & les gens éclairés sont en état de vérifier ce parallèle, & d'apprécier leur mérite. Pour abréger les recherches, ou pour connoître l'Eloquence de *Cicéron*, il faut lire la réplique impétueuse qu'il fit à *Marcus-Callidius*, qui accusoit *Quintus-Gallius* d'avoir voulu l'empoisonner; ses *Catilinaires*, ou ses harangues contre *Catilina*, cet homme audacieux qui avoit projetté la ruine de Rome; ses harangues contre *Antoine*, qu'il appela *Philippiques*, à l'imitation de *Démosthènes*, qui avoit donné ce nom à celles qu'il avoit faites contre *Philippe*, Roi de Macédoine.

On a reproché à *Cicéron* de faire un usage trop fréquent de la raillerie, & de mettre trop d'esprit & de fleurs dans ses discours; il est vrai que les Orateurs qui lui faisoient ce reproche étoient trop foibles pour qu'on fît attention à leur censure. Le seul Romain qui auroit pu entrer en concurrence avec lui dans l'art de

parler, étoit *César;* mais sa passion pour les armes l'empêcha de disputer à *Cicéron* la qualité de premier des Orateurs.

Il en fut aussi le dernier; car après lui l'Eloquence dépérit tous les jours; & la corruption des mœurs énervant les esprits, on préféra le plaisir à l'étude : on négligea dans le barreau l'ordre & la méthode, & on mit dans les plaidoyers plus d'emportement que de chaleur.

59 ans après Jésus-Christ.

Quintilien est le premier qui reconnut ce désordre. Pour y remédier, il ouvrit à Rome une école de Rhétorique, où il enseigna cet art aux gages de l'Etat, par l'autorité de *Vespasien*, qui, pour seconder les vues du nouveau Professeur, assigna sur le trésor public aux Rhéteurs, tant Grecs que Latins, des pensions, qui, suivant *Suétone*,* montoient par an à douze mille cinq cents livres.

Après avoir professé l'Eloquence pendant vingt années, & avoir exercé en même-temps la fonction d'Avocat, il se retira dans son cabinet, afin de mettre par écrit les fruits de ses études. Il composa d'abord un *Traité sur les causes de la corruption de l'Eloquence*, qui n'est pas venu jusqu'à nous. Quelques années après, il publia des *Institutions oratoires*, qui forment le Traité de Rhétorique le plus complet que l'antiquité nous ait laissé. On y trouve un Traité de Grammaire, des préceptes sur l'invention & la disposition, des regles sur l'élocution & sur la prononciation, & une exposition des qualités & des obligations personnelles de l'Avocat.

Ce livre, qui eſt écrit avec autant d'art que d'élégance, eſt extrêmement riche par les expreſſions, les images & les comparaiſons. Le ſeul défaut dont on le taxe, c'eſt de n'être pas aſſez approfondi. Il fut inconnu juſqu'en 1415, temps où un nommé *le Bogge* le découvrit dans une vieille tour de l'Abbaye de Saint-Gal.

Quintilien eut un diſciple qui mit bien à profit & ſes leçons & ſes préceptes : c'eſt *Pline* le jeune ; il le fit bien voir lorſque, par la faveur de *Trajan*, étant devenu Conſul, il prononça le panégyrique de ce Prince, dont il fut chargé au nom de tout l'empire. Ce diſcours eſt élégant & fleuri, & l'Auteur y étale dans le Sénat, avec pompe, tout ce que l'Eloquence a de plus éclattant &de plus convenable à un panégyrique.

Pline eut *Tacite* pour émule, dont le caractère particulier fut la gravité & la majeſté. Il a poſſédé le talent de l'Eloquence, dont il a bien ſu tirer parti dans la peinture qu'il a faite des hommes, avec autant d'énergie & de fineſſe que de vérité : c'eſt ſans contredit le plus grand des Hiſtoriens ; mais ce n'eſt point un Orateur : & il ne faut pas eſpérer de trouver de leurs Orateurs dans la ſuite de cette hiſtoire de l'Eloquence. 93 ans de l'Ere Chrétienne.

Les Gaulois ne connoiſſoient point l'art de parler ; & les François, qui ne s'étudioient qu'à ſe faire craindre, préférèrent pendant longtemps la force des armes à celle des diſcours. La première époque de l'Eloquence Françoiſe eſt l'établiſſement des harangues aux ouvertu-

res des Parlemens. On le doit à M. *Dumesnil*, d'abord Avocat au Parlement de Paris, & ensuite Avocat-Général.

Les commencemens ne furent pas heureux. L'Eloquence ne consista dans ces premiers temps qu'en citations, qui absorboient le plus souvent le fond de la cause. On chargea ensuite les plaidoyers d'allusions fréquentes aux traits de l'antiquité les moins connus, & on y joignit des métaphores qui répandirent une grande obscurité dans le discours : les antithèses & les jeux de mots succédèrent à ces ridicules ornemens ; & jusqu'à M. *Patru*, on peut dire qu'on ne connut point l'Eloquence dans le Barreau. Il sembloit que cet art étoit encore au berceau, & qu'on n'avoit point de modèle pour se former.

Patru fut le premier des Avocats qui s'attacha, dans ses plaidoyers, à la pureté du langage. Il y mit aussi beaucoup d'ordre & de clarté; mais il n'étoit point véhément ; & à force de châtier le style de ses discours, il les a rendus secs & froids.

1630.

Un autre Avocat, nommé *le Maître*, concourut avec *Patru* à perfectionner l'Eloquence, & leurs succès furent si heureux, qu'on les appela *les lumières du Barreau*. Il mit plus de chaleur dans ses plaidoyers que son confrère ; mais on reprocha à l'un & à l'autre des applications forcées, des mots emphatiques, un ton de déclamation, & plus d'art que de naturel. Cependant, ces plaidoyers passoient alors pour des modèles : mais on les oublia, lorsque parurent ceux de *Mathieu Terrasson*.

Cet Avocat ſut donner un tour ingénieux & brillant dans ſes diſcours : il y répandit à pleines mains des fleurs de toutes eſpèces ; l'imagination & l'eſprit y brilloient tour à tour. Heureux s'il eût ſu ménager l'un & l'autre ! Ses plaidoyers ſont quelquefois plus fleuris que ſolides, & les agrémens de ſon ſtyle font tort à la force de ſes raiſonnemens.

C'eſt un défaut qu'on ne reprochera point à MM. *Normant* & *Cochin.* L'Eloquence du premier étoit mâle ; & il avoit tant de pénétration & de juſteſſe d'eſprit, qu'il démêloit le vrai plutôt par ſentiment & par inſtinct, que par étude & par réflexion ; ce qui donnoit à ſes diſcours une aiſance qui enlevoit tous les ſuffrages.

Cochin connut cette Eloquence vraie & propre au ſujet qui contribue le plus à faire briller celle du Barreau. Dans ſes plaidoyers il ſimplifie autant qu'il eſt poſſible les queſtions de la cauſe ; s'attache à un moyen victorieux qu'il fait circuler dans tout ſon plaidoyer, & s'en ſert avec beaucoup d'art pour étayer toutes les parties de ſon diſcours. La force de ſes raiſonnemens & le pathétique de ſon Eloquence achèvent de ſubjuguer l'auditeur, & de captiver ſon admiration. Cet Avocat paſſe à juſte titre pour le plus célèbre qui ait paru au Barreau. Ses Œuvres forment ſix volumes *in*-4°.

Voilà les derniers retranchemens de l'Eloquence du Barreau ; car il ne faut pas ſe flatter qu'on aille plus loin. La forme judiciaire, qui eſt ſi ſombre en toutes ſes parties, & qu'on

est forcé de faire entrer dans les plaidoyers ; énervera toujours l'art de l'Orateur ; & d'ailleurs, la plupart des sujets qui en sont la matière sont si communs, & même quelquefois si bas, qu'ils admettent rarement les grands mouvemens & les passions violentes. Il n'en est pas de même des discours d'apparat, ou de l'Eloquence de la chaire. Ici l'Orateur a le choix du sujet & celui des armes, & il peut déployer à son gré toutes les richesses de l'art oratoire. Quoiqu'on eût de grands modèles dans l'antiquité à ce sujet, cet art eut ses commencemens comme s'il n'eût jamais existé.

En ouvrant les livres saints, on trouve que *Moïse* relève dans le Deutéronome, avec les figures les plus fortes, ce qu'il a raconté très-simplement dans les livres précédens; qu'*Isaïe* est élevé, *Jérémie* pathétique, *Ezéchiel* terrible, & *Daniel* tendre. Si on consulte les Saints Pères, on est forcé d'admirer la beauté du style de *Lactance*, de louer l'art qu'avoient S. *Basile* & Saint *Chrysostôme* de convaincre, d'émouvoir, d'effrayer & de se rendre agréables ; enfin, dans les écrits de Saint *Cyprien*, de Saint *Léon* & de Saint *Ambroise*, d'applaudir à la noble Eloquence qui y règne. Mais quoique à la renaissance des lettres les arts se renouvelèrent, l'Eloquence ne jeta qu'une foible lueur.

On ne connut pendant long-temps nulle ordonnance dans les discours, ou dans les sermons. L'étalage d'une érudition profane & une basse plaisanterie formoient le caractère de ces discours. Par exemple, le P. *Caussin*,

Jésuite, Confesseur de *Louis XIII*, dans son sermon sur la curiosité, cite la fable des Danaïdes. On voit dans les sermons de *Noël* un entassement d'érudition & de figures, de comparaisons & d'allégories sans choix & fort mal appliquées. Tous les discours de cet Orateur sont imprimés sous le titre de *Conceptions théologiques :* c'étoit le goût du temps de se signaler par des titres extraordinaires.

Dans les sermons de *Valadier*, dont le recueil est intitulé *la Sainte Philosophie de l'ame*, on trouve une érudition déplacée, un pompeux galimatias, & plusieurs histoires scandaleuses. On en jugera par ces traits, tirés de l'épître dédicatoire *à la Reine régente.*

Après avoir décrit avec autant d'enthousiasme que de ridiculité toutes les beautés apparentes de la Reine, l'Auteur dit : « Pour le prattelin » principal de la génération, l'époux le dé» couvre & l'admire en se taisant, *usque eo quod* » *intrinsecus latet*.. Saint *Jérôme* & autres doctes » l'entendent ainsi ; & il y a apparence que ce » qui nous est le plus caché & le plus incom» préhensible en cette divine fabrique, s'en» tende par son secret & se découvre par son » silence : si l'appelle-t-il tantôt *hortus con-* » *clusus*, ou jardin bien clos, parce qu'elle est » chaste ; tantôt *fons signatus*, fontaine bien » scellée, parce qu'elle est vouée & dédiée à » son époux ; tantôt *puteus aquarum viventium*, » un puits d'eaux vives, parce que c'est de» là que nous puisons la vie ; tantôt *venter* » *tuus sicut nervus tritici vallatus, liliis*, une » gerbe de froment avec une cloison de lys,

» à cause qu'il est pudiquement fécond, fé-
» condément pudique : magasin de merveilles
» en la nature animale de concevoir, retenir,
» former, organiser, fomenter, engendrer &
» renvoyer à la vie ce divin animal qui doit
» maîtriser toute la nature créée. Partie cachée
» à la vue, mais tellement alliée avec les deux
» rivières de lait, que par-là, comme par le
» cadran, elle manifeste ses affections, ses dis-
» positions, ses accidens & symptômes, &
» du fruit qu'elle porte, s'il est conçu, s'il
» est sain ou infirme, s'il est mâle ou fe-
» melle, &c. ».

L'Auteur de l'*Histoire de la Prédication* rapporte un exode qu'il a lu autrefois en un vieux Sermonaire, dont il a oublié le nom. Il s'agissoit du panégyrique de *Saint Pierre*; & voici les termes de cet exode. « La Nymphe des
» bois étant poursuivie par le berger Apollo,
» fuyoit par monts & par vaux, tant qu'elle
» arriva aux pieds d'un rocher, où elle ne put
» grimper; & voyant celui qui la pourchas-
» soit maître de sa personne, se print à pleurer.
» Ainsi fit Saint *Pierre*, *flevit amarè* (1) ».

Tel étoit le goût du seizième siècle. Tous les Prédicateurs se distinguoient à l'envi par des ridicules. L'un, pour prouver que les choses de la terre ne peuvent rassasier l'homme, dit que son cœur, étant de figure triangulaire, ne peut être rempli par le monde, qui est un

(1) *Histoire de la Prédication*, ou *la manière dont la parole de Dieu a été prêchée dans tous les siècles*, par le P. *Joseph-Romain Joli*, page 414.

globe

lobe : il y reste toujours du vuide. Un autre, rêchant le Vendredi-Saint, dit que *Jésus-hrist* se tut devant *Hérode*, parce que l'agneau erd sa voix en voyant le loup, & que le Sau-eur voulut être mis dans un sépulcre de ierre, pour nous apprendre que tout mort u'il étoit, il avoit horreur de la mollesse. Et même *Valadier*, que j'ai déjà cité dans n discours sur les sortiléges, entre plusieurs ntes scandaleux, fait celui d'une fille devenue nceinte *sans accointance charnelle*. Enfin, la aire étoit érigée en théâtre. On n'y entendoit u'un tissu de plaisanteries, de grossièretés, allusions indécentes, de comparaisons basses, équivoques & de jeux de mots, aussi con-aires à la modestie qu'à la gravité du ministère angélique.

Dans le siècle suivant, l'Eloquence de la aire prit une meilleure forme. On continua pendant de mêler des citations sacrées avec s passages profanes, tirés des Poëtes Latins, des mauvais vers avec la prose du discours. y a même quelque chose de plus ridicule ns les sermons de M. *Camus*, Evêque de llay, & sur-tout dans celui de Noël. Après oir décrit le froid « qui devoit transir le petit *Jésus* dans cette étable, dominée des uatre vents, pendant la nuit, sans feu que le son propre amour, sans lumière que de es yeux » il desire être un âne ou un bœuf ur le réchauffer. « Eh ! qui me donnera, écrie-t-il, par une sainte métamorphose, ue je me transforme en ce pauvre bœuf, ui, en ce pauvre âne, afin que si je ne peux

» mieux, du moins j'empêche que ce sang ne
» glace, qui rougit ainsi ces membres ten-
» drelets : mais, ne fais-je pas maintenant
» cet office ? Ne suis-je pas le bœuf travail-
» lant en votre aire à bouche liée ? »

Il faut voir encore comment, dans *l'excès de son ame*, l'Orateur fait ces belles exclamations. « Voici l'iliade de la Divinité sous la
» coquille de l'humanité ! Voici le grand na-
» vire de l'infinité sous l'aile de la mouche de
» l'enfance ! Voici le ciel dans une sphère de
» verre avec tous ses astres, tous ses mouve-
» mens, toutes ces dimensions ! Voici tout
» l'univers sous une mappe-monde ! Voici
» l'Océan dans une coquille, &c. &c. ».

Peu-à-peu ces ridiculités disparurent, & le mauvais goût s'atténua. Celui qui contribua le plus à cette révolution, est *Etienne Molinier*. Il est constant que ses sermons sont les meilleurs qui aient parus avant le milieu du dernier siècle. Sans parler de sa piété & de son zèle apostolique, qui est cependant un grand point dans l'Eloquence de la chaire, il a de l'élévation & de la chaleur. On le compare à *Malherbe*, son contemporain, parce qu'ils ont chacun dans leur particulier changé la face de leur profession, l'un dans l'art de prêcher éloquemment, & l'autre dans celui de parler purement. Il y a pourtant dans quelques sermons de *Molinier* des traits qui tiennent un peu de la manière de ceux de l'Evêque du Bellay. Je ne citerai qu'un seul exemple.

Dans le dessein de faire voir la puissance du Fils de Dieu dans sa naissance, lorsqu'il

ferve la virginité de *Marie*, l'Orateur dit : Quand ce Divin Enfant a voulu sortir au monde, la Nature qui avoit admiré la conception, a révéré l'enfantement : elle s'est reculée, & la main de Dieu a fait son office : *Tu es qui extraxsti de ventre* ».

Ceci est sans doute très peu de chose en mparaison des belles figures qui caractérisent a Eloquence : elle est riche en images & en militudes ; & la plupart de ses transitions it dignes des plus grands Orateurs.

Le P. *Sénault*, de l'Oratoire, soutint ce au commencement. Il se fit admirer par te clarté & cette netteté de style, si conve ole à l'Eloquence de la chaire, & introduisit is la prédication une dignité qui n'avoit nt encore été connue. Cet Orateur eut pour current le Père *Lingendes*, Jésuite, qui ella dans le pathétique, & qui par-là conua aux progrès de la prédication.

Mais tandis que ces deux Orateurs travail nt à l'envi à la perfection de cet art, il eva dans Paris deux Prédicateurs singuliers, , par des voies fort opposées, & également cules, suspendirent pendant quelque temps progrès de l'Eloquence, s'ils n'en pervertipas le goût. Le premier étoit un Augustin, nu sous le nom du petit Père *André*, grand ur de bons mots, fécond en réparties plaies. On alloit à ses sermons comme à la édie, parce qu'on étoit assuré de s'y dir. Toutes ses expressions étoient naïves ent populaires & bouffonnes, & le plus ent encore peu décentes. Il comparoit les

quatre Docteurs de l'Eglise Latine, aux quatre Rois des jeux de cartes; Saint *Augustin*, au Roi de cœur, par sa grande charité; Saint *Ambroise*, au Roi de trefle, pour les fleurs de son Eloquence; Saint *Jérôme*, au Roi de pique, par son style mordant; & S. *Grégoire*, au Roi de carreau, par son peu d'élévation. Il comparoit un pauvre à une poule, & un riche à un chien de Boulogne, parce qu'on ne nourrit la poule, disoit-il, qu'avec des choses viles, & qu'on la sert sur la table de son maître après sa mort: au lieu que le petit chien ne mange que des friandises; qu'il est décoré avec des rubans, mais qu'on le jette sur le fumier quand il est mort.

Prêchant un jour dans une Eglise des Jésuites le jour de Saint *Ignace*, il prit pour texte de son sermon, *vos estis fines terræ*, qu'il traduisit ainsi: *Vous êtes les fins de la terre:* ce qu'il prouva par l'exemple des Apôtres, qui avoient porté la loi du Seigneur jusqu'aux extrémités de la terre. Enfin, la Reine *Anne* d'Autriche étant venue à son sermon, qui étoit déjà commencé, il la salua ainsi: *Madame, soyez la bien-venue, nous n'en mettrons pas plus grand pot-au-feu.*

L'autre Prédicateur célèbre par ses ridicules, est un Capucin Provençal, appelé P. *Honoré*. Il avoit un zèle si véhément, qu'il tiroit les larmes des yeux, tandis que le P. *André* faisoit rire. Un jour il porta en chaire une tête de mort, dont il changeoit la coëffure suivant les personnages qu'il vouloit représenter; tantôt c'étoit un bonnet d'Avocat, tantôt la couronne

un Duc ou d'un Comte, tantôt le plumet un Militaire, & le plus souvent la coëffure une coquette. Son jeu secondoit parfaitement ces mascarades : il accompagnoit son iscours d'actions symboliques, à la manière es Prophètes. Aussi le fameux *Dominique*, e la Comédie Italienne, lui trouvoit des dispositions extraordinaires pour son théâtre (1).

Les Prédicateurs de ce genre ont ordinairement beaucoup d'ascendant sur le peuple, omme le remarque fort bien le P. *Joly* : ils tonnent par un ton imposant, par des éclats e voix terribles, par des menaces foudroyantes, t des histoires gigantesques ; mais les conversions qu'ils opèrent ne sont guères plus solides ue leurs discours ; & tout cela n'est point de Eloquence : elle seule peut toucher les cœurs, laire & instruire.

Persuadés de cette vérité, les vrais Orateurs e la chaire laissèrent ces fausses routes, dans squelles les PP. *André* & *Honoré* s'étoient garés, & suivirent celle du P. *Sénault*, qui toit si heureuse. Leur étude leur fit connoître u'il manquoit à la prédication, de l'énergie

(1) *Histoire de la Prédication*, page 478. Nous vons vu de nos jours la manie du Père *Honoré* se eproduire en M. *Bridaine*. Il se faisoit traîner par son alet la corde au col, au milieu de l'Eglise, comme ne victime qui s'efforçoit de toucher la miséricorde de ieu. Après ce prélude, il montoit en chaire, prêchoit disparoissoit tout d'un coup. Pendant qu'on le croyoit nfoncé dans les abysmes, il faisoit retentir sa voix, ontrefaisant une ame damnée que les diables chargeoient de leurs chaînes.

dans les expressions, de la force dans les pensées, de la précision, dans le style ; enfin, une chaîne de raisonnemens qui ne fit qu'un tout bien lié dans toutes ses parties. Ils cherchèrent donc à faire entrer ces qualités essentielles dans leurs discours, & portèrent ainsi l'Eloquence de la chaire à son plus haut degré de perfection & de gloire. Tels furent entr'autres *Bossuet*, Evêque de Meaux, *Flechier*, *Bourdaloue* & *Massillon*.

Bossuet, né à Dijon en 1627, se distingua par une Eloquence vive, majestueuse, pathétique & sublime. Il persuadoit moins qu'il n'entraînoit. Vaste & puissant génie, son langage est splendeur, sa parole est magnificence, dit un Auteur de ce siècle.

Une pureté de langage, une élégance de style, une richesse d'expressions brillantes & fleuries, une grande beauté de pensées, une sage vivacité d'imagination, &, ce qui en est une suite, un art merveilleux de peindre les objets, & de les rendre comme sensibles & palpables ; voilà, suivant M. *Rollin*, le caractère de l'Eloquence de *Fléchier* (1).

Celui de l'Eloquence du Père *Bourdaloue* consiste dans l'élévation, la majesté & la vigueur du raisonnement. Il n'avoit point l'art de varier ses tours, ni de rendre fleuries ses expressions. Il étoit trop plein de choses pour

(1) *Manière d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres*, L. III, C. 2. Voyez aussi l'*Idée du caractère des Oraisons funèbres, avec une comparaison de celles de M. Fléchier & de M. Bossuet*. Par M. *Langlet*.

attacher à ses ornemens, & son élocution, toujours vive & serrée, étoit claire & sans faste.

Mascaron, né à Marseille en 1634, a le nerf & l'élévation de *Bossuet*; mais il ne connoît ni la politesse, ni les fleurs de *Fléchier*. On le compare à *Crébillon*; *Bossuet* à *Corneille*, & *Fléchier* à *Racine*. Mais qui mettra-t-on en parallèle avec *Massillon*, de Hières en Provence, où il naquit en 1663? Je crois qu'il n'est comparable à personne, parce que c'est un Orateur incomparable. Voici en effet comment on a apprécié son Eloquence dans le *Nouveau Dictionnaire historique & portatif*, conformément au jugement des gens de goût & de la vérité.

« Son nom est devenu celui de l'Eloquence même. Personne n'a plus touché que lui. Préférant le sentiment à tout, il remplit l'ame de cette émotion vive & salutaire qui nous fait aimer la vertu. Quel pathétique! Quelle connoissance du cœur humain! Quel épanchement continuel d'une ame pénétrée! Quel ton de vérité, de philosophie & d'humanité! Quelle imagination à la fois vive & sage! Pensées justes & délicates; idées brillantes & magnifiques; expressions élégantes, choisies, sublimes, harmonieuses; images éclatantes & naturelles; coloris vrai & frappant; style clair, net, plein, nombreux, également propre à être entendu par la multitude & à satisfaire l'homme d'esprit, l'Académicien & le Courtisan. Tel est le caractère de l'Eloquence de *Massillon* ».

Voilà l'état actuel de l'Eloquence : il paroît qu'elle touche à sa perfection. Mais comment est-elle parvenue à ce dernier degré de ses progrès ? Quelles sont les règles qui ont élevés les Orateurs au dernier période de leur art ? Les opérations de l'esprit, qui en sont l'objet, se feroient-elles naturellement ? Et ces excellens Orateurs, avec les secours de leurs propres réflexions, auroient-ils trouvé les règles dont l'art prescrit l'observation ? M. *Hardion* répondoit à ces questions, que s'il rencontroit des génies de cette espèce, il seroit tenté de les honorer comme des Dieux. Loin de nous cette superstition pour les grands hommes que nous révérons comme les plus habiles maîtres en l'art de parler. Ce sont les préceptes & les découvertes des Rhétoriciens qui ont servi à la composition de leurs discours ; & soutenus par ces instructions, leur génie s'est élevé, & a produit ces chef-d'œuvres, qui sont les objets de notre admiration. C'est donc à la Rhétorique que nous devons la perfection de l'Eloquence. Or, voici les ouvrages qu'on a composés sur cet art, & comment on a fourni à l'Orateur les moyens de déployer dans un discours toutes les richesses, tout le luxe, si je puis parler ainsi, de la plus parfaite élocution.

Empedocle a recherché le premier les préceptes de la Rhétorique. C'étoit un essai que fit bien valoir le divin *Platon*. Ce Philosophe découvrit les sources de l'art de parler, & les développa dans ses Dialogues. Ses principes ont été adoptés & mis en œuvre par *Aristote*,

Cicéron & *Quintillien*, & en général par les plus habiles Rhéteurs.

Ce sont ici les sources dans lesquelles ont écrit depuis sur la Rhétorique : tels que *Suarés*, *Vossius*, *Pierre Fabri*, *Charles de Saint-Paul*, *la Mothe Levayer*, &c. On en pourra juger par le *Tableau de l'Eloquence Françoise*, de *Charles de Saint-Paul*, lequel n'est qu'une compilation des écrits de *Cicéron*, *Longin*, &c. Quant aux Traités de Rhétorique qui ont été publiés depuis celui-là jusqu'au milieu de ce siècle, ils ne méritent pas d'être cités, parce qu'ils ne sont pas dignes d'être lus. Je n'en excepte ni la *Rhétorique du Prince*, de *la Mothe Levayer*, ni le Discours de *Balsac*, intitulé : *De la grande Eloquence*.

Les seuls ouvrages sur la Rhétorique véritablement estimables, sont ceux du P. *Bernard Lami*, Prêtre de l'Oratoire, intitulé *l'Art de parler*, & celui de M. *Gibert*. Ce dernier livre a été fait au détriment de l'autre ; car l'Auteur le met au rang de ceux qu'il censure vivement ; mais cela n'empêche pas que *l'Art de parler* ne soit recherché comme un bon livre de Rhétorique, qui renferme les principes de cet art. L'Auteur explique sur-tout assez bien les figures de Rhétorique, c'est-à-dire, les tours qu'on doit donner aux discours pour produire dans l'esprit de ceux à qui l'on parle les effets qu'on souhaite, soit qu'on veuille les porter à la douceur, à la colère, ou à la haine, ou à l'amour. Ce sont ici les grands ressorts de l'Eloquence ; car si à ses figures, on joint l'art de peindre à l'esprit les

pensées par des images, & celui de donner de l'harmonie au style, on aura toutes les règles de la Rhétorique. L'ingénieux Auteur des *Entretiens d'Ariste & d'Eugène* (le P. *Bouhours*) réduit cela en deux points : Bien définir & bien peindre. Voilà, dit-il, toute la science de l'homme.



HISTOIRE
DE LA
POÉSIE.

.L est certain que *Moïse* est plus ancien que 1751 ans avant J. C.
ɔus les Poëtes Payens ; par conséquent il ne
ɯt point chercher ailleurs que dans ses écrits,
ɔrigine de la Poésie. On y trouve deux beaux
ɩntiques, dont l'un a pour objet le passage de
. mer rouge, & l'autre est le tableau de sa
ɔuleur lorsqu'il quitta ce peuple rebelle, &
ɑ'il leur prédit les maux qui doivent les acca-
.er, s'ils abandonnent le Seigneur pour adorer
s Divinités étrangères. Rien n'est plus grand
ɹe ce cantique. *Moïse* élevant la voix, com-
.ande à la terre & aux cieux d'être attentifs
ses paroles. Il y a lieu de croire que pour
'endre un vol si hardi, ce grand personnage
étoit formé sur des Poëmes que les Israëlites
'oient composés avant lui, pour célébrer les
erveilles que Dieu opéroit en leur faveur.

En effet, *Joseph* nous apprend dans son
stoire qu'aussi-tôt que le peuple de Dieu
'oit reçu quelque bienfait de son Seigneur,
reconnoissance & sa joie éclatoient par des
.ants d'alégresse. Une autre preuve que
'oïse n'est pas le premier Poëte, c'est qu'on
dans la Genèse que *Laban*, reprochant à

Jacob de s'être enfui secrétement de sa maison, lui dit que s'il l'avoit averti de sa retraite, pour lui donner des témoignages de son amitié, il l'auroit conduit en chantant des cantiques, & en jouant de toutes sortes d'instrumens de musique : *Cum gaudio & canticis & tympanis & citharis.*

ans avant

Parmi les Poésies les plus belles, qui parurent après celles de *Moyse*, on distingue celles de *Salomon*, qui composa cinq mille cantiques, celles de *David*, & les Poésies de *Jérémie*. Il seroit difficile de trouver chez les Payens des ouvrages aussi beaux que les Pseaumes, aussi magnifiques que les Odes sacrées des Prophêtes. Mais cette douceur admirable, cette élévation infinie, qui se font sentir alternativement, & dans les Pseaumes & dans les Cantiques, forment-elles une vraie Poésie? Ce style pompeux de ces sublimes productions, ne seroit-il autre chose que de la prose figurée ?

D'abord, presque tous les anciens admettent dans l'Hébreu des vers cadèncés; des hexamètres, des pentamètres, des trimestres, &c. Ensuite *Philon* & *Josephe*, ayant examiné la forme des Cantiques, ont décidé que c'étoient des vers trimètres, pentamètres & hexamètres. Enfin un savant modernes, M. *Fourmont*, prétend que la Poésie des anciens Hébreux, étoit rimée. Comme la grandeur des expressions est, dit-il, un des premiers caractères de la Poésie, il faut que leurs vers soient rimés; car lorsqu'ils veulent élever leur voix, ils affectent des consonances. Et si *Salomon*, *Isaïe*, *Osée*, lorsqu'ils s'énoncent avec le plus de noblesse, recherchent les rimes, *Moyse*, *David*, & les

autres Prophètes, en composant leurs Cantiques, ont dû les employer par-tout. Aussi trouve-t-on dans les Pseaumes & dans les Cantiques, des dictions étrangères, des expressions peu usitées d'ailleurs, des phrases dont les mots sont transposés, & le tour naturel altéré, & tout cela en faveur de la rime (1)

En composant des Poëmes chantans ou lyriques, le dessein des Hébreux étoit de retenir plus facilement ce qu'ils devoient à Dieu, pour les grâces qu'ils en avoient reçus; & ces Poëmes étant continuellement dans la bouche des Hébreux, furent bientôt connus des peuples : ils parvinrent ainsi aux Grecs, qui par leur alliance avec les filles des Hébreux, apprirent la langue hébraïque d'où leur propre langue dérivoit (*); du moins ils entendirent les Cantiques; & les gens éclairés formèrent leur style sur celui de ces Poësies sublimes. Sans cela, il est probable, & presque certain, que ceux qui ont écrit les premiers chez les Grecs, l'auroient fait dans le style le plus simple & le plus aisé; car il n'est pas naturel de commencer d'écrire par la manière la plus composée & la plus difficile.

Homère & *Hésiode*, les plus anciens écrivains de la Grèce, n'ont donc écrit en vers, qu'à l'imitation des poëmes des Hébreux. Celui-là connoissoit si bien ces poëmes, qu'il a écrit, dans le premier livre de son Odyssée, que 900 ans avant J. C.

(1) *Dissertation sur l'Art Poëtique & sur les vers des anciens Hébreux*, par M. *Fourmont*, tom. VI des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, &c.

(*) *Voyez* ci-devant *l'Histoire de la Grammaire*.

de tout temps les actions des hommes les plus illustres ont fourni aux Poëtes la matière de leurs vers.

L'*Odyssée* est un poëme dans lequel l'Auteur représente un sage (Ulysse) toujours en butte à de nouveaux dangers, & toujours au-dessus de sa mauvaise fortune.

Il n'est personne qui ne connoisse l'*Iliade*, où est décrite, & la guerre qu'alluma l'amour de Pâris pour Hélene, guerre si longue & si sanglante, qu'elle faillit ruiner les Grecs, & les extravagances de deux Rois & de leurs peuples. Tous les héros de ce poëme ont de la valeur, & sont peints avec les couleurs les plus brillantes. Les expressions sont nobles & magnifiques; & les diverses nuances qui en forment les riches tableaux, sont aussi variées que les caractères des personnages. Tous les objets de la nature & de l'art s'animent sous le pinceau du Poëte. Tout respire, tout sent, tout agit dans son ouvrage. En un mot l'Iliade est une des plus belles productions de l'esprit humain. *Aristote* a écrit qu'*Homère* est le seul Poëte qui ait *créé des paroles vivantes*. Aussi est il regardé comme le père, & même comme le Dieu de la Poësie; & ce n'est pas sans raison; car c'est une chose plus qu'extraordinaire, une sorte de prodige, que le premier d'entre les Grecs, qui a cultivé la Poésie, ait connu toutes les beautés de cet art. C'est aux brûlans transports de ce puissant génie, dit son traducteur Anglois, qu'un homme qui a une étincelle du feu poëtique, est redevable de ce trouble, de ce ravissement qu'il éprouve, à la lecture de l'Iliade. *Homère* a été échauffé sans doute par la chaleur des

ntiques sacrés : la sublimité de ces chants a
ıltré son ame, je le veux ; mais quelle diffé-
ıce entre la composition des Hébreux & les
ınes, entre des Cantiques ou des Pseaumes,
un Poëme épique ! Et si cet homme étonnant
point eu de modèle, & qu'avant lui per-
ne n'eût versifié dans sa langue, comment
-il pu, à la fois, inventer le plus beau
ıre de poësie, & le porter à un si haut degré
perfection, qu'aucun Poëte n'a encore pu
tteindre ? En vérité l'esprit se perd dans ce
onnement, & on pardonnera toujours vo-
tiers un homme, qui divinisera, en quelque
te, *Homère*, dans l'enthousiasme de son ad-
ation. Qui pourra croire après cela qu'*Ho-*
e, qui a fait tant d'honneur à l'esprit humain
ses ouvrages, ait été réduit à aller réciter
vers dans différentes Villes, pour avoir du
ı, & que celui à qui on érigea des temples
les statues après sa mort, n'ait pas eu, pen-
ıt sa vie, une maison pour se loger ?

.e second Poëte Grec qui est renommé dans
toire, c'est *Hésiode* : il se distingua par la 800 ans avant J. C.
ceur de ses vers, & par l'agrément de son
it. Il composa un Poëme, qu'il intitula la
ogonie, ou la généalogie des Dieux, & qui
ien de grand que son sujet : sans art & sans
ention, il ne peut avoir rang que parmi les
es médiocres.

.e mauvais succès d'*Hésiode*, dégoûta ceux
tre les Grecs, qui ayant le talent de la 500 ans avant J. C.
sie, auroient voulu composer des Poëmes
ques. Aussi quoique *Stesichore* fût véritable-
ıt Poëte, qu'il eût du génie & de l'inven-
, il se contenta de chanter les guerres des

héros, & le fit avec tant de noblesse & d'élévation, qu'il y soutint toute la dignité du Poëme épique.

La célèbre *Sapho*, qui mérita, par la beauté de son génie, d'être surnommée la dixième Muse, se distingua par la délicatesse, la douceur, l'harmonie, la tendresse & les grâces infinies de ses vers : c'est l'éloge que les gens de goût font de sa poësie. Elle composa des Odes, sorte de poésie inconnue jusqu'alors ; fit des épithalames & un hymne à Vénus. Ses vers sont un peu libres, & annoncent cette tendresse de cœur, dont elle fut la victime. Les ames sensibles n'ignorent pas son histoire. N'ayant pu toucher *Phaon*, qu'elle aimoit éperdûment, de désespoir elle se précipita dans la mer, du haut du promontoire de Leucade, dans l'Arcananie. *Ovide* nous a appris qu'elle avoit peu de beauté, que sa taille étoit moyenne, son teint brun; mais que ses yeux étoient extrêmement vifs & brillants. C'est de son nom que le vers saphique a tiré le sien.

La chaleur de sa versification, valut à la Poésie beaucoup de prosélites. Plein de force & de majesté, *Alceste*, si connu par le vers auquel il a donné son nom, l'Alcaïde, *Alceste*, dis-je, attaqua les tyrans dans ses poëmes, & chanta aussi les plaisirs de la table. Son style serré, magnifique & châtié, approche assez, suivant *Quintilien*, du style d'*Homère :* ce qui est sans doute la plus grande louange qu'on peut donner à sa versification.

Alceste eut pour concurrent dans la culture de l'art de la Poésie, le sage *Simonide*, qui excella dans les descriptions tristes & lugubres;
mais

; le successeur de l'un & de l'autre les
ffa entièrement, c'est le fameux *Pindare*,
us grand Poëte lyrique qui ait paru dans 500 ans avant
onde. La véhémence des figures, la beauté J. C.
images, l'audace des métaphores, la viva-
des expressions, la majesté & l'harmonie
yle, forment le caractère de sa Poésie. Il
èbre les victoires remportées aux différens
de la Grèce. Ce sont des Odes que l'on
eut lire sans être embrâsé par le feu de
housiasme. On en jugera par la seule Ode
hiron, Roi d'Agrigente, vainqueur de la
se des chars. C'est un chef-d'œuvre de
(1).

ndare eut un rival en la personne de
nna, qui se distingua dans le même genre
oésie, & qui lui enleva cinq fois la palme
es compositions : Elle fut surnommée *la*
lyrique. C'est la dernière que la Grèce ait
car si *Homère* a inventé & perfectionné,
ue à la fois, la poésie épique, *Pindare* a
le genre lyrique à un si haut degré, que
1s grands Poëtes qui ont fleuri depuis lui
'à nos jours, ont eu beaucoup de peine
arvenir. Il semble que les autres Poëtes
le comprirent; car aucun d'eux ne s'est
é à ces deux genres.

compose cependant des Odes, & peu de
après *Pindare*, le délicat *Anacréon* peignit
e genre de poësie, la tendresse, les jeux
ris. Son imagination échauffée par le

On en trouvera une belle traduction par M. l'Abbé
, dans le tome VI des *Mémoires de l'Académie*
criptions.

flambeau de l'amour, & par les fumées du jus de la treille, conduit sa plume, & lui fournit mille tours heureux, qui rendent sa poésie infiniment gratieuse. Ce Poëte vécut 84 ans, & moyennant la vie frugale qu'il menoit, ne mangeant que des raisins secs, il n'eut aucune des infirmités de la vieillesse; & il y a lieu de croire qu'il auroit poussé plus loin sa carrière, si un pepin qui s'arrêta à son gosier, ne l'eût étouffé.

Le but d'*Anacreon*, dans ses écrits, étoit de réjouir ses lecteurs, en chantant les plaisirs de la table & de la volupté : l'esprit donne la gaieté, & la gaieté cherche l'amusement. Animés par ce sentiment, les Poëtes Grecs imaginèrent de faire parler les personnages dans leurs Poëmes, & de mettre ces personnages en action aux yeux du public.

On dit que c'est à un Poëte *Thespis* qu'on doit cette invention. Il ébaucha le premier des Tragédies, qu'il fit représenter sur des charrettes, le visage barbouillé de lie. Ce Poëte eut un disciple nommé *Phrynicus*, qui travailla beaucoup pour ameliorer ce spectacle : il y introduisit des personnages de, femmes, & inventa le tétramètre, qu'il employa dans ses Poëmes tragiques, dont l'histoire nous a transmis les titres : savoir, *Pleuronias*, *les Egypthiens*, *Acteon*, *Alceste*, *Antée*, *les Justes*, *les Perses*, *les Assesseurs* & *les Danaïdes*.

Eschile trouva ensuite l'usage des masques & des simarres, & introduisit le cothurne & les grands vers; je dis les grands vers, parce que dans la naissance de la Tragédie, on ne connoissoit que les vers ïambes : ils avoient été

ɔntés par *Archiloque;* & comme ils sont
pres au dialogue, qu'ils ont un son har-
nieux, qui attache l'auditeur, on les trou-
: très-propres aux intrigues du théâtre (1).
Ce Poëte étoit méchant, c'est une tache qui
grand tort à ses talens : il déchira impi-
ablement dans un de ses Poëmes, *Lycambe*
sa famille, & composa en même temps
: hymne si belle en l'honneur d'Hercule,
elle lui mérita une couronne aux Jeux Olym-
ues. *Quintilien* dit que le style de ce Poëte
nerveux, que ses pensées sont hardies, &
expressions extraordinaires (2).
Deux Poëtes fameux : *Euripide & Sophocle*,
'aillèrent à l'envi à rendre la Tragédie utile
hommes, en les amusant. Le premier,
r à tour tendre, passionné & pathétique,
gnit si bien les désordres de l'amour & ceux
la fureur, que les spectateurs, à la repré-
tation d'Andromaque, l'une de ses Pièces,
sortirent comme fols, tant leur imagina-
a avoit été troublée par la déclamation des
urs.
Cette puissance qu'avoit sur les esprits,
ipide, par la magie de son style, & l'inté-
qu'il savoit mettre dans sa composition,
aya pendant quelque temps les Athéniens.
observoient avec l'attention la plus scru-
euse, si l'Auteur n'avançoit rien contre les

1) *Horat. de Arte Poeticâ.*

2) *Inst. Orat.* Lib. X. Cap. I. Voyez aussi les *Re-
ches sur la vie & les ouvrages d'Archiloque*, par
l'Abbé *Sevin*, tome XIV des *Mémoires de l'Aca-
ie des Inscriptions.*

Dieux & le Gouvernement; & la moindre équivoque étoit pour eux un sujet d'alarme. Le Poëte en étoit souvent inquiété. Il se prêta pendant long-temps à cette pusillanimité; mais excédé d'avoir égard à des censures peu mesurées, & le plus souvent injustes, un jour que les spectateurs interrompirent l'Auteur, pour demander qu'on retranchât de la pièce qu'on représentoit, certain trait qu'on jugeoit comme inutile, *Euripide* s'avança sur le bord du théâtre, & leur dit : « Je ne compose pas mes ouvrages, » pour apprendre de vous, mais afin de vous » instruire ». Si c'est là de l'orgueil, il est noble, & sied fort bien à un homme d'un mérite reconnu.

Sophocle, jaloux de la gloire de son confrère, se fit une réputation par ses succès, dans un genre tout opposé au sien. Si *Euripide* plaisoit parce qu'il étoit tendre & touchant, *Sophocle* étoit suivi, parce qu'il étoit grand, élevé, sublime. Le premier gagnoit les cœurs, & le second étonnoit les esprits. C'est ainsi que parmi nous *Corneille* & *Racine* ont captivé l'admiration du public; l'un par sa noble fierté; l'autre, (*Racine*) par son aimable douceur. L'amour de la gloire divisa ces deux rivaux, pendant la chaleur de leurs succès; mais l'estime les réconcilia, & leur amitié dura jusqu'à leur séparation par la mort. Quoique *Sophocle* eût 85 ans, il étoit encore si flatté des honneurs, qu'ayant remporté le prix aux jeux Olympiques, il expira de joie.

Quelqu'uniforme que fût la tragédie dans ses commencemens, on n'épargnoit pas la dépense pour lui donner de l'éclat. Il y avoit des

ẹs établis afin d'examiner les Pièces nou-
ẹs : on les récitoit devant eux ; & celles
on jugeoit dignes de la représentation, ob-
oient le *chœur*, ce qui signifioit chez les
cs que le Magistrat, nommé *Choregus*,
iel étoit à la tête des dix tribus, qui
ageoient le peuple d'Athènes, fournissoit
poëte des acteurs, des danseurs, des habits,
un mot tout ce qui étoit nécessaire pour
ir une Pièce. Chaque Choregus cherchoit
emporter sur ses émules, & la gloire qui
en revenoit, rejaillissoit sur toute sa tribu.
oit aussi jaloux de cet honneur, suivant le
oignage de *Plutarque*, que d'une victoire
l auroit remportée les armes à la main :
si Themistocle ayant eu cet avantage dans
onctions de Choregus, fit dresser un monu-
it de son triomphe, avec cette inscription :
*mistocle, Praarien, étoit Choregus : Phri-
s faisoit représenter sa Pièce : Adimante,
doit* (1).

es Athéniens étoient naturellement rail-
s : ils aimoient à se divertir aux dépens les
des autres. Dans le temps de leurs récoltes,
ur-tout des vendanges, jours consacrés à
chus, une partie des vendangeurs se dégui-
en satyres ou en quelque autre cortége de
Dieu, & montés sur des charriots, tour-
au tour du pressoir, & accabloient d'in-
s tous ceux qu'ils rencontroient, & les
noient en ridicule. Ces farces composées

) *Recherches sur l'origine & les progrès*, par M.
é *Vatri*, tome XXIII des *Mémoires de l'Académie
nscriptions*, &c.

à la hâte, & jouées par des paysans ivres, donnèrent l'idée à des Poëtes, de composer de ces espèces de satyres, & d'aller de village en village les réciter, montés sur des tréteaux ou sur des charriots. Ils prenoient leur part du festin : on leur donnoit même quelques outres de vin nouveau, & on les couronnoit. Mais comme on abuse des plus simples amusemens, pour rendre leurs compositions plus piquantes, ces Poëtes poussèrent la licence si loin, qu'on ne voulut point leur permettre d'entrer dans les Villes, & qu'ils furent obligés de courir les campagnes.

Cependant quelques Poëtes se firent une réputation par ce genre d'ouvrage ; & on les accueillit insensiblement dans différentes villes. Dans des jours de fête ou de débauche, on leur permettoit de réciter des satyres ou des chansons contre les gens de mauvaise vie. Enfin, soit qu'on crut que ce spectacle pourroit contribuer à la réforme des mœurs, soit que ce ne fût que pour faire plaisir au peuple, le Magistrat lui accorda le *chœur*, comme à la tragédie ; c'est à-dire, ainsi que je l'ai dit ci-devant, qu'il fit la dépense de tout ce qui étoit nécessaire pour la représentation de ces farces, que désormais on appela *Comédie*, mot qui en Grec signifie la chanson du bourg ou du village, comme le mot *Drame*, qu'on donne en général aux pièces de théâtre, vient d'un mot Grec, qui signifie agir. On proposa même des prix aux Poëtes qui firent des Comédies, & à leurs acteurs ; & ce fut là l'époque d'une amélioration totale de la comédie.

Depuis long-temps on représentoit des Tra-

lies à grand frais, & avec beacoup de ma-
ificence. Ces repréſentations ſervirent de
odèles aux Poëtes *comiques*, qui formèrent
ıte la diſpoſition de leurs pièces, ſur celles
la tragédie. Ils empruntèrent des habits, des
corations, des machines, & formèrent un
ectacle qui eut quelque régularité : ils con-
uèrent cependant d'expoſer à la riſée du
ıple, non-ſeulement les vicieux & les ſots,
is encore les plus honnêtes gens de la Ré-
blique, les perſonnes conſtituées en dignité,
les que les premiers Magiſtrats & les Gé-
raux d'Armée, & enfin les Prêtres & les
eux.

Les plus célèbres Auteurs dans ce genre,
nt l'hiſtoire Grecque nous a tranſmis les
ms, ſont *Eupolis*, *Cratinus*, *Ariſtophane*,
dernier eſt ſur-tout fort connu, pour avoir
ırné en dériſion le vertueux *Socrate*, &
re moqué des Dieux, par la généalogie
rleſque qu'il en fit.

Cette eſpèce de comédie, qu'on appela
ncienne, ſubſiſta juſqu'au temps où *Alcibiade*
ıverna la République. *Eupolis*, l'un des
ëtes, ayant maltraité le Gouverneur, il fut
endu aux Auteurs de Comédies de parler
l d'aucun homme vivant, & de le nommer
ſon nom.

Les Poëtes ſe retranchèrent donc à médire
s morts ; ce fut ce qu'on appela la *moyenne*
médie. Enfin le Public ſe laſſant de n'enten-
jamais que des ſatyres, on inventa la
ıvelle Comédie, qui ne fut plus que l'imi-
ion de la vie ordinaire des ſimples citoyens

On conserva aussi des farces dans l'ancien goût, qu'on distinguoit par les noms de *Dicélies*, *Magodies* & *Mimes*. Les Dicélies, étoient des scènes fort libres. Pour jouer les Magodies, des hommes s'habilloient en femmes; jouoient des rôles d'ivrognes, & faisoient toutes sortes de gestes lassifs & déshonnêtes. Enfin les Mimes étoient d'espèces de Comédies, dans lesquelles le Poëte se donnoit toutes sortes de liberté, soit pour médire, soit pour des obcénités (1).

Cependant en cherchant à amuser ainsi le public, les Poëtes négligeoient la perfection de leur art; & ce délaissement prenant tous les jours de nouveaux accroissemens, le goût de la poésie se perdit insensiblement.

Il parut de temps en temps de petites pièces de vers; mais ceux qui les composèrent ne méritent pas le nom de Poëtes; je n'excepte point *Platon* de l'exclusion à ce titre, lequel fit des Odes, des Épigrammes, & ce tendre distique si connu, par les traductions latines & françoises qu'on en a faites.

Il est temps d'apprécier les inventions des Grecs en poésie, & de rappeler ceux qui ont bien mérité de ce bel Art.

D'abord *Homère* a imaginé & perfectionné à la fois le poëme épique; *Sapho* & *Pindare* en ont fait de même pour l'Ode, dans le genre le plus élevé. *Anacréon* a chanté, de la manière

(1) *Recherches sur l'origine & les progrès de la Comédie Grecque*, par M. l'Abbé *Vatry*, tome XXV des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

la plus agréable, les plaisirs de l'amour & de Bacchus. *Euripide* & *Sophocle* ont composé des Tragédies, qu'on admire encore, & qui portèrent au plus haut degré de gloire le théâtre d'Athènes, quoiqu'à peine formé. Enfin, *Aristophane*, malgré sa morgue & sa causticité, ébaucha la Comédie. Des progrès si rapides, & en si peu de temps, dans l'art de faire des vers, sont bien extraordinaires! Ces Poëtes les devoient-ils à la nature seule, ou suivoient-ils des règles ou des préceptes dans leur composition? Quelque difficile que paroisse ce problême, on peut le résoudre par le fait: c'est qu'on ne trouve dans leurs écrits aucune méthode. Le génie seul les a produites, & s'est mis au-dessus des règles: il ne les a connues que par le sentiment. Comme ces règles sont fondées sur la nature, ce qui leur est conforme a dû plaire chez toutes les nations, & dans tous les tems. Il ne faudroit pas en conclure qu'elles sont inutiles; car dans tous les arts, le goût doit être guidé, & le bon sens a besoin de principes.

C'est ce que fit voir *Aristote*. Après avoir consulté les lumières des gens de mérite, sur les beaux endroits des poésies d'*Homère*, de *Pindare* & des autres Poëtes, il chercha les raisons de ces beautés; & en remontant aux sources, il composa un Art poétique, c'est-à-dire, qu'il donna des règles pour faire des vers & afin de connoître les différens caractères des Poëmes.

La Poëtique d'*Aristote*, devoit faciliter la culture de la versification; & on avoit lieu de

ſe flatter que ſes préceptes donneroient d'habiles Poëtes à la Grèce ; mais le goût de cette nation étoit changé : l'amour de la Philoſophie avoit pris le deſſus : les ſectes des Philoſophes étoient toujours plus nombreuſes, & leur doctrine fixoit entièrement l'attention des Athéniens.

Cependant les Romains verſifioient, tandis que cette révolution ſe formoit dans la république de la littérature Grecque. Il y avoit même déjà long-temps qu'ils connoiſſoient la poéſie. Cet art étoit né à Rome, dans les aſſemblées que les anciens Romains, bons laboureurs, faiſoient pour offrir aux Dieux des ſacrifices, & pour les remercier des fruits qu'ils venoient de recueillir. La ferveur des prières ayant échauffé les eſprits, quelques imaginations ardentes entrèrent dans une eſpèce d'enthouſiaſme qui leur fit faire des vers, fort rudes à la vérité, ſans aucune meſure juſte, leſquels tenoient plus de la proſe cadencée que des vers, comme étant nés ſur le champ, & faits par un peuple encore ſauvage, qui n'avoit d'autres maîtres que la joie & les vapeurs du vin. C'étoient des railleries groſſières, accompagnées de poſtures libres & de danſes déshonnêtes.

Pour ſe former une idée de ces Poëtes, il n'y a qu'à ſe repréſenter, dit M. *Dacier*, (1) de bons payſans, qui danſent lourdement, &

(1) *Diſcours ſur la ſatyre, où l'on examine ſon origine, ſes progrès & les changemens qui lui ſont arrivés*, Par M. *Dacier*, tome II des *Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions*, &c.

i se raillent par des impromptus rustiques, avec une malignité naturelle à l'homme, aiguisée par le vin. Ils se reprochoient ainsi ır à tour tout ce qu'ils savoient les uns des tres.

Cette sorte de poésie, ou ces impromptus, ıe la nature seule avoit produits, furent ren-:més pendant quelque temps dans les bornes ıne raillerie plus divertissante qu'injurieuse. *:sit amabiliter*, suivant l'expression d'*Horace*, ns la première épître du livre 2. de ses œuvres. ais peu à peu ces plaisanteries devinrent ıères, & dégénérèrent insensiblement en ritable rage, qui n'épargna personne. Les ıs honnêtes gens, & les personnes les plus spectables furent impunément attaquées.

Cet excès excita enfin des plaintes, aux-ıelles le Gouvernement eut égard. En consé-ıence il fit une loi, qui condamna à mort ux d'entre les Poëtes qui blesseroient la ré-ıtation de quelqu'un dans leurs productions. Cela étoit trop rigoureux pour qu'on ne fût ›int intimidé. On se tut donc; mais peut-être ıe ce silence n'auroit pas été de longue durée, le fleau dont Rome fut affligée, une peste ıelle, n'eût changé la disposition des esprits. :s Romains n'oublièrent rien pour calmer la ›lère du Ciel. Parmi les différens moyens ı'on imagina à cet effet, celui des fêtes ou :s jeux célébrés en l'honneur des Dieux, fut :lui qui parut devoir leur être le plus agréable. es jeux qu'on appeloit *Jeux sániques*, con-ſtoient en des danses au son de la flûte. Tant ıe le fléau dura, ces fêtes furent décentes; ais lorsque le danger fut passé, on s'éman-

cipa, de ſorte qu'en danſant on récitoit des vers groſſiers & informes, mais qui s'accordoient fort bien avec les danſes.

Ce divertiſſement plut beaucoup, & on chercha à le perfectionner. Il y eut alors des troupes réglées, auxquelles on donna les noms d'*Hiſtrions*, parce qu'en langage Toſcan, un baladin s'appelle *Hiſter*. Ces hiſtrions jouoient des pièces appelées *ſatyres*, qui avoient une muſique réglée, & des danſes convenables au ſujet. C'étoient de véritables farces, leſquelles durèrent environ deux cens ans.

50 ans avant J. C.

Enfin un Poëte Grec de nation, qui connoiſſoit le théâtre de ſon pays, tâcha d'imiter en latin ce que les Athéniens avoient ſi heureuſement exécuté en leur langue : c'eſt *Andronicus*, ſurnommé *Lidius* : il donna des pièces réglées, je veux dire qui avoient un plan ſuivi.

Les Romains n'avoient cependant pas perdu le goût de la ſatyre. Pendant qu'on jouoit les pièces d'*Andronicus*, il ſe forma un Poëte, nommé *Ennius*, qui ayant reçu de la nature un goût pour cette ſorte de poéſie, en compoſa de fort belles, où l'on trouvoit la variété, les railleries, les alluſions, les fables, le dialogue même, en un mot tout ce qui faiſoit l'agrément des premières ſatyres, à l'exception de la danſe & du chant.

Pacuve neveu d'*Ennius*, fit auſſi des ſatyres & des Tragédies, que nous ne connoiſſons que par quelques fragmens que des Grammaires nous ont conſervés. Ces Poëmes étoient fort médiocres ; mais *Lucilius*, qui naquit dans le temps que *Pacuve* ſe diſtinguoit par ſes talens, plus habile encore qu'*Ennius*, donna à la ſatyre

tour si nouveau, qu'*Horace* le considère nme le premier Auteur de ce genre de ésie (1).

C'est ainsi que l'art de faire des vers se dé- oppoit à Rome. Les gens éclairés s'empres- ent à l'envi à le cultiver; mais leurs pro- s étoient lents. On remarque dans l'histoire Arts, qu'il faut qu'un homme de génie occupe pour leur donner cet essor qui doit porter à leur perfection. C'est en effet ce qui va. Un Chevalier Romain, doué à la fois 1 jugement solide & d'une imagination lante, conçut le noble dessein de faire servir poésie à l'instruction des hommes : c'est rèce.

système d'*Epicure* faisoit alors du bruit dans ivers. On sait que ce Philosophe explique, pour mieux dire veut expliquer par ce sys- e, les phénomènes de la nature. Ses disci- étoient en grand nombre, parce qu'on t ébloui par l'étendue de ses connoissances, éduit par la subtilité de ses preuves. Avide structions, *Lucrece* n'eut rien de plus à cœur de connoître une si belle doctrine. Dans vue il alla l'étudier à Athène. Ses progrès nt rapides. Bientôt il se trouva en état truire ceux mêmes qui lui avoient donné leçons; de sorte que de retour chez lui, rma le projet de découvrir à la postérité nystères de la nature, par une composition

. . . *Quid cum est Lucilius ausus*
rimus in hunc operis componere carmina morem.
HORAT. *Sat.* I. L. II.

revêtue de toutes les grâces de la poésie, & de ses plus brillantes couleurs.

A l'exemple du Chantre de l'Illiade, il travailla à un Poëme dans lequel, à toute la délicatesse de l'art, il joignit les plus vives lumières de l'esprit, & le publia sous ce titre: *Lucretii Cari, de rerum naturâ.* C'est une chose admirable qu'une matière aussi ingrate que celle de la Physique, soit traitée avec autant d'agrémens qu'elle l'est dans ce Poëme. Les expressions de l'Auteur sont magnifiques, ses pensées ingénieuses, & son élocution a une pureté qu'on n'auroit pas dû attendre dans ces premiers temps de la littérature Romaine.

On ne doit pas comparer ce Poëme à celui de l'Illiade. *Homère* aura bientôt un rival digne de lui; mais avant que ce dernier Poëte vît le jour, le célèbre *Térence* polit extrêmement la poésie latine. Né avec le talent de peindre les mœurs, il le consacra à la perfection de la Comédie. Il lut les pièces de théâtre que les Grecs avoient composées, & en fit son profit. Il traduisit celles de *Ménandre*, dont les sujets lui en fournirent pour ses pièces.

Ménandre, né environ 340 ans avant *Jesus-Christ*, s'étoit rendu célèbre à Athènes, par des Comédies, où sans blesser les loix d'une austère bienséance, il savoit intéresser le public par une plaisanterie douce, fine & délicate: elles firent tant de plaisir à ses concitoyens, qu'on l'honora du titre de *Prince de la nouvelle Comédie.*

En tâchant d'imiter ce Poëte Grec, *Térence* le surpasse. Il peint avec la plus grande vérité

ſimplicité de la vie bourgeoiſe ; & dans ſes ta-
eaux, les ſujets ſont choiſis avec goût, & diſpo-
s avec art. Son ſtyle eſt tout à la fois ſimple,
aïf, élégant & ingénieux. On ne peut le lire,
it *Montagne*, qu'on n'y trouve quelque beauté
: quelque grâce nouvelle.

Térence eut dans *Plaute* un émule digne de
i. Les gens de lettres eſtiment qu'il a moins
art, mais plus d'eſprit que ſon rival ; que
ans ſes Comédies les intrigues ſont mieux
ıénagées, les accidens plus variés & l'action
us vive. Quant à ſa poéſie, elle eſt bien in-
rieure à celle de *Térence*, quoique *Varron*
iſe que ſi les Muſes vouloient parler latin,
les emprunteroient le ſtyle de *Plaute*. Sa ver-
ſification eſt négligée. On trouve dans ſes pièces
es vers de toute meſure ; & ſon élocution qui
it louée de ſon temps, par rapport à ſon
actitude, à ſa pureté & à ſon énergie, &
ıême à ſon élégance, déchut beaucoup de ce
ıérite, lorſque le goût fut épuré ſous le ſiècle
Auguſte.

Catule & *Virgile* annoncèrent ce beau ſiècle ;
premier, par des Épigrammes très-élégan-
s, & le ſecond, par un Poëme qu'on com-
ıre à l'Iliade d'*Homère*. *Virgile*, né à Andes,
llage près de Mantoue, d'un Potier de terre,
acquit la plus grande gloire par ſon *Énéïde*.
'ans ce Poëme *Virgile*, chante la vertu, &
:éconiſe ſans ceſſe la magnanimité des Dieux.
ɔn ſtyle eſt pur & élégant. Jamais Écrivain,
ıivant tous les gens de goût, ne connut mieux
harmonie de ſa langue, & les adapta plus
eureuſement à ſes penſées. Dans ſes poéſies
aſtorales, je veux dire ſes *Bucoliques* & ſes

Géorgiques, il ſemble, ſuivant *Horace*, que les Muſes champêtres ont communiqué au Poëte toute leur douceur & toutes leurs grâces. Pour l'Eneïde, c'eſt, ſans contredit, le plus beau monument de l'ancienne Rome. *Pope* la compare à l'*Iliade*, & eſtime que ſi une force victorieuſe nous ſubjugue dans celui-ci, une majeſté pleine d'attraits nous attire dans l'Enéide.

Virgile ne jouit point pendant ſa vie d'une bonne ſanté : il avoit ſouvent des maux de tête & d'eſtomac, & crachoit quelquefois le ſang : auſſi mourut-il au milieu de ſa carrière, n'étant âgé que de 52 ans.

Auguſte fut ſon Apollon ; car *Virgile* compoſa ſa première Eglogue pour le remercier de ſes bienfaits. Ce Prince cultivoit les Lettres ; & il les eſtimoit ſi honorables à un Etat, qu'il dit avant que de mourir qu'il avoit trouvé Rome bâtie de brique, & qu'il la laiſſoit bâtie de marbre.

C'eſt ſur-tout par les conſeils de *Mécénas*, qu'*Auguſte* opéra cet heureux changement. Ce Miniſtre aimoit les Gens-de-lettres, & vivoit avec eux dans la douceur d'un commerce libre & philoſophique. Sa liaiſon avec *Virgile* lui procura celle d'*Horace*, & celui-ci le lui préſenta peu de temps avant ſa mort. *Horace* ſeconda ſupérieurement ſon ami dans la culture de l'art de faire des vers. Il excella dans tous les genres de poéſie. Il chanta comme *Pindare*, les Dieux, les héros & les batailles. Il célébra, de même que *Sapho*, les douceurs de la vie champêtre ; badina avec *Anacréon* ; & dans ſes ſatyres il critiqua avec tant d'agrément & de raiſon, qu'il plût même à ceux qui en étoient l'objet

jet : enfin il a mis le comble à sa gloire par *Art poétique*, dans lequel il donne des uctions importantes pour bien écrire en & en prose : c'est un abrégé de la doctrine *istote*, revêtu de toutes les grâces de la ie.

orace eut un rival qui lui chercha souvent elle; c'est *Tibulle*, lequel se distingua par re livres d'Elégies, où l'on trouve l'éléε, la pureté du style, & la délicatesse du iment. Et dans le même temps *Properce* posa aussi des Elégies dans le même goût, esqu'aussi estimées que celles de *Tibulle*. 20 ans avant J. C.

a poésie fit une grande perte par la mort s Poëtes. Un Chevalier Romain, né Poëte, a de la réparer : c'est *Ovide*. Son père l'avoit yé à Athènes encore fort jeune, pour y ier toutes les finesses de la langue & de la ature grecque. Ses talens lui procurèrent ccès favorable à la Cour d'*Auguste*. Ce e le fêta d'abord, & l'exila ensuite à es, sur le Pont-Euxin. *Ovide* avoit captivé eur & son estime par des productions trèsbles, dont le pinceau tendre & touchant e le caractère, je veux dire ses *Métamors*, ses *Héroïdes* & son *Art d'aimer*. Mais crime ce Poëte avoit-il commis pour méensuite sa disgrâce? *Auguste* lui en faisoit 'avoir écrit son Art d'aimer : c'étoit un xte & non la cause de son exil. *Ovide* avoit is l'Empereur dans les bras de *Julie*, la e fille de ce Prince; & voilà le véritable de sa colère. Ainsi le conjecturent les its, qui ont cherché à deviner la raison de sorte de châtiment.

En

Quoi qu'il en soit, ce Poëte composa dans son exil des poésies convenables à sa situation; savoir, ses *Fastes*, ses *Tristes* & ses *Elégies*, qui, comme ses autres ouvrages, sont pleines de grâces, fruits d'une imagination belle, noble & riante. On lui reproche cependant de manquer souvent de précision, & de laisser le langage de la nature pour courir après les ornemens de l'esprit; en un mot d'avoir gâté le goût de la poésie latine, comme *Sénèque* en avoit gâté la prose, en prodiguant dans ses écrits les fleurs, les saillies & les pointes.

Par malheur ce défaut plut à son siècle, & lui donna le ton. On négligea la nature pour s'attacher au faux brillant. Cependant *Phèdre* soutint avec le plus grand succès le bon goût de la poésie latine. Il mit en vers les Fables d'*Esope*, auxquelles il en ajouta de son invention; & cet ouvrage si estimé dans le temps, est regardé comme un chef-d'œuvre dans le genre simple. La douce élégance de son style, le choix de ses expressions, & le tour heureux de ses vers en forment le caractère. Aussi on convient généralement que nous n'avons rien dans l'antiquité de plus accompli que les fables de *Phèdre*.

9 ans après J. C.

On a remarqué, avec raison, qu'à mesure qu'on s'éloigne du siècle d'*Auguste*, on voit la poésie latine dégénérer. En effet, il y a bien loin des autres Poëtes à ceux qui ont illustré son règne.

D'abord *Valerius Flaccus*, qui écrivit peu de temps après *Phèdre*, composa un Poëme héroïque du voyage des Argonautes, dont le style est froid & languissant. Celui de *Silius*

licus sur la seconde guerre punique, qui
ut ensuite, a bien le mérite d'être écrit
c assez de pureté; mais la versification en
très-foible, & le Poëme manque d'ordre &
xactitude.

Lucain contribua encore plus à la décadence
la poésie, par son mauvais goût, par l'en-
e de son style, & par ses écarts dans ses
atures. Sa Pharsale est moins un poëme
une déclamation historique, où l'Auteur
nt les temps orageux & les guerres civiles
re *César* & *Pompée*. On y trouve cependant
grandes maximes de politique, & des traits
les & hardis qu'on chercheroit vainement
eurs. C'est par-là sur-tout qu'il a été loué
plusieurs Gens-de-lettres. Cet amour de
iberté que le héros de la Pharsale préconise
t, en a tellement charmé plusieurs d'entre
, qu'ils ont osé mettre *Lucain* au-dessus de
gile, c'est-à-dire, un Poëte sec & aride;
ne sait point modérer la fureur poétique,
l'anime, & qui semblable à un cheval in-
npté, fait des sauts surprenans sans règle,
s mesure & sans raison; à un Poëte sage &
gnifique à la fois, & dont l'imagination
répandre sur tous les objets, les couleurs
plus douces & les mieux assorties. 460 après J. C.

Lucain étoit neveu de *Sénèque*, & par con-
uent fleurissoit sous le règne de *Néron*.
ant été condamné à mort, pour être entré
s la conjuration de *Pison*, contre cet Em-
eur, il se fit ouvrir les veines dans un bain
ud, & y rendit les derniers soupirs.

Dégoûté du Poëme de *Lucain*, que *Pétrone*

appelloit une gazette ampoulée, ce dernier Poëte estima que le sujet de la Pharsale méritoit d'être chanté mieux qu'il ne l'étoit dans ce Poëme. Plein de feu & d'enthousiasme, il opposa Pharsale à Pharsale. Son ouvrage est recommandable par la pureté du style & par la délicatesse des sentimens; mais quoique meilleur à certains égards que celui de *Lucain*, il n'est nullement dans le goût de l'Épopée.

Pétrone se signala encore par des poésies galantes, où la volupté est représentée par des peintures si lascives, qu'elles lui ont mérité le titre d'*Auctor purissimæ impuritatis*. Ce n'est pas là le plus beau trait de sa vie. Heureusement un Poëte ennemi implacable du vice, tâcha de détourner la jeunesse de la lecture de ces poésies par celles qu'il publia, & dans lesquelles il préconise sans cesse la vertu. Ce sont des satyres fort piquantes par le fiel & l'emportement qu'elles respirent. A ces traits, les Gens-de-lettres reconnoîtront *Perse*, Chevalier Romain, né l'an 34 de J. C. & mort l'an 62, âgé seulement de 28 ans. Ses contemporains faisoient grand cas de sa versification: ils l'estimoient par la finesse des applications, parce qu'ils avoient la clef de ses satyres. Pour nous qui ne sommes point de ce temps-là, nous la trouvons dure & inintelligible; & ce n'est ni la faute du Poëte ni la nôtre. Cependant il faut convenir que son style est serré, poli, exact & élégant; & que le Poëte attache son lecteur par une grande variété de mille choses agréables.

124 ans de Les mouvemens des passions plutôt que ceux

la nature, inspirèrent les Poëtes qui cou-
ɜnt la même carrière que *Perse*. *Juvénal*, l'ère Chrétienne.
ſt le nom de ce Poëte) élevé dans le barreau,
dans ses satyres tout ce que l'éloquence
lui fournir de plus véhément. Il médit en
ɜre de tous ceux qui eurent le malheur de
déplaire. Sa poésie est âpre, violente, sans
ɜté & sans élégance.

.e mal devint encore plus grand dans la suite
temps. La belle poésie, ainsi que la langue
ɜe, s'abâtardirent extrêmement. Envain 300 ans après J. C.
s le troisième siècle trois hommes d'esprit
lurent la relever : ils ne purent vaincre la
ffièreté de leurs concitoyens. *Ausone*,
ıdien & *Honorius*, composèrent différens
mes assez connus, quoique peu estimés.

.es Druides & les Prêtres mirent cependant
vers leurs loix & leurs cantiques; mais
ɔit de la poésie gauloise. Lorsque les Romains
ɜnt réduit les Gaules sous leur puissance,
entius Varro, *Cornellius Gallus*, & quel-
s-autres Poëtes médiocres essayèrent de faire
ıître le goût des lettres, & avec lui celui
a poésie; vaines tentatives! vers le milieu
ıxième siècle, ce goût s'anéantit absolu-
ıt.

)ans le neuvième siècle, *Charlemagne* ayant 900 ans après J. C.
lu faire revivre les Arts, établit dans son
ɔre palais une école de littérature, sous la
ction d'un homme d'esprit nommé *Alcuin*,
avoit cultivé tous les genres de la littéra-
, avec autant de succès que le malheur des
ps pouvoit le permettre. Il tâcha de faire
vers, suivant les règles exactes de la versifi-

cation; c'étoit de la poésie sèche, sans harmonie & sans agrément, qui ne fut imitée par personne.

On sait que les Gohts établis dans les Gaules, firent rentrer les lettres dans les ténèbres d'où *Charlemagne* avoit voulu les tirer. Ils eurent cependant des Poëtes, qu'on appeloit *Runers*, qui introduisirent la consonnance dans leurs vers, de sorte qu'on appeloit leurs Poëmes
[redacted] *Ruvers*, d'où est dérivé le mot *rime*.

996 ans après J. C. Cette invention plut infiniment. A celle-là succéda celle des fictions: ce sont des Provençaux qui les imaginèrent, & ils furent nommés *Troubadours* ou *Trovères*. Plusieurs de ces Troubadours se distinguèrent, & bercèrent pendant long-temps, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'enfance de la poésie françoise. Ils imaginèrent le sonnet; firent des chansons; composèrent des satyres & des comédies, qu'on joua jusqu'au treizieme siècle, temps où se forma la troupe qui représenta les Mystères de la Passion, & qui est si connue sous le nom de *Confrères de la Passion*.

La poésie françoise gagna peu à cela; mais deux hommes d'esprit l'ayant cultivée, inventèrent les vers de douze syllabes, dont ils se servirent dans un Poëme à la gloire d'*Alexandre*, d'où ces vers ont été appelés *Alexandrins*. Ces inventeurs sont *Pierre de Saint-Clat*, & *Jean le Nivelois*. Mais la poësie françoise fit des progrès plus rapides, lorsque livrés à leur génie, les Poëtes imaginèrent différentes sortes de
[redacted] Poëmes.

1960. D'abord parut le *Vaudeville*, dont on attribue

l'invention à *Olivier Baſelin.* Sous *Charles V*, on imagina le *Chant royal*; c'eſt un Poëme de cinq couplets & d'un envoi ſur trois, quatre ou cinq rimes. Et ſucceſſivement on inventa la *Balade* & le *Triolet*, petites pièces amoureuſes ou ſatyriques en huit vers; les *Virelais*, qu'on doit aux Picards; le *Quatrain*, ſtance de quatre vers, perfectionné par *Pibrac*; le *Dixain*, imaginé par *Maurice de Sevos*, ſous le règne de *Henri II*, &c. Enfin à la renaiſſance des lettres, on ſe ſignala à l'envi ſur divers genres de poéſie. *Ronſard* perfectionna les épitaphes; *Dorat*, ſon émule, inventa les Anagrammes, & *Jacques Folengius*, la poéſie macaronique. Mais c'eſt ſur-tout dans le genre dramatique que la poéſie ſe développa. 1500.

Les commencemens ne furent pas heureux. Comme ſi on n'avoit point eu de modèles, comme ſi ni *Térence* ni *Plaute* euſſent paru, on chercha à défricher l'art du théâtre, & le ſuccès répondit à ce travail. Les premières comédies françoiſes étoient un tiſſu de bouffonneries. Pour habiller Thalie avec plus de décence, on la défigura. *Marguerite* de Navarre, qu'on appela la dixième & la quatrième Grâce, ayant plus de zèle que de talens, mit ſur le théâtre des ſujets trop reſpectables pour ſervir d'amuſement au peuple; ſavoir: *Les Innocens, la Nativité de Jéſus-Chriſt*, &c.

Les Poëtes qui coururent enſuite la carrière du théâtre, ſe méprirent dans le genre dramatique; de ſorte que *Jodelle* fut le premier qui donna des comédies & de tragédies ſelon la forme des anciens. Ce Poëte travailloit 1532.

avec une facilité incroyable. La plus longue & la plus difficile de ses pièces ne lui a coûté que dix matinées. Il eut pour successeurs *Chrétien* & *Hardy*, deux hommes de mérite qui ajoutèrent beaucoup à ses découvertes.

Le premier, né en 1540, fit deux drames, l'un intitulé *le Jugement de Pâris*, Comédie, & l'autre *Jephté*, tragédie, qui sont bien supérieures à ceux de *Jodelle*, & qui furent représentées à Anguien, à la naissance du fils du Prince de Condé. On jouoit alors les pièces au milieu des rues, & sur des échafauds. *Hardy* s'associa avec des Comédiens, & leur promit de leur fournir six tragédies par an, s'ils formoient une salle de spectacle.

1600. *Mairet* & *Rotrou* enchérirent sur leurs prédécesseurs, & ce fut autant à l'avantage de l'art dramatique qu'à celui de la Poésie. Plusieurs de leurs pièces sont encore dignes de nos théâtres: seulement leur versification tient un peu du siècle précédent: elle est basse & chevillée, comme on en peut juger par ces deux vers tirés de la *Sophonisbe* de *Mairet*. Il s'agit d'engager cette Reine à prendre le poison qu'on lui présente, & qu'elle ne peut se résoudre à boire: ce que l'Auteur exprime ainsi:

» Sophonisbe, tu crains, ta face devient pâle:
» Ce n'est que du poison: prend donc, avale, avale «.

Mais les pièces de théâtre & la Poésie changèrent & de forme & de langage, lorsque parurent & le grand *Corneille*, & successivement tous ces

Poëtes célèbres qui ont illustré le siècle de *Louis XIV*: Je veux dire *Racine*, *Molière*, *Marot*, *Boileau*, *la Fare*, *Chaulieu*, *Quinault*, *la Fontaine*, *Regnard*, *Dancourt*, &c.; & de nos jours, le grand *Rousseau*, *Piron*, *Voltaire*, &c. &c. Le Lecteur ne doit pas attendre dans cette histoire des progrès de l'esprit humain dans la Poésie, que j'analyse les talens de ces Poëtes. Je ne dois indiquer que les progrès de cet art.

Je dirai donc en général, que rien n'est plus élevé que la Poésie de *Corneille*; rien n'est plus doux que celle de *Racine*; rien n'est plus pur & plus exact que la Poésie de *Boileau*; que la naïveté & le naturel de celle de *la Fontaine* sont inimitables; que la versification de *Molière* est extrêmement facile; que les Odes de *Rousseau* sont sublimes & dignes de *Pindare*; & que la Henriade, & tout ce que M. *de Voltaire* a produit, se distinguent par le coloris le plus brillant & le plus agréable, &c.

On peut juger par-là des progrès de la Poésie Françoise. Il paroît qu'on s'est exercé sur tous les genres de cette Poésie, & qu'il n'en est point qu'on n'ait porté à sa perfection. Tant que la langue Françoise subsistera en l'état qu'elle est, il ne faut pas espérer qu'on fasse de meilleurs vers; car c'est la langue qui fournit les termes & les expressions; & plus ils sont en quantité, mieux les Poëtes peuvent choisir, & par conséquent rendre douce, brillante ou énergique leur versification.

Il n'appartient qu'aux Gens-de-Lettres qui sont Italiens, Espagnols, Anglois de nation, de bien apprécier leur Poésie, parce

qu'il faut pour cela connoître parfaitement leur langue. Mais je puis, & je dois dire, pour completter cette histoire de la Poésie, que *le Dante* fut le père de la Poésie Italienne; *Lope de Vega*, celui de la Poésie Espagnole; *Chaucer*, le premier Poëte Anglois; que les plus anciens vers Allemands sont d'*André Bordingius*.

FIN de l'Histoire des progrès de l'esprit humain dans les Sciences intellectuelles.

NOTICE

DES PLUS

CÉLEBRES AUTEURS

DANS LES

SCIENCES INTELLECTUELLES.

MOISE naquit en 1751 avant *Jésus-Christ*, d'*Amram* & de *Jocabed*, dans le temps que *Pharaon*, Roi d'Egypte, craignant la puissance des Hébreux, ordonna qu'on jetât dans le Nil tous les enfans mâles. Sa mère le cacha pendant trois mois; mais toujours agitée par la peur qu'on ne le découvrît, elle se détermina enfin à l'exposer sur le Nil dans un petit panier de jonc, qu'elle avoit enduit de bitume. *Thermutis*, fille du Roi, apperçut le berceau en se promenant le long du rivage: elle se fit apporter l'enfant, & le trouva si beau, qu'elle voulut le garder. *Moïse* fut élevé avec soin à la cour de cette Princesse.

On ignore comment se passa la jeunesse de ce grand personnage. L'Écriture nous apprend seulement qu'il sortit de la cour de *Pharaon* à l'âge de quarante ans, pour aller au secours de ceux de sa nation que leurs maîtres maltraitoient impitoyablement. Dans son chemin il rencontra un Egyptien qui frappoit un Israëlite, & le tua. Ce meurtre l'obligea de

fuir dans le pays de Madian, où il épousa *Sephora*, fille d'un Prêtre nommé *Jethro*, dont il eut deux fils. Il fit paître les brebis de son beau-père pendant quarante ans; & vraisemblablement il eût terminé ses jours dans cette occupation, si un jour, en conduisant son troupeau, Dieu ne lui eût apparu au milieu d'un buisson qui brûloit sans se consumer, pour lui ordonner d'aller briser le joug de ses frères.

Tout le monde sait les miracles qu'il fit, afin de toucher le cœur de *Pharaon*, qui ne cessoit d'opprimer les Israëlites; que dans leurs expéditions les Hébreux étant arrivés au pied du mont Sinaï, *Moïse* y étant monté, reçut les Tables de la Loi de la main même de Dieu; qu'à son retour, ayant trouvé que le peuple adoroit le Veau d'Or, il brisa ces Tables, & fit passer au fil de l'épée vingt-trois mille hommes des prévaricateurs; enfin, qu'il remonta sur la montagne pour obtenir la grace des autres, & en rapporta de nouvelles Tables. Ce Saint Personnage mourut peu de temps après sur le mont Nébo, où Dieu lui fit voir la terre promise: il avoit près de 120 ans.

MINOS. Ce Législateur paroît un héros de la fable. Il étoit fils de *Jupiter* & d'*Europe*: cependant il est certain qu'il a régné dans l'isle de Crète, l'an 1432 avant *Jésus-Christ*, & qu'il eut un fils nommé *Lycaste*, lequel fut père de *Minos II*, Roi de Crète. Ce Prince rendit ses sujets heureux par ses loix, qu'il disoit tenir de *Jupiter*, avec lequel il avoit eu de longs entretiens. Comme elles proscrivoient

l'oisiveté, la volupté ; le luxe & les plaisirs peu décens, tous ses sujets étoient vertueux. Ces loix étoient encore en vigueur du temps de *Platon*. On ne sait point comment ni à quel âge il est mort.

LYCURGUE. Ce Législateur naquit environ 900 ans avant *J. C.* d'*Eunonus*, Roi de Lacédémone. Il devint Régent du royaume après la mort de son frère aîné, lequel laissa son épouse enceinte de l'héritier de sa couronne. La Reine sa belle-sœur lui proposa la royauté, en faisant périr l'enfant qu'elle portoit dans son sein, s'il vouloit l'épouser ; mais *Lycurgue* l'ayant flattée de cette espérance tant que dura sa grossesse, la fit garder à vue ; & lorsqu'elle fut accouchée, il proclama Roi le Prince enfant qui venoit de naître.

Il se fit ainsi ennemi de la Reine, qui, irritée d'avoir été trompée, fit courir le bruit que le Régent en vouloit aux jours du Roi, afin de devenir Roi lui-même. Cette calomnie fit tant de progrès, que *Lycurgue*, pour en éviter les suites, résolut de quitter son pays jusqu'à ce que le Roi eût un fils qui pût lui succéder.

Il sortit de Lacédémone, fit plusieurs voyages, étudia les mœurs des différens peuples ; & de retour chez lui, résolut de réformer entièrement les loix de ce royaume, toujours en proie aux dissentions & aux guerres civiles. Sachant que la multitude ne se laisse séduire que par le merveilleux, il fit parler les Oracles en sa faveur ; & muni de leur approbation,

Lycurgue dépouilla ses concitoyens de leurs affections naturelles pour les rendre heureux ; tellement qu'un citoyen réformé par ses loix, ne ressembloit plus à un Lacédémonien.

Lorsque ce Législateur vit que ses établissemens étoient confirmés par l'usage, & que sa nouvelle forme de gouvernement étoit assez forte pour se conserver, il se réjouit de son travail, & ne songea plus qu'à rendre ses loix immortelles & immuables. Dans cette vue, il fit assembler tout le peuple pour lui représenter que quoique ses loix fussent aussi parfaites qu'on pouvoit le desirer, il lui restoit encore une chose à faire, mais qu'il ne pouvoit la communiquer, qu'auparavant il n'eût consulté l'Oracle d'Apollon; qu'il partoit donc pour Delphes, afin de ne rien faire que par ordre de ce Dieu : en même-temps il recommanda à tous les citoyens de ne rien changer à ses loix jusqu'à son retour, & reçut leur serment pour l'observation de ce dernier précepte. *Lycurgue* sortit donc de Lacédémone, & n'y revint plus. On croit qu'il mourut à Crète, âgé de quatre-vingt-cinq ans. *Histoire des Philosophes anciens*, tome I.

NUMA POMPILIUS. C'est ici le premier Législateur Romain. Il succéda à *Romulus*, fondateur de Rome, l'an 714 avant J. C. Il avoit alors quarante ans, & avoit vécu jusqu'à cet âge à la campagne, où il s'occupoit de l'étude des loix & de la religion naturelle. On eut bien de la peine à le tirer de sa retraite: il fallut que ses parens & ses compatriotes se

joignissent aux Ambassadeurs des Romains pour lui faire accepter le sceptre. Il avoit épousé la fille de *Tatius*, qui partageoit la royauté avec *Romulus*; & ce titre réuni à celui que lui donnoit son mérite à la couronne, l'avoit fait élire par le Sénat.

En effet, *Pompilius* étoit très-éclairé. Il possédoit sur-tout l'art de la politique, dont la connoissance est si nécessaire à un bon gouvernement. La grande estime qu'on faisoit de lui, avoit donné lieu à une opinion qu'il laissa accréditer, parce qu'il crut en pouvoir tirer parti; c'est qu'il avoit des entretiens avec la Nymphe *Egérie*. Bien loin de chercher à détromper le peuple à cet égard, il lui fit croire qu'il ne faisoit rien sans le conseil de cette Nymphe; & cela donna beaucoup de poids à sa législation.

Jusques-là Rome avoit été partagée en deux factions, c'est-à-dire, entre les Romains & les Sabins. C'étoit une division qui entretenoit une mésintelligence entre ces deux nations. Pour la faire cesser, le successeur de *Romulus* distingua tous les citoyens par arts & métiers; & pour les engager à la culture des terres, il les distribua par bourgades, en leur donnant des Inspecteurs & des Surveillans: il en servoit souvent lui-même; car il visitoit les Agriculteurs, & récompensoit ceux d'entr'eux qui étoient laborieux & industrieux, en les élevant aux emplois.

Après avoir régné quarante-deux ans, ce Prince emporta en mourant les regrets & de ses sujets, & des peuples ses voisins.

SOLON. C'étoit un des ſept Sages de la Grèce : il naquit à Athènes l'an 638 avant J. C. Son père ſortoit de la famille des Rois de Pylos, & ſa mère étoit couſine-germaine d'un des principaux d'Athènes, & qui en devint dans la ſuite le tyran. Après avoir fait de bonnes études, il alla acquérir d'autres connoiſſances dans les autres villes de la Grèce. A ſon retour, il trouva ſa patrie déchirée par la guerre civile. On n'y connoiſſoit d'autres loix que celles de *Dracon*, premier Légiſlateur des Athéniens. Ces loix étoient plus propres à troubler la paix qu'à contribuer au bonheur des citoyens : elles portoient la peine de mort pour les grands crimes comme pour les fautes les plus légères. Dans cette déſolation générale, on choiſit *Solon* pour rétablir la paix & la concorde : il fut élu Archonte d'une voix unanime; & on lui propoſa même la royauté, qu'il refuſa.

Le premier uſage qu'il fit de ſon pouvoir, fut de caſſer les loix de *Dracon*, à l'exception de celles contre les meurtriers : il fit enſuite de nouvelles loix ; augmenta l'autorité & les priviléges de l'Aréopage, & le chargea du ſoin d'informer de la manière dont chacun gagnoit ſa vie, loix extrêmement ſages, qui, en prévoyant aux beſoins des citoyens, faiſoient connoître les fainéans, les aventuriers & les fripons. Il voulut encore que ce Tribunal ſuprême veillât ſur les arts & les manufactures, & qu'il demandât à chaque citoyen compte de ſa conduite, afin qu'il punît ceux qui ne travailloient

vailloient point. Enfin, il ordonna qu'on honoreroit la mémoire des citoyens qui seroient morts au service de l'Etat.

Quelque belles que soient les loix de *Solon*, il y eut des mécontens qui venoient sans cesse lui demander des interprétations en leur faveur. Pour se soustraire à ces importunités, il prit le parti de voyager en Egypte, d'où il passa à la cour de *Crésus*, Roi de Lydie, & vint mourir dans l'isle de Crète, à l'âge de quatre-vingt ans.

ESOPE. C'est une chose bien étrange que le scepticisme ! La manie de douter de tout, a mis en problême les vérités les plus incontestables & les plus respectées. Tout le monde connoît les Fables d'*Esope*. On en a plusieurs éditions, & autant de traductions ; & dans ces différentes éditions ou traductions, on instruit le lecteur des particularités de la vie de cet homme célèbre : des Ecrivains illustres en ont même écrit l'Histoire. Cependant il y a eu des Auteurs assez sceptiques pour nier son existence, comme le Père *Hardouin*, Jésuite, a nié celle d'*Homère*, de *Platon*, d'*Aristote*, de *Pline*, de *Virgile*, d'*Horace*, &c. en faisant fabriquer leurs différens Ouvrages, par des moines du treizième siècle. Mais, sans nous arrêter à ces opinions aussi folles que ridicules, disons qu'*Esope* naquit dans l'esclavage, vers l'an 570 avant J. C.

Il étoit fort laid, & malgré sa difformité il gagna le cœur de *Rodope*, la plus belle courtisanne de son temps. C'est son esprit qui

lui valut cette bonne fortune. En prêtant un langage aux animaux, & des sentimens aux plantes, & à toutes les choses inanimées, il débita la morale la plus pure & la plus agréable, & fit goûter ainsi ses instructions aux enfans, à qui ces fictions plaisoient beaucoup.

Une de ses plus belles pensées, est celle qui est renfermée dans sa réponse au Philosophe *Chilon*, qui lui demanda quelle étoit l'occupation de Jupiter : il abaisse, lui dit *Esope*, les choses hautes, & élève les choses basses : c'est donner dans une phrase l'abrégé de la vie humaine. On en trouvera le développement dans l'Histoire d'*Esope*, tom. I, de *l'Histoire des Philosophes anciens*.

Ce Sage se distingua à la Cour de *Crésus*, par ses saillies & son jugement : il gagna même tellement la faveur de ce Prince, que voulant rendre un hommage à Apollon, il l'envoya à Delphes pour faire des sacrifices magnifiques à ce Dieu ; mais *Esope* eut le malheur d'indisposer le peuple par ses bons mots. On le calomnia ; & pour réparation d'un vol qu'il n'avoit pas fait, il fut condamné à être précipité du haut d'une roche : il étoit contemporain de *Solon*.

ZÉNON D'ELÉE. Cet Auteur inventa l'Art de la dialectique, ou de disputer par dialogue ; & il s'en servoit pour soutenir le pour & le contre indifféremment. Il embarrassa les Philosophes par des sophismes : ceux au moyen desquels il prouvoit qu'il n'y a point de mouvement, étoient sur-tout extrêmement captieux. On n'y trouva point de

réponse dans le temps ; & on ne doit leur véritable solution qu'aux Géometres qui ont vécu plusieurs siècles après lui.

Zénon étoit si subtil, qu'on comparoit sa langue à une épée à deux tranchans, qui coupoit également de deux côtés, & avec laquelle il attaquoit également le vrai & le faux. Il étoit né à Elée, 580 ans avant J. C., & y mourut dans les horreurs des tourmens, pour avoir reproché à *Nearque*, qui avoit usurpé la royauté, l'oppression sous laquelle il faisoit gémir ses concitoyens.

ESCHYLE. Cet Auteur est le réformateur du théâtre des Grecs. Il donna à ses Acteurs un masque, des habits décens, une chaussure haute, appellée *cothurne*, & les plaça sur un théâtre. La pièce la plus fameuse qu'ils donnèrent, est intitulée *Euménides*. On y voyoit paroître cinquante Acteurs, dont les habillemens affreux représentoient les images les plus horribles. Cette pièce fit une impression si forte sur les spectateurs, que pour en prévenir les suites, les Magistrats firent une loi pour obliger les Auteurs Tragiques à réduire à quinze le nombre de leurs Acteurs.

Ce Poëte, dans sa vieillesse, se retira à la Cour d'*Hieron*, Roi de Syracuse, pour y disputer le prix de la Tragédie à *Sophocle*, qui enlevoit tous les suffrages. Il eut la douleur d'être vaincu par ce jeune Poëte, & ne se consola de cette disgrace, qu'en appelant de ce jugement à la postérité, qui ne lui a pas été plus favorable.

On a écrit qu'*Eschyle* s'étant endormi au soleil, un aigle laissa tomber une tortue sur sa tête chauve, & que ce coup termina sa vie. On a ajouté que ce malheur lui avoit été prédit par l'Oracle, lequel lui avoit déclaré qu'il périroit par la chûte d'une maison.

On ne sait point quel âge il avoit lorsqu'il mourut; mais on est presque certain qu'il fleurissoit vers 530 avant J. C.

SOPHOCLE & EURIPIDE. J'ai écrit les principaux traits de leur vie dans l'Histoire de la Poésie, à laquelle je renvoie.

PROTAGORAS. Du métier de crocheteur, ce Philosophe s'éleva par son esprit & ses études, à celui de maître de Logique; & s'acquit par-là une gloire qui le fait vivre encore parmi nous. Il dût sa fortune à *Démocrite*, qui le mit au nombre de ses disciples. Il inventa un Art qu'il appella *Artéristique*, lequel consistoit à réfuter indistinctement le vrai ou le faux, en raisonnant toujours par dilemme. Il confondoit ainsi les choses divines & les choses humaines, la vérité & le mensonge. Sa hardiesse à brouiller toutes les connoissances fut telle, qu'il osa mettre en problême l'existence de l'Etre-Suprême. On ne peut assurer, disoit-il, s'il y a des Dieux ou s'il n'y en a point; & parmi les raisons qui forment cette incertitude, il faut compter premièrement les doutes qu'on a à ce sujet, & en second lieu la briéveté de la vie. Pour faire respecter ses dogmes, il

les propoſoit ſous une forme obſcure & énigmatique : il leur donnoit encore une autre valeur, en faiſant payer chèrement ſes leçons. Juſques-là les Philoſophes avoient enſeigné gratuitement ; mais *Protagoras* prétendit qu'en exigeant de l'argent, on l'écouteroit plus attentivement que s'il ne retiroit aucun honoraire. Un homme, diſoit - il, qui poſsède l'Art de diriger ceux qui ſe mettent ſous ſa conduite, ne ſauroit être trop payé de ſes ſoins.

Mais enfin, quelle étoit donc cette doctrine ſi merveilleuſe, pour l'acheter ſi chèrement ? C'eſt que rien n'exiſte hors de l'homme ; que les connoiſſances qui nous viennent par les ſens, ne ſont que des modifications de notre ame ; qu'il n'y a point d'exiſtence réelle ou abſolue, & que chaque être ſe fait & exiſte pour chaque homme, & relativement à lui, & périt dès qu'il ceſſe d'avoir le ſentiment de ſon exiſtence. Ce Sophiſte enſeignoit encore que toutes les opinions ſont vraies ; que tous les hommes ſont également ſavans, & qu'ils ne peuvent ſe tromper, ni mentir, ni ſe contredire, & que tout eſt arbitraire & ſoumis à l'empire de la fantaiſie ou du caprice.

Après avoir joui de la plus haute conſidération, *Protagoras* indiſpoſa les Athéniens par ſon ſcepticiſme ſur l'exiſtence de Dieu. On le dénonça au conſeil des cinq cents, qui le condamna à mort, & qui fit brûler tous ſes écrits en place publique. Il ſe ſauva dans une barque : le mauvais temps le ſurprit ſur les

eaux : il y fit naufrage, & y périt âgé de soixante-dix ans. Voyez l'Histoire de *Protagoras*, dans le tom. II de *l'Histoire des Philosophes anciens*.

PRODICUS. Disciple de *Protagoras*. Ce Sophiste naquit vers l'an 400 avant J. C. Il fut maître d'*Euripide* & d'*Isocrate*. Quoiqu'il résidât à Athènes en qualité d'Ambassadeur, il y enseignoit publiquement l'éloquence, dont il se faisoit payer chèrement les leçons; car il aimoit l'argent & les plaisirs. Si l'on en croit *Vossius*, ceux qui vouloient entendre ce Professeur, étoient obligés de lui donner cinquante drachmes, c'est-à-dire, environ douze livres de notre monnoie. Il alloit de ville en ville pour amasser des richesses, & acquérir de la gloire par ses discours & ses sophismes. Semblable aux baladins de profession, il avoit des pièces d'éclat, qui réveilloient de temps en temps les auditeurs, & captivoient leurs applaudissemens. Parmi celles qui lui firent le plus d'honneur, on distingue celle où il feint que la vertu & la volupté se présentent à *Hercule*, déguisées en femme, & tâchent à l'envie de se l'attirer. La vertu remporte la victoire, & ce Héros méprise la volupté. Les Athéniens le firent mourir pour avoir professé l'Athéïsme, & avoir ainsi corrompu la jeunesse.

ARISTOPHANE. Il étoit permis, en Grèce, aux Poëtes comiques, de jouer non-seulement les vices & les ridicules des hom-

mes en général, mais encore ceux en particulier, dont la conduite étoit repréhensible. C'étoient des citoyens connus qu'on désignoit par leurs noms, par la ressemblance des masques, & par les vêtemens. Cette liberté étoit sans doute très-dangereuse, parce qu'elle exposoit souvent les honnêtes gens à la méchanceté d'un Poëte, & de-là à la risée du peuple. En effet, *Aristophane*, né avec le malheureux talent de médire & de calomnier, abusa de cette permission, & composa des comédies, dans lesquelles il tourna en ridicule le vertueux *Socrate*, les premiers Magistrats, les Généraux les plus célèbres, & les Dieux mêmes.

Lorsqu'il introduisit *Socrate* sur la scène, dans sa comédie des *nuées*, les Athéniens coururent en foule à cette pièce. *Socrate* y vint aussi; mais il sortit du spectacle lorsqu'il s'apperçut que des étrangers cherchoient à le connoître. On a comparé la muse d'*Aristophane* à une bacchante, dont la langue est détrempée de fiel, & dont les productions sont assaisonnées d'un sel âcre & cuisant. Le plaisir qu'il trouvoit à dire un bon mot étoit si vif, qu'il ne s'épargnoit pas lui-même lorsque l'occasion se présentoit. Quelqu'un lui ayant demandé qui il étoit, il répondit: Je suis fils de *Philippe*, à ce que dit ma mère.

SOCRATE. Personne n'a porté plus loin que ce Philosophe, le mépris des richesses, & l'amour de la pauvreté. Il naquit à Athènes, d'un Sculpteur & d'une sage-femme, 470

ans avant J. C. Il s'appliqua d'abord à la profession de son père, & fit trois statues, représentant les graces, qui étoient très-belles. Ce fut l'occupation de sa jeunesse; & il avoit déja trente ans, sans qu'il songeât à prendre un autre parti. Mais un noble Athénien, nommé *Criton*, le tira de son attelier pour le consacrer à la Philosophie. Il étudia sous les plus habiles maîtres, & y fit tant de progrès, qu'il fut bientôt en état d'être maître à son tour. Il forma une école de morale, dans laquelle il enseignoit que l'homme ne pouvoit être heureux que par la justice, par la bienfaisance, & par une conscience pure.

Dans ses leçons, il s'expliquoit très-librement sur la Religion & sur le Gouvernement de son Pays. Il ne ménageoit ni les Sophistes ni les Prêtres, qui subjuguoient les Athéniens, dont ils corrompoient & la foi & les mœurs. Il se fit ainsi deux ennemis puissans, qui jurèrent sa perte, & qui eurent assez de crédit pour n'être pas parjures. On le dénonça aux Juges comme Athée, parce qu'il se moquoit de la pluralité des Dieux. *Socrate* opposa à cette accusation, la plus belle défense; mais la superstition & la cabale l'emportèrent sur la justice & la vérité. Il fut condamné à boire la ciguë, & mourut dans les bras de ses amis, âgé de soixante-dix ans. Quelques Pères de l'Eglise donnent à ce Sage le titre de *Martyr de Dieu*. *Erasme*, en lisant sa belle mort, s'écrioit : *O saint Socrate, priez pour nous* !

Les Athéniens ne tardèrent pas à reconnoître le crime qu'ils avoient commis en fai-

ſant mourir *Socrate.* Ils demandèrent compte à ſes accuſateurs du ſang qu'ils avoient fait répandre; l'un d'eux fut puni du dernier ſupplice, & ils bannirent les autres. Ils élevèrent enſuite à ce Sage une ſtatue de bronze dans le lieu le plus apparent de la ville; & pour donner une preuve plus éclatante de leur vénération & de leur eſtime pour ſa mémoire, ils lui dédièrent un Temple, comme à un demi-Dieu. Voyez ſon Hiſtoire dans le tom. II, de l'*Hiſtoire des Philoſophes anciens.*

EUCLIDE DE MÉGARE. Ce fut le plus zélé des diſciples de *Socrate;* mais il ne cultiva pas comme lui la morale: il aima mieux s'appliquer à l'art de diſputer, pour lequel il avoit plus de goût. Il y devint ſi habile, qu'il forma une ſecte *contentieuſe & diſputante.* Il ſupprima d'abord les comparaiſons dans les diſputes, & fit conſiſter les démonſtrations dans les concluſions qu'il tiroit les unes des autres. Ses diſputes étoient véhémentes, & il y mettoit tant de feu, qu'il étourdiſſoit ceux avec qui il avoit à faire. Il inventa pluſieurs ſophiſmes extrêmement captieux, dont l'artifice conſiſtoit à les établir ſur de fauſſes définitions, ou ſur des mots non définis. Il croyoit rendre par-là, l'eſprit plus ſubtil, & il ne faiſoit que l'accoutumer à être faux & trompeur. Comme il tâchoit de perſuader à ſes diſciples, que ſa manière de raiſonner étoit la ſeule qui convint à des Philoſophes, il en eut un grand nombre qui enchérirent beaucoup ſur ſa doctrine: pluſieurs d'entr'eux, à

force de la méditer, en devinrent si maigres, qu'ils en perdirent la vie.

Euclide ne vit point ces fruits dangereux de ses leçons. On ne sait point ni comment il mourut, ni l'âge qu'il avoit alors.

DIOGÈNE. Ce Philosophe né à Sinope, ville du Pont, l'an 413 avant J. C., étoit fils d'un Banquier, chassé de cette ville pour le crime de faux-monnoyeur, & dont il fut chassé lui-même pour la même cause. Il se réfugia à Athènes, dans l'Ecole d'*Antisthène*, chef de la secte des Ciniques. Il endossa le manteau & la besace, qui étoit la manière de se vêtir de son maître, & pratiqua sévèrement sa doctrine. Il se mit au-dessus de tous les événemens, & méprisa également les louanges & les satyres des Athéniens. A l'égard de l'amour de la pauvreté, qui étoit un point essentiel de cette doctrine, il enchérit beaucoup sur celui de son maître. Il se logea dans une tonne, & n'y apporta pour tout meuble qu'une écuelle, qu'il cassa encore, quand il apprit d'un enfant, buvant dans sa main, qu'il pouvoit s'en passer. Il ne craignoit ni les feux de l'été, ni les glaces de l'hiver; & sa frugalité étoit si grande, qu'il se nourrissoit des alimens les plus simples, sans cuisson & sans apprêts.

Le plus grand nombre des Athéniens le regardoient comme le vrai Sage de la Grèce; mais ceux d'entr'eux qui ne connoissoient que les honneurs & les richesses, ne se contentoient pas de le mépriser, ils venoient encore l'insulter : ils lui arrachoient son man-

teau, & lui jetoient des os comme à un chien. *Diogène* les laiſſoit faire ſans s'émouvoir, ni ſans ſe fâcher, tant il avoit élevé ſon ame au-deſſus des injures. *C'étoit une ladrerie ſpirituelle, dit Montagne, qui a un air de ſanté, que la Philoſophie ne mépriſe point.*

Au milieu de ſes humiliations, & même dans le fort de ſes auſtérités & de ſes macérations; il conſervoit toujours ſon enjouement naturel. Il étoit tour-à-tour vif, plaiſant, ingénieux, éloquent. Il étoit fécond en bon mots, en ſaillies, en reparties fines & ingénieuſes. Il prenoit auſſi un ton convenable à un Sage, lorſqu'il vouloit faire rentrer quelqu'un dans ſon devoir. Non-ſeulement il repouſſoit ainſi les traits qu'on lui lançoit: il faiſoit encore la guerre offenſive. Il mordoit comme un chien, ainſi qu'il s'exprimoit lui-même; & perſonne n'étoit exempt de ſa cenſure. Il ſe moquoit de la Nobleſſe & des honneurs, qu'il appelloit les ornemens du vice.

Après avoir vécu ainſi 90 ans, il termina lui-même ſes jours, ſuivant l'opinion la plus commune, en s'étranglant. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on le trouva mort enveloppé dans ſon manteau. Quoiqu'il eût exigé de ſes amis qu'on ne l'inhumât point, on lui rendit cependant les honneurs funèbres, & on éleva ſur ſon tombeau une colonne de marbre, ſurmontée d'un chien, ſymbole de ſa ſecte, & ornée de pluſieurs autres figures allégoriques.

ZÉNON DE CITIE. L'Auteur qui vient de nous occuper, enseignoit que les actions les plus honteuses & les plus indécentes, sont indifférentes. Cette doctrine étoit extravagante sans doute : mais celui dont je vais donner une notice, en professa une qui est bien plus extraordinaire encore : c'est que la douleur n'est point un mal. Il prétendit que le sang doit se roidir contre les charmes de la volupté, & s'estimer heureux au sein de l'indigence, & au milieu même des tourmens. Il fut disciple de *Cratès*, qui l'avoit été de *Diogène*. Il naquit l'an 360 avant J. C. à Citie en Chypre. Son père étoit Marchand. Il fut lui-même destiné au commerce : il négocia comme son père, & s'enrichit. Cependant peu content de cette profession, & ne sachant laquelle il devoit embrasser, il alla consulter l'oracle, qui lui dit qu'il devoit choisir l'état qui le feroit converser avec les morts : cela signifioit qu'il devoit se dévouer à l'étude. Comme il n'y avoit qu'à Athènes où il pût s'instruire, il en prit le chemin : il avoit alors trente ans. A peine y étoit-il arrivé, qu'il apprit que le vaisseau sur lequel il avoit mis la plus grande partie de son bien, avoit fait naufrage. Ce fut ici l'époque de son dévouement à la Philosophie.

Quoique assez content de la doctrine des Ciniques, il ne crut pas devoir l'adopter. Il n'approuva point cette indifférence pour toutes les actions humaines : il crut qu'il y en avoit d'honnêtes & de deshonnêtes ; mais il ensei-

gna que le ſage doit fuir les louanges & les honneurs, & ſe plaire dans l'obſcurité; que les paſſions ne doivent avoir aucun empire ſur lui ; que ſous un Dieu juſte, rien ne pouvoit être un mal; & par conſéquent, qu'il ne devoit point craindre les maladies, mais ſe roidir & contre la douleur, & contre la mort même; en un mot, que c'étoit un homme d'airain qu'on pouvoit briſer, & non le faire gémir.

Ce fut dans une gallerie ou portique enrichi de peintures, que *Zénon* enſeigna cette doctrine; & comme le mot portique eſt *ſtoa* en grec, ſes diſciples s'appellèrent *Stoïciens*. Ce Philoſophe étant parvenu à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, ſe laiſſa tomber en ſortant de ſon Ecole, & ſe caſſa le doigt. Ce fut un avis pour lui de quitter la vie : *Tu m'appelles à toi, ô mort !* s'écria-t-il, *je ſuis à toi*, & ſur le champ il ſe donna la mort.

DÉMOSTHÈNE. Ce grand Orateur étoit contemporain de *Zénon :* il naquit à Athènes d'un homme qui faiſoit valoir des forges; & il apporta en naiſſant le goût de l'amour, de la gloire & de la liberté. Il perdit ſon père à l'âge de ſept ans. Ses tuteurs lui volèrent une partie de ſon bien; mais il les fit condamner à lui reſtituer une ſomme conſidérable, qu'il eut la générosité de leur remettre. Son ame élevée mépriſoit les richeſſes, & n'étoit ſenſible qu'aux honneurs & aux louanges, &c.

Son talent naturel fut celui de la parole; mais pour le faire valoir, il eut un grand

obſtacle à vaincre : ce fut celui d'une difficulté dans la prononciation. Pour corriger ce défaut de la nature, il mettoit dans ſa bouche de petits cailloux, & prononçoit ainſi pluſieurs vers de ſuite, & à haute voix, ce qui lui réuſſit mieux qu'il n'avoit eſpéré. Flatté de ce ſuccès, *Démoſthène* ne ſongea plus qu'à développer toutes les facultés de ſon entendement, pour ſe rendre habile dans l'Art de parler.

Dans cette vue, il fit conſtruire un cabinet ſouterrain, où il s'enfermoit des mois entiers; & ce fut dans cette eſpèce de cachot, à la lueur d'une lampe, qu'il fixa le dernier degré de l'éloquence Grecque, & compoſa ſes belles harangues qui l'ont immortaliſé. Lorſqu'*Antipater*, un des ſucceſſeurs d'*Alexandre*, eut vaincu les Grecs, il impoſa pour une des conditions de la paix, qu'on lui livreroit *Démoſthène*; mais cet Orateur, pour ne pas tomber entre ſes mains, termina ſes jours par le poiſon.

ÉPICURE. On trouvera une notice de ſa vie dans l'*Hiſtoire des progrès de l'eſprit humain dans les ſciences naturelles.*

PYRRON. C'eſt ici le chef de la fameuſe ſecte des Sceptiques : il doutoit de tout. Pendant le cours de ſa vie, il chercha la vérité, & ne voulut jamais convenir qu'il l'eût trouvée. Il diſputoit ſur toutes choſes, ſans vouloir prendre d'autre parti que de ſuſpendre ſon jugement. Par-tout il trouvoit des raiſons

firmer & de suspendre son jugement. Il tenoit néanmoins que vivre ou mourir it la même chose : voilà , ce semble , une rmation & non un doute. Sans s'y arrêter, de ses disciples lui demanda un jour pour-›i il ne mouroit pas, *parce que*, répondit-*il m'est indifférent de vivre ou de mourir.* Quand il parloit, il ne se mettoit point en ne si on l'écoutoit ou si on ne l'écoutoit , & il continuoit son discours quoique auditeurs s'en allassent. Il tenoit ménage c sa sœur, & partageoit avec elle les plus its soins domestiques. Il vivoit environ 300 nt J. C., & mourut à l'âge de 90 ans, sans ›ir laissé aucun écrit.

›LAUTE ET TÉRENCE. Voyez les ›cipaux traits de leur vie dans l'*Histoire de Poésie.*

CICERON. Cet Auteur fut à Rome, ce : *Démosthène* avoit été à Athènes, c'est-à-: , le plus grand Orateur de son pays & son siècle. Il naquit à Arpinum en Tos-e , l'an 107 ou environ avant J. C. Des-: à remplir les premières places de la Ré-›lique , il reçut l'éducation la plus distin-e. Il cultiva la Poésie ; mais ce fut un dé-ement à ses autres études. La nature l'avoit né Orateur & non Poëte ; & il développa :alent naturel de l'éloquence, par l'appli-on la plus constante à la méditation des ›cipes de cet Art. *Démosthène* fut son mo-:. Un fonds inépuisable de sensibilité péné-t son cœur des sujets sur lesquels il vouloit

s'exercer, & son imagination les embellissoit toujours avec la parure la plus brillante. On a dit que les Orateurs ont quelquefois des intempérances d'amour-propre, parce que le talent de la parole nous rend maîtres des esprits, & cette victoire si glorieuse ne peut manquer d'enfler le cœur. Aussi a-t-on reproché un peu de vanité à cet illustre Orateur; & ce reproche est d'autant plus fondé, qu'il n'a pas rougi d'en faire parade dans ses écrits, en se louant lui-même. D'ailleurs, c'étoit l'homme le plus aimable dans sa vie domestique, & en société avec ses amis. Il étoit gai, enjoué, & railloit fort agréablement.

Son tempérament étoit foible; mais il le fortifia si heureusement par sa frugalité, qu'il se mit en état de supporter toutes les fatigues d'une application constante & assidue à l'étude de la morale & des loix. Il en fit un très-bel usage pour le bonheur des Romains, qui ne furent point ingrats. Parmi les tribus de reconnoissance qu'ils lui rendirent, le plus éclatant fut celui qu'il reçut lorsqu'il revint de l'exil, que les complices de *Catilina* avoient, par des cabales, fait prononcer contre lui. Tous les Romains s'empressèrent à le voir, à le féliciter, lui marquer leur joie: Rome entière sembla s'ébranler de dessus ses fondemens pour venir embrasser son conservateur: c'est l'expression même de *Ciceron*, en parlant de cet événement.

Dans ses harangues, cet Orateur avoit plusieurs fois dévoilé en plein Sénat, les manœuvres d'*Antoine* le Triumvir. Après la mort de *César*, *Antoine* s'étant emparé de l'autorité

Souveraine,

Souveraine, chargea des Satellites qu'il avoit à ses ordres, d'assassiner *Ciceron*. Ce qu'ils firent en effet. Ainsi périt ce grand homme, dans la 63e année de son âge.

VIRGILE. Ce Prince des Poëtes Latins, comme on la surnommé, naquit l'an 70 avant J. C., dans un village près de Mantoue. Son père étoit potier de terre : ce ne fut pas le métier qu'il fit. La nature l'avoit destiné à faire l'honneur de son pays & celui de l'humanité. Il remplit sa destination, en publiant des poésies qui ont toujours été estimées comme des chef-d'œuvres. Elles lui acquirent l'estime & l'amitié des plus grands personnages, & des plus illustres, d'*Auguste*, de *Mécénas*, de *Pollion*, &c. Les Romains avoient même tant de vénération pour lui, qu'étant venu un jour au théâtre, tout le peuple se leva avec des acclamations; honneur qu'on ne rendoit qu'à l'Empereur.

Tant de gloire lui fit des jaloux. On attaqua sa naissance : on déchira ses Ouvrages, & on ne respecta pas même ses mœurs : mais toutes ces méchancetés ne ternirent point sa réputation. Comme il étoit extrêmement modeste, sa gloire l'embarrassoit souvent; de sorte qu'il se déroboit aux regards du peuple qui accouroit pour le voir. Il alloit cependant à la Cour d'*Auguste*, où les courtisans ne cessoient de lui faire la guerre sur sa timidité. L'un d'eux, après l'avoir long-temps harcelé, même en présence de l'Empereur, lui dit : vous êtes muet, & quand vous auriez une langue vous ne vous défendriez pas mieux.

A quoi *Virgile* répondit : *Mes Ouvrages parlent pour moi.*

Des crachemens de sang terminèrent sa vie : il n'avoit que 52 ans. Son corps fut porté près de Naples, & l'on mit sur son tombeau cette épitaphe, qu'il avoit fait lui-même :

> *Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc*
> *Parthenope : cecini Pascua, Rura, Duces.*

HORACE. Cet Auteur incomparable naquit à Venuse dans la Pouille, l'an 62 avant J. C. Son père étoit Financier, & fils d'un affranchi. Il n'épargna rien pour son éducation ; il le mena tout jeune à Rome d'abord pour le faire étudier, & ensuite pour qu'il apprît tous les exercices qu'on ne destine ordinairement qu'à la jeune Noblesse : aussi reconnoissant de ses bienfaits, *Horace*, remercia sans cesse les Dieux d'en être le fils.

La ville d'Athènes étoit alors la ville la plus éclairée de tout l'Univers. Plusieurs Philosophes de la plus grande réputation y attiroient tous les jours un concours étonnant de personnes curieuses de les voir, & avides d'instructions. Notre Poëte voulut aussi les entendre : il apprit les opinions de différentes sectes, & préféra celle d'*Epicure*, parce qu'il la trouva plus propre à son naturel libre & enjoué.

Au milieu de ses études, *Horace* apprit que Rome étoit en proie à des factions qui troubloient la tranquillité de cette ville. Ce

désordre le toucha : il sortit d'Athènes, & vint au secours de ses habitans. Il prit les armes, & quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans, il eut le commandement d'une légion. Bientôt son esprit & son courage lui donnèrent accès à la Cour d'*Auguste*, qui le combla de bienfaits. D'abord il fut employé pour négocier des affaires auprès des Ministres ; mais son caractère ne s'accordant point avec celui des courtisans, il quitta la ville pour se retirer à la campagne, afin de se livrer avec plus de liberté à l'étude, & se soustraire aux chagrins que le commerce du monde entraîne ordinairement.

La faveur de l'Empereur le suivit dans sa retraite ; & *Mécénas*, son Ministre, le combla de biens, jusqu'à l'obliger à dire : *C'est assez, vous m'avez trop enrichi.* Il perdit ce protecteur & cet ami, & ne survécut point à cette perte : une maladie soudaine & violente l'emporta en peu de jours, n'ayant encore que 57 ans. Il laissa tout son bien à *Auguste*.

QUINTILIEN. Cet Orateur naquit 42 ans après J. C. On ne sait pas en quel lieu ; mais on conjecture, avec beaucoup de fondement, que ce fut à Rome. Il apprit l'éloquence des plus célèbres Rhétoriciens de cette ville ; & lorsqu'il s'y fut rendu habile lui-même, il y ouvrit une Ecole de Rhétorique. Il exerça en même-temps la profession d'Avocat, & se fit un grand nom dans le Barreau. Enfin il s'immortalisa par ses productions, & sur-tout par ses *Institutions oratoires*.

OVIDE. (*Ovidius Publius Naso.*) Tout le monde connoît les malheurs de ce Poëte célèbre, son exil & ses plaintes dans sa retraite. On sait aussi la cause de sa disgrace. Il naquit à Sulmone, dans le Royaume de Naples, d'une famille de Chevaliers Romains, l'an 43 avant J. C. Le goût qu'il avoit apporté en naissant pour l'étude, détermina ses parens à l'envoyer de bonne heure à Rome, la patrie des Belles Lettres & des Arts. Il y cultiva la Poésie, qui avoit beaucoup d'attraits pour lui. *Auguste* le reçut à sa Cour, applaudit à ses Ouvrages, & lui fit part de ses bienfaits : mais ce Poëte eut le malheur de déplaire à cet Empereur, comme on le verra dans l'Histoire de la Poésie. Il fut exilé, & mourut dans son exil âgé de 74 ans. Ses cendres furent portées à Rome, & on mit sur son tombeau cette épitaphe qu'il avoit fait lui-même, & qu'on trouve dans la troisième élégie du troisième livre de ses *Tristes*.

Hic ego qui jaceo, tenerorum lusor amorum,
Ingenio perii Naso Poeta meo.
At tibi, qui transis, ne sit grave, quisquis amasti,
Dicere, Nasonis molliter ossa cubent.

PAPINIEN. On doit à ce célèbre Jurisconsulte plusieurs écrits estimés sur la Jurisprudence, que le célèbre *Cujas* a rassemblés en un seul corps d'Ouvrage. Il naquit à la fin du deuxième siècle. Il fut Préfet du Prétoire sous l'Empereur *Sévère*, qui lui recom-

ıanda en mourant l'éducation de ses fils, ɔnt l'aîné, nommé *Caracalla*, étoit un monse. Il fit mourir son frère; exigea de *Papien*, qu'il composât un Traité qui justifiât ce atricide; & n'ayant pu l'obtenir, il lui fit ancher la tête. Ainsi périt ce Jurisconsulte, ;é seulement de 36 ans. Voyez ci-devant Histoire de la Législation.

MANÈS. Pour expliquer le bien & le ıal moral, cet Auteur supposa deux principes ans la nature, l'un bon, l'autre mauvais, : tous deux souverains & indépendans l'un e l'autre : doctrine absolument semblable à ɜlle de *Zoroastre*, qui admettoit deux Dieux, n bon & un mauvais : elle fut cependant doptée & combattue comme une nouveauté. ajoutoit, & cette addition lui appartenoit ien légitimement, que l'homme avoit aussi eux ames, une bonne, & l'autre mauvaise; ue la chair étoit l'ouvrage du mauvais rincipe; & par conséquent, qu'il falloit mpêcher la génération & le mariage, parce ue c'étoit un crime, selon lui, de doner la vie à son semblable. Il soutenoit ncore que celui qui arrachoit une plante ou ui tuoit un animal, seroit lui-même changé n cette plante ou en cet animal; & par cette ıison ses disciples, avant de couper un pain, e manquoient point de maudire celui qui avoit fait, & de lui souhaiter d'être semé, ıoissonné, & cuit lui-même comme cet liment.

Tout cela ne seroit rien si, à cette doctrine,

Manès n'eût mêlé des pratiques impies & superstitieuses, ou si la religion de *Jesus-Christ* n'y eût été intéressée : mais cet homme, qui en développant ses principes, auroit pu passer pour un grand moraliste, ambitionna un titre plus glorieux ; ce fut celui d'Apôtre de J. C. Il s'attribua le don de faire des miracles ; & cette imposture lui coûta cher : car ayant promis au Roi de Perse de guérir, par ses seules prières, un de ses fils attaqué d'une maladie dangereuse, & ce Prince étant mort entre ses bras, le Roi irrité d'avoir été trompé, le fit écorcher vif.

Manès étoit né en Perse dans le troisième siècle. Il avoit beaucoup d'esprit, & une figure agréable. Aussi une veuve s'en accommoda. Elle l'avoit pris d'abord pour son esclave, & l'avoit ensuite fait instruire par les Mages, dans la Philosophie des Perses. On prétend même qu'il trouva chez sa bienfaitrice des livres d'un nommé *Therebentus*, où il puisa & sa doctrine & ses dogmes.

BARTHOLE. On doit à ce Jurisconsulte d'excellens commentaires sur les Institutes, sur quelques livres du Code, sur une grande partie du Digeste, & un livre de conseils. Il naquit à Sassoferrato, dans l'Ombrie, l'an 1300. Après avoir fait ses études, il s'attacha au Droit civil. Il alla en Italie en prendre des leçons des plus habiles Professeurs ; & après s'être adonné aux exercices du Barreau, il professa le Droit d'abord à Pise, & ensuite à Perouse. L'Empereur *Charles IV* le protégea

singulièrement, lui donna une place dans son Conseil, & lui permit de porter les armes de *Boehême*. *Barthole* mourut en 1355, âgé par conséquent de 55 ans.

MACHIAVEL. Cet Auteur doit sa célébrité à un Ouvrage de politique qu'on a qualifié de livre abominable, dans lequel on trouve des leçons d'assassinat & d'empoisonnement, & qui passe, dit-on, pour le Bréviaire des ambitieux, des fourbes & des scélérats : c'est son *Traité du Prince*, traduit de l'Italien en François, par M. *Amelot de la Houssaye*, qui en fait un grand éloge dans la Préface de sa traduction. Comment un Livre tel qu'on vient de le dépeindre, a-t-il pu mériter les louanges d'un homme aussi éclairé que M. *de la Houssaye*? Je crains bien qu'en le traitant aussi mal qu'on l'a fait, on n'ait pas toujours saisi les pensées de l'Auteur. On pourra en juger par l'analyse que j'ai faite des maximes de *Machiavel* dans l'histoire de la Politique.

Quoi qu'il en soit, cet Auteur étoit un homme de beaucoup d'esprit : il se distingua dans plusieurs genres de Littérature, & sur-tout dans la Comédie satyrique. Cette composition convenoit fort à son caractère ; car il étoit naturellement inquiet & remuant : il fut soupçonné d'avoir eu part à la conspiration de *Soderini* contre les *Medicis*, & à celle de *Brutus* & de *Cassius*, contre *Julien*, depuis Pape, sous le nom de *Clément* VII ; mais ces soupçons furent destitués de preuves.

La République de Ravenne faisoit tant de cas de son mérite & de son savoir, qu'elle le

choisit pour son Secrétaire & son Historiographe. Sa fortune étoit fort dérangée lorsqu'il accepta ces emplois ; & soit qu'ils fussent purement honoraires, ou qu'on ne lui en payât point les émolumens, il mourut dans l'indigence, d'un remède qu'il avoit pris à contretems, en 1527, âgé de 58 ans, étant né à Florence, en 1469, d'une famille noble & Praticienne. On assure que ses sentimens sur la Religion dans ce dernier moment, scandaliserent ceux qui reçurent ses derniers soupirs. Voici dumoins un conte que l'on fait pour donner créance à cette assertion.

Avant de mourir, *Machiavel* vit en imagination des pauvres déchirés, affamés, contrefaits & en assez petit nombre. Il demanda ce que c'étoient que ces gens, & on lui dit que c'étoient les élus du Paradis, desquels il est écrit : *Beati pauperes quoniam ipsorum est regnum cœlorum.*

Ceux-ci étant retirés, il vit paroître une foule innombrable de personnages graves & majesteux : il entrevit aussi *Platon*, *Séneque*, *Plutarque*, *Tacite*, en un mot, les plus grands Philosophes & les plus beaux esprits ; & il demanda qui étoient ces Messieurs, sur quoi on lui répondit : ce sont des damnés, des ames réprouvées, *sapientia hujus sœculi inimica est Dei.* Lesquels préférez-vous, lui dit-on, & il répondit, « qu'il aimoit beaucoup mieux être » en enfer avec les grands esprits, pour devi» ser des affaires d'Etat, que d'être avec cette » vermine de belîtres qu'on lui avoit fait » voir ».

J'ai rapporté cette historiette, parce qu'on l'a

renouvellée depuis quelques années à l'égard du célèbre *Piron*. Ce Poëte étoit à la Campagne, chez son ami le Marquis *de Livri*, qui ayant été obligé de le laisser seul avec ses gens, pour quelques affaires qu'il avoit à Paris, le recommanda sur-tout à son Maître-d'Hôtel : c'est avec la femme de cet Officier que *Piron* eut une conversation pareille à celle de *Machiavel* avec ceux qui lui fermèrent les yeux (*).

La dernière édition des Œuvres de *Machiavel* est en 6 Volumes *in*-12. 1743.

RAMUS. On doit à ce Restaurateur de la Philosophie, la révolution de la Doctrine *d'Aristote*, qu'on regardoit avant lui comme la lumière & l'oracle des Sçavans. *Ramus* prétendit que c'étoit une erreur ; & pour le prouver, il publia deux Ouvrages contre les Ecrits *d'Aristote*, qui lui suscitèrent des tracasseries, lesquelles empoisonnèrent d'abord le reste de sa vie, & finirent par lui causer la mort.

Il naquit en 1582, à Luth, Village de Vermandois, de parens nobles, mais que les malheurs de la guerre réduisirent à vendre du charbon. Son goût pour l'étude se manifesta dès son enfance ; mais comme il n'avoit pas le moyen de le satisfaire, il demanda d'être reçu domestique au Collège de Navarre, à Paris. Il employoit le jour à son devoir, & la nuit à

(*) Voyez *les Sottises du tems*, deux volumes *in*-12. Cet Ouvrage, qui a paru en 1747 est attribué à M. *Clément*, Auteur des cinq années Littéraires, & d'une Tragédie intitulée *Mérope*. On trouve dans ces *sottises* des anecdotes fort piquantes sur les Gens de Lettres les plus célèbres du tems.

l'étude. D'abord il acquit aſſez de connoiſſances pour aſpirer au grade de Maître-ès-Arts; & ce fut-là l'époque de ſon élévation & des perſécutions qu'il eſſuya ; car il prit pour le ſujet de ſa thèſe, que tout ce qu'*Ariſtote* avoit enſeigné n'étoit que fauſſeté.

Il étoit devenu Principal du Collège de Preſle, & y auroit fini tranquillement ſes jours, ſi ſon zèle pour la Religion Prétendue-Réformée, ne l'eût enveloppé dans le maſſacre de la Saint-Barthélemi. Il y fut aſſaſſiné à l'âge de 67 ans. On trouve ſon hiſtoire dans celle des Philoſophes Modernes. Tom. III.

CUJAS. Quoique né d'un père qui exerçoit le métier de Foulon, ce Juriſconſulte fit tant de progrès dans l'étude des Loix, qu'il tient le premier rang parmi les interprêtes du Droit Romain. Il vit le jour à Toulouſe en 1520 : il apprit ſans Maître les Langues Grecque & Latine. Il alla enſuite profeſſer le Droit à Bourges & à Valence. De ſa ſeconde femme il eut une fille, qui hérita de ſon eſprit : elle s'appliqua avec ſuccès à l'étude des Belles-Lettres & du Droit. Elle avoit ſouvent des diſputes avec les Ecoliers de ſon tems, qu'elle prenoit plaiſir à embarraſſer par ſes queſtions ; de leur côté les Ecoliers ne ſe plaiſoient pas moins à les réſoudre : on croit même que la galanterie ſe mêloit un peu de leurs diſputes, & ce n'eſt pas ſans raiſon. Les Ecoliers qui alloient faire avec elle tout ce qu'ils vouloient, appelloient cela, *commenter les Œuvres de Cujas*. Son père ſe doutoit de ſon commerce. Un jour ayant rencontré un de ſes amans,

nommé *le Comte*, il lui demanda ce qu'il faisoit avec sa fille pour la voir si souvent, à quoi celui-ci répondit par une équivoque maligne : nous faisons de petits contes.

Ce n'est pas le seul chagrin que *Cujas* éprouva dans sa vie : Une querelle sur le Droit qu'il eut avec *Bodin*, savant Jurisconsulte, en troubla aussi la tranquillité. D'ailleurs il jouit de la satisfaction d'être chéri & estimé de tous les Partisans du vrai mérite. Lorsqu'il mourut, tous les Ordres de la Ville de Bourges assistèrent à ses funérailles, & ses Ecoliers portèrent son corps jusques au lieu de la sépulture. On prononça son Oraison funèbre, & il parut plusieurs épitaphes que les plus gens d'esprit s'empressèrent à l'envi d'inscrire sur sa tombe.

BODIN. Cet Auteur passe pour un des plus habiles hommes qui ayent vécu dans le seizième siècle. Il naquit à Angers en 1530 ; fit ses études de Droit à Toulouse ; & après avoir pris ses degrés, il y donna des leçons de Droit avec beaucoup d'applaudissement ; mais le desir qu'il avoit de paroître dans la Capitale du Royaume, lui fit préférer le Barreau de Paris à l'Ecole de Toulouse. Ses plaidoyers ne furent pas goûtés. Il comprit que ce n'étoit pas là son talent ; & s'étant renfermé dans son cabinet, il se livra à l'étude des Belles-Lettres & de la Politique. Sa *République* fut le fruit le plus considérable de cette retraite : elle lui fit une grande réputation.

La composition lui donna l'esprit Républicain. Quoique né François, il se déclara assez librement contre ceux qui soutenoient que

l'autorité des Monarques eſt illimitée : il prétendit que les Monarques ne peuvent impoſer des tributs ſans le conſentement du peuple ; qu'ils ſont plus obligés à obſerver les loix de Dieu & celles de la nature que leurs Sujets ; & que les conventions qu'ils paſſent, leur impoſent la même obligation qu'à ces mêmes Sujets.

Il ſe retira à Laon, où il épouſa la ſœur d'un Magiſtrat, & mourut de la peſte en 1596, âgé de 67 ans, étant Procureur du Roi au Préſidial de cette Ville.

MONTAGNE. On doit regarder cet Auteur comme le premier Moraliſte François. Il naquit en 1533, au Château de Montagne en Périgord. Son enfance annonça les plus heureuſes diſpoſitions, que ſon père ſe fit un devoir de cultiver. Inſtruit des difficultés qu'on rencontre dans les enfans pour leur apprendre la Langue Latine, quand ils ont parlé longtems François, le père voulut qu'il ne parlât que Latin. Il lui donna pour Précepteur un Allemand, bon Latiniſte, qui ne lui parloit que la Langue Latine. On avoit appris aux domeſtiques qui le ſervoient, aſſez de mots latins, pour qu'ils fuſſent en état d'entendre ce qu'il demandoit, & de répondre à ſes queſtions. Ainſi ſans grammaire, ſans art, ſans peine & ſans châtiment, il ſut parler auſſi parfaitement latin que ſon Précepteur.

On lui enſeigna enſuite le Grec par manière de délaſſement ; & c'étoit ſous cette forme qu'on lui faiſoit faire tous ſes exercices & remplir tous ſes devoirs.

Parvenu à l'âge de raiſon, ſon goût ſe porta
ts la morale ; mais ce fut moins dans les
res que dans le commerce des hommes qu'il
ıdia cette ſcience. Les progrès qu'il avoit
.t par ſes obſervations, étoient ſi conſidéra-
ɛs, qu'il ſe flattoit de connoître les hommes
eur ſilence même & à leur ſourire : c'étoit
fruit des courſes qu'il avoit faites dans la
ance, dans l'Allemagne, dans l'Italie &
ns la Suiſſe, où il avoit étudié leurs mœurs
leurs caractères, en obſervateur & en Phi-
:ophe.

On l'honora à Rome du titre de Citoyen
ɔmain : en la même année il fut élu Maire de
ɔrdeaux, après le Maréchal *de Biron* ; &
mme il étoit bon gentilhomme, le Roi
ıarles IX, qui l'eſtimoit beaucoup, le décora
: collier de ſon Ordre. Ce fut ici le terme de
n ambition. Il ſe retira dans ſon Château, &
:ompoſa ces *Eſſais* admirables, que le Car-
nal *du Perron* appelloit le Bréviaire des hon-
tes-gens. En effet, *Montagne* y enſeigne les
ɪs belles vérités morales, avec un ſtyle naïf
cavalier, qui plaît tant, qu'on regarde com-
e des défauts agréables ceux qu'on y trouve
grand nombre : c'eſt bien ici le lieu d'ap-
ıquer le mot que *Quintilien* diſoit en parlant
Sénéque : *dulcibus abundat vitiis.*

Montagne mourut dans ſon Château au mois
Septembre 1592, âgé de 60 ans.

CHARRON. Ce diſciple de *Montagne*
ttacha à méditer la morale de ſon maître &
a reduire en art. Juſques-là les Philoſophes
:toient contentés d'écrire ſur la ſageſſe en

général, sans enseigner la manière de la suivre. Né en 1541, d'un père Libraire à Paris, chargé d'une famille très-nombreuse, ses dispositions naturelles firent tous les frais de son éducation. Après avoir appris les Langues Grecque & Latine à Paris, il alla étudier le Droit civil & le Droit canon, d'abord à Orléans & ensuite à Bourges; il prit le bonnet de Docteur en l'Université de cette Ville. De retour à Paris, il se fit recevoir Avocat. Pendant quelques tems il suivit le barreau, qu'il quitta pour s'attacher à la Théologie. Il prêcha, & le succès de ses sermons lui procura des connoissances qui le mirent en état de se livrer tout entier à l'étude de la Philosophie, sans s'embarrasser des soins de sa fortune. Il fut successivement Théologal de Bazas, de Acqs, de Leictoure, de Cahors & de Condom.

Le Livre intitulé *les trois Vérités*, est le premier Ouvrage qu'il publia en 1594, & ce fut sous le nom de *Benoît Vaillant*, Avocat de Sainte Foi En 1600 il fit imprimer son Traité *de la Sagesse*, qui lui valut beaucoup d'honneur & de chagrins, & qui porta son nom dans tous les pays où les sciences étoient estimées. Il étoit alors à Condom. Le desir de voir sa Patrie le ramena à Paris: il y arriva le 9 Octobre 1603, & y mourut le 16 Novembre de la même année, d'une apoplexie de sang, âgé de 62 ans.

MALHERBE. Quoique cet Auteur ait dit & écrit qu'un Poëte n'est pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles, il se donna cependant beaucoup de peine pour le devenir;

ce fut à l'avantage de la Poësie Françoise ;
: avant lui cette Poësie étoit obscure & sans
rmonie. Par ses soins les muses Françoises
angèrent leurs cris de Bacchantes en un lan-
ge doux, clair & élégant. La Langue Fran-
ise devint même, sous sa plume, pure, no-
: & majestueuse.

Il naquit à Caën en 1556, d'une famille no-
: & ancienne, & se retira en Provence, où
e maria avec une Demoiselle de la maison
Coriolis. Il se faisoit rechercher par les saillies
son esprit. Il avoit toujours un bon mot à
bouche, & il ne laissoit jamais échapper
casion de le dire. Un jeune homme lui
nt présenté de mauvais vers, il lui deman-
s'il avoit l'alternative de faire de mauvais
s ou d'être pendu. Ayant un jour dîné chez
rchevêque de Rouen, il s'endormit : ce Pré-
le réveilla pour le mener au Sermon qu'il
oit prêcher : *dispensez-m'en*, lui répondit
lherbe, *je dormirai bien sans cela.*

A l'article de la mort, son Confesseur lui re-
sentoit de son mieux le bonheur de l'autre
, en se servant d'expressions basses & trivia-
; le moribon l'interrompit, en lui disant,
m'en parlez pas : votre mauvais style m'en
oûteroit.

Généralement estimé de tout le monde, ses
ens seuls ne lui rendirent pas justice, parce
ils préférèrent son bien à son esprit & à ses
ns : il plaida contre eux pendant toute sa
; & lorsqu'on lui en faisoit des reproches,
pondoit, *avec qui voulez-vous que je plaide,*
les Turcs & les Moscovites, qui ne me dis-
ent rien?

Malherbe, qu'on appelle le Prince des Poëtes de ſon tems, mourut à Paris en 1628.

GROTIUS. Son père s'appelloit *Jean de Grot* : il étoit Docteur en Droit, Bourguemeſtre de Delft, & Curateur de l'Univerſité de Leyde ; & ſa mère, qui appartenoit à une famille de la première diſtinction, ſe nommoit *Alide Overſchie*. Beaucoup de pénétration, un grand jugement & une mémoire admirable, furent les qualités qu'on remarqua au jeune *Grotius* avant qu'il eût atteint l'âge de raiſon. Ces heureuſes diſpoſitions furent merveilleuſement cultivées. Son Gouverneur s'attacha également à lui former l'eſprit & le cœur. A l'âge de vingt-quatre ans, ce Savant homme fut Avocat-Général de la Ville de Roterdam. Il étoit un des amis du malheureux *Barneveld*, Grand Penſionnaire de Hollande, & fut enveloppé par-là dans l'accuſation qu'on lui inventa. On ſait que *Barneveld* perdit la tête ſur un échafaud, pour avoir défendu les libertés de ſa Patrie, contre les prétentions du Prince d'Orange : & on condamna *Grotius* à être enfermé à perpétuité dans le Château de Loweſtein. Son épouſe le tira de ſa priſon par un piège dans lequel donnèrent ſes gardes.

Grotius ſe réfugia en France, où Louis XIII le reçut avec bonté, & le gratifia d'une penſion de trois mille livres. Pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, ce ſavant homme lui dédia ſon fameux *Traité du Droit de la guerre & de la paix*.

Le Cardinal *de Richelieu*, premier Miniſtre de ce Prince, lui propoſa d'écrire ſon hiſtoire ; mais

mais il fut sourd à cette proposition. Le Cardinal de son côté le fut aussi, quand il demanda le quartier de sa pension. Dégoûté des mauvais procédés de son Eminence, il sortit de Paris & se retira en Suède, où *Gustave Adolphe* lui accorda sa protection. Sous le règne de *Christine*, sa fille, il fut nommé Ambassadeur en France. Enfin las des honneurs, il choisit Lubeck, pour y aller jouir de cette tranquillité qu'il aimoit tant ; mais la mort le surprit en chemin. Il expira à Rostoc en 1645, âgé de 63 ans, étant né à Delft en 1582.

HOBBÈS. Ce Métaphysicien, l'un des plus forts esprits de son siècle, naquit au mois d'Avril 1588, à Malmesbury en Angleterre, de.... *Hobbès*, Ministre. Comme tous les grands génies, il fit en fort peu de tems les meilleures études. A ces connoissances ayant joint celles qu'on acquiert dans les voyages, rendu chez lui, il se livra entiérement à la méditation : il consacroit le matin à sa santé, & l'après-dîné à l'étude. Dès qu'il étoit levé, ou il alloit se promener ou il faisoit chez lui quelque exercice, jusqu'à ce qu'il fut en sueur. Il déjeûnoit ensuite, & alloit après cela faire quelques visites. A son retour on lui servoit un petit dîné préparé pour lui seul. Il se retiroit ensuite dans son cabinet : il y trouvoit plusieurs pipes pleines de tabac, avec une chandelle pour les allumer. Il s'y renfermoit, fumoit, & écrivoit pendant plusieurs heures.

Il composa ainsi son Traité *De Cive*, ou *Elémens du Citoyen*, qui lui fit une grande réputation. Il écrivit aussi sur la Géométrie,

mais ce ne fut pas avec le même succès. Son Ouvrage fut très-maltraité par *Wallis*, un des plus grands Mathématiciens de l'Angleterre. *Hobbès* ne lui répondit point & fit très-bien. Il continua de s'occuper à l'étude de la politique, & publia un Livre intitulé : *Leviathan*, ou *la matière & la forme de l'autorité d'un Etat*, lequel consomma sa réputation.

En observant le régime que je viens d'exposer, *Hobbès* parvint à l'âge de 92 ans ; mais ayant eu une rétention d'urine, & voulant toujours sortir malgré cette incommodité, son mal empira ; & comme il vit que sa fin étoit proche, il dit : *je serois bien aise de trouver un trou où je puisse me fourrer pour sortir de ce monde*. Ce furent ses dernières paroles. Il expira le 4 Décembre 1679. *Hist. des Philos. Modern.* Tom. I.

VAYER. (*François de la Mote le*) Ce fut un des premiers Membres de l'Académie Françoise. Il étoit Conseiller d'Etat & Précepteur de *Monsieur*, frère unique de *Louis* XIV. Né à Paris en 1588, il y mourut en 1672, âgé de 85 ans. Voyez les principaux traits de sa vie dans l'histoire de la Morale, *page* 223.

BALZAC. On regarde cet Auteur comme le restaurateur de la Langue Françoise ; cependant on lui reprocha de l'enflure, de l'affectation & des hyperboles dans son style. Ce fut le sujet d'un nombre considérable de critiques dont on l'accabla. Le Chancelier *Séguier* scandalisé de cet acharnement, se lassa d'en permettre la publication ; mais *Balzac* lui écrivit

pour l'engager à être indulgent jusques à la fin, disant : tant qu'il ne se présentera au sceau que des gladiateurs de plume, ne soyez point avare des graces du Prince. Si la chose étoit nouvelle, ajoutoit-il, je ne serois pas fâché de la suppression du premier libelle qui me diroit des injures ; mais à cette heure je prends plaisir à faire un mont-joie des pierres qu'on me jète sans me faire mal.

Le mot de libelle échappé à *Balzac* dans cette Lettre à M. le Chancelier, marque un peu de fâcherie ou de colère, ou, si l'on aime mieux ce mot, de sensibilité. Aussi dans une réponse qu'il fit à quelques-uns de ses Censeurs, il y fit connoître son chagrin par plusieurs personnalités. Son plus zélé antagoniste étoit un Feuillant, nommé le *P. André.* En répondant à la critique de ce Religieux, laquelle étoit anonyme, *Balzac* le désigna, lui & ses confrères, par cette expression : *il y a quelques petits moines, qui sont dans l'Eglise comme les rats & les autres animaux imparfaits étoient dans l'Arche.* Les Feuillans furent très-piqués de ce Sarcasme ; & un père *Goulu* s'étant joint au père *André*, ils publièrent contre lui deux volumes de lettres pleines de grosses injures.

Balzac fut un des premiers membres de l'Académie Françoise. Il fonda en 1554 le prix d'éloquence que cette Compagnie distribue tous les deux ans, & mourut la même année de cette fondation, âgé de 60 ans, étant né à Angoulême en 1594.

NICOLE. Cet illustre Métaphysicien est un des plus grands raisonneurs qui ayent paru

depuis la rénaissance des Lettres : mais il falloit qu'il eut la plume à la main ; car simple, timide, sans aucun usage du monde, c'étoit un homme fort ordinaire dans la conversation. Lorsqu'il se présenta pour avoir le soudiaconat, sa timidité lui ayant fermé la bouche quand il falloit l'ouvrir, afin de répondre aux questions qu'on lui faisoit, les examinateurs ne lui trouvèrent pas assez de capacité pour le lui conférer. Ils apprirent ensuite son nom. Honteux de n'avoir point démêlé en lui cette grande sagacité qui lui procuroit l'admiration de tous les savans, ils allèrent lui faire des excuses ; mais il les remercia de leurs politesses & s'en tint à leur refus.

Il naquit à Chartres, *de Jean Nicole*, Avocat au Parlement. Son père fut son précepteur. Il lui apprit également le François & le Latin. Tout le monde connoît son style, qui quoique froid, est pur, serré & fort de choses. A l'égard de la Langue Latine, personne ne l'a écrite avec plus de facilité. On en peut juger par sa traduction, en cette Langue, qu'il a faite des *Lettres Provinciales*, sous le nom de *Wendroek*.

Parmi la quantité d'ouvrages qui sont sortis de sa plume, il faut distinguer son *Art de Penser* & ses *Essais de Morale*, dans lesquels brillent une justesse de raisonnement & une méthode admirables : ce sont deux des plus belles productions de l'esprit humain.

Quoique toujours livré à des études très-abstraites, la santé de *Nicole* se soutint jusques à l'âge de soixante & dix ans. Il sentit alors les infirmités de la vieillesse, & ses forces s'étant affoiblies insensiblement, il eut

ux espèces d'attaques d'apoplexie, dont la
nière le fit tomber dans une si grande foi-
sse, qu'il ne s'en releva point : il expira le 16
ovembre 1696, âgé de 72 ans.

HUET. (*Pierre Daniel*) L'amour de l'é-
e prévint en ce savant l'usage de la parole.
peine eut-il quitté la mamelle, qu'il portoit
ie à ceux qu'il voyoit lire. Il n'avoit que
-huit ans lorsqu'il perdit son père & sa mère.
tuteurs l'abandonnèrent presque à lui-mê-
dans une mauvaise pension ; mais le jeune
et ne se découragea point. Il se livra à ce
it pour l'étude qu'il avoit apporté en venant
monde. Il étudia les Mathématiques & le
oit avec un égal succès. Il apprit aussi l'Hé-
u & le Grec ; & enfin il acquit tant de con-
ssances, qu'on peut le regarder comme un
hommes les plus érudits de son siècle, dont
laissé de bonnes preuves dans ses ouvrages.
is ce qui caractérise sur-tout l'esprit de ce
ant, c'est son *Traité Philosophique de la foi-
se de l'esprit humain*, qui contient toute la
trine des Sceptiques.

Ce Livre ne parut qu'après sa mort. Com-
il étoit persuadé que la plupart des gens
ipprouvoient les sentimens qu'il y a exposés,
e put se résoudre de le publier pendant sa
Il craignoit que l'auteur de l'ouvrage de
Démonstration Evangélique, ne fût blâmé d'a-
établi le Pyrrhonisme dans un autre livre.
illeurs *Huet* étoit Evêque d'Avranches, &
e dignité sembloit devoir lui interdire la
nposition d'une production de cette nature :
s l'examen qu'on fit après sa mort de son

manuſcrit, n'ayant ſcandaliſé perſonne, on jugea qu'il ne falloit point en priver le public, & que la réputation de cet homme célèbre en recevroit même un nouveau luſtre.

Huet étoit né à Caën, le 8 de Février 1630; & il mourut à Paris le 6 de Janvier 1621, âgé par conſéquent de 91 ans.

BOSSUET. Ce grand Orateur annonça dès ſon enfance ce qu'il devoit être un jour. Il s'acquit l'admiration de ſon ſiècle & l'eſtime du nôtre, par l'étendue de ſon ſavoir & par la ſublimité de ſon éloquence. Il excella ſur-tout dans les Oraiſons funèbres. On a dit que les Orateurs ont ordinairement une intempérance d'amour-propre qui les rend fiers & hardis dans leurs diſcours; c'eſt apparemment le talent qu'ils ont de ſubjuguer des eſprits, qui leur procure cette maladie. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que *Boſſuet* en avoit quelquefois des ſymptômes. Dans la diſpute qu'il eut avec M. *de Fénélon*, Archevêque de Cambray, Louis XIV ſe déclara en ſa faveur; mais il lui demanda ce qu'il auroit fait s'il avoit protégé M. *de Fénélon* : *Sire*, répondit *Boſſuet*, *j'aurois crié vingt fois plus haut.*

On aſſure que cet Orateur avoit été marié à Mademoiſelle *de Mauléon*; & le P. *de la Chaiſe*, qui en étoit perſuadé, dans une diſpute qu'il eut avec lui ſur le Janſéniſme, lui dit : Vous êtes, Monſeigneur, plus *Mauléoniſte* que *Janſéniſte*.

A cette aſſertion, on ajoute que *M. de Saint Hyacinthe*, auteur du *Chef-d'œuvre de l'Inconnu, par le Docteur Mathanaſius*, étoit le fruit de ce mariage.

Bossuet étoit Evêque de Meaux. Il naquit à Dijon le 27 Septembre 1627, & mourut à Paris le 12 Avril 1704, âgé de 77 ans.

PUFFENDORFF. Ce Philosophe naquit en 1631, dans un Village de la haute Saxe, d'*Elie Puffendorff*, Ministre. Dans ses études il se fixa à la Philosophie de *Descartes* : il suivit la méthode de ce grand homme ; & son goût l'ayant porté à s'appliquer au Droit & à la Politique, il en fit usage dans ses compositions. Après avoir lu les écrits de *Hobbès* & de *Grotius*, il composa des *Elémens de la Jurisprudence universelle.* Le succès qu'eut cet Ouvrage, l'engagea à écrire sur le Droit naturel des gens. Il composa donc un traité sur ce sujet, qui parut sous ce tire : *Traité du Droit naturel des gens.* Cette production eut des approbateurs & des critiques, contre lesquels l'Auteur se défendit avec succès.

Enfin, après avoir rempli sa carrière par plusieurs autres productions très-estimables, il la termina à Berlin en 1694, à 73 ans, comblé d'honneurs & de gloire.

LOCKE. Ce Philosophe est, sans contredit, le Prince des Métaphysiciens. Dans son admirable *Essai Philosophique sur l'entendement humain*, il assigne l'origine de toutes les connoissances dont l'homme est capable : il en développe l'étendue, en détermine la certitude, en un mot lui montre & ses forces & l'usage qu'il en peut faire pour découvrir l'erreur comme la vérité. Il dût aux écrits de *Descartes* son dévouement à la Philosophie, & à la méthode de

ce grand homme, les progrès qu'il fit dans les ſciences intellectuelles.

On regarde généralement la Métaphyſique comme une partie très-foible de la Philoſophie, relativement à l'utilité; & cependant *Locke*, qui s'en eſt occupé toute ſa vie, avoit toujours l'utilité en vue dans ſes recherches, & n'eſtimoit les occupations des hommes qu'en raiſon du bien qui pouvoit en réſulter. Il croyoit donc que la Métaphyſique tenoit le premier rang dans les connoiſſances utiles.

Auſſi ſon Ouvrage fut ſi eſtimé en Angleterre, où il naquit, que pour reconnoître ſon mérite on l'obligea, comme malgré lui, d'accepter un emploi qui exigeoit peu d'aſſiduité, & qui valoit environ vingt-quatre mille livres de rente.

Ayant remarqué dans le changement des ſaiſons une contrariété dans ſa conſtitution, il jugea qu'il n'avoit pas long-tems à vivre. Il remit donc entre les mains du Roi l'emploi dont S. M. l'avoit gratifié, afin qu'elle en pût diſpoſer ſelon ſon bon plaiſir, & mit enſuite ordre à ſes affaires. Quelque tems après les forces lui manquèrent tout d'un coup; & ſon affoibliſſement fut tel, qu'après avoir remercié Dieu de lui avoir fait paſſer des jours tranquilles, il expira au milieu de ſes amis, peu de jours après ſa première foibleſſe. Il étoit né en 1632, & mourut en 1605, âgé de 73 ans.

CUMBERLAND. On doit à ce Philoſophe le fameux *Traité Philoſophique des Loix naturelles, où l'on recherche & l'on établit, par la na-*

re des choses, la forme de ces Loix, leurs princi-
:ux chefs, leur ordre, leur publication & leur
'ligation. C'est le premier traité de politique
ıi soit écrit selon la méthode des Géomètres,
ce coup d'essai est un véritable coup de maî-
e ; aussi lui valut-il un évêché.

Il étoit curé dans un gros bourg de la Pro-
nce de Lincoln. Le Roi d'Angleterre, *Guillau-*
e III, voulant reconnoître son mérite, le nom-
a à l'évêché de Péterboroug, sans l'en avertir.
ı lisant la Gazette Cumberland fut fort éton-
: d'y trouver ces mots: « le Roi a nommé le
'Docteur Cumberland à l'évêché de Péterbo-
roug ». Il crut d'abord se tromper en lisant;
pour savoir ce qui en étoit, il alla à la Cour,
ı on lui apprit tout le détail de ce qu'on avoit
it pour lui.

Cette dignité ne changea pas sa manière de
vre. Ce fut toujours la même douceur, la
ême modestie, la même ardeur pour l'étude. Il
ıvailla sans relâche jusques à la fin de ses jours;
lorsqu'on lui représentoit que ses travaux
ıisoient à sa santé, il répondoit : *il vaut mieux*
'un homme s'use que de se rouiller. Il mourut
une attaque de paralysie, âgé de 87 ans.
Il étoit né à Londres en 1632, d'une bonne
ancienne famille de ce pays.

SPINOSA. On a écrit que cet Auteur, né à
msterdam en 1651, de parens Portugais,
utenoit que Dieu n'est pas un être intelli-
nt, heureux & infiniment parfait ; mais
e ce n'est autre chose que cette vertu de la
ture, qui est répandue dans tous les êtres.
ıis ceux qui ont écrit cela, n'ont point compris

le sentiment de ce Philosophe sur la nature de l'Être Suprême.

En effet, son systême est qu'il n'y a qu'une substance dans la nature ; que l'univers n'est qu'une substance unique ; que tous les êtres sont la modification de cette substance. Or, puisque la plupart de ces êtres sont intelligents, ils ne peuvent l'être que parce que la substance unique, qui est Dieu, selon *Spinosa*, est intelligente, puisque ces êtres ne sont que cette substance modifiée. *Spinosa* est assez coupable pour avoir publié un systême qui favorise l'athéïsme, sans lui imposer un crime peut-être plus grand que celui de refuser l'intelligence à l'Etre Suprême, qu'il n'a pas commis.

Un autre faute qu'on a faite en réfutant ce systême, c'est d'avoir attaqué sa personne, sans avoir eu égard à ses mœurs. Personne n'a mené une vie plus retirée, & n'a vécu avec plus de frugalité que lui. Dans les petits contes qu'on a trouvés parmi ses papiers après sa mort, on a vu qu'il ne dépensoit guères que quatre à cinq sols par jour. Sa nourriture ordinaire étoit un peu de lait, accommodé avec du beurre, ce qui lui revenoit à trois sols, & un pot de bière, qui lui coûtoit un sol & demi. Il ne se soucioit ni du vin ni de bonne chère ; & il me semble que c'est de la bonne Philosophie.

Les personnes qui ont dit aussi que sa solitude étoit égayée par les esprits libertins de tout sexe, de toute condition, l'ont calomnié. On a bien raison de blâmer les écarts de son esprit, mais on n'est pas pardonnable d'attaquer ses mœurs. Car il est certain que ce Métaphysicien mépri-

ſoit les richeſſes ; qu'il jouiſſoit d'une foible ſanté, & qu'il vécut preſque continuellement dans la retraite, où il ne voyoit que peu d'amis. Il entroit dans la 45e année de ſon âge, lorſqu'une maladie lente le mit au tombeau. *Hiſtoire des Philoſ. Modernes.* Tom. 1.

FLÉCHIER. Ce grand Docteur naquit à Pernes, dans le Diocèſe de Carpentras, en 1632. Perſonne n'a mieux connu que lui la pureté du langage, l'harmonie du ſtyle, & l'art de toucher & d'attendrir ſes Auditeurs. Ses Oraiſons funèbres ſont regardées comme des modèles d'éloquence ; & celle qu'il fit pour le Maréchal de *Turenne*, paſſe pour un chef-d'œuvre. Il étoit évêque de Nîmes : il y établit une Académie, qui ſubſiſte encore avec conſidération. Il en avoit formé une autre dans ſon Palais, où des jeunes gens venoient prendre ſous lui des leçons d'éloquence. Il mourut au milieu de ces occupations à Montpellier, en 1710.

MASCARON, fils d'un Avocat au Parlement d'Aix. Cet Orateur naquit à Marſeille en 1634. Son goût pour l'éloquence de la chaire ſe développa de bonne heure. Il ſe ſignala dans les principales villes du Royaume, & vint conſommer ſa réputation dans la capitale. Il prêcha à la Cour avec beaucoup de liberté, & ſe diſtingua ſur-tout par ſes Oraiſons funèbres. On trouve dans ces Oraiſons le pathétique & l'élégance de Fléchier.

Il étoit entré fort jeune dans la Congrégation de l'Oratoire. Il en ſortit pour ſe rendre à

l'évêché de Tulles, auquel le Roi l'avoit nommé, & il y mourut en 1703, à 69 ans.

MALLEBRANCHE. Il y a peu d'hommes aussi estimables que ce Philosophe. C'étoit d'abord un grand génie. Personne n'a possédé à un plus haut degré, l'art de mettre des matières abstraites dans un beau jour. Son style toujours pur & châtié, a cette dignité & ces graces qui rendent une diction noble, intéressante & agréable. En second lieu, dans la société il étoit simple, modeste, enjoué & complaisant.

Il naquit à Paris en 1638, d'un Secrétaire du Roi, & entra dans la Congrégation de l'Oratoire en 1660. Il dût à la Philosophie de *Descartes* son goût pour l'étude de cette Science. Ses progrès furent si rapides, qu'il composa en peu de tems son fameux Livre de la *Recherche de la Vérité*. On a fort bien remarqué qu'il y a peu d'ouvrages où l'on sente plus les derniers efforts de l'esprit humain.

Mallebranche publia d'autres écrits sur la Métaphysique, dignes assurément des plus grands éloges, mais qu'il faut bien distinguer de la *Recherche de la Vérité*, qui est un chef d'œuvre, une des plus belles productions de l'esprit humain.

Son assiduité à l'étude, sa grande contention, & ses veilles le rendirent si maigre, que son corps étoit devenu transparent : ses facultés vitales étant ainsi épuisées, il mourut le 13 Octobre 1715, âgé de 77 ans.

LA BRUYÈRE. On dit que ce grand Mo-

raliſte, né dans un Village proche Dourdan, en 1644, deſcendoit d'un fameux ligueur, qui dans le tems des barricades, exerça la charge de Lieutenant-Civil. Son fils n'hérita point de l'eſprit de ſon père : il aima la paix & la tranquillité, qu'il trouva dans la culture des Lettres : auſſi on ne trouve point d'évènemens conſidérables dans l'hiſtoire de ſa vie. Content de mener une vie tranquille, & mépriſant toutes les futilités qui amuſent le monde, il ne s'attacha qu'à ſavoir jouir de lui-même & de ſes amis. Sa jouiſſance ne fut pas de longue durée. Une attaque d'apoplexie vint couper le fil de ſes jours au milieu de ſa carrière. Il mourut le 10 Mai 1696, âgé de 52 ans.

BAYLE. Voici, ſans contredit, le plus grand Logicien qui ait paru depuis la renaiſſance des Lettres. Il ſe joue, quand il veut, de la vérité comme de l'erreur, & fait ſouvent paſſer l'une pour l'autre. Il ſait embarraſſer ſon lecteur dans un labyrinthe d'incertitudes, dont lui ſeul connoît l'art de le faire ſortir. Son ſtyle eſt à la fois vif, hardi, naturel & preſſant. Il avoit l'eſprit juſte, délicat & pénétrant : ſon imagination étoit vive, brillante & féconde ; & ſa mémoire ſaiſiſſoit avec une facilité admirable les faits avec leurs circonſtances, ſans les oublier jamais.

Il naquit au Carlat en 1647, de parens Proteſtans. Il fut élevé dans leur Religion, & la ſoutint avec tant de chaleur, qu'il fut obligé de quitter ſa Patrie, pour éviter les diſgraces que ſon zèle lui auroit cauſées infailliblement. On dit qu'étant à Roterdam, l'Abbé de

Polignac, depuis Cardinal, lui demanda de quelle Religion il étoit, & qu'il lui dit, *je ſuis Proteſtant*. Cela eſt trop vague, répondit l'Abbé : êtes-vous Luthérien, Calviniſte ou Anglican ? Non, répliqua *Bayle : je ſuis Proteſtant, parce que je proteſte contre toutes les Religions.*

Ce Philoſophe fit en cette Ville une autre connoiſſance qui lui cauſa beaucoup de chagrin : c'eſt celle de l'épouſe de M. *Jurieu*, Profeſſeur de Théologie en l'Univerſité de Sedan. Cette Dame étoit jolie, de ſorte que *Bayle* en fit bientôt une amie. On parla long-tems de cette intimité dans les cercles ; & enfin on perſuada à *Jurieu*, que lui qui voyoit tant de choſes dans l'Apocalypſe, ne voyoit pas ce qui ſe paſſoit dans ſa maiſon. Pour ſe venger, ce Profeſſeur dénonça *Bayle* comme un impie, parce qu'il avoit publié un *Avis aux Réfugiés*, dans lequel il ne favoriſoit pas le Calviniſme.

Ce fut ici le ſignal d'une querelle qui empoiſonna le reſte des jours de notre Auteur. Ces chagrins, joints à ſa grande application à l'étude, ruinèrent abſolument ſa ſanté. Il vit approcher la mort ſans la deſirer ni la craindre, & rendit le dernier ſoupir la plume à la main, le 28 Décembre 1706, âgé de 59 ans.

WOLLASTON. Ce Moraliſte naquit dans le Comté de Staffort, le 26 Mars 1659, d'une famille très ancienne & très-diſtinguée, mais peu favoriſée des biens de la fortune. Après avoir fait ſes études, il fut réduit, pour ſubſiſter, à être ſous-maître à l'Ecole publique de Birminghan. Son mérite lui procura enſuite une chaire de 70 liv. ſterling de revenu ; mais

ſon oncle, ſur le compte qu'on lui rendit de l'honneur qu'il faiſoit à ſon nom par ſon ſavoir & ſa bonne conduite, lui laiſſa tout ſon bien, qui étoit très-conſidérable. *Wollaſton* en conſacra l'uſage à l'étude ; & étant ainſi plus en état de s'y livrer ſans réſerve, il compoſa pluſieurs ouvrages ſur la morale, & entre autres ſon *Ébauche ſur la Religion Naturelle*, qui l'a immortaliſé. Il mourut en 1724, âgé de 65 ans. Son buſte eſt dans le jardin de Richemont, avec ceux de *Newton*, de *Locke* & de *Clarke*.

MASSILLON. Aucun Orateur n'a fait, dans ſes diſcours, des peintures du monde ſi fines, ſi brillantes & ſi reſſemblantes. Il naquit à Hiers en Provence, en 1663, & fit ſes premières études à Marſeille, chez les Prêtres de l'Oratoire. Il entra dans cette Congrégation en 1681 ; fut nommé à l'évêché de Clermont en 1717, & mourut dans ſon Diocèſe en 1742, âgé de 79 ans. Il ne dût qu'à lui-même ſa manière d'écrire ; auſſi ſon genre d'éloquence ne reſſemble à aucun autre. La ſimplicité touchante & le naturel en font le caractère. Son chef-d'œuvre & celui de l'art Oratoire, eſt ſon *Petit Carême*. On chercheroit vainement ailleurs des penſées plus juſtes & plus délicates, des expreſſions plus fleuries & plus harmonieuſes. Il n'étonnoit ni n'effrayoit point ſon Auditoire, mais il verſoit dans les cœurs ces ſentimens tendres qui affectent. Dans ſon beau ſermon ſur le petit nombre des élus, il y a un endroit ſi pathétique, qu'un tranſport de ſaiſiſſement s'empara de tout l'Auditoire lorſqu'il le

prononça : presque tout le monde se leva à moitié par un mouvement involontaire Quelle connoissance du cœur humain ! *Massillon* savoit si bien penser, sentir & peindre, & par conséquent instruire, toucher & plaire, que son nom est devenu celui de l'éloquence même.

CLARKE. Ce célèbre Métaphysicien, étoit grand admirateur de *Descartes* & de *Newton.* Il traduisit la Physique de *Rohault*, disciple de *Descartes*, & défendit les opinions de *Newton*, contre les attaques de *Leibnitz*. Il naquit en 1675 à Norwichs, d'*Edouard, Clarke*, Ecuyer, & Echevin de cette Villé. Après avoir fait ses études avec un succès extraordinaire, il songea à prendre un état ; & ayant choisi l'état Ecclésiastique, il eut à la fois & une cure & un bénéfice, tous les deux de peu de valeur. En qualité de curé, il composa des sermons, dont les sujets étoient de la plus grande importance, comme l'existence & les attributs de Dieu, les devoirs moraux de la Religion naturelle, &c. C'est peut-être la première fois que la Métaphysique a été débitée en chaire, & écoutée avec plaisir. Mais le succès que ses sermons eurent à l'impression, l'emporta beaucoup sur celui qu'ils avoient eu dans le débit Quoique les Anglois soient très-versés dans les sciences abstraites, ils trouvèrent que cette production étoit l'ouvrage de l'homme le plus pénétrant qu'il y ait eu au monde.

Clarke soutint la réputation que lui avoit fait cet ouvrage, par d'autres écrits dignes de ce début, & sur-tout par sa dispute avec *Leibnitz*

r les matières les plus abstraites de la Méta-
ıysique. Une traduction de l'Iliade d'*Homère*,
ec des notes savantes, termina sa carrière.
: Livre eut un si grand succès, qu'il lui valut
titre de Prince des Auteurs (*longè omnium
rinceps*). Il ne jouit pas long-tems de ce titre;
t il mourut peu de tems après d'une fluxion
poitrine, le 11 Mai 1729, âgé de 54 ans.

MARSAIS, (*César Chesneau du*), célèbre
ammairien, né à Marseille en 1676. Voyez
principaux traits de sa vie dans l'histoire de
Grammaire.

MONTESQUIEU (*Charles Secondat de*),
ron de la Brede & de Montesquieu, naquit,
1689. Voyez l'abrégé de sa vie à la fin de
Législation.

MAUPERTUIS Cet auteur étoit plus Ma-
maticien que Métaphysicien; cependant il
oué un si grand rôle dans la Métaphysique,
il mérite une place distinguée dans l'histoire
sciences intellectuelles. Son nom est *Mo-
u*; mais comme il étoit né d'une famille
ɔle, il crut que celui de *Maupertuis* seroit
s distingué: foiblesse du siècle, que les *Fon-
elle*, les *Marivaux*, les *Dolivet*, les *Mai-*
, &c. ont eues, & à laquelle *Maupertuis*
ılut se conformer, sans doute parce qu'il
yoit annoncer mieux ainsi la noblesse de ses
ens.

Quoi qu'il en soit, ce Savant prit d'abord
arti des armes: il entra dans les Mousque-
es, & obtint ensuite une compagnie de

cavalerie. Mais bientôt dégoûté de la gloire des armes, il ambitionna celle de l'esprit.

Quoique dans sa jeunesse il eût eu plus de penchant pour la guerre que de goût encore pour les sciences, l'amour de l'étude l'emporta sur celui des distinctions militaires. Il obtint une place à l'Académie Royale des Sciences en 1723; & enrôlé ainsi dans la milice des Savans, il ne songea plus qu'à mériter les lauriers dont on couronne ceux qui font des conquêtes dans l'empire des Lettres.

Non content des lumières qu'il acquit dans la Compagnie dont il étoit membre, il alla chercher d'autres connoissances en Angleterre & en Suisse. Il vit dans ce dernier peuple le grand *Bernoulli*, & apprit sous lui toutes les finesses du calcul différentiel & intégral, que peu de Mathématiciens savoient, & dont la connoissance faisoit un honneur infini à ceux qui étoient initiés dans ses mystères.

Fier de ses succès & de ses avantages, à son retour à Paris, il traita avec peu de ménagement ses confrères, tant il se croyoit supérieur aux plus habiles d'entre eux. Il se fit ainsi des ennemis dans sa Compagnie, qui lui procurèrent une infinité de désagrémens. Pour se soustraire à ces persécutions, sans perdre ce ton avantageux qu'il avoit pris dans le Public, il alla en Prusse pour occuper la présidence & la direction de l'Académie de Berlin. Il y publia son *Essai de Cosmologie* que *Kœnig*, Bibliothécaire de la Princesse d'Orange, revendiqua en faveur de *Leibnitz*. Il se forma ainsi une dispute entre lui & *Kœnig*, qui empoisonna le reste de ses jours. M. *De Voltaire*

iqué de n'avoir pas assez trouvé de docilité lans *Maupertuis* pour le réconcilier avec le Bibliothécaire de la Princesse d'Orange, composa une critique sanglante & de sa personne & de ses ouvrages, dans la *Diatribe du Docteur Akakia*, laquelle fit rire le public aux dépens lu Président de l'Académie de Berlin. Il le eignit comme un vieux Capitaine de cavalerie, travesti en Philosophe. Il tourna en ridiule tous ses projets de science; se moqua de a vanité; enfin M. *De Voltaire* le désola tellement, que ne pouvant plus supporter le grand our, *Maupertuis* se retira à Basle auprès de M. *Bernoulli*, dans les bras desquels il mourut, e 17 Juillet 1759, âgé de 61 ans, étant né à aint-Malo, en 1698.

Son illustre ami, M. *de la Condamine*, our consoler sans doute ses mânes de cette nalheureuse disgrace, lui a fait ériger un mausolée dans l'Eglise de saint Roch à Paris, chargé d'une épitaphe Latine un peu longue, mais ui n'en est pas moins honorable à l'illustre éfunt.

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

L.

P.

Q.

R.

Fin de la Table des Matières.

TABLE DES AUTEURS.

A.

C.

D.

H.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T

V.

Fin de la Table générale des Auteurs.

